

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 31 décembre **2020**



LE GROUPE LA POSTE

# SOMMAIRE

## COMPTES CONSOLIDÉS

Compte de résultat	3
État du résultat global	4
Bilan	5
Variation des capitaux propres	7
Tableau des flux de trésorerie	9

## GENERALITES

Note 1	Évènements significatifs de l'exercice	10
Note 2	Base de préparation des états financiers consolidés	13
Note 3	Principes et méthodes comptables	16
Note 4	Évolution du périmètre de consolidation	33
Note 5	Information sectorielle	35

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 6	Chiffre d'affaires	39
Note 7	Produit net bancaire	39
Note 8	Achats et autres charges	40
Note 9	Charges de personnel et effectifs	40
Note 10	Impôts et taxes	41
Note 11	Amortissements, provisions et pertes de valeur	41
Note 12	Autres charges et produits opérationnels	42
Note 13	Résultat financier	42
Note 14	Impôts sur le résultat	43

## NOTES SUR LE BILAN

Note 15	Écarts d'acquisition (goodwill)	46
Note 16	Immobilisations incorporelles	48
Note 17	Immobilisations corporelles	49
Note 18	Contrats de location (preneur)	50
Note 19	Sociétés mises en équivalence	52
Note 20	Autres actifs financiers	54

Note 21	Actifs financiers des activités bancaires et d'assurance	55
Note 22	Stocks et encours	58
Note 23	Créances clients et autres créances	59
Note 24	Trésorerie et équivalents de trésorerie	60
Note 25	Actifs et passifs destinés à être cédés	60
Note 26	Capitaux propres	61
Note 27	Autres provisions pour risques et charges	62
Note 28	Emprunts obligataires et autres dettes financières	63
Note 29	Dettes nettes du Groupe	67
Note 30	Avantages du personnel	68
Note 31	Passifs financiers des activités bancaires	72
Note 32	Dettes fournisseurs et autres dettes	77

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Note 33	Information sur les risques hors activités bancaires	78
Note 34	Information sur les risques liés aux activités bancaires	81
Note 35	Informations complémentaires sur les instruments financiers	120
Note 36	Transactions avec les parties liées	126
Note 37	Entités structurées	127
Note 38	Engagements hors-bilan et passifs éventuels	129
Note 39	Précisions complémentaires sur les activités bancaires et d'assurances	131
Note 40	Notes sur le tableau des flux de trésorerie consolidés	136
Note 41	Honoraires des commissaires aux comptes	139
Note 42	Évènements postérieurs à la clôture	140
Note 43	Regroupement d'entreprises	141
Note 44	Périmètre de consolidation	145
Note 45	Autres titres non consolidés hors France	153

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	NOTE	2020	2019
Chiffres d'affaires des activités commerciales	6	23 478	20 359
Produit net bancaire	7	7 707	5 624
<b>Produits opérationnels</b>		<b>31 185</b>	<b>25 983</b>
Achats et autres charges	8	(13 686)	(10 662)
Charges de personnel	9	(13 841)	(12 683)
Impôts et taxes	10	(439)	(347)
Amortissements, provisions et pertes de valeur	11	(3 736)	(1 802)
Autres charges et produits opérationnels	12	535	413
Résultat des cessions d'actifs		84	13
<b>Charges opérationnelles nettes</b>		<b>(31 084)</b>	<b>(25 069)</b>
Quote-part de résultat des sociétés sous contrôle conjoint	19	41	(25)
<b>Résultat d'exploitation courant (après quote-part de résultat net des sociétés sous contrôle conjoint)</b>		<b>142</b>	<b>889</b>
<b>Incidence de la prise de contrôle de CNP Assurances</b>	<b>1.1</b>	<b>3 007</b>	<b>0</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>3 149</b>	<b>889</b>
Coût de l'endettement financier net		(229)	(215)
Autres éléments du résultat financier		(14)	(10)
<b>Résultat financier</b>	<b>13</b>	<b>(243)</b>	<b>(225)</b>
<b>Quote-part de résultat des autres sociétés mises en équivalence</b>	<b>19</b>	<b>635</b>	<b>305</b>
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>3 540</b>	<b>969</b>
Impôt sur le résultat	14	(880)	(134)
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>		<b>2 660</b>	<b>835</b>
<b>Part du Groupe</b>		<b>2 084</b>	<b>822</b>
Part des minoritaires		576	13

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>Montants nets d'impôt (en millions d'euros)</i>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>	<b>2 660</b>	<b>835</b>
<b>ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Éléments recyclables</b>	<b>(515)</b>	<b>396</b>
Variation des résultats latents sur instruments financiers	646	172
<i>Reclassement en résultat net de l'exercice</i>	225	(125)
Écart de conversion	(939)	27
<i>Reclassement en résultat net de l'exercice</i>	153	
Impact de l'approche par superposition	460	13
Quote part des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence	(682)	184
Dont :		
<i>- recyclage des résultats latents de CNP Assurances (voir note 1.1) lors de la prise de contrôle (instruments financiers et réserve de conversion)</i>	(594)	
<i>- variation des résultats latents sur instruments financiers de CNP Assurances avant prise de contrôle</i>	(39)	177
<i>- variation des réserves de conversion de CNP Assurances avant prise de contrôle</i>	(32)	
<i>- autres</i>	(17)	7
<b>Éléments non recyclables</b>	<b>(114)</b>	<b>(82)</b>
Écarts actuariels sur avantages du personnel	(75)	(77)
Variation du risque de crédit associé aux passifs financiers désignés à la juste valeur	(9)	(5)
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres (hors titres cédés durant l'exercice)	(30)	
<b>Total éléments du résultat global comptabilisés en capitaux propres (nets d'impôts)</b>	<b>(629)</b>	<b>314</b>
<b>RESULTAT GLOBAL</b>	<b>2 031</b>	<b>1 149</b>
<b>RÉSULTAT GLOBAL PART DU GROUPE</b>	<b>1 553</b>	<b>1 132</b>
Résultat global part des minoritaires	478	17

## BILAN CONSOLIDÉ

### ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	NOTE	31/12/2020	31/12/2019
Écarts d'acquisition	15	4 175	2 625
Immobilisations incorporelles	16	5 866	1 497
Immobilisations corporelles	17	5 983	6 039
Droits d'utilisation	18	3 017	2 582
Participations dans les sociétés mises en équivalence	19	935	4 384
Autres actifs financiers non courants	20	502	701
Impôts différés actifs	14	141	365
<b>Actifs non courants</b>		<b>20 619</b>	<b>18 193</b>
Stocks et encours	22	220	154
Créances clients et autres créances	23	5 100	4 014
Autres actifs financiers courants	20	382	475
Créance d'impôt sur les bénéficiaires		852	308
Autres comptes de régularisation - Actif		99	79
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24.1	2 763	2 456
Actifs destinés à être cédés		168	153
<b>Actifs courants</b>		<b>9 584</b>	<b>7 638</b>
Caisse, banques centrales		1 783	22 412
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	21.1	195 629	10 763
Instruments dérivés de couverture	21.2	1 443	1 488
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	21.3	230 559	14 813
Titres au coût amorti	21.4	24 018	28 068
Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	21.5	114 434	70 635
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	21.6	125 222	113 626
Écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	21.7	220	207
Autres actifs financiers et comptes de régularisation	21.8	31 538	3 157
Immeubles de placement	21.9	3 083	0
<b>Actifs spécifiques des activités bancaires et d'assurance</b>		<b>727 929</b>	<b>265 169</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>758 132</b>	<b>291 000</b>

## PASSIF

<i>(en millions d'euros)</i>	NOTE	31/12/2020	31/12/2019
Capital social et prime d'émission		6 668	4 700
Réserves		8 496	5 628
Résultat latent sur instruments financiers		828	946
Réserve de conversion		(574)	(215)
Titres subordonnés hybrides perpétuels		744	744
Résultat de l'exercice part du Groupe		2 084	822
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>		<b>18 247</b>	<b>12 624</b>
Intérêts minoritaires		13 712	907
<b>CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>		<b>31 959</b>	<b>13 531</b>
Emprunts obligataires et dettes financières <sup>(1)</sup>	28.1	8 891	7 173
Passifs de location <sup>(1)</sup>	28.1	3 509	2 624
Provisions pour risques et charges <sup>(1)</sup>	27	876	503
Avantages du personnel <sup>(1)</sup>	30	3 365	2 865
Impôts différés passifs (non courant)	14.5	1 497	198
Dettes fournisseurs et autres dettes <sup>(1)</sup>	32	8 749	5 448
État - Impôt sur les bénéfices (courant)		127	60
Autres comptes de régularisation - Passif (courant)		245	219
Passifs destinés à être cédés (courant)		127	115
<b>Passifs non-courants</b>		<b>14 518</b>	<b>11 218</b>
<b>Passifs courants</b>		<b>12 868</b>	<b>7 988</b>
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	31.1	3 279	1 445
Instruments dérivés de couverture	31.2	763	591
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	31.3	33 533	30 715
Dettes envers la clientèle	31.4	229 793	190 546
Dettes représentées par un titre	31.5	21 639	23 739
Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	31.6	726	839
Autres passifs financiers et comptes de régularisation	31.7	18 834	4 556
Prov. techniques des activités bancaires et d'assurance et comptabilité reflet	31.8	380 035	2 736
Dettes subordonnées	31.9	10 187	3 097
<b>Passifs spécifiques des activités bancaires et d'assurance</b>		<b>698 788</b>	<b>258 263</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>758 132</b>	<b>291 000</b>
<b>(1) Dont part courante :</b>			
<i>Emprunts obligataires et dettes financières</i>		1 534	584
<i>Passifs de location</i>		633	493
<i>Provisions pour risques et charges</i>		759	386
<i>Avantages du personnel</i>		718	713
<i>Dettes fournisseurs et autres dettes</i>		8 724	5 418

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS 2020

Montants nets d'impôt (en millions d'euros)	Capital social et prime d'émission	Résultat net non affecté	Réserves de conver- sion	Résultats latents sur instru- ments financiers	Titres subor- donnés hybrides perpé- tuels	Autres réserves	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2019</b>	<b>4 700</b>	<b>822</b>	<b>(215)</b>	<b>946</b>	<b>744</b>	<b>5 628</b>	<b>12 624</b>	<b>907</b>	<b>13 531</b>
Apport des titres CNP Assurances (a)	1 968					2 059	4 027	10 997	15 024
Distribution de dividendes		0				0	0	(571)	(571)
Rémunération des titres subordonnés hybrides perpétuels (b)						(91)	(91)	(23)	(114)
Options de rachat d'intérêts minoritaires						174	174	26	199
Transactions avec intérêts minoritaires						(53)	(53)	1 894	1 840
Affectation du résultat 2019		(822)				822	0		0
Résultat global de la période		2 084	(358)	(99)		(74)	1 553	478	2 031
Dont :									
- Résultat net		2 084					2 084	576	2 660
- Ecart actuariels						(74)	(74)	(1)	(75)
- Reclassement en résultat net à la suite de la prise de contrôle de CNP Assurances			149	(743)			(594)		(594)
- Autres éléments du résultat global		0	(508)	644	0		136	(97)	39
Autres				(20)		32	13	5	18
<b>CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2020</b>	<b>6 668</b>	<b>2 084</b>	<b>(574)</b>	<b>828</b>	<b>744</b>	<b>8 496</b>	<b>18 247</b>	<b>13 712</b>	<b>31 959</b>

(a) Voir description de l'opération en note 1.1.

(b) Rémunération des titres subordonnés hybrides de La Poste (23 millions d'euros), La Banque Postale (29 millions d'euros) et de CNP Assurances (62 millions d'euros).

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS 2019

Montants nets d'impôt (en millions d'euros)	Capital social et prime d'émission	Résultat net non affecté	Réserves de conver- sion	Résultats latents sur instru- ments financiers	Titres subor- donnés hybrides perpé- tuels	Autres réserves	Total part du Groupe	Intérêts minori- taires	Total
<b>Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2018</b>	<b>4 700</b>	<b>798</b>	<b>(250)</b>	<b>590</b>	<b>744</b>	<b>5 432</b>	<b>12 014</b>	<b>197</b>	<b>12 210</b>
Première application d'IFRS 16 au 1 <sup>er</sup> janvier 2019						(145)	(145)	(2)	(147)
<b>Capitaux propres consolidés au 1er janvier 2019</b>	<b>4 700</b>	<b>798</b>	<b>(250)</b>	<b>590</b>	<b>744</b>	<b>5 287</b>	<b>11 869</b>	<b>195</b>	<b>12 063</b>
Distribution de dividendes		(200)					(200)	(15)	(215)
Rémunération des titres subordonnés hybrides perpétuels						(17)	(17)		(17)
Options de rachat d'intérêts minoritaires						(24)	(24)	201	177
Transactions avec intérêts minoritaires						(148)	(148)	(255)	(403)
Affectation du résultat 2018		(598)				598	0		0
Emission de titres subordonnés hybrides LBP <sup>(a)</sup>					0		0	744	744
Résultat global de la période		822	34	356		(77)	1 136	17	1 152
Dont :									
- Résultat net		822					822	13	835
- Ecart actuariels						(77)	(77)		(77)
- Autres éléments du résultat global			34	356			391	4	394
Autres						9	9	20	29
<b>CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019</b>	<b>4 700</b>	<b>822</b>	<b>(215)</b>	<b>946</b>	<b>744</b>	<b>5 628</b>	<b>12 624</b>	<b>907</b>	<b>13 531</b>

(a) Le montant nominal de l'émission s'élève à 750 millions d'euros, montant duquel la prime d'émission a été déduite.

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

	NOTE	2020			2019		
		Groupe	Hors Banque	La Banque Postale	Groupe	Hors Banque	La Banque Postale
<i>(en millions d'euros)</i>							
<b>Excédent brut d'exploitation</b>		<b>3 816</b>	<b>1 274</b>	<b>2 543</b>	<b>2 359</b>	<b>1 204</b>	<b>1 155</b>
Variation des provisions sur actifs circulants et créances irrécouvrables		(213)	(52)	(161)	(218)	(26)	(191)
Produits et charges financières divers		(11)	(5)	(6)	9	9	0
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	40.1	<b>3 592</b>	<b>1 217</b>	<b>2 375</b>	<b>2 150</b>	<b>1 187</b>	<b>963</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	40.3	450	205	244	(125)	(145)	21
Variation du solde des emplois et ressources bancaires et d'assurance	40.4	23 604	0	23 604	4 494	0	4 494
Impôts payés		(817)	(74)	(743)	(90)	158	(248)
Monétisation CICE		0	0	0	0	413	(413)
Dividendes versés par La Banque Postale à La Poste		0	0	0	0	356	(356)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		49	6	43	146	19	127
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>		<b>26 878</b>	<b>1 354</b>	<b>25 524</b>	<b>6 576</b>	<b>1 988</b>	<b>4 587</b>
Achat d'actifs incorporels, corporels et immeubles de placement	40.5	(4 649)	(1 083)	(3 566)	(1 501)	(1 207)	(294)
Achat d'actifs financiers		(178)	(102)	(76)	(240)	(219)	(21)
Encaissements générés par les cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		107	106	1	173	172	1
Encaissements générés par les cessions d'actifs financiers		45	24	21	39	39	0
Incidences des variations de périmètre		(739)	(739)	0	(278)	(278)	0
Variations des actifs financiers de placement de la trésorerie		25	25	0	125	125	0
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>(5 388)</b>	<b>(1 769)</b>	<b>(3 620)</b>	<b>(1 682)</b>	<b>(1 368)</b>	<b>(314)</b>
Augmentation de capital		23	20	3	0	0	0
Emission de titres subordonnés hybrides perpétuels		0	0	0	744	0	744
Dividendes versés et rémunération des titres subordonnés hybrides		(686)	(43)	(643)	(232)	(221)	(11)
Rachat d'intérêts minoritaires		(228)	(19)	(209)	(403)	(27)	(376)
Intérêts financiers versés		(218)	(218)	0	(229)	(229)	0
Encaissements provenant des nouveaux emprunts	40.6	4 594	2 844	1 750	2 981	2 981	0
Remboursements des emprunts	40.7	(2 641)	(1 075)	(1 566)	(1 948)	(1 948)	0
Remboursements des passifs de location		(713)	(679)	(34)	(563)	(529)	(34)
Autres flux liés aux opérations de financement	40.8	(72)	(72)	0	38	38	0
Flux intragroupe			(3)	3	0	(515)	515
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>57</b>	<b>754</b>	<b>(696)</b>	<b>389</b>	<b>(449)</b>	<b>838</b>
Diminution (augmentation) de trésorerie des activités bancaires au bilan hors incidence des variations de périmètre	40.9	(21 208)	0	(21 208)	(5 111)	0	(5 111)
Incidence des filiales destinées à être cédées		(7)	(7)	0	(9)	(9)	0
Incidence des variations des cours des devises		(23)	(23)	0	7	7	0
<b>Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>308</b>	<b>308</b>	<b>0</b>	<b>169</b>	<b>169</b>	<b>0</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>		<b>2 456</b>	<b>2 456</b>	<b>0</b>	<b>2 286</b>	<b>2 286</b>	<b>0</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>		<b>2 763</b>	<b>2 763</b>	<b>0</b>	<b>2 456</b>	<b>2 456</b>	<b>0</b>

## GENERALITES

### NOTE 1 ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

- 1.1 Prise de contrôle de CNP Assurances
- 1.2 Prise de contrôle de BRT
- 1.3 Emissions obligataires du Groupe
- 1.4 Partenariat entre CNP Assurances et Caixa Seguridade
- 1.5 Incidences de la crise sanitaire de la covid 19

#### 1.1 Prise de contrôle de CNP Assurances

Le 30 août 2018, l'État et la Caisse des Dépôts ont annoncé leur volonté de créer un grand pôle financier public au service des territoires permettant de constituer un pôle public de bancassurance La Banque Postale / CNP Assurances.

Dans le cadre de la constitution de ce pôle financier public, des échanges et transferts de titres ont été réalisés le 4 mars 2020 entre l'État français, la Caisse des Dépôts, La Poste et La Banque Postale (apport par l'État et la Caisse des Dépôts à La Poste, puis par celle-ci à La Banque Postale, de leurs participations respectives de 1,1% et 40,9% au capital de CNP Assurances). À l'issue de cette opération, le Groupe La Poste détient 62,13% du capital de CNP Assurances.

Au jour de sa réalisation, cette opération a généré les impacts suivants sur les comptes du Groupe :

- Une augmentation des capitaux propres consolidés de 4 027 millions d'euros correspondant à l'apport de 288 262 094 actions CNP Assurances valorisées au cours de bourse du 4 mars 2020 (13,97 euros),
- Le reclassement en résultat net des réserves de conversion et gains latents de CNP Assurances pour la quote-part du Groupe avant l'opération, générant un produit de 594 millions d'euros, classé sur la ligne « quote-part de résultat des autres sociétés mises en équivalence » du compte de résultat consolidé,
- La dépréciation de la valeur des titres précédemment mis en équivalence au regard du cours de bourse de l'action CNP Assurances au jour de l'opération, soit 1 571 millions d'euros, montant représentant la différence entre la valeur des titres mis en équivalence (3 504 millions d'euros) et la valeur boursière (1 933 millions d'euros),
- La constatation d'un badwill pour un montant de 4 578 millions d'euros correspondant à la différence entre, d'une part, la quote-part du groupe dans l'actif net de CNP Assurances valorisé à la juste valeur (déterminée dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition), soit 10 538 millions d'euros, d'autre part, la totalité des titres détenus valorisés au cours de bourse du jour de l'opération, soit 5 960 millions d'euros.

Le badwill ainsi que la dépréciation de la participation antérieurement détenue, tels qu'exposés ci-dessus, constituent un produit net total de 3 007 millions d'euros classé sur une ligne spécifique non courante du résultat d'exploitation.

CNP Assurances est mis en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe jusqu'au 29 février 2020 (deux mois en 2020), puis consolidé par intégration globale à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020.

L'incidence de l'intégration de CNP Assurances sur le bilan et le compte de résultat du Groupe sont présentés dans la note 43.1.

#### 1.2 Prise de contrôle de BRT

Le Groupe La Poste a pris le contrôle en janvier 2020 du groupe italien BRT, numéro un de l'activité Colis en Italie, dont il détient désormais 85% (secteur GeoPost) et qui vient ainsi renforcer le réseau DPD en Europe.

Le groupe BRT, mis en équivalence dans les comptes consolidés 2019 du Groupe La Poste, est désormais consolidé par intégration globale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le goodwill comptabilisé dans les comptes s'élève à 1 265 millions d'euros dont 513 millions d'euros correspondant à la participation détenue antérieurement qui était mise en équivalence. Ce goodwill est inclus dans l'UGT DPD Europe (cf. note 15) à laquelle l'entité BRT appartient désormais.

La réévaluation de la participation antérieurement détenue s'est traduite par un produit de 45 millions d'euros.

L'incidence de l'intégration de BRT sur le bilan et le compte de résultat du Groupe sont présentés dans la note 43.2.

#### 1.3 Emissions obligataires

Le groupe La Poste a procédé en 2020 à plusieurs émissions obligataires détaillées ci-après. Ces émissions répondent aux critères de classification en instruments de dettes en normes IFRS.

##### Emissions obligataires La Poste

La Poste a procédé le 21 avril 2020 à deux émissions obligataires pour un montant total de 1 800 millions d'euros :

- une émission d'un montant de 1 150 millions d'euros à échéance avril 2032 au taux de 1,375%,
- une émission d'un montant de 650 millions d'euros à échéance octobre 2026 au taux de 0,625%.

##### Emission obligataire La Banque Postale

La Banque Postale a procédé le 21 octobre 2020 à une émission de titres de dette subordonnée pour un montant de 500 M€. Le titre d'une maturité de 10,25 ans est assorti d'un call à l'année 5,25 et d'un coupon

fixe de 0,875 % (refixé pour les 5 années résiduelles en cas de non rappel à l'année 5,25).

### **Emissions obligataires subordonnées CNP Assurances**

CNP Assurances a procédé le 30 juin 2020 à une émission de titres de dette subordonnée pour un montant de 750 millions d'euros à échéance 30 juin 2051, portant intérêt fixe de 2,5 % jusqu'au 30 juin 2031.

En date du 8 décembre 2020, CNP Assurances a finalisé une émission de titres de dette pour un montant de 500 millions d'euros arrivant à maturité le 8 mars 2028 et portant intérêt fixe de 0,375 %.

## **1.4 Partenariat entre CNP Assurances et Caixa Seguridade**

Le 30 décembre 2020, CNP Assurances et la société brésilienne Caixa Seguridade, filiale de Caixa Econômica Federal (CEF), ont signé un accord de distribution exclusive jusqu'en 2046, portant sur les produits de prévoyance, d'assurance emprunteur consommation et de retraite au Brésil.

Conformément aux dispositions contractuelles, cet accord de distribution a été mis en œuvre à travers une nouvelle société d'assurance commune créée à cet effet par CNP Assurances et Caixa Seguridade. Les droits de vote dans cette nouvelle société sont répartis à hauteur de 51 % pour CNP Assurances et 49 % pour Caixa Seguridade, et les droits économiques à hauteur de 40 % pour CNP Assurances et 60 % pour Caixa Seguridade.

Outre la consolidation par intégration globale de la société créée, cet accord génère les effets suivants sur les états financiers du Groupe au 31 décembre 2020 :

- inscription au bilan d'un actif incorporel pour un montant de 3 milliards d'euros correspondant à l'accord de distribution, amortissable linéairement sur la durée du contrat (voir note 16);
- constatation d'intérêts minoritaires dans les capitaux propres pour un montant de 1,8 milliard d'euros;

Les compléments de prix ne sont pas provisionnés au 31 décembre 2020.

## **1.5 Incidences de la crise sanitaire de la covid 19**

### **1.5.1 Incidences sur les activités du Groupe**

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire de la covid 19.

Dès le début de l'épidémie, la priorité du Groupe a été d'assurer la santé et la sécurité de tous ses employés et clients tout en maintenant la continuité des activités. Il a appliqué et déployé les mesures de prévention mises en place par les pouvoirs publics en lien avec les autorités sanitaires.

La crise sanitaire s'est traduite par un arrêt brutal de l'activité en mars pour l'ensemble des activités industrielles et commerciales impactant fortement les produits opérationnels et l'organisation du Groupe.

A partir d'avril, les activités de transport de colis (le secteur GeoPost, l'activité Colis de La Poste et certaines filiales du secteur Service Courrier Colis), tirées par le e-commerce, ont connu un vif rebond dans l'ensemble des pays où le Groupe est présent et se sont

maintenues à un niveau élevé jusqu'à la fin de l'année.

Les activités traditionnelles ont repris progressivement en fin de premier semestre. Les volumes du courrier ont néanmoins chuté en 2020 générant une dépréciation des actifs de l'UGT Courrier (voir commentaires ci-après) et une forte dégradation du résultat d'exploitation de cette UGT avec un impact significatif sur le résultat d'exploitation courant du Groupe.

Les activités bancaires ont été pénalisées par un contexte perdurant de taux très bas accentué par les politiques monétaires accommodantes des banques centrales visant à soutenir les économies touchées par la crise. Celle-ci a de surcroît généré une dégradation significative du risque de crédit (voir commentaires ci-après).

CNP Assurances a été touché au cours du premier semestre par la fermeture ponctuelle des succursales bancaires et bureaux de poste générant ainsi une réduction de l'activité de l'exercice. Le groupe CNP Assurances a par ailleurs contribué de manière exceptionnelle au fonds de solidarité Fédération Française de l'Assurance (FFA) à hauteur de 25 millions d'euros et a décidé de renforcer son soutien à ses clients en prévoyance collective, en assurance et en réassurance, en mobilisant une enveloppe de 50 millions d'euros pour étendre sa prise en charge au-delà des dispositions contractuelles.

### **1.5.2. Incidences sur la valorisation des actifs du groupe**

#### **a) Revue des indices de perte de valeur**

Outre les tests réalisés au moins une fois par an sur toutes les UGT comportant des écarts d'acquisition (cf. note 15), d'autres UGT ont également fait l'objet de tests en fonction des indices de perte de valeur ayant pu être détectés.

Ces tests ont conduit à la dépréciation de la totalité des actifs de l'UGT Courrier pour 900 millions d'euros.

Par ailleurs des écarts d'acquisition ont été dépréciés en 2020 dans le secteur GeoPost pour un montant global de 32 millions d'euros notamment ceux des filiales Lenton (23 millions d'euros) et DPD Laser (9 millions d'euros), sans que ces dépréciations soient spécifiquement attribuables à la crise sanitaire.

#### **Dépréciation des actifs immobilisés de l'UGT Courrier de La Poste SA**

La forte diminution des volumes du courrier enregistrée en 2020 en raison de la crise de la covid 19, constitue un indice de perte de valeur qui a nécessité la réalisation d'un test de perte de valeur des actifs immobilisés de cette UGT conduisant à la dépréciation complète de ces actifs.

Ceux-ci ne comportent pas d'écarts d'acquisition et sont constitués exclusivement d'éléments amortissables : principalement des logiciels, des matériels industriels, des agencements ainsi que des droits d'utilisation sur des immeubles et véhicules enregistrés conformément à la norme IFRS 16.

Le test a été réalisé sur la base d'un business plan établi au mieux des prévisions d'activité sur 5 ans et en cohérence avec les orientations du nouveau plan stratégique (voir note 42 « Evènements postérieurs à la

clôture »), avec un wacc de 7%. Le taux de croissance normatif retenu est de - 5% et prend en compte la baisse structurelle des volumes de courrier. Le résultat du test est très peu sensible à la variation de ces paramètres.

La dépréciation enregistrée dans les comptes se décompose ainsi :

- Immobilisations incorporelles : 201 millions d'euros,
- Immobilisations corporelles : 288 millions d'euros,
- Droits d'utilisation : 411 millions d'euros

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur les immeubles et les véhicules en pleine propriété appartenant à un autre secteur du Groupe et utilisée par l'UGT Courrier, actifs dont la valeur de marché est appréciée comme supérieure à la valeur nette comptable.

Il convient de noter que l'activité de transport de colis de La Poste constitue une UGT différente pour laquelle il n'y a aucun indice de perte de valeur.

### **b) Examen de la recouvrabilité des impôts différés actif**

En raison de l'évolution de l'activité Courrier évoquée précédemment et de la dégradation des prévisions de résultat fiscal bénéficiaire de La Poste SA qui en découle, il existe une incertitude sur le recouvrement des impôts différés actifs de La Poste SA et du groupe d'intégration fiscale auquel la société appartient. En conséquence les impôts différés actifs nets de ce groupe d'intégration fiscale ont été intégralement dépréciés à fin décembre 2020.

Le montant total de la dépréciation enregistrée dans les comptes 2020 s'élève ainsi à 298 millions d'euros, montant correspondant aux impôts différés actifs nets qui étaient reconnus au 31 décembre 2019. Par ailleurs, les impôts différés actifs non reconnus au titre des résultats de l'année 2020 s'élèvent à 707 millions d'euros (voir preuve d'impôt en note 14).

### **c) Impacts sur l'évaluation du risque de crédit**

La crise de la covid 19 a généré une incidence défavorable estimée à 454 millions d'euros sur l'évolution du risque de crédit en 2020, dont 364 millions d'euros au titre des personnes morales et 90 millions d'euros au titre des personnes physiques.

Conformément aux dispositions réglementaires et comptables en vigueur, La Banque Postale a mis en œuvre une approche de provisionnement prudente et équilibrée afin de tenir compte des éléments connus de la crise reposant sur des observations du portefeuille et sur l'expertise des équipes commerciales et de la Direction des Risques.

#### **Personnes morales**

Le coût du risque de crédit des personnes morales est la résultante :

- du processus de surveillance des expositions de la banque,
- des prises de décisions spécifiques de provisionnement dans les instances dédiées aux dossiers en souffrance;
- de l'application de dispositions de provisionnement collectif.

Sur ce dernier volet, au cours du dernier trimestre 2020, le mécanisme de provisionnement collectif a été

élargi à un plus grand volume de clients et secteurs, tout en ciblant mieux les zones de risque au sein d'un secteur donné. A fin décembre 2020, les secteurs soumis à une mesure sectorielle (déclassement en bucket 2) sont :

- le secteur du Tourisme, de l'hôtellerie et des Loisirs,
- le transport privé de passagers aérien et terrestre,
- le secteur de l'énergie photovoltaïque en France pour cause de révision des conditions tarifaires,
- certains segments de la Distribution,
- l'Automobile

La crise Covid-19 impacte le coût du risque de crédit des personnes Morales à hauteur de 364 millions d'euros, dont 95 millions d'euros d'effets paramétriques et 211 millions d'euros de dotations de provisions collectives. Enfin les provisions passées sur des dossiers significatifs que la crise a directement mis en difficulté, ou dont les difficultés ont été amplifiées par le contexte sont estimées à 58 millions d'euros.

#### **Personnes physiques**

Les effets de la crise ont eu jusqu'à présent un impact limité sur les expositions de crédit aux personnes physiques de La Banque Postale. Néanmoins, cette crise pourrait dans les prochains mois avoir un impact significatif sur le profil de risque de son portefeuille.

Dans ce cadre, afin d'adapter le niveau des provisions à ce nouvel environnement, une révision des paramètres de risque associés aux probabilités de défaut et aux scénarii macroéconomiques a été réalisée au 2<sup>nd</sup> semestre. En outre, des mesures de déclassement en bucket 2 ont été prises pour certaines catégories socio-professionnelles pour lesquelles il a été considéré qu'elles risquaient d'être significativement impactées par le 2<sup>nd</sup> confinement.

Concernant les contrats ayant fait l'objet de reports d'échéance en lien avec la crise et ne répondant pas à des dispositions contractuelles (crédits immobiliers et réaménagements au-delà des dispositions contractuelles pour les crédits à la consommation), réalisés sur demandes clients ou à l'initiative de la banque, il a été considéré que les clients concernés présentaient, au travers ces reports, un risque de crédit en dégradation. Ils ont ainsi fait l'objet d'un déclassement en catégorie sensible (bucket 2), sauf exceptions, et se sont vu attribuer une provision à maturité en conséquence. A l'issue d'une période probatoire de 3 mois à compter de la reprise des paiements d'échéances, les expositions en question sont reclassées, le cas échéant, dans les actifs « sains » (bucket 1).

A fin décembre 2020, le profil des expositions de crédit aux personnes physiques ne présente pas d'évolution notable, les effets de la crise n'ayant pas encore d'impact significatif sur la structure des expositions de La Banque Postale. Ainsi, l'évolution du coût du risque est principalement liée à la révision des paramètres de risque en anticipation des effets de la crise (65 millions d'euros) et au déclassement en catégorie sensible (bucket 2) d'une partie des contrats ayant fait l'objet d'un report d'échéances (8 millions d'euros) et de clients appartenant à certaines catégories socio-professionnelles (18 millions d'euros).

Voir en note 34 le détail de l'exposition au risque de crédit.

## NOTE 2 BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

- 2.1 Référentiel comptable
- 2.2 Bases d'évaluation et recours à des estimations

La Poste, société mère du Groupe La Poste (« Le Groupe La Poste » ou « le Groupe »), est, depuis le 1<sup>er</sup> mars 2010, une Société Anonyme, dont le siège social est situé 9 rue du colonel Pierre Avia à Paris. Elle était avant cette date un exploitant autonome de droit public, déjà soumise en matière de gestion financière et comptable aux règles applicables aux entreprises commerciales.

Les comptes consolidés du Groupe La Poste au 31 décembre 2020 sont arrêtés par le Conseil d'administration (séance du 25 février 2021), et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

### 2.1 Référentiel comptable

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe La Poste au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne, disponibles sur le site internet de la Commission européenne :

[https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting\\_fr](https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting_fr)

A l'exception des éléments décrits au paragraphe 2.1.1, les principes comptables appliqués au 31 décembre 2020 sont identiques à ceux retenus au 31 décembre 2019.

#### 2.1.1 Normes et interprétations d'application obligatoire pour la première fois en 2020

##### Réforme des taux d'intérêt de référence

Le Groupe avait appliqué par anticipation pour l'arrêté au 31 décembre 2019 l'amendement à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 « réforme des taux d'intérêt de référence », adopté le 15 janvier 2020 par l'UE. Dans le cadre de la nouvelle réglementation sur les taux de référence visant à remplacer les taux interbancaires IBOR par de nouveaux taux, cet amendement permet d'appliquer des exemptions notamment au titre de l'évaluation de l'efficacité des relations de couverture. L'objectif est de ne pas déqualifier les relations de couverture du seul fait des incertitudes sur l'échéance et les méthodes de transition de taux de référence, tant que les anciens taux ne sont pas supprimés et les contrats ne sont pas modifiés. L'amendement s'applique jusqu'à ce que les incertitudes sur les flux disparaissent ou que la relation de couverture soit arrêtée.

##### Comptabilité de couverture (IFRS 9)

Jusqu'en 2019, le Groupe avait choisi la possibilité offerte par la norme IFRS 9 de différer l'application des dispositions sur la comptabilité de couverture, en

attendant l'entrée en vigueur de la norme sur la macro-couverture.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Groupe applique les dispositions transitoires de la norme IFRS 9 en matière de comptabilité de couverture.

La norme IFRS 9 s'applique à toutes les relations de couverture, à l'exception des couvertures de juste valeur contre le risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'actifs ou de passifs financiers (« macro-couvertures de juste valeur »).

Pour ces dernières, et conformément aux possibilités offertes par la norme IFRS 9, le Groupe continue d'appliquer les dispositions du règlement n°2086/2004 de la Commission Européenne adoptant la norme IAS 39 à l'exception de certaines dispositions permettant d'élire aux relations de couverture de juste valeur certaines des opérations de macro couverture réalisées dans le cadre de la gestion actif-passif (incluant notamment les dépôts à vue de la clientèle).

Le principe général des dispositions d'IFRS 9 en matière de comptabilité de couverture est une application prospective, sans retraitement des comparatifs. IFRS 9 prévoit des exceptions à ce principe et requiert une application rétrospective de la norme pour la comptabilisation de la valeur temps des options en coût de la couverture (comptabilisation en autres éléments du résultat global) lorsque seules leurs valeurs intrinsèques ont été désignées comme instruments de couverture.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Groupe ne réalisait aucune couverture affectée à l'aide d'achat d'options en ne désignant que la valeur intrinsèque comme instrument de couverture.

Toutes les relations de couverture affectée reconnues sous IAS 39 ont continué à l'être et ont été maintenues sous IFRS 9. Leur maintien n'a pas nécessité de rééquilibrage significatif et aucun impact résultat n'a été constaté au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le Groupe a revu ses relations de couverture de juste valeur réalisées à l'aide de swaps de devises afin d'exclure le basis de change de l'instrument déclaré en couverture et le comptabiliser au sein des autres éléments du résultat global, en tant que coût de la couverture. Conformément à l'option laissée par la norme IFRS 9, ce retraitement est réalisé de manière rétrospective. Les impacts de ce retraitement sont non significatifs au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### Contrats de location (IFRS 16)

L'IFRIC a publié le 16 décembre 2019 une position sur l'appréciation de la durée des baux, complétée le 3 juillet dernier par une recommandation de l'ANC évoquant spécifiquement la situation des baux commerciaux français en tacite prolongation. Les baux ont été revus en 2020 au regard de ces textes, sans impact significatif sur les comptes.

L'amendement à la norme IFRS 16 « Contrats de location » a été publié par l'IASB le 28 mai 2020, en réponse à la crise de la Covid-19. Il offre aux preneurs (et non aux bailleurs) la faculté de s'exempter d'évaluer si un allègement de loyers lié à la Covid-19 est une modification de contrat.

L'amendement conduit en pratique les preneurs à comptabiliser les allègements de loyers liés à la crise sanitaire comme s'il ne s'agissait pas d'une modification de contrat. Cela revient ainsi à reconnaître l'impact de l'allègement de loyers dans le résultat de la période des preneurs (loyer variable négatif), et non à l'étaler sur la durée résiduelle du contrat. Le droit d'utilisation n'est quant à lui pas impacté et son amortissement se poursuit sans changement. Cet amendement a une incidence très peu significative sur les comptes du Groupe.

**Les autres normes et interprétations obligatoires en 2020** n'ont pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe La Poste arrêtés au 31 décembre 2020.

#### 2.1.2 Normes et interprétations d'application obligatoire postérieurement au 31 décembre 2020 et non appliquées par anticipation

Le Groupe n'a appliqué par anticipation aucune norme ou interprétation dont la date d'application est postérieure au 31 décembre 2020.

**La norme IFRS 17 « Contrats d'assurance »** a été publiée par l'IASB le 18 mai 2017. Elle devrait entrer en vigueur le 1er janvier 2023, suite aux reports successifs accordés en novembre 2018, en mars 2020 et en juin 2020 sous réserve d'adoption par l'Union européenne.

La norme IFRS 17 définit les nouvelles règles de reconnaissance, d'évaluation et de présentation des contrats d'assurance qui entrent dans son champ d'application. Le modèle général d'évaluation des contrats présentés au passif reposera sur une approche par blocs « Building Blocks Approach » (BBA), modèle général qui consiste en une agrégation de trois composantes :

- Les passifs d'assurance seront valorisés en valeur actuelle (Cash flow futurs actualisés) ;
- Une marge pour risque afin de tenir compte de l'incertitude relative à ces flux futurs ;
- Une marge de service contractuelle qui représente le bénéfice non acquis par l'assureur, libérée au fil du temps en fonction du service rendu par l'assureur à l'assuré.

La norme IFRS 17 propose également deux autres approches : une approche simplifiée Premium Allocation Approach (PAA) et une approche adaptée du

modèle général nommé Variable Fee Approach (VFA) obligatoire pour les contrats participatifs directs.

En 2019, le Groupe a réalisé une étude de cadrage afin d'identifier les principaux enjeux de l'application de la norme en termes financiers, de processus de clôture comptable et d'adaptation des systèmes d'information pour les compagnies d'assurances du Groupe. Du fait de la prise de contrôle du groupe CNP Assurances en mars 2020, et du poids important de l'assurance dans les comptes consolidés du Groupe, une première phase d'étude d'impacts de la norme IFRS 17 a été menée au cours du dernier trimestre 2020 avec pour objectifs :

- de prendre connaissance des projets IFRS 17 des filiales d'assurances (CNP Assurances et filiales historiques),
- d'identifier les principaux enjeux liés à l'application de la nouvelle norme au niveau de la Banque,
- de structurer le Programme IFRS 17 au sein du Groupe La Banque Postale.

A l'issue de la phase de cadrage, une feuille de route détaillée du Programme IFRS 17 du Groupe sur les exercices 2021 et 2022 et la gouvernance associée ont été définies afin d'être en mesure de produire les premiers comptes dans la nouvelle norme en 2023.

#### 2.1.3 Format électronique européen

Un format électronique européen s'appliquera en France, à la date d'entrée en application du Règlement Délégué (UE) 2019/815, à tous les émetteurs dont les titres (actions et obligations) sont admis aux négociations sur un marché réglementé européen et soumis à l'obligation d'établir un rapport financier annuel.

Le Règlement (UE) n°2017/1129 en date du 14 juin 2017 (Règlement Prospectus) et ses règlements délégués s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, ou sur option aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 (Règlement délégué (UE) 2019/815 de la Commission du 17 décembre 2018 tel que modifié par le règlement délégué (UE) n° 2020/1989).

Le Groupe a décidé d'appliquer ces dispositions à l'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

A compter de cette date, le Groupe sera soumis à une obligation de publication de son Document d'Enregistrement Universel sous le format électronique unique européen (European Single Electronic Format) xHTML. Les états financiers consolidés du Groupe comprendront des balises (ou « tags ») XBRL utilisant la technologie Inline XBRL.

A la date de publication des comptes 2020, le Groupe a déjà réalisé les différentes étapes nécessaires à la publication de son Document d'Enregistrement Universel en format électronique. A ces fins, le Groupe a procédé au déploiement d'un outil de Disclosure Management permettant de convertir les documents en format xHTML et d'incorporer les balises associées aux états financiers consolidés.

## 2.2 Bases d'évaluation et recours à des estimations

La préparation des états financiers amène le Groupe à procéder aux meilleures estimations possibles et à retenir des hypothèses qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et passifs éventuels mentionnés en annexe, ainsi que les charges et produits du compte de résultat. Les montants effectifs se révélant ultérieurement peuvent être différents des estimations et des hypothèses retenues.

Les principaux éléments concernés sont :

- le calcul des engagements envers le personnel,
- l'estimation des provisions pour risques et charges,
- le calcul des droits d'utilisation et des passifs de location,
- l'évaluation des écarts acquisition et des différents actifs ou passifs lors des regroupements d'entreprises,
- les hypothèses retenues pour les tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles et corporelles,
- l'estimation des provisions techniques des activités bancaires et d'assurance (dont la provision épargne logement),
- l'évaluation des instruments financiers non cotés sur des marchés organisés,
- les évaluations opérées par La Banque Postale au titre du risque de crédit,
- les hypothèses et estimations retenues pour la mesure de l'efficacité des couvertures mises en place.

**NOTE 3 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

- 3.1 Méthodes de consolidation
- 3.2 Conversion des états financiers des sociétés étrangères
- 3.3 Transactions en devises étrangères
- 3.4 Intégration du secteur La Banque Postale
- 3.5 Regroupements d'entreprises
- 3.6 Produits opérationnels
- 3.7 Impôts
- 3.8 Immobilisations incorporelles
- 3.9 Immobilisations corporelles
- 3.10 Contrats de location
- 3.11 Dépréciation des écarts d'acquisitions, immobilisations incorporelles et corporelles
- 3.12 Autres actifs financiers
- 3.13 Actifs et passifs des activités bancaires d'assurance
- 3.14 Dette obligataire et instruments financiers dérivés liés à la gestion de la dette obligataire
- 3.15 Passifs de location
- 3.16 Engagements de rachat d'actionnaires minoritaires
- 3.17 Stocks et en cours
- 3.18 Créances clients
- 3.19 Provisions
- 3.20 Avantages du personnel
- 3.21 Actifs détenus en vue d'être cédés
- 3.22 Tableau des flux de trésorerie

**3.1 Méthodes de consolidation****3.1.1 Intégration globale**

Les entreprises contrôlées par le Groupe sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le contrôle se définit comme le pouvoir de diriger les activités pertinentes de l'entreprise, l'exposition aux rendements variables de cette entreprise, et la capacité d'utiliser le pouvoir afin d'influer sur ces rendements.

**3.1.2 Mise en équivalence**

Les entreprises associées et les coentreprises sont mises en équivalence.

Les coentreprises sont les partenariats dans lesquels les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur la coentreprise ont un droit sur l'actif net de celle-ci.

Le contrôle conjoint est défini comme étant le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord unanime.

Les entreprises associées sont les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise, sans en détenir le contrôle ou le contrôle conjoint.

Les titres mis en équivalence sont inscrits au bilan sur la ligne « Participation dans les sociétés mises en équivalence » à leur coût historique corrigé de la quote-part de situation nette générée après l'acquisition, diminué des pertes de valeur.

Leur résultat apparaît dans le compte de résultat consolidé sur la ligne « Quote-part de résultat des sociétés sous contrôle conjoint » ou la ligne « Quote-part de résultat des autres sociétés mises en équivalence » lorsque le Groupe n'a qu'une influence

notable.

**3.1.3 CNP Assurances**

Jusqu'au 4 mars 2020 et avant l'opération décrite en note 1.1, Le Groupe La Poste considérait que l'importance des liens commerciaux qui le lient à CNP Assurances ainsi que sa présence au sein des organes de contrôle lui confèrait une influence notable sur CNP Assurances.

Dans le cadre de la restructuration du capital de CNP Assurances, La Poste a cédé en 2000 au groupe Caisses d'Épargne 2% des titres CNP Assurances, qu'elle détenait. Cette vente était assortie d'une promesse de vente du groupe Caisses d'Épargne permettant au Groupe La Poste de récupérer les titres cédés à l'échéance du pacte d'actionnaires.

Dans les comptes consolidés du Groupe La Poste, il était donc considéré que le Groupe continuait à assumer les risques et avantages liés à ces titres. CNP Assurances était en conséquence mis en équivalence avec un pourcentage d'intérêts de 20,15%, incluant les 2% portés par le groupe Caisses d'Épargne.

Dans le cadre de l'opération évoquée en note 1.1, la promesse de vente s'est dénouée en janvier 2020. Les titres correspondant sont donc à nouveau détenus directement par le Groupe.

**3.1.4 Entités contrôlées non significatives**

Les entités non significatives et/ou sans activité, dont la consolidation n'aurait pas d'incidence significative sur la présentation d'une image fidèle de l'actif net, de la situation financière ou des résultats des activités du Groupe, ne sont pas consolidées.

**3.1.5 Opérations intra-groupe**

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées, ainsi que les résultats de cessions internes, sont éliminés.

### 3.1.6 Acquisition et cession d'intérêts minoritaires

Les acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires qui n'ont pas pour effet de modifier le contrôle sur la société concernée sont comptabilisées en contrepartie des capitaux propres.

## 3.2 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et de présentation de La Poste, entité tête de Groupe.

Les comptes de toutes les sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation selon les modalités suivantes : les bilans des sociétés étrangères sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la clôture et leurs comptes de résultat sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Les différences de conversion ainsi dégagées sont enregistrées directement au bilan consolidé en capitaux propres, sous la rubrique "Réserves de conversion".

L'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme les actifs et passifs de l'activité à l'étranger, et convertis au cours de clôture.

Les différences de change provenant des transactions ayant la nature d'investissements nets entre sociétés du Groupe sont comptabilisées au bilan, dans le poste « Réserves de conversion » au sein des capitaux propres. Les écarts de change découlant de la conversion d'emprunts et autres instruments de change désignés comme instruments de couverture de ces investissements nets sont imputés en capitaux propres lors de la consolidation.

Lorsqu'une activité à l'étranger est cédée, les différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et profits de cession.

## 3.3 Transactions en devises étrangères

Les transactions libellées en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date d'enregistrement.

En date de clôture, les actifs et passifs exprimés en devises sont convertis au taux applicable à cette date.

Les écarts de change résultant des transactions libellées en devises sont enregistrés au compte de résultat sur la ligne « Gains nets de change » en « Autres éléments financiers » (voir note 13).

## 3.4 Intégration du secteur La Banque Postale

Afin de faciliter la lisibilité des états financiers, les postes spécifiques du secteur La Banque Postale, correspondant à des activités bancaires et d'assurance, apparaissent sur des lignes spécifiques du bilan consolidé. Ces postes font l'objet d'une

présentation détaillée dans l'annexe conforme aux exigences du référentiel IFRS.

## 3.5 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 - *Regroupements d'entreprises*.

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, le coût d'acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis, des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange, et des ajustements éventuels futurs de prix.

**L'écart d'acquisition (ou goodwill)** représente l'excédent du coût du regroupement d'entreprise sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise.

Les écarts d'acquisition négatifs sont reconnus immédiatement en résultat au cours de la période d'acquisition.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par an, et dès qu'un indice de perte de valeur est identifié, selon la méthode décrite en note 3.11.

## 3.6 Produits opérationnels

### 3.6.1 Chiffre d'affaires des activités commerciales

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de marchandises ou de services est comptabilisé dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages importants inhérents à la propriété est intervenu. Il est reconnu au même rythme que la réalisation de la prestation à laquelle il se rapporte à l'exception des figurines (timbres-poste, Prêts-à-Poster) dont le produit est enregistré lors de la vente (hors situations exceptionnelles).

Il en résulte notamment la prise en compte du délai d'acheminement du trafic courrier et colis dans l'évaluation du chiffre d'affaires à la date d'arrêté.

### 3.6.2 Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire du compte de résultat consolidé est le solde net des produits et charges d'exploitation bancaire de La Banque Postale et de toutes ses filiales, y compris les activités d'assurance du groupe CNP Assurances. Il est établi conformément aux règles comptables bancaires. Le détail du Produit Net Bancaire est présenté dans la note 7.

## 3.7 Impôts

L'entité mère La Poste a opté pour le régime de l'intégration fiscale dont elle est tête de groupe.

Des impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporelle est identifiée entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des éléments du bilan.

Les impôts différés constatés au cours des exercices antérieurs sont modifiés lors d'un changement de taux d'imposition. L'effet correspondant est enregistré en augmentation ou en diminution de la charge d'impôt différé en compte de résultat sauf s'il est relatif à des éléments enregistrés directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt est enregistré dans les capitaux propres.

Tous les impôts différés passifs liés aux différences temporelles imposables sont comptabilisés. Les impôts différés actifs résultant des différences temporelles, de déficits fiscaux reportables ou de crédits d'impôts sont comptabilisés si leur recouvrement est probable, c'est-à-dire dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible qui permettra d'imputer les différences temporaires. L'évaluation en est faite à partir d'un échéancier de retournement de l'ensemble des bases d'impôts différés, construit sur la base de la meilleure estimation par l'entité des évolutions futures de ses résultats imposables (voir note 14).

Tel que décrit dans les faits marquants, les impôts différés actifs nets du groupe d'intégration fiscale La Poste ont été intégralement dépréciés au 31 décembre 2020 (voir note 1).

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés au sein d'une même entité fiscale.

Les effets fiscaux des distributions de dividendes sur instruments financiers classés en capitaux propres sont comptabilisés en résultat.

### 3.8 Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 – *Immobilisations incorporelles* définit une immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire, sans substance physique, et identifiable, c'est-à-dire résultant de droits légaux ou contractuels, ou séparables.

Les immobilisations incorporelles concernent essentiellement des logiciels et des droits au bail, et sont enregistrées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et des pertes de valeur.

Les logiciels sont amortis en linéaire sur leur durée d'utilité, en général une période de 1 à 3 ans. Les droits au bail ne sont pas amortis.

#### Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont enregistrés en charges de l'exercice où ils sont encourus.

Les frais de développement sont enregistrés en immobilisations incorporelles, dans la mesure où ils remplissent les critères d'inscription à l'actif de la norme IAS 38. Ils sont amortis en linéaire sur leur durée d'utilité (en moyenne sur 3 ans, et jusqu'à 5 ans au maximum) dès leur mise en service.

Les dépenses de développement qui ne satisfont pas ces critères sont enregistrés en charges de l'exercice où elles sont encourues.

#### Relation clientèle

Dans le cadre de l'acquisition d'activités d'assurance, l'acquéreur doit évaluer à la juste valeur l'avantage offert par la relation clientèle au titre des contrats

existants. Ainsi, pour les contrats dont les primes renouvelées peuvent être estimées de manière suffisamment fiable (et qui sont déjà évaluées dans le référentiel MCEV), un actif incorporel est reconnu au titre de la Relation clientèle. Cet actif incorporel est amorti de manière linéaire par segment selon l'estimation de la durée d'utilité de cet actif ci-dessous, reflétant la consommation des avantages futurs tels que projetés dans la MCEV :

- Epargne UC Italie et prévoyance individuelle Brésil : 10 ans ;
- Prévoyance individuelle France : 15 ans ;
- Retraite individuelle Brésil : 20 ans.

#### Accords de distribution

La valeur d'un accord de distribution représente la valeur des flux futurs attendus des nouvelles affaires au sein du réseau d'un partenaire couvert par un accord de distribution. Ces actifs incorporels sont estimés en fonction des modalités spécifiques à chaque contrat de distribution ; ils sont amortis sur la durée de vie du contrat de distribution, en prenant en compte leur éventuelle valeur résiduelle.

Les dotations aux amortissements et les dépréciations relatifs au portefeuille de contrats des sociétés d'assurance et des accords de distribution sont comptabilisés sous la rubrique « Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés et valeur des accords de distribution » du compte de résultat.

#### Portefeuille de contrats des sociétés d'assurance

Dans le cadre de l'acquisition d'activités d'assurance, l'acquéreur doit évaluer à leur juste valeur les passifs d'assurance assumés et les actifs au titre de contrats d'assurance acquis. En application d'IFRS 4 cette juste valeur peut être présentée en deux composantes :

- un passif évalué selon les méthodes comptables de l'assureur relatives aux contrats d'assurance qu'il émet ;
- Un actif incorporel, la valeur du Portefeuille acquis de contrats des sociétés d'assurance (« Value of Business Acquired » - VOBA), représentant la différence entre :
  - ✓ la juste valeur des droits d'assurance contractuels acquis et des obligations d'assurance prises en charge ;
  - ✓ le passif décrit ci-dessus.

Dans le cadre de l'opération de prise de contrôle sur le Groupe CNP, une valeur de portefeuille a été déterminée et comptabilisée au sein des immobilisations incorporelles. Elle est exclue du champ d'application d'IAS 36 et d'IAS 38 (paragraphe 33 IFRS 4).

La valeur de portefeuille est suivie par entité et sous segment et amortie sur la durée de vie résiduelle des contrats sur une base reflétant le rythme d'émergence des profits futurs générés par l'actif. Cette duration est déterminée dans le tableau ci-dessous :

En nombre d'années	France	Italie	Brésil	Espagne	Irlande
Épargne Euro et Retraite	11,9 - 19	4,5 - 19	3,8 - 12	6,3 - 12	11,9 - 19
Épargne UC	10,5	4,8	10,5	7,7	10,5
Emprunteur	5,9	6,4	6,8	3,3	1,7
Prévoyance	1,3 - 7,5	1,3 - 7,5	4,8 - 7,1	1,3 - 7,1	1,3 - 7,5

### 3.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont essentiellement composées de terrains, constructions, installations techniques, matériels et outillages et matériel informatique. Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et des pertes de valeur.

#### 3.9.1 Coût d'acquisition d'une immobilisation

Seules les dépenses générant une ressource contrôlée du fait d'événements passés, et dont le Groupe attend des avantages économiques futurs, sont immobilisées.

Les frais accessoires directement attribuables à l'acquisition des immobilisations ou à leur mise en état de fonctionnement sont intégrés au coût de revient de l'immobilisation.

Les coûts d'emprunt sont incorporés dans le coût d'acquisition des immobilisations qualifiées, conformément à la norme IAS 23 – *Coût d'emprunts*.

Les subventions d'investissement reçues en contrepartie de l'acquisition d'une immobilisation sont comptabilisées au passif du bilan et enregistrées au compte de résultat en fonction de la durée d'utilisation des immobilisations pour lesquelles elles ont été attribuées.

#### 3.9.2 Ventilation par composants de la valeur d'origine des immobilisations

Un composant est un élément de l'immobilisation qui a une durée d'utilisation différente, ou qui procure des avantages économiques selon un rythme différent de celui de l'immobilisation dans son ensemble.

Les composants suivants ont été retenus par le Groupe La Poste :

IMMOBILISATIONS	COMPOSANTS
Parc immobilier	Gros œuvre, toiture, menuiserie et travaux extérieurs, gros équipements, petits équipements et agencements, terrain
Machines de tri	Mécanique, intelligence, périphérique Un 4ème composant (alimentation et instruments de mesure) est identifié pour les machines de tri colis (TPGD)
Matériel d'environnement de tri	Mécanique, intelligence
Distributeurs automatiques de billets	Automate, travaux d'installation

#### 3.9.3 Durées d'amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en linéaire sur leur durée d'utilité. Ces durées sont en moyenne les suivantes :

IMMOBILISATIONS	DURÉE D'AMORTISSEMENT
<b>Constructions</b>	
Gros œuvre	de 20 à 80 ans
Toiture	de 20 à 60 ans
Menuiserie et travaux extérieurs	de 20 à 40 ans
Gros équipements	de 15 à 20 ans
Petits équipements et agencements	de 5 à 10 ans
<b>Matériels</b>	
Machines de tri	de 5 à 15 ans
Matériel d'environnement de tri	de 5 à 8 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
DAB-GAB	de 5 à 10 ans
Véhicules de transport	de 3 à 5 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

#### 3.9.4 Cas particulier des immeubles de placement

##### Classement au bilan du Groupe

Au 31 décembre 2020, les immeubles de placement sont pratiquement tous situés dans les activités d'assurance de La Banque Postale et à ce titre classés dans les actifs spécifiques des activités bancaires et d'assurance.

Les immeubles de placement des autres activités, représentent une valeur non significative et sont classés au sein des immobilisations corporelles.

##### Principes

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou construction) détenu par le groupe pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital, plutôt que pour l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ou le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément à l'option proposée par IAS 40, le groupe a choisi le modèle d'évaluation au coût pour ses immeubles, à l'exception des immeubles supports de contrats en unités de compte, qui sont évalués à la juste valeur.

La juste valeur des immeubles (hors supports de contrats en unités de compte) est par ailleurs communiquée en annexe. Cette juste valeur correspondant à la valeur de réalisation des immeubles et des parts de sociétés immobilières non cotées. Elle est déterminée sur la base d'une expertise quinquennale effectuée par un expert accepté par l'autorité de régulation. Entre deux expertises, la valeur fait l'objet d'une estimation annuelle certifiée par un expert.

##### Dépréciation des immeubles de placement

À chaque date de clôture, l'existence d'un quelconque indice montrant une perte de valeur est appréciée. Un des indices est une perte de valeur de l'immeuble de plus de 20 % par rapport à son coût. L'existence d'indications de pertes de valeur conduit le groupe à estimer la valeur recouvrable de l'immeuble concerné.

La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de vente, déterminée selon l'expertise annuelle à laquelle procède le groupe pour son patrimoine immobilier.

### 3.10 Contrats de location

La norme IFRS 16 - Contrats de location est appliquée depuis le 1er janvier 2019, et remplace la norme IAS 17. Elle a pour conséquence, pour tous les contrats de location externes où le Groupe est preneur :

- la comptabilisation d'un passif de location égal à la somme actualisée des loyers sur la durée du contrat (périodes fermes, et périodes résiliables ou optionnelles si le preneur est raisonnablement certain d'exercer l'option)
- la comptabilisation à l'actif d'un droit d'utilisation amorti sur la durée du contrat.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Groupe La Poste a choisi d'appliquer la méthode de transition dite « rétrospective modifiée ».

Dans ce cadre, le Groupe a retenu les mesures de simplification suivantes, prévues par la norme :

- l'exclusion des contrats portant sur des actifs de faible valeur,
- l'exclusion des contrats d'une durée résiduelle inférieure à douze mois,
- la possibilité de ne pas capitaliser les coûts directement liés à la conclusion des contrats,
- la substitution du test de dépréciation par le reclassement des provisions pour contrats onéreux en moins du droit d'utilisation.

Par ailleurs, comme prévu par la norme, les contrats qualifiés de location-financement selon IAS 17 ont été repris à l'identique.

La durée des contrats est déterminée en fonction d'une analyse des options de sortie anticipée et des options de renouvellement pouvant exister. Cette position est cohérente avec celle publiée par l'IFRIC le 16 décembre 2019 dans la mesure où les baux en tacite prolongation du Groupe peuvent être résiliés à tout moment par l'une et l'autre partie en s'exposant tout au plus qu'à une pénalité négligeable et que la valeur nette des agencements concernés ne peut, dans les cas considérés, constituer une pénalité plus que non significative.

Les taux d'actualisation ont été déterminés à la date de transition, puis le sont au cours des périodes suivantes, conformément à la norme, en référence au taux marginal d'endettement du preneur pour chaque durée, et en tenant compte de l'échéancier de remboursement de la dette : prise en compte du taux sans risque pour la devise du contrat, du risque de crédit du Groupe et d'une estimation du risque de crédit complémentaire pour les filiales.

A la date de transition, le Groupe a retenu, pour chaque contrat, la durée à sa date de prise d'effet dans un souci de cohérence avec la méthode retenue pour déterminer la valeur comptable du droit d'utilisation exposée ci-dessus.

Concernant le droit d'utilisation, le Groupe a choisi d'appliquer, pour la plupart de ses contrats, la disposition de la norme conduisant, lors de la transition au 1<sup>er</sup> janvier 2019, à déterminer la valeur comptable du droit d'utilisation comme si la présente norme avait été appliquée depuis la date de prise

d'effet du contrat de location en tenant compte des évolutions du contrat connus postérieurement à sa signature.

### 3.11 Dépréciation des écarts d'acquisition, immobilisations incorporelles et corporelles

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation systématique au moins une fois par an, et dès qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Les autres immobilisations incorporelles et corporelles ne sont testées qu'en cas d'indice de perte de valeur.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif, ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient, à sa valeur recouvrable, qui est la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de vente ou de la valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable d'un actif, ou groupe d'actifs, immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable par le biais d'une dépréciation, imputée en priorité sur l'écart d'acquisition s'il en existe un.

La juste valeur diminuée des coûts de vente est le montant qui pourrait être obtenu, à la date d'évaluation, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

La valeur d'utilité d'un actif, ou groupe d'actifs, est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler de l'utilisation d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie.

Pour les écarts d'acquisition et certains autres actifs, la valeur d'utilité est généralement déterminée en fonction des flux nets de trésorerie attendus, résultant des plans d'affaires et des hypothèses validées par le Groupe dans le cadre du processus budgétaire. Au-delà de la période de prévision, qui est en général de cinq ans au sein du Groupe, les flux sont extrapolés à l'infini, sur la base d'un taux de croissance faible, correspondant en général à l'inflation. Ces flux de trésorerie sont actualisés en utilisant le coût moyen pondéré du capital de chaque actif ou groupe d'actifs concernés.

### 3.12 Autres actifs financiers

#### 3.12.1 Autres actifs financiers non courants

Ce poste inclut notamment (voir note 20) :

- les prêts accordés pour le logement social, comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Des provisions sont constituées afin de prendre en compte l'échéance et les modalités de remboursement de ces prêts, ainsi que l'appréciation du risque de non-recouvrement.
- les titres de participation non consolidés. La norme IFRS 9 offre l'option irrévocable, en date de première comptabilisation de chaque instrument, de les classer en juste valeur par le biais des capitaux propres non recyclables. Dans ce cas, les gains ou les pertes latents comptabilisés en capitaux propres

ne sont pas recyclés en résultat en cas de cession. Seuls les éventuels dividendes relatifs à ces titres impactent le compte de résultat. Le Groupe a choisi de classer dans cette catégorie ses titres de participations non consolidés, à l'exception des titres Visa.

En cas d'absence d'un marché actif, et lorsque la juste valeur ne peut pas être déterminée de manière fiable à l'aide de méthodes alternatives de valorisation, ils sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition.

- la part à plus d'un an de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés à la dette obligataire de La Poste (cf. note 28).

### 3.12.2 Autres actifs financiers courants

Il s'agit pour l'essentiel de la part court terme de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés à la dette obligataire de La Poste (cf. note 3.14 et 28).

## 3.13 Actifs et passifs des activités bancaires et d'assurances

Au bilan, les actifs et passifs spécifiques aux activités bancaires et d'assurance sont regroupés sur des postes dédiés à ces activités et dont le contenu est similaire à ceux présentés par le groupe La Banque Postale dans ses propres états financiers.

### 3.13.1 Principes généraux de comptabilisation des actifs et passifs financiers

#### Comptabilisation initiale

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur minorée ou majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition (à l'exception des actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat pour lesquels les coûts de transactions sont comptabilisés en produits ou en charges au moment de la comptabilisation initiale).

En pratique, la juste valeur sera le plus souvent le prix de vente ou de transaction de l'instrument financier.

#### Date d'enregistrement initiale

Les titres sont inscrits au bilan en date de règlement-livraison tandis que les instruments financiers dérivés sont enregistrés en date de négociation. Les variations de juste valeur entre la date de négociation et la date de règlement-livraison sont enregistrées en résultat.

Les prêts et créances sont enregistrés au bilan en date de décaissement.

#### Distinction entre instruments de dette et instruments de capitaux propres

Un instrument de dette constitue une obligation contractuelle de remettre des liquidités ou un autre actif financier ou d'échanger des instruments.

Un instrument de capitaux propres est un contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans l'actif net

d'une entité, sans obligation contractuelle de remettre des liquidités ou d'échanger des instruments.

### 3.13.2 Comptabilisation des actifs financiers

Selon IFRS 9, la classification d'un actif financier est effectuée en fonction des modèles de gestion définis par l'entité et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels (critère du «Prêt basique»).

#### Modèles de gestion

Un modèle de gestion correspond à la manière dont sont gérés collectivement un groupe d'actifs financiers pour générer des revenus. Son objectif est de traduire au mieux les pratiques de gestion des actifs concernés. Il est identifié au sein du Groupe à partir des faits objectifs qui peuvent être observés comme l'analyse de l'organisation du métier, de ses systèmes d'information, de ses rapports internes, de son mode de suivi des risques, ou encore de ses décisions de gestion passées (historiques de cessions par exemple). Il convient de distinguer trois types de modèles de gestion :

- Un modèle qui consiste à collecter les flux contractuels des actifs (modèle « Collecte »).
- Un modèle qui consiste à collecter les flux contractuels des actifs et effectuer des cessions (modèle « Collecte et Vente »).
- Un modèle particulier aux autres actifs financiers, notamment ceux gérés à des fins de transaction.

L'identification d'un modèle de gestion est accompagnée d'une documentation au sein de chaque métier du Groupe.

Un changement de modèle gestion est par nature très rare. En effet, les changements de modèles de gestion doivent être décidés par la direction des métiers en accord avec la Direction Générale au vu des évolutions internes ou externes, significatives au regard de l'activité et observables par les parties externes. Ainsi un changement de modèle de gestion ne peut correspondre qu'à l'arrêt ou au lancement d'une activité significative. Il peut s'agir par exemple d'une cession de ligne de métier gérée auparavant selon le modèle « Collecte » : dans ce cas, l'entité ne commercialise plus ce type d'instruments financiers et reclasse l'ensemble des actifs concernés dans un modèle de gestion de type « Transaction ».

Le reclassement des instruments de dette respectant le test « SPPI » est obligatoire en cas de changement de modèle de gestion et interdit dans tous les autres cas.

Ce reclassement doit être effectué de manière prospective, sans retraiter le bilan ni le compte de résultat des périodes précédentes.

Par ailleurs, le reclassement doit avoir lieu en date d'ouverture du premier exercice commençant après la date effective du changement de modèle de gestion.

#### Critère du « prêt basique » ou test « SPPI »

L'objectif du critère SPPI est de s'assurer que les flux de trésorerie contractuels générés par l'instrument sont uniquement composés de flux de remboursement en principal et de versement d'intérêts sur le principal

restant dû. En d'autres termes, l'instrument doit être un « prêt basique ».

Le principal est défini comme la juste valeur de l'instrument financier au moment de sa comptabilisation initiale au bilan.

Les intérêts peuvent comprendre plusieurs composantes dont :

- La rémunération perçue au titre du temps qui passe ou « la valeur-temps de l'argent » ;
- La rémunération du risque de crédit encouru sur le montant prêté ;
- La rémunération venant compenser les coûts de la liquidité ou coûts administratifs, et ;
- La marge commerciale.

Les actifs financiers respectant le critère du « prêt basique » sont des instruments de dette qui comprennent notamment les crédits classiques, des obligations à taux fixe et à taux variable ainsi que les créances commerciales.

Les actifs financiers ne respectant pas le critère du « prêt basique » incluent notamment les instruments de dette tels que les OPCVM ou les titres structurés.

Les instruments dérivés et les instruments de capitaux propres de type actions ou titres de participation non consolidés ne respectent pas par nature le critère du « prêt basique ».

Selon IFRS 9, les actifs financiers sont classés dans une des quatre catégories suivantes.

### 3.13.3 Actifs financiers au coût amorti

Les instruments de dette dont les flux contractuels sont uniquement constitués de paiements de principal et d'intérêts sur le principal restant dû (critère du « Prêt basique » ou « test SPPI ») sont classés au coût amorti si l'objectif du modèle de gestion consiste à conserver ces actifs financiers pour collecter les flux de trésorerie contractuels.

L'objectif du modèle de gestion « Collecte des flux contractuels » est de détenir les actifs sur une longue durée ou jusqu'à maturité pour en percevoir les flux contractuels. Dans ce modèle de gestion, les cessions ne doivent pas intervenir ou très peu. Certaines cessions sont toutefois autorisées (les cessions réalisées dans le cadre d'une augmentation du risque de crédit, les cessions proches de la maturité de l'instrument, les cessions fréquentes mais peu significatives ainsi que les cessions isolées même si elles sont significatives).

Les actifs financiers au coût amorti sont comptabilisés, après leur comptabilisation initiale, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et entrent dans le champ d'application de la dépréciation selon IFRS 9.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie attendue d'un actif financier à la juste valeur initiale de l'actif financier. Il inclut les coûts de transaction et les produits accessoires (frais de dossier, commissions d'engagement dès lors que le tirage est plus probable qu'improbable ou de

participation) ainsi que toutes autres surcotes ou décotes. Il s'agit d'un taux actuariel.

Cette catégorie d'actifs financiers comprend au sein du Groupe l'essentiel des prêts et créances à la clientèle, ainsi que la plupart des titres entrant dans le cadre d'investissement des activités bancaires.

### 3.13.4 Actifs financiers à la juste valeur par les capitaux propres recyclables

Les instruments de dette dont les flux contractuels sont uniquement constitués de paiements de principal et d'intérêts sur le principal restant dû (critère du « Prêt basique » ou « test SPPI ») sont classés à la juste valeur par capitaux propres recyclables si l'objectif du modèle de gestion est de détenir ces actifs financiers pour collecter les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs.

Ces actifs sont comptabilisés lors de leur inscription initiale au bilan à leur juste valeur et entrent dans le champ d'application de la dépréciation selon IFRS 9.

Cette catégorie d'instruments financiers présente la particularité d'être valorisée au bilan à la juste valeur, mais de présenter en compte de résultat les impacts d'une valorisation au coût amorti. Les variations de juste valeur sont enregistrées en réserves recyclables, ce qui assure l'équilibre entre les deux modes de comptabilisation au bilan et au compte de résultat.

C'est notamment le cas pour la comptabilisation des dépréciations. La valeur au bilan de l'actif reste la juste valeur et ne se trouve pas affectée par le montant de dépréciation calculé. Le compte de résultat est impacté de toute variation à la hausse (charge) ou à la baisse (produit) du montant de dépréciation. La contrepartie de ces mouvements est enregistrée au sein des réserves recyclables.

Lors de la cession de ces titres, les gains ou pertes latents antérieurement constatés en capitaux propres sont recyclés en compte de résultat au sein des « Gains ou pertes nets sur actifs financiers en juste valeur par les capitaux propres recyclables ».

### 3.13.5 Actifs financiers à la juste valeur par contrepartie des réserves non recyclables

En ce qui concerne les placements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction, la norme IFRS 9 offre l'option irrévocable, en date de première comptabilisation de chaque instrument, de les classer en juste valeur par le biais des capitaux propres non recyclables.

Dans ce cas, les gains ou les pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont pas recyclés en résultat en cas de cession. Seuls les éventuels dividendes relatifs à ces titres impactent le compte de résultat. Le Groupe a choisi de classer dans cette catégorie ses titres de participations non consolidés, à l'exception des titres Visa.

Par ailleurs, en cas de cession, le groupe a choisi de reclasser en réserves au 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice suivant la part de réserves non recyclables correspondant à l'éventuelle plus ou moins-value de cession constatée.

### 3.13.6 Actifs financiers à la juste valeur par contrepartie du compte de résultat

La catégorie « Actifs financiers à la juste valeur par contrepartie du résultat » est la catégorie par défaut selon IFRS 9.

Elle comprend les titres de dette ne correspondant pas aux critères du prêt « basique » (par exemple les OPCVM) ainsi que les instruments de capitaux propres qui ne sont pas classés dans la catégorie Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres non recyclables.

Cette catégorie englobe par ailleurs les actifs financiers, y compris les dérivés actifs, détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire acquis ou émis avec l'intention de les revendre à brève échéance. Elle comprend notamment au sein du Groupe les crédits aux collectivités locales éligibles à des cessions à Cafil.

Les variations de juste valeur des actifs financiers classés dans cette rubrique sont enregistrées au compte de résultat.

### 3.13.7 Dépréciation des actifs financiers

La nouvelle méthodologie de provisionnement définie par IFRS 9 est désormais orientée vers un modèle de dépréciation pour risque de crédit lié à des pertes attendues et non plus seulement fondé sur le risque avéré.

La norme IFRS 9 définit un modèle de provisionnement qui s'applique à tous les actifs financiers présentant un risque de contrepartie (hors instruments de capitaux propres) non réévalués à la juste valeur par résultat, et notamment à tous les actifs financiers au coût amorti et en juste valeur par les réserves recyclables. Ce modèle s'applique également aux créances de location, aux engagements de prêts et aux garanties financières.

Ainsi, des dépréciations correspondant aux « pertes de crédit attendues à un an », sont constatées sur les actifs comptabilisés au coût amorti et en juste valeur par les réserves recyclables dès leur entrée au bilan, tant qu'ils ne présentent pas de dégradation significative du risque de crédit. Les « pertes de crédit à un an » correspondent aux pertes totales encourues en cas de défaut, pondérées par la probabilité de défaut à un an. Les encours concernés relèvent du « *Bucket 1* ».

Les encours pour lesquels une dégradation significative de la qualité de crédit a été identifiée depuis leur date de première comptabilisation font l'objet d'une dépréciation à hauteur des « pertes de crédit attendues sur la durée de vie résiduelle de l'instrument ». Les « pertes de crédit attendues sur la durée de vie résiduelle de l'instrument » correspondent aux pertes totales encourues en cas de défaut, pondérées par la probabilité de défaut sur la durée de vie attendue de l'instrument. Ces encours relèvent du « *Bucket 2* ».

Les actifs financiers se retrouvant en situation de défaut sont déclassés en « *Bucket 3* » et font l'objet d'une dépréciation à hauteur des pertes de crédit estimées à terminaison.

### Dégradation significative du risque de crédit

La dégradation du risque de crédit est une notion relative, et non absolue. Cette approche relative implique donc de pouvoir suivre l'évolution de la qualité de crédit dans le temps.

Le Groupe s'appuie sur un certain nombre d'indicateurs (principes décrits au sein de la note 34) afin de détecter les éventuelles dégradations de la qualité de crédit d'une contrepartie.

### Méthodologie de provisionnement du *bucket 1* et du *bucket 2*

Les pertes de crédit attendues correspondent à la différence entre les flux de trésorerie que l'entité est en droit de recevoir en vertu des dispositions contractuelles, et les flux de trésorerie que l'entité s'attend à recouvrer, actualisés au taux d'intérêt effectif de l'actif financier.

Les flux de trésorerie que l'entité est en droit de recevoir tiennent compte de toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier sur sa durée de vie attendue (par exemple les options de remboursement anticipé, de prorogation...), et incluent les flux de trésorerie provenant de l'exercice des garanties contractuelles.

Les pertes de crédit attendues sont estimées selon la probabilité de défaut de la contrepartie. La probabilité de défaut correspond à la probabilité que le débiteur fasse défaut dans un horizon de temps donné.

Dans le cadre du « *Bucket 1* », l'horizon de temps est annuel. Dans le cadre du « *Bucket 2* », l'horizon de temps est la durée de vie de l'instrument.

Au sein du groupe, la dépréciation sur les crédits est statistique (par catégories homogènes présentant des caractéristiques de risques similaires), avec une possibilité d'ajustement à dire d'expert dans certains cas, en particulier pour les crédits octroyés aux personnes morales.

Par ailleurs, conformément aux dispositions d'IFRS 9, les pertes de crédit attendues sont déterminées selon une méthodologie qui intègre les informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture économique à venir (notion de « *Forward looking* »).

La composante « *forward-looking* » est obtenue au travers d'une approche comportant trois scénarios modélisés. La dépréciation finale correspond à la moyenne pondérée par la probabilité d'occurrence de chaque scénario.

### Prêts en défaut relevant du « *bucket 3* »

La norme IFRS 9 n'impose aucune définition du défaut. Au contraire elle incite à retenir une définition cohérente avec celle retenue par l'entité dans le cadre de sa politique de gestion des risques. Au sein du Groupe, un actif financier identifié individuellement est considéré en défaut lorsqu'il présente un événement de crédit révélateur de difficultés financières.

Le Groupe considère comme une indication objective de passage en défaut :

- L'existence d'un ou plusieurs impayés de plus de trois mois ;
- Une demande de plan de surendettement auprès de la Banque de France même sans incident de paiement ;
- L'existence de procédures contentieuses ;
- Les créances considérées comme « très risquées » au regard de sa politique de gestion des risques.

#### **Périmètre des crédits immobiliers**

Les encours en défaut sont pondérés par le paramètre de la « meilleure estimation de la perte anticipée sur l'exposition en défaut » ajusté pour la comptabilité de certains éléments (notamment suppression des surpondérations prises en compte dans les analyses de suivi des risques comme l'effet d'un ralentissement économique par exemple). Ce paramètre est déterminé en fonction de la durée du défaut et du type de garantie.

En cas de réappréciation de prêts immobiliers dépréciés, les provisions peuvent être reprises intégralement ou partiellement et les créances sorties du « Bucket 3 » lorsque la totalité des impayés est régularisée et lorsque les paiements ont repris de manière régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles depuis au moins deux mois.

#### **Périmètre du crédit-bail et des prêts aux personnes morales**

Sur ce périmètre, le provisionnement spécifique des encours est suivi mensuellement et est ajusté à dire d'expert le cas échéant. Une dépréciation est alors constatée par différence entre la valeur comptable et les flux attendus actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine, déterminés en tenant compte de la situation financière du débiteur et de la valeur actuelle des garanties reçues. La sortie du « Bucket 3 » peut être effective, après une période probatoire correspondant à une période sans incident de crédit (90 jours, sauf pour les crédits restructurés pour lesquels la période probatoire pour sortir du Bucket 3 est de 12 mois).

Sur l'ensemble des périmètres, le montant de cette dépréciation est comptabilisé en « Coût du risque » au compte de résultat et la valeur de l'actif financier est réduite par la constitution d'une dépréciation.

Par application du principe de contagion, la totalité des encours d'un même titulaire est provisionnée dès lors qu'une créance sur ce titulaire est dépréciée dans le Groupe.

#### **Opérations de restructuration**

Les créances restructurées sont des créances pour lesquelles l'entité a modifié les conditions financières d'origine du fait de difficultés financières de l'emprunteur.

Les restructurations sont définies selon deux principaux critères :

- Des concessions par l'établissement
- Des difficultés financières de l'emprunteur

La décote de taux constatée lors de la restructuration d'une créance est enregistrée en coût du risque et au

bilan en diminution de l'encours correspondant. Elle correspond à la différence entre la valeur nominale de la créance avant la restructuration et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des nouveaux flux futurs attendus. La décote est rapportée au compte de résultat dans la marge d'intérêt selon un mode actuariel sur la durée du prêt.

L'éventuel abandon en capital est constaté directement en résultat.

#### **3.13.8 Décomptabilisation d'actifs financiers**

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie attachés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque ces droits et la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété ont été transférés à un tiers.

Lorsque certains risques et avantages ont été transférés, et tant que le contrôle est conservé sur l'actif financier, celui-ci est maintenu au bilan dans la mesure de l'implication continue dans l'actif concerné.

Au sein du Groupe, l'essentiel des renégociations de crédit aboutit à une décomptabilisation, les droits contractuels étant substantiellement modifiés.

#### **Opérations de pension livrée**

Chez le cédant, les titres ne sont pas décomptabilisés. Le Groupe enregistre un passif représentatif de l'engagement de restitution des espèces reçues. Cette dette constitue un passif financier enregistré au coût amorti et non en juste valeur.

Chez le cessionnaire il n'y a pas de comptabilisation des actifs reçus mais comptabilisation d'une créance sur le cédant représentative des espèces prêtées. Lors des arrêts suivants, les titres continuent d'être évalués chez le cédant suivant les règles de leur catégorie d'origine. La créance figure en valeur nominale dans les prêts et créances.

#### **Opérations de prêts de titres**

Les prêts/emprunts de titres ne peuvent pas être assimilés à un transfert d'actif financier au sens des IFRS. Ces opérations ne peuvent donc donner lieu à une décomptabilisation des titres prêtés. Ils restent comptabilisés dans leur catégorie comptable d'origine et valorisés suivant les règles de celle-ci.

#### **3.13.9 Dettes financières**

##### **Principe général de classement des dettes financières**

Tous les passifs financiers sont par défaut classés dans la catégorie au coût amorti.

En date de clôture, ces dettes sont ainsi évaluées selon la méthode du taux d'intérêt effectif et enregistrées au bilan en « Dettes envers les établissements de crédit », en « Dettes envers la clientèle », en « Dettes représentées par un titre » ou en « Dettes subordonnées » sauf si elles ont fait l'objet d'une couverture en juste valeur.

### **Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle**

Les dettes envers les établissements de crédit et dettes envers la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou leur nature : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) ou à terme (compte d'épargne à régime spécial). Ces dettes comprennent les titres donnés en pension livrée et les valeurs données en pension.

### **Dettes représentées par un titre**

Les dettes représentées par un titre sont constituées des émissions de titres de créances négociables effectuées par La Banque Postale.

### **Dettes subordonnées**

Les dettes subordonnées comprennent les dettes dont le remboursement, en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers privilégiés ou chirographaires. Ces dettes sont valorisées selon la méthode du coût amorti sauf si elles font l'objet d'une couverture en juste valeur.

### **Passifs financiers à la juste valeur par le résultat**

Les passifs comptabilisés dans cette catégorie correspondent aux passifs financiers détenus à des fins de transaction, y compris les dérivés passifs, ainsi qu'aux passifs que le Groupe a désignés dès l'origine pour être évalués en juste valeur en contrepartie du compte de résultat en application de l'option offerte par la norme IFRS 9, sous réserve du respect des conditions suivantes :

- Élimination ou réduction significative d'un décalage de traitement comptable. Le Groupe évalue ainsi à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat certaines émissions structurées
- Groupe de passifs financiers dont la gestion et l'évaluation de la performance se font à la juste valeur ;
- Passifs financiers composés comportant un ou plusieurs dérivés incorporés non étroitement liés ;

Le traitement comptable des passifs financiers pour lesquels cette option est exercée est le suivant :

- Les variations de juste valeur de ces passifs sont comptabilisées en résultat excepté la part relative au risque de crédit propre du Groupe ;
- Les variations de juste valeur relatives à la composante risque de crédit propre du Groupe sont comptabilisées en réserves non recyclables. Cette partie ne pourra donc pas être recyclée en résultat en cas de remboursement anticipé de la dette.

### **Distinction entre dettes et capitaux propres : Titres super subordonnés à durée indéterminée**

Les titres subordonnés sont classés en instruments de dettes ou de capitaux propres en fonction notamment de l'analyse de leurs caractéristiques et plus spécifiquement en fonction de leur mode de rémunération selon qu'il est discrétionnaire ou non.

Au regard des conditions fixées par la norme IAS 32 pour analyser la substance contractuelle de ces

instruments, et compte tenu de leurs caractéristiques contractuelles, les titres super subordonnés à durée indéterminée émis par le Groupe CNP Assurances sont qualifiés d'« Instruments de dettes ».

Les obligations subordonnées émises par La Banque Postale répondent aux critères de classement en « instruments de capitaux propres », et les coupons sont traités comme des dividendes venant en diminution des capitaux propres. Les distributions de coupons correspondant à des distributions de résultat, l'impôt différé actif, représentatif d'une économie d'impôt, est comptabilisé en résultat conformément à IAS 12 et aux clarifications apportées dans le cadre de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS (cycle 2015-2017).

### **Passifs financiers comportant des dérivés incorporés**

Un dérivé incorporé est la composante d'un passif hybride. Il est extrait du contrat hôte et comptabilisé séparément lorsque, dès l'initiation du contrat, ses caractéristiques économiques et les risques associés ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte sauf dans le cas où le passif hybride est évalué dans son ensemble en juste valeur par le résultat. Cette catégorie de passifs comprend notamment au sein du Groupe les émissions structurées (Indexation Euro Stoxx).

### **Reclassement de passifs financiers**

Le classement d'un passif financier déterminé en date de première comptabilisation est définitif et aucun reclassement ultérieur n'est autorisé.

### **Décomptabilisation des passifs financiers**

Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation contractuelle est éteinte, annulée ou arrivée à expiration.

### **3.13.10 Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture**

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- Sa valeur fluctue en fonction d'un taux d'intérêt, du prix d'un instrument financier, du prix de matières premières, d'un cours de change, d'un indice de prix ou de cours, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit, ou d'une autre variable appelée sous-jacent ;
- Il requiert un investissement initial net faible ou nul ou plus faible qu'un instrument financier non dérivé pour avoir la même sensibilité à la variation du sous-jacent ;
- Il est dénoué à une date future.

Les instruments financiers dérivés sont classés en deux catégories :

### **Dérivés détenus à des fins de transaction**

Les dérivés font partie des instruments financiers détenus à des fins de transaction à l'exception des dérivés entrant dans une relation de couverture. Ils

sont comptabilisés au bilan parmi les instruments financiers en juste valeur par résultat pour leur juste valeur. Les variations de juste valeur et les intérêts courus ou échus sont comptabilisés parmi les « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

### **Dérivés de couverture**

En attendant l'entrée en vigueur de la norme sur la macro-couverture, IFRS 9 offre la possibilité de différer l'application des nouvelles dispositions relatives à la comptabilité de couverture. Le Groupe a cependant décidé d'appliquer les dispositions relatives à la micro-couverture d'IFRS 9 à compter du 1er janvier 2020.

Concernant la macro-couverture, les dispositions de l'Union Européenne relatives à la couverture de juste valeur d'un portefeuille d'éléments de taux d'intérêt continuent à s'appliquer.

Les dérivés de couverture qui satisfont aux critères requis par la norme IFRS 9 (IAS 39 pour la macro-couverture) pour être comptablement qualifiés d'instruments de couverture sont classés dans les catégories « Couverture de juste valeur » ou « Couverture de flux de trésorerie » selon les cas. Ils sont comptabilisés au bilan parmi les « Instruments dérivés de couverture ». Les autres instruments dérivés sont par défaut classés dans les catégories Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat, même si économiquement, ils ont été souscrits en vue de couvrir une ou plusieurs transactions.

Pour qualifier un instrument financier de dérivé de couverture, le Groupe doit documenter la relation de couverture dès sa mise en place (stratégie de couverture, désignation du risque couvert, de l'élément couvert, de l'instrument de couverture, méthode d'évaluation de l'efficacité). L'efficacité est appréciée à la mise en place de la couverture et tant qu'elle est en vie, à chaque arrêté.

Selon la nature du risque couvert l'instrument financier dérivé est désigné comme un instrument de couverture de juste valeur, de flux de trésorerie ou de risque de change lié à un investissement net à l'étranger.

#### ***Couverture de juste valeur***

La couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition aux variations de juste valeur des actifs ou passifs financiers ; elle est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux des actifs et passifs à taux fixe ainsi que les dépôts à vue dans le cadre des possibilités offertes par l'Union européenne.

La réévaluation du dérivé est inscrite en résultat de manière symétrique à la réévaluation de l'élément couvert. Les gains ou pertes attribuables au risque couvert sont constatés dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat » au compte de résultat. Dès lors que la relation de couverture est efficace, les variations de juste valeur de l'élément couvert sont symétriques aux variations de juste valeur de l'instrument de couverture. L'éventuelle inefficacité de la couverture est directement inscrite en résultat. La partie correspondant au réescompte de l'instrument financier

dérivé est inscrite au compte de résultat en « Produits et charges d'intérêts » symétriquement aux produits et charges d'intérêts relatifs à l'élément couvert.

Dès que l'instrument financier dérivé ne respecte plus les critères d'efficacité dictés par la norme, ou a fortiori s'il est cédé, la comptabilité de couverture cesse sur une base prospective : le dérivé est porté dans la catégorie « Actifs financiers à la juste valeur par le résultat » ou « Passifs financiers à la juste valeur par le résultat » tandis que la réévaluation de l'élément couvert est amortie sur la période restant à courir par rapport à la durée de vie initiale de la couverture.

En cas de disparition de l'élément couvert, l'instrument de couverture, n'étant plus qualifié d'instrument de couverture mais continuant d'exister, reste comptabilisé au bilan, à la juste valeur par résultat. Un résultat de cession de l'élément couvert est éventuellement constaté en résultat.

#### ***Macrocouverture***

Le Groupe applique les dispositions de la norme IAS 39 adoptée par l'Union européenne aux opérations de macro-couverture réalisées dans le cadre de la gestion actif passif des positions à taux fixe.

Les instruments de macro-couverture sont pour l'essentiel des swaps de taux désignés en couverture de juste valeur des ressources à taux fixe du Groupe.

Le traitement comptable des dérivés de macro-couverture se fait selon les mêmes principes que ceux décrits supra. La réévaluation de la composante couverte est portée globalement dans le poste « Écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux ».

#### ***Couverture de flux de trésorerie***

La couverture de flux de trésorerie sert à couvrir l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'actifs ou de passifs financiers, d'engagements fermes ou de transactions futures. Elle est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux des actifs et passifs à taux révisable.

La part efficace des variations de juste valeur de l'instrument financier dérivé est inscrite dans une ligne spécifique des capitaux propres tandis que la part inefficace est rapportée au résultat en « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

La partie correspondante au réescompte de l'instrument financier dérivé est portée au compte de résultat dans la rubrique « Produits et charges d'intérêts sur opérations de couverture » symétriquement aux produits ou charges d'intérêts relatifs à l'élément couvert.

Les instruments couverts restent comptabilisés selon les règles applicables à leur catégorie comptable.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou dès que l'instrument financier dérivé ne respecte plus les critères d'efficacité dictés par la norme ou a fortiori s'il est cédé, la comptabilité de couverture cesse. Les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont transférés au fur et à mesure en résultat en produits et charges d'intérêts ou rapporté immédiatement en

résultat. En cas de disparition de l'élément couvert le dérivé est porté dans la catégorie « Actifs financiers à la juste valeur par le résultat » tandis que la réévaluation de l'élément couvert inscrite dans les capitaux propres est immédiatement constatée en résultat.

### 3.13.11 Compensation d'actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit juridiquement exécutoire doit être irrévocable et doit pouvoir s'exercer en toutes circonstances.

Les opérations de pensions livrées dont les principes de fonctionnement répondent aux deux critères requis par la norme font l'objet d'une compensation au bilan lorsque :

- Elles portent sur la même contrepartie
- Elles ont les mêmes dates d'échéance fixées dès l'origine
- Elles sont réalisées dans la même devise
- Elles se dénouent au travers d'un système de règlement / livraison garantissant la livraison des titres contre la réception d'espèces associées
- Les titres sont déposés chez le même dépositaire

La compensation concerne essentiellement les opérations de pension réalisées avec la chambre de compensation LCH Clearnet.

### 3.13.12 Engagements de garantie Garanties financières

Selon IFRS 9, un contrat répond à la définition d'une garantie financière s'il comporte un principe indemnitaire selon lequel l'émetteur remboursera le bénéficiaire des pertes qu'il aura subies, en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement sur un instrument de dette.

Les garanties financières données sont évaluées à leur juste valeur initiale à la date de mise en place. Elles sont ensuite évaluées ultérieurement au montant le plus élevé entre le montant de l'obligation et le montant initialement enregistré diminué le cas échéant de la commission de garantie.

Par ailleurs, les garanties financières données (qui ne sont pas comptabilisées à la juste valeur par le résultat) entrent dans le champ d'application de la dépréciation d'IFRS 9 et font l'objet d'une provision au passif du bilan. Les mêmes méthodes de « bucketisation » et de provisionnement que celles décrites pour les actifs financiers au coût amorti ou en juste valeur par les réserves recyclables sont appliquées concernant ces encours. La provision est enregistrée en contrepartie du coût du risque.

### 3.13.13 Engagements de financement

Les engagements de financements qui ne sont pas considérés comme des instruments dérivés ne figurent

pas au bilan.

Toutefois, de la même manière que les garanties financières données, les engagements de financement (qui ne sont pas considérés comme des dérivés) entrent dans le champ d'application de la dépréciation d'IFRS 9 et font l'objet d'une provision au passif du bilan.

### 3.13.14 Contrats de location lorsque le Groupe est bailleur

Côté bailleur, les contrats de location sont comptabilisés selon qu'il s'agit d'une location financement ou d'une location simple.

Les opérations de location sont qualifiées d'opérations de location financement lorsqu'elles ont pour effet, en substance, de transférer au locataire les risques et avantages liés à la propriété de l'actif loué. Elles s'analysent comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance et figure au bilan parmi les prêts et créances sur la clientèle.

Les intérêts compris dans les loyers sont enregistrés au compte de résultat en Intérêts et produits assimilés.

Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location financement en les répartissant en amortissement du capital et en intérêts, de façon à dégager un taux de rentabilité périodique constant sur l'investissement net. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les créances de loyer issues de contrats de location sont par ailleurs soumises à la méthodologie de dépréciation pour risque de crédit définie par IFRS 9.

Les mêmes méthodes de « bucketisation » et de provisionnement que celles décrites pour les actifs financiers au coût amorti ou en juste valeur par les réserves recyclables sont appliquées concernant ces créances. La dépréciation est enregistrée en contrepartie du coût du risque.

### 3.13.15 Activités d'assurance

#### Approche par superposition

Les actifs et passifs financiers des filiales d'assurance intégrées globalement sont évalués et comptabilisés selon les dispositions de la norme IFRS 9, et présentés selon l'approche par superposition.

L'approche par superposition vise à remédier aux conséquences comptables temporaires du décalage entre la date d'entrée en vigueur de la norme IFRS 9 et celle de la nouvelle norme sur les contrats d'assurance remplaçant la norme IFRS 4 (IFRS 17). Elle permet en effet d'éliminer du compte de résultat une partie des non-concordances comptables supplémentaires et de la volatilité temporaire que pourrait engendrer une application de la norme IFRS 9 avant l'entrée en vigueur de la norme IFRS 17.

Cette approche consiste à reclasser, pour les actifs financiers désignés, leurs impacts au compte de résultat vers les gains et pertes comptabilisés

directement en capitaux propres pour que le montant présenté en compte de résultat corresponde à celui qui aurait été présenté en compte de résultat si la norme IAS 39 avait été appliquée.

#### Application de la norme IFRS4

Dans l'attente de la future norme IFRS 17 sur les activités d'assurances, les filiales continuent d'appliquer la norme IFRS 4 aux contrats suivants :

- les contrats d'assurance comportant un aléa pour l'assuré. Cette catégorie recouvre les contrats de prévoyance, retraite, dommages aux biens et les contrats d'épargne en unités de compte avec garantie plancher ;
- les contrats financiers émis par l'assureur comportant un élément de participation aux bénéficiaires (PB) discrétionnaires.

Les règles de valorisation des provisions techniques définies par le référentiel local, conformément aux dispositions d'IFRS 4, sont maintenues sur ces deux types de contrat.

Les contrats financiers relevant de la norme IFRS 9 correspondent aux contrats d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaires : contrat d'épargne en unités de comptes sans support euros et sans garantie plancher.

En application des principes de la comptabilité « reflet » définis par la norme IFRS 4, une provision pour participation aux bénéfices différée est comptabilisée sur les contrats d'assurance avec participation aux bénéfices discrétionnaire. Elle est déterminée de sorte à refléter les droits potentiels des assurés sur les plus-values latentes relatives aux instruments financiers valorisés en juste valeur ou leurs participations potentielles aux pertes en cas de moins-values latentes.

À chaque arrêté, les entreprises d'assurance du Groupe intégrées globalement mettent en œuvre un test de suffisance des passifs qui consiste à vérifier que les passifs d'assurance comptabilisés, nets de coûts d'acquisition différés et d'actifs incorporels liés, sont suffisants en utilisant les estimations actuelles de flux de trésorerie futurs issus des contrats d'assurance et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire.

#### Provisions techniques et mathématiques

Les provisions techniques reflètent les engagements vis-à-vis des assurés.

- Les provisions mathématiques des contrats en euros correspondent à la différence de valeur actuelle des engagements de l'assureur et de l'assuré.
- Les provisions d'assurance vie sont constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.
- L'actualisation des engagements est effectuée en retenant un taux au plus égal au taux du tarif du contrat concerné et en utilisant les tables de mortalité réglementaires ou les tables d'expérience si elles sont plus prudentes. En matière de taux d'actualisation de rentes, il est tenu compte des conséquences de la baisse des taux d'intérêt,

lorsque le taux du tarif est jugé trop élevé par rapport aux perspectives attendues de réinvestissement.

- Les provisions mathématiques des contrats exprimés en unités de compte sont évaluées sur la base des actifs servant de support à ces contrats. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation de ces derniers sont portés au compte de résultat afin de neutraliser l'impact de la variation des provisions techniques.
- Les provisions pour égalisation contractuelles sont constituées pour faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations garantissant les risques dus à des éléments naturels, le risque atomique, les risques de responsabilité civile dus à la pollution, les risques spatiaux, les risques liés au transport aérien, et les risques liés aux attentats et au terrorisme.
- Les autres provisions comprennent notamment des provisions pour sinistres à payer. L'évaluation de ces provisions est fondée sur la valeur estimée des dépenses prévisibles nettes d'éventuels recours à recevoir.

#### Participation aux bénéfices différés

La majorité des contrats financiers émis par les filiales d'assurance-vie du Groupe contient une clause de participation discrétionnaire des assurés aux bénéfices.

La clause de participation discrétionnaire octroie aux souscripteurs des contrats d'assurance vie le droit de recevoir, en plus de la rémunération garantie, une quote-part des résultats financiers réalisés. Pour ces contrats, en application des principes de la « comptabilité reflet » définis par la norme IFRS 4, la provision pour participation aux bénéfices différée est ajustée pour refléter les droits des assurés sur les plus-values latentes ou leur participation aux pertes sur les moins-values latentes relatives aux instruments financiers valorisés en juste valeur. La quote-part de plus-values revenant aux assurés est déterminée selon les caractéristiques des contrats susceptibles de bénéficier de ces plus-values.

Le montant de la participation aux bénéfices différée nette issue de la comptabilité reflet est comptabilisé, soit au passif (participation aux bénéfices différée passive nette), soit à l'actif du bilan (participation aux bénéfices différée active nette) suivant la situation de l'entité considérée.

La participation aux bénéfices différée, lorsqu'elle est active, est soumise à un test de recouvrabilité. Ce test vise à démontrer que son montant, dans le contexte de continuité d'exploitation dans lequel s'inscrit le Groupe, est recouvrable sur des participations aux bénéfices futures ou latentes et ne conduit pas à une insuffisance des engagements comptabilisés par le Groupe par rapport à ces engagements économiques. Ce test de recouvrabilité est mené en utilisant les estimations actuelles de flux de trésorerie futurs issus des contrats. La réalisation de ce test repose sur les outils de modélisation de gestion actif/passif des filiales concernées et permet d'évaluer les engagements dans un grand nombre de scénarios économiques par une approche stochastique.

Conformément à la recommandation du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 19 décembre 2008 relative aux modalités de reconnaissance des participations aux bénéfices différée active, la recouvrabilité de la participation aux bénéfices active est confortée par l'appréciation prudente de la capacité de détention des actifs, notamment en matière de collecte future dans les flux prévisionnels. De même, la capacité d'absorption par les rendements futurs de ces moins-values latentes a été testée dans un environnement de rachats défavorable jamais encore connu.

### **Contribution des activités d'assurance dans les états financiers du Groupe**

Le Groupe a choisi de ne pas présenter dans des postes distincts à l'actif du bilan et au compte de résultat les activités d'assurance mais de fournir ces informations dans les postes du bilan et du compte de résultat existants.

En complément, des informations spécifiques sur les activités d'assurance, sont fournies dans la note 39 « Précisions complémentaires sur les activités bancaires et d'assurances ».

#### **Placement d'assurance**

Les placements sont intégrés dans les postes suivants :

- Actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ;
- Titres au coût amorti ;
- Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti ;
- Immeubles de placement.

#### **Autres actifs liés à l'activité d'assurance**

- La part des réassureurs dans les provisions techniques est intégrée dans le poste « Compte de régularisation actif » ;
- Les créances nées d'opérations d'assurance ou de réassurance sont intégrées dans le poste « compte de régularisation actif ».

#### **Provisions techniques des entreprises d'assurance et comptabilité reflet**

Elles regroupent notamment :

- Les provisions techniques relatives à des contrats d'assurance (vie, non vie) ;
- La participation aux bénéfices différée passive.

#### **Les autres passifs d'assurance**

Les dettes nées d'opérations d'assurance ou de réassurance sont intégrées dans le poste « Compte de régularisation passif ». Elles sont principalement constituées de dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires.

#### **Produits et charges liés aux activités d'assurance**

- Les produits et charges liés aux placements des activités d'assurance sont intégrés dans les postes du compte de résultat se rapportant au classement des actifs sous-jacents.
- Les produits se rapportant à l'activité d'assurance (primes acquises des contrats d'assurance et des contrats financiers avec ou sans participation aux bénéfices discrétionnaire) sont classés dans la rubrique « Produits des autres activités ».

- Les charges se rapportant à l'activité d'assurance (charges de prestations d'assurance, variation des provisions) sont classées dans la rubrique « Charges des autres activités ».

### **3.14 Dette obligatoire et instruments financiers dérivés liés à la gestion de la dette obligatoire**

La dette obligatoire est classée au bilan dans les postes « Emprunts obligataires et dettes financières à moyen et long terme » et « Emprunts obligataires et dettes financières court terme ».

#### **3.14.1 Emprunts obligataires adossés à des swaps de « variabilisation »**

Dans le cadre de la stratégie de gestion de la dette obligatoire définie par le Groupe, certains emprunts obligataires à taux fixe sont « variabilisés » par le biais de swaps receveurs taux fixe / payeurs taux variable.

En fonction des circonstances, ces emprunts peuvent être, soit désignés à la juste valeur par résultat sur option, soit désignés comme faisant l'objet d'une couverture de juste valeur.

#### **Emprunts obligataires désignés à la juste valeur par résultat sur option**

En application de la norme IFRS 9, certains emprunts obligataires adossés à des swaps de « variabilisation » sont évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat. La composante risque de crédit de la variation de juste valeur de ces emprunts est comptabilisée en « Autres éléments du résultat global ».

Les swaps correspondants sont également évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat, en application de la règle générale d'évaluation des instruments dérivés prévue par IFRS 9.

#### **Emprunts obligataires désignés comme faisant l'objet d'une couverture de juste valeur**

Certains emprunts obligataires sont désignés comme faisant l'objet d'une couverture de juste valeur par des swaps de « variabilisation ». L'application de la comptabilité de couverture de juste valeur conduit à comptabiliser par résultat (i) la variation de juste valeur des swaps de couverture, et (ii) en ajustement de la valeur de l'emprunt, la variation, pour la part efficace, de valeur du swap de couverture. Ces impacts se compensent à hauteur de la part efficace de la couverture.

Par ailleurs, en fonction de l'évolution des conditions de marché, la souscription de swaps receveurs taux variable / payeurs taux fixe permet de figer à nouveau le taux de certains emprunts sur des durées courtes. Ces swaps sont également évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat.

### 3.14.2 Emprunts obligataires évalués au coût amorti

Les emprunts non adossés à des swaps de « variabilisation » sont évalués selon la méthode du coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif.

### 3.14.3 Swaps de précouverture d'emprunts

Des swaps de précouverture sont souscrits dans certains cas afin de se prémunir contre une hausse des taux. Ces instruments de couverture de flux de trésorerie sont résiliés lors de l'émission de l'emprunt et donnent alors lieu au versement d'une soulte (soulte payée ou reçue en fonction de la valeur du swap). Ces soultes sont comptabilisées dans les réserves recyclables dans le cadre de l'application de la couverture de flux de trésorerie, puis recyclées en résultat sur la durée de vie de l'emprunt initialement couvert, conformément aux dispositions d'IFRS 9 concernant l'arrêt d'une relation de couverture.

### 3.15 Passifs de location

Les passifs de location comptabilisés au passif du bilan résultent de l'application de la norme IFRS 16 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 (voir note 28).

### 3.16 Engagements de rachat d'actionnaires minoritaires

En application des dispositions de la norme IAS 32 – *Instruments financiers : présentation*, le Groupe La Poste enregistre une dette financière au titre des options de vente consenties aux actionnaires minoritaires de filiales consolidées. Lorsque la valeur de l'engagement excède le montant des intérêts minoritaires, les normes IFRS ne précisent pas les modalités de comptabilisation de la contrepartie.

Le Groupe La Poste a choisi de comptabiliser la différence entre l'engagement et le montant des intérêts minoritaires en contrepartie des réserves part du Groupe. Les variations ultérieures de la dette liées à l'évolution du prix d'exercice estimé de l'engagement de rachat et de la valeur comptable des intérêts minoritaires sont comptabilisées dans les réserves part du Groupe.

### 3.17 Stocks et encours

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés nécessaires à la vente.

La valeur des stocks est définie sur la base de la méthode du coût moyen pondéré et inclut les coûts d'acquisition et les coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

### 3.18 Créances clients

Lors de leur comptabilisation initiale, les créances clients de l'activité commerciale sont enregistrées à leur valeur nominale, qui correspond en substance à la juste valeur des créances.

Des provisions sont calculées de façon individuelle en fonction de l'appréciation du risque de non recouvrement.

## 3.19 Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque (i) à la fin de la période concernée, le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers, résultant d'événements antérieurs, (ii) il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et (iii) le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

L'évaluation des provisions est faite sur la base des coûts attendus par le Groupe pour éteindre l'obligation, estimés à partir des données de gestion issues du système d'information, d'hypothèses retenues par le Groupe, éventuellement complétées par l'expérience de transactions similaires, et, dans certains cas, sur la base de rapports d'experts indépendants ou de devis de prestataires. Ces différentes hypothèses sont revues à chaque arrêté comptable.

### Provisions sur engagements sur les contrats d'épargne-logement

Les comptes épargne logement (CEL) et les plans épargne logement (PEL) proposés à la clientèle de particuliers dans le cadre de la loi du 10 juillet 1965 comportent deux phases : une phase de collecte de ressources sous forme d'épargne rémunérée et une phase d'emploi sous forme de prêts immobiliers.

Ils génèrent des engagements de deux ordres pour l'établissement distributeur :

- obligation de rémunérer l'épargne dans le futur à un taux fixé à l'ouverture du contrat pour une durée indéterminée pour les PEL ouverts avant le 28 février 2011, et à un taux révisable annuellement pour les nouvelles générations
- obligation d'octroyer aux clients qui le demandent un crédit à un taux fixé à la signature du contrat

Ces engagements aux conséquences potentiellement défavorables pour le Groupe font l'objet de provisions présentées au passif du bilan (au poste « Provisions »), dont les variations sont enregistrées en produit net bancaire au sein de la marge d'intérêts.

Les provisions sont estimées sur la base de statistiques comportementales des clients, de données de marché pour chaque génération de plan afin de couvrir les charges futures liées aux conditions potentiellement défavorables de ces produits par rapport aux taux d'intérêt offerts à la clientèle des particuliers pour des produits similaires mais non réglementés en termes de rémunération. Elles ne sont relatives qu'aux seuls engagements liés aux comptes et plans d'épargne-logement existant à la date de calcul de la provision.

Les provisions sont calculées sur chaque génération de plans d'épargne-logement d'une part, sans compensation entre les engagements relatifs à des générations différentes de plans d'épargne-logement, et sur l'ensemble des comptes d'épargne-logement qui

constituent une seule et même génération d'autre part.

Sur la phase d'épargne, les engagements provisionnables sont évalués par différence entre les encours d'épargne moyens attendus et les encours d'épargne minimum attendus, ces deux encours étant déterminés statistiquement en tenant compte des observations historiques des comportements effectifs des clients.

Sur la phase crédit, les engagements provisionnables incluent les encours de crédits déjà réalisés mais non encore échus à la date d'arrêt ainsi que les crédits futurs considérés comme statistiquement probables sur la base des encours au bilan à la date de calcul d'une part et des observations historiques des comportements effectifs des clients d'autre part.

Une provision est constituée dès lors que les résultats futurs prévisionnels actualisés sont négatifs pour une génération donnée.

Ces résultats sont mesurés par référence aux taux offerts à la clientèle particulière pour des instruments d'épargne et de financement équivalents, en cohérence avec la durée de vie estimée des encours et leur date de mise en place.

### 3.20 Avantages du personnel

#### 3.20.1 Avantages du personnel postérieurs à l'emploi

Les engagements postérieurs à l'emploi et à long terme résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leurs coûts, sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées conformément à la norme IAS 19. Des évaluations actuarielles sont réalisées chaque année.

Les calculs impliquent la prise en compte d'hypothèses actuarielles économiques externes (taux d'actualisation, taux d'inflation, taux de revalorisation des pensions, etc.) et spécifiques à La Poste (taux de turnover, taux de mortalité, taux de revalorisation des traitements et salaires, etc.).

La provision inscrite au bilan au titre des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies correspond à la valeur actuelle de l'obligation à la date de clôture diminuée, le cas échéant, de la valeur de marché des actifs de couverture (GeoPost UK). La valeur actuelle de l'obligation est calculée annuellement avec la méthode des unités de crédit projetées. Elle est déterminée en actualisant les décaissements futurs attendus sur la base d'un taux de marché d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation sous-jacente.

Les écarts actuariels issus des ajustements liés à l'expérience et des effets de changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global ».

Le coût des services passés, généré lors de l'adoption ou de la modification d'un régime à prestations définies, est reconnu immédiatement en charges.

Les dispositifs de retraite et les autres avantages du personnel, ainsi que les principales hypothèses retenues, sont décrits en note 29.

#### 3.20.2 Dispositifs d'aménagement de fin de carrière

La Poste constate une provision représentative des coûts relatifs aux dispositifs d'aménagement de fin de carrière accordés aux personnels. Le montant de la provision inclut les personnes ayant adhéré à l'un des régimes existants ainsi que les personnes dont l'adhésion est attendue compte tenu des durées et conditions des dispositifs ainsi que des comportements observés au cours des années passées et des meilleures estimations de la Direction.

### 3.21 Actifs détenus en vue d'être cédés

Un actif non courant, ou un groupe d'actifs et de passifs, est classé comme détenu en vue d'être cédé lorsque sa valeur comptable sera recouvrée principalement au moyen de sa vente, et non d'une utilisation continue. Ceci suppose que l'actif soit disponible en vue de sa vente immédiate dans son état actuel et que sa vente soit hautement probable dans un délai d'un an.

Ces actifs et groupes d'actifs, ainsi que les passifs associés, sont présentés séparément des autres actifs et passifs, et sont mesurés au plus bas de leur valeur comptable ou du prix de cession estimé, net des coûts de cession. L'amortissement de ces actifs cesse à compter de la date de leur classement dans cette catégorie.

### 3.22 Tableau des flux de trésorerie

Le Tableau des Flux de Trésorerie (TFT) présente les entrées et les sorties de trésorerie et équivalents classées en activités opérationnelles, d'investissement et de financement.

Le format du tableau des flux de trésorerie a été aménagé pour présenter séparément les flux liés, d'une part, au groupe La Banque Postale, d'autre part, les flux liés aux activités industrielles et commerciales (y compris la division de La Poste mettant du personnel à disposition de La Banque Postale).

La variation de trésorerie et des équivalents de trésorerie présentée dans le tableau des flux de trésorerie consolidés correspond à celle des activités industrielles et commerciales.

La trésorerie provenant de La Banque Postale et de ses filiales (y compris l'encaisse des bureaux de poste) est isolée sur une ligne spécifique du bilan. Ses variations sont positionnées sur une ligne « Diminution (augmentation) de trésorerie des activités bancaires au bilan hors incidence des variations de périmètre », positionnée sous les flux de trésorerie des activités de financement.

Par ailleurs, les flux de trésorerie liés à la variation des actifs et passifs bancaires et d'assurance (hors flux liés aux dettes subordonnées) sont regroupés sur une ligne spécifique du TFT (« Variation du solde des emplois et ressources bancaires et d'assurance »), au sein des flux opérationnels, incluant notamment :

- les flux des encours de collecte de la clientèle
- les flux des dettes envers les établissements de crédit
- les acquisitions et cessions du portefeuille de titres
- les flux liés aux prêts et créances
- les variations de juste valeur des instruments financiers

**Les activités opérationnelles** sont les principales activités génératrices de revenus et toutes activités autres que celles définies comme étant des activités d'investissement ou de financement.

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont élaborés selon la méthode indirecte.

**Les activités d'investissement** sont l'acquisition et la cession d'actifs à long terme et de tout autre investissement qui n'est pas inclus dans les équivalents de liquidités.

Les flux d'investissement du Groupe La Poste sont composés notamment des acquisitions ou cessions des éléments suivants :

- immobilisations incorporelles et corporelles, corrigées des opérations n'ayant pas un caractère monétaire (dettes et créances sur immobilisations)
- part du capital d'autres entreprises
- autres immobilisations financières (dépôts et cautionnements, créances rattachées à des participations, etc.).

L'incidence des variations de périmètre des activités industrielles et commerciales sur les flux de trésorerie est présentée distinctement sur une ligne « Variations de périmètre ».

**Les activités de financement** sont les activités qui entraînent des changements quant au montant et à la composition des capitaux propres et des capitaux empruntés. Les flux de financement comprennent les sources de financement (nouveaux emprunts) et les décaissements afférents (distribution de dividendes aux minoritaires, remboursement de bons La Poste, remboursement d'emprunts).

Concernant les mouvements sur instruments de dette de La Banque Postale, seuls les mouvements des dettes subordonnées et des passifs de location sont classés en flux de financement.

**La notion de trésorerie et équivalents de trésorerie** recouvre les placements à très court terme, liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

La trésorerie du Groupe La Poste est constituée de comptes de caisse, de soldes débiteurs de banques, de dépôts à terme, de valeurs mobilières de placement qui ne présentent pas de risque significatif de variation de valeur en raison de leur nature et peuvent être facilement convertis en disponibilités (notamment OPCVM monétaires), de la partie des soldes créditeurs de banques et des intérêts courus non échus qui s'y rattachent, correspondant à des découverts momentanés.

Quelles que soient leurs caractéristiques, les titres provenant du « Portefeuille de titres des activités bancaires » ne sont pas classés dans la trésorerie. Les flux les concernant sont intégrés sur la ligne « Variation du solde des emplois et ressources bancaires » du TFT (cf. supra) .

## NOTE 4 ÉVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

### 4.1 Principales opérations

### 4.2 Compte de résultat à périmètre et change constants

Le périmètre de consolidation est présenté en note 44.

#### 4.1 Principales opérations

Les prises de contrôle du Groupe dans CNP Assurances et BRT sont présentées dans la note 1 sur les événements significatifs de l'exercice.

##### Prise de contrôle de la société Index Education

Le Groupe La Poste (branche Numérique) a acquis fin décembre 2020 77% du capital de la société Index Education.

Cette société est spécialisée dans l'édition de logiciels dédiés à l'organisation des établissements scolaires en France (organisation des salles, des emplois du temps des professeurs et des élèves, lien avec les parents d'élèves, etc.).

La société est consolidée par intégration globale à compter du 31 décembre 2020. Un écart d'acquisition provisoire a été comptabilisé dans les comptes à hauteur de 60 millions d'euros.

Elle représente un chiffre d'affaires d'un peu plus de 20 millions d'euros et un effectif proche de 110 personnes.

##### Rachat des intérêts minoritaires de La Banque Postale IARD

Le Groupe La Poste (branche La Banque Postale) a acquis le 7 avril 2020 la participation de 35 % détenue par Groupama dans La Banque Postale Assurances IARD.

Le Groupe détient dorénavant 100 % du capital de la société, déjà consolidée par intégration globale.

Cette acquisition s'est traduite par le rachat de titres à Groupama pour un montant de 167 millions d'euros, sans impact significatif sur les capitaux propres, une dette de put étant enregistrée dans les comptes du groupe à fin décembre 2019 pour 170 millions d'euros.

##### Mise en commun des activités de gestion de taux et assurantielle des filiales de La Banque Postale et Natixis

Le 31 octobre 2020, La Banque Postale et Natixis ont finalisé l'accord de rapprochement des activités de gestion de taux et assurantielle annoncé en décembre 2019. Il marque la création d'un leader de la gestion d'actifs en Europe, avec plus de 430 milliards d'euros d'encours gérés et plus de 590 milliards d'euros administrés à travers sa plateforme de services à fin septembre 2020.

Ce rapprochement a été réalisé par la création d'une structure commune (Ostrum Asset Management) détenue à 45% par La Banque Postale (à travers son pôle de gestion d'actifs) et à 55% par Natixis (à travers sa filiale Natixis Investment Managers), dans le cadre d'une gouvernance équilibrée. En contrepartie de sa participation dans la nouvelle structure, LBP Asset Management a apporté un ensemble d'actifs et de passifs, se traduisant par une plus-value de 90 millions d'euros sur le résultat d'exploitation du Groupe et une incidence de 63 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe.

## 4.2 Compte de résultat à périmètre et change constants

Le résultat retraité neutralise l'effet de toutes les acquisitions de l'exercice en cours et des acquisitions de l'exercice précédent intervenues en cours de période. Il présente également les transactions en devises de la période comparative au taux moyen de la période en cours.

(en millions d'euros)	Résultat publié		Résultat retraité hors effets périmètre et change	
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
<b>Chiffre d'affaires et PNB</b>	<b>31 185</b>	<b>25 983</b>	<b>26 956</b>	<b>25 808</b>
Achats et autres charges	(13 686)	(10 662)	(12 013)	(10 566)
Charges de personnel	(13 841)	(12 683)	(13 107)	(12 622)
Impôts et taxes	(439)	(347)	(378)	(345)
Amortissements, provisions et pertes de valeur	(3 736)	(1 803)	(3 448)	(1 783)
Autres charges et produits opérationnels	535	413	529	418
Résultat des cessions d'actifs	84	13	93	14
<b>Charges opérationnelles nettes</b>	<b>(31 084)</b>	<b>(25 069)</b>	<b>(28 324)</b>	<b>(24 884)</b>
Quote-part de résultat des sociétés sous contrôle conjoint	41	(25)	(10)	(25)
<b>Résultat d'exploitation courant (après quote-part de résultat net des sociétés sous contrôle conjoint)</b>	<b>142</b>	<b>889</b>	<b>(1 377)</b>	<b>899</b>

Passage des données réelles aux données à périmètre et change constants :

(en millions d'euros)	31/12/2020		31/12/2019	
	Produits opérationnels	Résultat d'exploitation courant	Produits opérationnels	Résultat d'exploitation courant
<b>Comptes consolidés publiés</b>	<b>31 185</b>	<b>142</b>	<b>25 983</b>	<b>889</b>
Incidences des variations de périmètre et change :				
CNP Assurances	2 302	1 405	-	-
BRT	1 487	81	-	-
Autres	440	33	175	(10)
<b>Comptes consolidés retraités des variations de périmètre et du change</b>	<b>26 956</b>	<b>(1 377)</b>	<b>25 808</b>	<b>899</b>

## NOTE 5 INFORMATION SECTORIELLE

- 5.1 Définition des secteurs opérationnels
- 5.2 Information par secteur opérationnel
- 5.3 Informations géographiques

### 5.1 Définition des secteurs opérationnels

La définition des secteurs opérationnels retenus en matière d'information sectorielle est basée sur l'organisation existante en matière de pilotage au sein du Groupe La Poste. Un secteur d'activité est un sous-ensemble pour lequel une information financière distincte est disponible et régulièrement revue par la Direction du Groupe, en vue de lui affecter des ressources et d'évaluer sa performance.

Les critères retenus pour déterminer les secteurs d'activité sont notamment les suivants :

- nature des produits distribués
- type ou catégorie de clients auxquels ils sont destinés
- processus de production et réseau de distribution
- environnement réglementaire

Le Groupe est organisé autour des cinq secteurs opérationnels suivants, auxquels s'ajoutent les secteurs Immobilier et Supports et structures :

SECTEURS	ACTIVITÉS
Services-Courrier-Colis	<ul style="list-style-type: none"> <li>- activité courrier (collecte, tri, distribution de correspondance, publicité et presse) et les services connexes</li> <li>- activité colis en France réalisée sous la marque Colissimo</li> <li>- courrier international (dont activité de e-commerce réalisée par Asendia)</li> <li>- activité Silver d'aides à la personne et dans le domaine de la santé</li> <li>- nouveaux services du facteur</li> </ul>
GeoPost	<ul style="list-style-type: none"> <li>- activité express réalisée par les marques du sous-groupe GeoPost, en particulier DPD, Chronopost, et Seur</li> </ul>
La Banque Postale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- activité Banque et Assurance du sous-groupe La Banque Postale</li> <li>- prestations de services réalisées par certains personnels de La Poste mis à disposition de La Banque Postale dans le cadre de conventions de services (division de la société La Poste)</li> </ul>
Réseau La Poste	<ul style="list-style-type: none"> <li>- activités de vente et de distribution, auprès du grand public, des produits et services du Groupe La Poste</li> <li>- activité de La Poste Mobile</li> <li>- autres produits externes</li> </ul>
Numérique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ensemble des activités numériques du Groupe</li> </ul>
Immobilier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion du parc immobilier regroupé dans le sous-groupe Poste Immo</li> <li>- activité de la Direction immobilière de La Poste</li> </ul>
Supports et structures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- activités « Corporate » des directions du siège</li> <li>- services support du Groupe</li> </ul>

### 5.2 Information par secteur opérationnel

Les principes comptables appliqués pour établir l'information sectorielle sont les mêmes que ceux utilisés pour les comptes consolidés, tels que décrits en note 2.

Les résultats, actifs et passifs alloués aux secteurs d'activité correspondent aux résultats, actifs et passifs qui sont affectables aux secteurs d'activité de façon directe et indirecte.

Les montants non affectés aux secteurs d'activité correspondent principalement :

- au coût net de l'aménagement du territoire
- au coût de la contrainte d'accessibilité pesant sur La Poste
- au résultat financier et à l'impôt

#### Segmentation des charges opérationnelles

Compte tenu de la coexistence au sein de La Poste des acteurs Services-Courrier-Colis, La Banque Postale et Réseau La Poste, et de la forte imbrication des processus de production de ces activités, La Poste a défini des principes de comptabilité analytique afin de répartir les charges mutualisées entre les différents secteurs et de déterminer ainsi le résultat de chacun.

La refacturation des charges de guichet des bureaux de poste du Réseau La Poste s'effectue aux métiers utilisateurs du réseau sur la base de conventions de services dont les modalités de tarification sont fondées sur des inducteurs opérationnels mesurables (chiffre d'affaires, statistiques mesurant le temps nécessaire à la réalisation des différentes opérations, etc.).

**Segmentation de l'actif immobilisé :** les immobilisations incorporelles et corporelles sont réparties sur la base de l'affectation par métier des biens correspondants dans le système comptable de La Poste. Les actifs immobiliers détenus par La Poste et le sous-groupe Poste Immo sont affectés en totalité au secteur Immobilier.

## 5.2.1 Compte de résultat par secteur opérationnel

Aucun client du Groupe ne contribue au chiffre d'affaires consolidé pour un montant supérieur à 10% du total.

2020 (en millions d'euros)	Services-Courrier-Colis	GeoPost	La Banque Postale	Numérique	Réseau La Poste	Immobilier	Supports et structures	Non affecté (a)	Éliminations	Total Groupe
Chiffre d'affaires & PNB Externe	11 866	10 925	7 707	609	52	24	2			31 185
Chiffre d'affaires & PNB Intersecteurs	290	116	17	190	3 681	808	1 101		(6 204)	0
<b>Produits opérationnels</b>	<b>12 156</b>	<b>11 041</b>	<b>7 724</b>	<b>799</b>	<b>3 733</b>	<b>833</b>	<b>1 103</b>	<b>0</b>	<b>(6 204)</b>	<b>31 185</b>
Quote-part de résultat des sociétés sous contrôle conjoint	0	0	48	0	(7)	0	0			41
<b>Résultat d'exploitation courant (après quote-part de résultat net des sociétés sous contrôle conjoint)</b>	<b>(1 137)</b>	<b>793</b>	<b>1 457</b>	<b>(48)</b>	<b>(70)</b>	<b>81</b>	<b>(216)</b>	<b>(708)</b>	<b>(9)</b>	<b>142</b>
<b>Incidence de la prise de contrôle de CNP Assurance</b>			<b>3 007</b>							<b>3 007</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(1 137)</b>	<b>793</b>	<b>4 464</b>	<b>(48)</b>	<b>(70)</b>	<b>81</b>	<b>(216)</b>	<b>(708)</b>	<b>(9)</b>	<b>3 149</b>
<b>Résultat financier</b>								<b>(243)</b>		<b>(243)</b>
Impôt sur le résultat								(880)	0	(880)
Quote part de résultat des autres sociétés mises en équivalence	0	(9)	641	0	0	2	0		0	635
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>										<b>2 660</b>
Amortissements, provisions et pertes de valeur nets	(1 184)	(664)	(1 165)	(96)	(41)	(453)	(133)			(3 736)
Actifs sectoriels	4 151	9 846	735 989	1 137	290	4 015	8 536	(5 831)		758 132

2019 (en millions d'euros)	Services-Courrier-Colis	GeoPost	La Banque Postale	Numérique	Réseau La Poste	Immobilier	Supports et structures	Non affecté (a)	Éliminations	Total Groupe
Chiffre d'affaires & PNB Externe	12 091	7 679	5 624	511	51	26	1			25 983
Chiffre d'affaires & PNB Intersecteurs	285	89	23	187	3 781	813	1 100		(6 278)	0
<b>Produits opérationnels</b>	<b>12 376</b>	<b>7 768</b>	<b>5 647</b>	<b>697</b>	<b>3 832</b>	<b>839</b>	<b>1 101</b>	<b>0</b>	<b>(6 278)</b>	<b>25 983</b>
Quote-part de résultat des sociétés sous contrôle conjoint	0	1	0	0	(27)	2	0			(25)
<b>Résultat d'exploitation courant (après quote-part de résultat net des sociétés sous contrôle conjoint)</b>	<b>410</b>	<b>379</b>	<b>820</b>	<b>10</b>	<b>(14)</b>	<b>142</b>	<b>(191)</b>	<b>(665)</b>	<b>0</b>	<b>889</b>
Résultat financier								(225)		(225)
Impôt sur le résultat								(134)	0	(134)
Quote part de résultat des autres sociétés mises en équivalence	0	12	282	0	0	11	0		0	305
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>										<b>835</b>
Amortissements, provisions et pertes de valeur nets	(243)	(504)	(414)	(68)	(40)	(396)	(137)			(1 802)
Actifs sectoriels	4 299	7 102	271 178	968	204	4 409	8 340	(5 500)		291 000

(a) Dont essentiellement la contribution à l'aménagement du territoire (y compris les coûts relatifs à la contrainte d'accessibilité), le résultat financier et l'impôt sur le résultat.

## 5.2.2 Bilan par secteur opérationnel

31/12/2020 (en millions d'euros)	Services-Courrier-Colis	GeoPost	La Banque Postale	Numérique	Réseau La Poste	Immobilier	Supports et structures	Éliminations	Total
<b>ACTIFS</b>									
Immobilisations incorporelles et corporelles et goodwill	1 050	4 506	6 104	672	108	3 126	471	(12)	16 024
Droits d'utilisation	164	2 055	105	63	0	608	22	0	3 017
Titres mis en équivalence	0	210	696	0	0	30	(1)	0	935
Autres actifs non courants	56	140	(64)	18	3	10	4 627	(4 148)	643
Actifs courants	2 881	2 934	1 028	384	180	241	3 416	(1 480)	9 584
Actifs spécifiques des activités bancaires et d'assurance	0	0	728 120	0	0	0	0	(191)	727 929
<b>TOTAL</b>	<b>4 151</b>	<b>9 846</b>	<b>735 989</b>	<b>1 137</b>	<b>290</b>	<b>4 015</b>	<b>8 536</b>	<b>(5 831)</b>	<b>758 132</b>
<b>Investissements (a)</b>	<b>382</b>	<b>1 027</b>	<b>3 642</b>	<b>146</b>	<b>33</b>	<b>215</b>	<b>121</b>	<b>0</b>	<b>5 565</b>
<b>PASSIFS</b>									
Fonds propres	0	0	0	0	0	0	31 959	0	31 959
Emprunts obligataires et dettes financières	624	2 860	0	468	0	1 142	9 113	(5 317)	8 891
Passifs de location	176	2 153	0	74	0	1 082	23	0	3 509
Autres passifs non courants	4 213	2 656	5 291	353	1 343	328	913	(618)	14 480
Autres passifs courants	8	148	97	3	0	0	251	0	506
Passifs spécifiques des activités bancaires et d'assurance	0	0	699 329	0	70	0	0	(612)	698 788
<b>TOTAL</b>	<b>5 020</b>	<b>7 818</b>	<b>704 717</b>	<b>899</b>	<b>1 413</b>	<b>2 552</b>	<b>42 259</b>	<b>(6 547)</b>	<b>758 132</b>
<b>31/12/2019 (en millions d'euros)</b>									
<b>ACTIFS</b>									
Immobilisations incorporelles et corporelles et goodwill	1 484	3 057	1 424	413	117	3 199	480	(12)	10 161
Droits d'utilisation	119	1 327	130	56	0	924	26	0	2 582
Titres mis en équivalence	6	764	3 585	0	0	30	(1)	0	4 384
Autres actifs non courants	39	99	(220)	171	3	9	3 990	(3 024)	1 066
Actifs courants	2 650	1 856	999	328	84	248	3 846	(2 373)	7 638
Actifs spécifiques des activités bancaires et d'assurance	0	0	265 260	0	0	0	0	(91)	265 169
<b>TOTAL</b>	<b>4 299</b>	<b>7 102</b>	<b>271 178</b>	<b>968</b>	<b>204</b>	<b>4 409</b>	<b>8 340</b>	<b>(5 500)</b>	<b>291 000</b>
<b>Investissements (a)</b>	<b>393</b>	<b>483</b>	<b>315</b>	<b>278</b>	<b>36</b>	<b>330</b>	<b>183</b>	<b>0</b>	<b>2 019</b>
<b>PASSIFS</b>									
Fonds propres	0	0	0	0	0	0	13 531	0	13 531
Emprunts obligataires et dettes financières	712	2 122	0	494	0	1 092	7 154	(4 401)	7 173
Passifs de location	131	1 409	0	61	0	997	27	0	2 624
Autres passifs non courants	3 841	1 669	1 235	328	1 267	320	1 218	(644)	9 233
Autres passifs courants	14	154	6	1	0	0	0	0	175
Passifs spécifiques des activités bancaires et d'assurance	0	0	258 734	0	0	0	0	(471)	258 263
<b>TOTAL</b>	<b>4 698</b>	<b>5 355</b>	<b>259 975</b>	<b>884</b>	<b>1 267</b>	<b>2 408</b>	<b>21 930</b>	<b>(5 516)</b>	<b>291 000</b>

(a) Achats d'actifs incorporels et corporels, d'actifs financiers et incidences des variations de périmètre.

### 5.3 Informations géographiques

Le chiffre d'affaires est ventilé en fonction de la localisation des clients payeurs.

Les immobilisations nettes du Groupe La Poste sont ventilées par zone géographique en fonction de l'implantation des entités juridiques propriétaires des biens.

2020 (en millions d'euros)	France	Union européenne (hors France)	Autres	Total
Chiffre d'affaires des activités commerciales	12 219	6 676	4 583	23 478
Produit net bancaire	6 595	382	730	7 707
<b>PRODUITS OPERATIONNELS</b>	<b>18 814</b>	<b>7 058</b>	<b>5 313</b>	<b>31 185</b>
<b>Actifs sectoriels</b>	<b>704 012</b>	<b>30 508</b>	<b>23 612</b>	<b>758 132</b>
<b>Investissements <sup>(a)</sup></b>	<b>396</b>	<b>287</b>	<b>4 882</b>	<b>5 565</b>

Les informations par zone géographique 2020 prennent en compte le transfert du Royaume Uni de la zone « Union européenne » vers la zone « Autres » au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

2019 (en millions d'euros)	France	Union européenne (hors France)	Autres	Total
Chiffre d'affaires des activités commerciales	12 493	6 136	1 730	20 359
Produit net bancaire	5 624	0	0	5 624
<b>PRODUITS OPERATIONNELS</b>	<b>18 117</b>	<b>6 136</b>	<b>1 730</b>	<b>25 983</b>
<b>Actifs sectoriels</b>	<b>283 810</b>	<b>6 610</b>	<b>580</b>	<b>291 000</b>
<b>Investissements <sup>(a)</sup></b>	<b>1 615</b>	<b>309</b>	<b>95</b>	<b>2 019</b>

(a) Achats d'actifs incorporels et corporels, d'actifs financiers et incidences des variations de périmètre.

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### NOTE 6 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires des activités commerciales du Groupe La Poste se ventile de la façon suivante:

(en millions d'euros)	2020	2019
<b>Chiffre d'affaires Services-Courrier-Colis</b>	<b>11 866</b>	<b>12 091</b>
Correspondance et autres produits et services La Poste	5 387	6 136
Courrier publicitaire	776	971
Presse <sup>(a)</sup>	421	456
Produits et services des filiales (courrier national)	706	789
Courrier international	1 430	1 373
Colis	2 246	1 859
Vente de marchandises en e-commerce <sup>(b)</sup>	901	506
<b>Chiffre d'affaires GeoPost</b>	<b>10 925</b>	<b>7 679</b>
Zone Etranger	8 964	5 935
Zone France	1 961	1 744
<b>Chiffre d'affaires Numérique</b>	<b>609</b>	<b>511</b>
<b>Chiffre d'affaires Réseau La Poste <sup>(c)</sup></b>	<b>52</b>	<b>51</b>
<b>Chiffre d'affaires Immobilier &amp; Supports <sup>(d)</sup></b>	<b>26</b>	<b>27</b>
<b>TOTAL</b>	<b>23 478</b>	<b>20 359</b>

(a) Le chiffre d'affaires « Presse » comprend la rémunération contractuelle versée par l'État en contrepartie de l'avantage tarifaire accordé aux organismes de presse ainsi que la rémunération des opérateurs de presse.

(b) L'activité de e-commerce est réalisée par Asendia.

(c) Le chiffre d'affaires Réseau La Poste comprend les commissions perçues sur l'activité externe (hors Courrier, Colis et Services Financiers) réalisée aux guichets du réseau postal et sur les ventes de produits divers.

(d) Le chiffre d'affaires Immobilier correspond aux locations immobilières consenties à des preneurs externes au Groupe.

### NOTE 7 PRODUIT NET BANCAIRE

Le Produit net bancaire du Groupe se détaille de la manière suivante:

(en millions d'euros)	2020	2019
<b>Intérêts et produits assimilés</b>	<b>4 425</b>	<b>4 257</b>
<b>Intérêts et charges assimilés</b>	<b>(1 839)</b>	<b>(1 920)</b>
<b>Produits de commissions</b>	<b>2 239</b>	<b>2 640</b>
<b>Charges de commissions</b>	<b>(3 033)</b>	<b>(308)</b>
<b>Gains ou pertes nets</b>	<b>5 102</b>	<b>558</b>
- Instruments financiers à la juste valeur par le résultat	4 962	110
- Instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	(157)	126
- Décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti <sup>(a)</sup>	297	322
<b>Produits des autres activités</b>	<b>23 717</b>	<b>1 307</b>
<b>Charges des autres activités</b>	<b>(22 226)</b>	<b>(890)</b>
<b>Impact de l'approche par superposition (effet brut)</b>	<b>(679)</b>	<b>(21)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 707</b>	<b>5 624</b>

(a) Compte tenu du contexte de taux durablement bas et du niveau extrêmement faible de remboursements anticipés et de renégociations, La Banque Postale a été amenée à revoir les lois d'écoulement des crédits immobiliers. En conséquence, la durée de ces crédits a été allongée. Afin de maintenir le profil de risque, des titres de dette taux fixe du portefeuille ALM ont été cédés au cours de l'année 2020 sans remettre en cause le modèle de gestion du portefeuille.

## NOTE 8 ACHATS ET AUTRES CHARGES

Les achats et autres charges se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
Services extérieurs et sous-traitance générale	3 542	2 781
Achats	890	790
Sous-traitance transport	7 038	4 956
Prestations du courrier international	496	482
Locations <sup>(a)</sup>	326	303
Entretiens et réparations	576	512
Frais de télécommunications	205	188
Déplacements, missions	100	190
Autres charges	514	461
<b>TOTAL</b>	<b>13 686</b>	<b>10 662</b>

(a) Cette ligne ne comprend que les loyers relatifs à des contrats de location non retraités dans le cadre d'IFRS 16 (contrats de courte durée ou portant sur des actifs de faible valeur principalement), ainsi que les charges locatives (voir note 18.3).

## NOTE 9 CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

Les charges de personnel sont détaillées ci-dessous, par nature de coût:

(en millions d'euros)	2020	2019
Salaires, traitements, primes et indemnités	10 105	9 418
Cotisations retraites	812	825
Autres charges sociales	1 864	1 791
Prestations d'actions sociales	235	216
Variation des provisions postérieures à l'emploi <sup>(a)</sup>	17	7
Variation des provisions sur risques sociaux et litige personnel	(2)	(9)
Variation des autres provisions sur le personnel	91	(298)
Impôts et taxes assis sur les rémunérations	720	734
<b>TOTAL</b>	<b>13 841</b>	<b>12 683</b>
<b>Effectif moyen (en équivalent agent / année)</b>	<b>248 906</b>	<b>249 304</b>

(a) à l'exception des écarts actuariels comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global (voir tableau de variation des capitaux propres)

La ligne « **Cotisations retraites** » correspond aux cotisations versées dans le cadre des régimes d'avantages au personnel postérieurs à l'emploi à cotisations définies. Depuis la mise en place en 2006 du nouveau dispositif de financement des retraites des

fonctionnaires de l'Etat rattachés à La Poste, cette ligne comprend notamment la contribution libératoire prévue par la loi.

## NOTE 10 IMPOTS ET TAXES

Les impôts et taxes se composent des éléments suivants:

(en millions d'euros)	2020	2019
Impôts locaux	151	133
Autres impôts et taxes <sup>(a)</sup>	288	214
<b>TOTAL</b>	<b>439</b>	<b>347</b>

(a) dont en 2020 83 millions d'euros au titre de la TVA non déductible sur les contrats de location et dont en 2019, 82 millions d'euros.

La Poste bénéficie d'un allègement de la fiscalité locale en contrepartie de ses contraintes de desserte de l'ensemble du territoire national et de la participation à l'aménagement du territoire (loi du 2 juillet 1990 aménagée par la loi du 9 février 2010).

À ce titre, la Poste a bénéficié en 2020 d'un abattement de 99% applicable sur l'ensemble des bases de fiscalité locale (Taxe foncière et Contribution économique

territoriale) conformément aux dispositions de l'article 1635 sexies du Code Général des Impôts et du décret n°2020-1829 du 31 décembre 2020.

La CET est comptabilisée sur la ligne « Impôts locaux »

## NOTE 11 AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET PERTES DE VALEUR

Les variations des dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur ayant un impact sur le résultat d'exploitation courant se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
<b>Amortissements nets</b>	<b>1 972</b>	<b>1 630</b>
Immobilisations incorporelles <sup>(a)</sup>	536	356
Immobilisations corporelles <sup>(a)</sup>	716	709
Droits d'utilisation <sup>(a)</sup>	720	565
<b>Provisions et Pertes de valeur nettes <sup>(e)</sup></b>	<b>1 091</b>	<b>(6)</b>
Écarts d'acquisition <sup>(b)</sup>	33	36
Droits d'utilisation <sup>(a)</sup>	416	(17)
Immobilisations corporelles et incorporelles <sup>(a)</sup>	594	(21)
Stocks <sup>(c)</sup>	1	(1)
Créances <sup>(c)</sup>	24	2
Pertes sur créances irrécouvrables	28	25
Provisions pour risques et charges <sup>(d)</sup>	(5)	(30)
<b>Coût du risque des activités bancaires <sup>(e)</sup></b>	<b>674</b>	<b>178</b>
Coût du risque bancaire- autres dépréciations et risques	548	58
Coût du risque bancaire - créances irrécouvrables	126	120
<b>TOTAL</b>	<b>3 736</b>	<b>1 802</b>

(a) Une ventilation des variations d'amortissement et de perte de valeur des immobilisations est présentée dans les notes 16, 17 et 18.

(b) Les pertes de valeur des écarts d'acquisition sont détaillées en note 15.2.

(c) Le détail des variations des pertes de valeur relatives aux stocks et aux créances figure dans les notes 22 et 23.

(d) Les mouvements de provisions pour risques et charges sont détaillés dans la note 27.

(e) Voir les commentaires dans les faits marquants (note 1.5) sur les incidences de la crise de la covid 19.

NOTE **12** AUTRES CHARGES ET PRODUITS OPERATIONNELS

Les autres charges et produits opérationnels se ventilent de la façon suivante :

Produits / (charges) (en millions d'euros)	2020	2019
Production immobilisée	353	348
Redevances	(55)	(40)
Résultat réalisé suite à prise de contrôle <sup>(a)</sup>	76	1
Autres produits et charges opérationnels courants	161	104
<b>TOTAL</b>	<b>535</b>	<b>413</b>

(a) En 2020, dont 45 millions d'euros liés à la prise de contrôle de BRT et 24 millions d'euros à celle de Lenton

La production immobilisée concerne principalement des coûts de développement informatique comptabilisés en immobilisations incorporelles.

NOTE **13** RESULTAT FINANCIER

## 13.1 Coût de l'endettement financier net

## 13.2 Autres éléments financiers

**13.1** Coût de l'endettement financier net

(en millions d'euros)	2020	2019
Charges d'intérêts sur opérations de financement <sup>(a)</sup>	(155)	(148)
Charges d'intérêts sur passifs de location	(77)	(68)
Variation de la juste valeur des emprunts et des swaps liés à la dette <sup>(b)</sup>	5	(2)
Produits de trésorerie <sup>(c)</sup>	(2)	3
<b>TOTAL</b>	<b>(229)</b>	<b>(215)</b>

(a) Y compris intérêts et résultats de résiliation des instruments dérivés associés à la dette.

(b) Hors effet de la variation du risque de crédit sur les emprunts, comptabilisé en « Autres éléments du résultat global ».

(c) Y compris variation de juste valeur d'actifs de trésorerie ou d'actifs financiers.

**13.2** Autres éléments financiers

(en millions d'euros)	2020	2019
Charge d'actualisation des provisions pour avantages du personnel et rendement des actifs de régime	(5)	(16)
Gains nets de change	(8)	0
Autres produits et charges financiers	(2)	6
<b>TOTAL</b>	<b>(14)</b>	<b>(10)</b>

NOTE **14** **IMPOTS SUR LE RESULTAT**

- 14.1 Charge d'impôt comptabilisée en résultat
- 14.2 Impôt sur les autres éléments du résultat global
- 14.3 Preuve d'impôt
- 14.4 Impôts différés comptabilisés au bilan
- 14.5 Ventilation des impôts différés par nature
- 14.6 Actifs d'impôts différés non constatés

**14.1** Charge d'impôt comptabilisée en résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
(Charge) d'impôt courant	(697)	(136)
(Charge) / produit d'impôt différé	(183)	2
<b>(CHARGE) / PRODUIT TOTAL D'IMPÔT</b>	<b>(880)</b>	<b>(134)</b>

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles en vigueur dans les différents pays et des conventions spécifiques.

**14.2** Impôt sur les autres éléments du résultat global

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Variation des résultats latents sur instruments financiers (éléments recyclables et non recyclables)</b>		
Montant avant impôt	1 530	254
Effet d'impôt	(464)	(74)
<b>MONTANT NET D'IMPÔT</b>	<b>1 066</b>	<b>180</b>
<b>Ecart de conversion</b>		
Montant avant impôt	(840)	34
Effet d'impôt		
<b>MONTANT NET D'IMPÔT</b>	<b>(840)</b>	<b>34</b>

### 14.3 Preuve d'impôt

La rationalisation de la charge d'impôt s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>2 084</b>	<b>822</b>
Quote-part des sociétés mises en équivalence	(676)	(280)
Impôt sur le résultat	880	134
Part revenant aux minoritaires	576	13
<b>Résultat consolidé avant impôt et mises en équivalence</b>	<b>2 864</b>	<b>689</b>
<b>taux d'IS</b>	<b>32,02%</b>	<b>34,43%</b>
<b>Charge d'impôt théorique <sup>(a)</sup></b>	<b>(917)</b>	<b>(237)</b>
Incidence de la prise de contrôle de CNP Assurances	963	
Création (limitation) des impôts différés actifs <sup>(b)</sup>	(1 005)	94
Dépréciation des impôts différés actifs nets comptabilisés au 31 décembre 2019	(298)	
Autres impôts différés non reconnus	(707)	
Différentiel de taux des filiales étrangères	37	51
Incidence de la baisse du taux d'IS en France <sup>(c)</sup>	(41)	(3)
Taux réduit sur plus-values	55	
Dividendes et quote-part de résultat des sociétés transparentes fiscalement	20	(8)
Déficits créés non utilisés ou déficits anciens utilisés (hors intégration fiscale)	27	(11)
Avoirs fiscaux	1	14
Revalorisation suite à prises de contrôle (hors CNP Assurances)	22	
Perte de valeur	(11)	(12)
Autres éléments	(29)	(21)
<b>Retraitements de l'impôt</b>	<b>37</b>	<b>103</b>
<b>CHARGE D'IMPÔT RÉELLE</b>	<b>(880)</b>	<b>(134)</b>

(a) Y compris la contribution sociale de solidarité de 3,3%.

(b) Voir en note 1.5 l'incidence de la crise de la covid 19 sur les impôts différés actifs nets

(c) La dernière loi de finance prévoit la baisse progressive du taux de l'impôt sur les sociétés en France pour atteindre 25,83% à compter de 2022.

### 14.4 Impôts différés comptabilisés au bilan

(en millions d'euros)	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Total
<b>31/12/2018</b>	<b>412</b>	<b>188</b>	<b>225</b>
Impact de la première application de la norme IFRS 16	7	(1)	8
Impact résultat	20	18	2
Reclassement	(27)	(27)	
Impact capitaux propres	(50)	17	(67)
Variation de périmètre	2	3	(1)
<b>31/12/2019</b>	<b>365</b>	<b>198</b>	<b>167</b>
Impact résultat	(349)	(167)	(183)
Actifs/Passifs destinés à être cédés	(2)	(2)	
Reclassement	143	143	
Impact capitaux propres	(9)	161	(171)
Variation de périmètre	85	1 257	(1 171)
Ecart de conversion	(92)	(92)	
<b>31/12/2020</b>	<b>141</b>	<b>1 497</b>	<b>(1 357)</b>

Les actifs nets d'impôts sont limités aux capacités de chaque entité fiscale à recouvrer ses actifs dans un proche avenir.

## 14.5 Ventilation des impôts différés par nature

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
<b>Impôts différés actifs</b>		
Avantages du personnel	373	384
Autres provisions non déductibles	18	92
Autres différences temporaires	75	98
Instruments financiers	15	
Déficits fiscaux	43	171
Compensation actif/passif <sup>(a)</sup>	(383)	(381)
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>141</b>	<b>365</b>
<b>Impôts différés passifs</b>		
Provisions réglementées	107	108
Réévaluation des apports à Poste Immo	26	33
Instruments financiers	1 501	200
Ecarts d'acquisition déductibles	168	166
Autres décalages d'impôt	78	73
Compensation actif/passif <sup>(a)</sup>	(383)	(381)
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 497</b>	<b>198</b>

(a) La compensation des impôts différés actifs et passifs est réalisée par entité fiscale ou groupe d'intégration fiscale.

## 14.6 Actifs d'impôts différés non constatés

Nature et montants des bases d'impôts différés actifs non constatés (en millions d'euros)	31/12/2020			
	Sociétés françaises du groupe d'intégration fiscale	Sociétés françaises non intégrées	Sociétés étrangères	Total
Provision épargne logement	204			<b>204</b>
Avantages du personnel	2 613	11	31	<b>2 655</b>
Autres différences temporaires	1 714	41	44	<b>1 799</b>
Déficits ordinaires	1 356	174	206	<b>1 736</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 887</b>	<b>226</b>	<b>280</b>	<b>6 394</b>

Les bases d'actifs d'impôts différés non constatés s'élevaient à 2 211 millions d'euros au 31 décembre 2019.

## NOTES SUR LE BILAN

### NOTE 15 ÉCARTS D'ACQUISITION (GOODWILL)

- 15.1 Détail de la valeur nette des écarts d'acquisition
- 15.2 Évolution de la valeur nette des écarts d'acquisition
- 15.3 Pertes de valeur

#### 15.1 Détail de la valeur nette des écarts d'acquisition

(en millions d'euros) UGT	Secteur	31/12/2020	31/12/2019
DPD Europe <sup>(a)</sup>	GeoPost	2 810	1 509
Numérique <sup>(b)</sup>	Numérique	459	237
Asendia	Services-Courrier-Colis	198	202
Pôle Santé	Services-Courrier-Colis	157	140
Mediapost	Services-Courrier-Colis	121	104
La Banque Postale Prévoyance	La Banque Postale	94	94
DPD Russie	GeoPost	82	106
EDE	Services-Courrier-Colis	67	67
Tigers	GeoPost	48	50
Lenton Group	GeoPost	44	0
Groupe Tocqueville	La Banque Postale	27	27
JadLog	GeoPost	22	31
La Banque Postale Asset Management	La Banque Postale	20	22
Stuart	GeoPost	13	13
Autres sociétés Services-Courrier-Colis	Services-Courrier-Colis	8	8
Autres sociétés GeoPost	GeoPost	5	5
DPD Laser	GeoPost	0	11
<b>TOTAL</b>		<b>4 175</b>	<b>2 625</b>
<b>Services-Courrier-Colis</b>		<b>551</b>	<b>520</b>
<b>GeoPost</b>		<b>3 023</b>	<b>1 724</b>
<b>La Banque Postale</b>		<b>142</b>	<b>143</b>
<b>Numérique</b>		<b>459</b>	<b>237</b>

(a) Dont en 2020, 1265 millions d'euros provenant de la prise de contrôle de BRT (cf note 1.2).

(b) Dont en 2020, 150 millions d'euros provenant de la prise de contrôle de Softeam fin décembre 2019 (société consolidée par intégration globale à compter du 1er janvier 2020).

## 15.2 Évolution de la valeur nette des écarts d'acquisition

(en millions d'euros)	2020	2019
<b>Solde en début de période</b>	<b>2 625</b>	<b>2 478</b>
dont : Valeur brute	2 916	2 762
Dépréciation	(291)	(284)
Acquisitions <sup>(a)</sup>	1 648	157
Écarts de conversion <sup>(b)</sup>	(64)	26
Pertes de valeur <sup>(c)</sup>	(33)	(36)
Autres	(1)	(1)
<b>SOLDE EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>4 175</b>	<b>2 625</b>
dont : Valeur brute	4 470	2 916
Dépréciation	(295)	(291)

- (a) Dont en 2020, des acquisitions dans le secteur GeoPost, BRT pour 1 265 millions d'euros (voir note 1.2), Geis pour 50 millions d'euros, la prise de contrôle de Lenton Group Ltd fin 2019 pour 72 millions d'euros, des acquisitions dans le secteur Numérique de Softeam Group pour 150 millions d'euros à fin 2019 et Index Education pour 60 millions d'euros. Et dont en 2019, 67 millions d'euros correspondant à l'acquisition d'EDE, des acquisitions dans le secteur Numérique pour 60 millions d'euros et des franchises Seur (UGT DPD Europe) pour 19 millions d'euros
- (b) Dont en 2020, DPD Russie pour -23 millions d'euros, JadLog pour -9 millions d'euros, DPD Pologne pour -8 millions d'euros et DPD UK pour -7 millions d'euros. Et dont en 2019, DPD Russie pour +15 millions d'euros.
- (c) Dont en 2020, dépréciation des écarts d'acquisition de Lenton Group Ltd et DPD Laser pour respectivement 23 et 9 millions d'euros. Et dont en 2019, dépréciation des écarts d'acquisitions de DPD Russie pour 36 millions d'euros.

## 15.3 Pertes de valeur

### 15.3.1 Perte de valeur des écarts d'acquisition

Le Groupe La Poste procède à un test de perte de valeur de ses écarts d'acquisition, sur une base annuelle ou plus fréquente si des événements ou des changements indiquent qu'ils ont pu perdre de la valeur.

Les écarts d'acquisition sont alloués aux unités génératrices de trésorerie comme présenté en note 15.1.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable des UGT, y compris les écarts d'acquisition, à leur valeur recouvrable, déterminée selon la méthode exposée en note 3.11.

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

2020	Taux d'actualisation		Taux de croissance normatif	Nombre d'années prévisionnelles
	Zone euro	Autres		
Services-Courrier-Colis	5,5% à 7,8%	7,8%	-5% à 2%	5
GeoPost	6,7% à 7,6%	7,3% à 18,3%	2%	5
La Banque Postale	7,6% à 8,1%	-	2%	5
Numérique	7,0%	-	2%	5
<b>2019</b>				
Services-Courrier-Colis	6,3%	7,8%	2%	5
GeoPost	7,4% à 8,9%	6,9% à 24%	2%	5
La Banque Postale	6,4% à 7,1%	-	2%	5
Numérique	6,3%	-	2%	4

Les tests réalisés en 2020 ont conduit à déprécier le goodwill de Lenton Group Ltd pour 23 millions d'euros et DPD Laser pour 9 millions d'euros. En 2019, la société DPD Russie avait fait l'objet d'une dépréciation pour 36 millions d'euros.

### Analyse de sensibilité

Une augmentation de 1 point du taux d'actualisation, ou une réduction de 0,5 point du taux de croissance à l'infini n'auraient pas d'incidence significative sur le résultat des tests de perte de valeur au 31 décembre 2020.

### 15.3.2 Indices de perte de valeur des UGT sans goodwill

En raison du contexte de la crise sanitaire de la covid 19, un test de valeur a été réalisé sur l'UGT métier Courrier de La Poste conduisant à une dépréciation d'actifs pour une valeur de 900 millions d'euros en 2020. Ce point est explicité dans la note 1.5 des faits marquants.

## NOTE 16 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en millions d'euros)	Logiciels, brevets et concessions	Immobilisations incorporelles en cours	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
<b>VALEURS BRUTES</b>				
<b>Solde au 31/12/2018</b>	<b>2 111</b>	<b>489</b>	<b>1 528</b>	<b>4 127</b>
Acquisitions	83	362	59	503
Cessions	(42)	(2)	(41)	(85)
Variations de périmètre	0	1	(23)	(22)
Transferts	121	(382)	257	(4)
Ecarts de conversion	3	0	0	4
<b>Solde au 31/12/2019</b>	<b>2 276</b>	<b>467</b>	<b>1 780</b>	<b>4 523</b>
Acquisitions (a)	3 180	322	76	3 578
Cessions	(96)	(9)	(31)	(136)
Variations de périmètre (b)	3 057	(3)	95	3 149
Transferts	133	(219)	108	23
Ecart de conversion	(727)	(1)	(3)	(731)
<b>SOLDE AU 31/12/2020</b>	<b>7 822</b>	<b>558</b>	<b>2 026</b>	<b>10 406</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR</b>				
<b>Solde au 31/12/2018</b>	<b>(1 705)</b>		<b>(1 063)</b>	<b>(2 768)</b>
Amortissements de la période	(209)	0	(147)	(356)
Pertes de valeur	0	0	(1)	(1)
Reprise de perte de valeur	0	0	0	0
Reprises sur cessions	41	0	41	82
Variations de périmètre	0	0	17	17
Transferts	(23)	0	25	1
Ecarts de conversion	(1)	0	0	(1)
<b>Solde au 31/12/2019</b>	<b>(1 898)</b>		<b>(1 128)</b>	<b>(3 026)</b>
Amortissements de la période	(754)		(166)	(920)
Pertes de valeur (c)	(40)	0	(262)	(302)
Reprise de perte de valeur	0	0	37	37
Reprises sur cessions	83	0	31	114
Variations de périmètre	(400)	0	(74)	(475)
Transfert	(852)	0	857	5
Ecart de conversion	25	0	2	27
<b>SOLDE AU 31/12/2020</b>	<b>(3 837)</b>	<b>0</b>	<b>(704)</b>	<b>(4 540)</b>
<b>VALEURS NETTES</b>				
<b>au 31/12/2019</b>	<b>378</b>	<b>467</b>	<b>652</b>	<b>1 497</b>
<b>AU 31/12/2020</b>	<b>3 986</b>	<b>558</b>	<b>1 322</b>	<b>5 866</b>

(a) Dont en 2020, 3 043 millions d'euros correspondant à l'accord de distribution signé dans le cadre du partenariat entre CNP Assurances et Caixa Seguridade (voir note 1.4).

(b) Dont CNP Assurances pour 2 681 millions d'euros.

(c) Dont la dépréciation des immobilisations incorporelles de l'UGT Courrier pour 201 millions d'euros (voir note 1.5).

Les lignes « Transferts » correspondent aux mises en service d'immobilisations et à des reclassements vers d'autres postes d'actifs.

## NOTE 17 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions d'euros)	Terrains et constructions	Matériels et installations	Matériel de transport	Autres	Actifs en cours de construction	TOTAL
<b>VALEURS BRUTES</b>						
<b>Solde au 31/12/2018</b>	<b>5 402</b>	<b>2 990</b>	<b>932</b>	<b>3 357</b>	<b>537</b>	<b>13 217</b>
Transferts des locations financement <sup>(a)</sup>	99	10	12	6	0	127
<b>Solde retraité au 01/01/2019</b>	<b>5 303</b>	<b>2 980</b>	<b>920</b>	<b>3 351</b>	<b>537</b>	<b>13 090</b>
Acquisitions	17	121	124	171	532	965
Cessions	(95)	(113)	(127)	(127)	(32)	(495)
Variations de périmètre	(4)	(16)	(1)	(20)	(1)	(40)
Transferts	60	227	3	236	(455)	71
Ecarts de conversion	10	5	2	8	3	28
<b>Solde au 31/12/2019</b>	<b>5 290</b>	<b>3 206</b>	<b>921</b>	<b>3 620</b>	<b>584</b>	<b>13 621</b>
Acquisitions	9	130	112	222	436	910
Cessions	(96)	(68)	(84)	(122)	(11)	(382)
Variations de périmètre	145	114	62	381	12	714
Transferts	193	131	2	54	(420)	(41)
Ecarts de conversion	(24)	(12)	(7)	(19)	(5)	(67)
<b>SOLDE AU 31/12/2020</b>	<b>5 516</b>	<b>3 501</b>	<b>1 006</b>	<b>4 135</b>	<b>596</b>	<b>14 755</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR</b>						
<b>Solde au 31/12/2018</b>	<b>(1 897)</b>	<b>(2 380)</b>	<b>(439)</b>	<b>(2 512)</b>		<b>(7 228)</b>
Transferts des locations financement <sup>(a)</sup>	(12)	(1)	(3)	(6)		(23)
<b>Solde retraité au 01/01/2019</b>	<b>(1 884)</b>	<b>(2 378)</b>	<b>(435)</b>	<b>(2 507)</b>		<b>(7 205)</b>
Amortissements de la période	(172)	(165)	(118)	(253)		(709)
Pertes de valeur	(9)	0	0	(1)		(9)
Reprises de pertes de valeur	29	0	0	2		32
Reprises sur cessions	41	110	102	119		370
Variations de périmètre	3	12	0	14		29
Transferts	51	(28)	0	(99)		(76)
Ecarts de conversion	(3)	(3)	(2)	(5)		(13)
<b>Solde au 31/12/2019</b>	<b>(1 945)</b>	<b>(2 453)</b>	<b>(453)</b>	<b>(2 731)</b>		<b>(7 582)</b>
Amortissements de la période	(183)	(164)	(109)	(261)		(716)
Pertes de valeur <sup>(b)</sup>	(9)	(19)	(7)	(338)		(373)
Reprises de pertes de valeur	11	0	0	33		44
Reprises sur cessions	52	66	64	111		294
Variations de périmètre	(38)	(82)	(53)	(299)		(473)
Transferts	14	(1)	0	(5)		7
Ecarts de conversion	7	6	4	11		27
<b>SOLDE AU 31/12/2020</b>	<b>(2 091)</b>	<b>(2 648)</b>	<b>(554)</b>	<b>(3 478)</b>		<b>(8 771)</b>
<b>VALEURS NETTES</b>						
<b>au 31/12/2019</b>	<b>3 345</b>	<b>752</b>	<b>468</b>	<b>889</b>	<b>584</b>	<b>6 039</b>
<b>AU 31/12/2020</b>	<b>3 425</b>	<b>853</b>	<b>452</b>	<b>657</b>	<b>596</b>	<b>5 983</b>

a) Les actifs détenus en location-financement, auparavant présentés en immobilisations corporelles, sont désormais inclus dans les droits d'utilisation.

b) Dont la dépréciation des immobilisations incorporelles de l'UGT Courrier pour 288 millions d'euros (voir note 1.5).

Les actifs « Droits d'utilisation », résultant de l'application de la norme IFRS 16, sont détaillés en note 18. Les lignes « Transferts » correspondent aux mises en service d'immobilisations, et au reclassement en « Actifs destinés à être cédés » de certaines immobilisations (voir note 25).

## NOTE 18 CONTRATS DE LOCATION (preneur)

- 18.1 Droits d'utilisation
- 18.2 Passifs de location
- 18.3 Effet des contrats de location sur le compte de résultat
- 18.4 Effet des contrats de location sur le tableau des flux de trésorerie

### 18.1 Droits d'utilisation

Les droits d'utilisation se détaillent comme suit par nature d'actifs loués :

(en millions d'euros)	Terrains et constructions	Matériels et installations	Matériel de transport	Autres	Valeur Nette
Droits d'utilisation au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	2 066	125	190	17	2 398
Transferts des locations financement	87	8	9	0	104
<b>Solde au 01/01/2019</b>	<b>2 153</b>	<b>133</b>	<b>199</b>	<b>17</b>	<b>2 502</b>
Augmentation	617	87	65	1	770
Diminution	(63)	(1)	(1)	(1)	(67)
Amortissement	(429)	(47)	(83)	(6)	(565)
Provision pour dépréciation	17	0	0	0	17
Variations de périmètre et écarts de conversion	(32)	0	4	0	(27)
Autres					0
Actifs destinés à être cédés	(42)	(6)	(1)	0	(49)
<b>Solde au 31/12/2019</b>	<b>2 220</b>	<b>167</b>	<b>182</b>	<b>12</b>	<b>2 582</b>
Augmentation	880	27	162	2	1 071
Diminution	(51)	(2)	(3)	0	(56)
Amortissement	(574)	(49)	(92)	(6)	(720)
Provision pour dépréciation <sup>(a)</sup>	(395)	0	(21)	0	(416)
Variations de périmètre et écarts de conversion	570	5	(6)	2	571
Autres	1				1
Actifs destinés à être cédés	(18)	3	1	0	(14)
<b>SOLDE AU 31/12/2020</b>	<b>2 633</b>	<b>151</b>	<b>222</b>	<b>11</b>	<b>3 017</b>

(a) Dont 411 millions d'euros dotés en 2020 au titre du test de perte de valeur de l'UGT Courrier de La Poste SA (voir note 1.5).

### 18.2 Passifs de location

Les éléments relatifs aux passifs de location sont présentés en note 28 pour les activités industrielles et commerciales. Les passifs de location des activités bancaires s'élevaient à 115 millions d'euros et sont intégrés dans le poste « Autres passifs financiers et comptes de régularisation » des « Passifs financiers des activités bancaires et d'assurance » (voir note 31).

### 18.3 Effet des contrats de location sur le compte de résultat

(en millions d'euros)	2020	2019
<b>Charges opérationnelles nettes</b>	<b>1 545</b>	<b>933</b>
Loyers des locations de courte durée	103	124
Loyers des locations d'actifs de faible valeur	36	28
Charges locatives	149	142
TVA non déductible sur loyers	83	82
Amortissement des droits d'utilisation	720	565
Dépréciation des droits d'utilisation	416	(17)
Autres <sup>(a)</sup>	39	9
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>77</b>	<b>68</b>
Charges d'intérêts sur passifs de location	77	68
<b>TOTAL</b>	<b>1 623</b>	<b>1 001</b>

(a) Dont 29 millions d'euros provenant du Groupe CNP Assurances.

**18.4****Effet des contrats de location sur le tableau des flux de trésorerie**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>409</b>	<b>385</b>
Loyers des locations de courte durée	103	124
Loyers des locations d'actifs de faible valeur	36	28
Charges locatives	149	142
TVA non déductible sur loyers	83	82
Autres	39	9
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>790</b>	<b>631</b>
Intérêts financiers versés sur passifs de location	77	68
Remboursements des passifs de location	713	563
<b>TOTAL DECAISSEMENT</b>	<b>1 199</b>	<b>1 016</b>

## NOTE 19 SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

### 19.1 Variation des titres mis en équivalence

### 19.2 Informations sur CNP Assurances

#### 19.1 Variation des titres mis en équivalence

Le Groupe détient des participations dans des coentreprises et des entreprises associées qui ne sont pas individuellement significatives, à l'exception de la participation dans l'entreprise associée CNP Assurances, pour laquelle des informations complémentaires sont données en note 19.2.

(en millions d'euros)	CNP Assurances <sup>(a)</sup>	Holding d'infrastructures Gazières <sup>(b)</sup>	Arial CNP Assurances <sup>(b)</sup>	Autres filiales Assurances <sup>(b)</sup>	Ostrum AM	BRT <sup>(c)</sup>	Yurtici Kargo	AEW Europe	Ninja Logistics	Lenton Group Ltd <sup>(d)</sup>	Pôle immobilier	Autres	TOTAL Titres mis en équivalence (actif)	La Poste Mobile (e)	TOTAL Entreprises avec situation nette négative
Nature du contrôle	Entreprise associée	contrôles conjoints	contrôles conjoints	contrôles conjoints	contrôles conjoints	Entreprise associée	Entreprise associée	Entreprise associée	Entreprise associée	Entreprise associée	Entreprises associées ou contrôles conjoints			Contrôle conjoint	
<b>Solde au 31/12/2018</b>	<b>3 207</b>					<b>526</b>	<b>15</b>	<b>53</b>	<b>52</b>	<b>27</b>	<b>32</b>	<b>71</b>	<b>3 982</b>	<b>(32)</b>	<b>(32)</b>
Part du Groupe dans les résultats de l'exercice	276					29	3	6	(24)	2	13	2	307	(27)	(27)
Distributions de dividendes	(123)					(8)	(2)	(4)	0	0	(8)	(2)	(147)	0	0
Variation nette de juste valeur sur instruments financiers	177					0	0	0	0	0	0	0	177	0	0
Pertes de valeur									0	0		0		0	0
Var. de périmètre et augmentation du % de contrôle	0					0	0	0	0	34	0	4	38	0	0
Augmentations de capital	0					0	0	0	37	0	(8)	2	31	20	20
Autres variations	2					0	0	0	0	0	0	0	2	0	0
Ecart de conversion	(8)					0	(1)	(1)	2	0	0	1	(7)	0	0
<b>Solde au 31/12/2019</b>	<b>3 531</b>					<b>547</b>	<b>14</b>	<b>54</b>	<b>67</b>	<b>63</b>	<b>30</b>	<b>76</b>	<b>4 384</b>	<b>(39)</b>	<b>(39)</b>
Part du Groupe dans les résultats de l'exercice	637	42	0	9	(3)		10	4	(16)		3	(3)	683	(7)	(7)
Distributions de dividendes	0	(37)	0	(3)	0		(1)	(3)	0		(4)	(3)	(51)	0	0
Variation nette de juste valeur sur instruments financiers	(781)	0	0	0	0		0	0	0		0	0	(780)	0	0
Pertes de valeur									0			0			
Var. de périmètre et augmentation du % de contrôle	(3 504)	390	47	50	116	(547)	0	0	0	(63)	0	22	(3 490)	0	0
Augmentations de capital	0	54	0	0	0		0	0	56		1	1	113	0	0
Autres variations	(1)	(21)	0	0	0		0	0	0		0	(1)	(23)	0	0
Ecart de conversion	117	0	0	(4)	0		(5)	1	(6)		0	(5)	98	0	0
<b>SOLDE AU 31/12/2020</b>	<b>0</b>	<b>427</b>	<b>47</b>	<b>52</b>	<b>114</b>	<b>0</b>	<b>19</b>	<b>56</b>	<b>101</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>88</b>	<b>935</b>	<b>(46)</b>	<b>(46)</b>

(a) CNP Assurances est consolidé par intégration globale à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020 (voir note 1.1).

(b) Filiales du Groupe CNP Assurances, consolidées par mise en équivalence à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020, dont essentiellement la société Fillassistance International pour 31 millions d'euros.

(c) BRT est consolidé par intégration globale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (voir note 1.2).

(d) Le groupe Lenton est consolidé par intégration globale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

(e) Comptabilisé en « Autres provisions pour risques et charges » (voir note 27).

**19.2 Informations sur CNP Assurances**

CNP Assurances était mise en équivalence dans les comptes du groupe jusqu'au 4 mars 2020, date de la prise de contrôle (voir note 1.1 des faits marquants).

(en millions d'euros)	31/12/2019
Pourcentage d'intérêt <sup>(a)</sup>	20,15%
Juste valeur de la participation détenue (par référence au cours de Bourse)	2 453

(a) voir note 3.1.3

Les informations détaillées sur CNP Assurances sont publiées dans son document de référence disponible sur

<http://www.cnp.fr/en/Le-Groupe/Nos-publications/Les-documents-de-reference>

**Réconciliation au 31 décembre 2019 des informations financières avec la valeur comptable mise en équivalence**

(en millions d'euros)	31/12/2019
Capitaux propres part du Groupe	19 393
Retraitements (titres super subordonnés de CNP Assurances)	(1 891)
Capitaux propres au % d'intérêt du Groupe La Poste	3 527
Écart d'acquisition net	4

**VALEUR DE MISE EN ÉQUIVALENCE - BILAN GROUPE LA POSTE <sup>(a)</sup> 3 531**

(a) La valeur des titres mis en équivalence CNP Assurances correspond à la quote-part du Groupe La Poste 20,15% dans les capitaux propres de CNP Assurances tels que publiés au 31 décembre 2019, retraités des titres super-subordonnés à durée indéterminée (hors part du Groupe) émis auprès des tiers.

## NOTE 20 AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	31/12/2020		31/12/2019	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
<i>(en millions d'euros)</i>				
Titres de participations non consolidés		323		498
Dépôts et cautionnements versés	13	51	10	25
<i>Provisions sur dépôts et cautionnements versés</i>	0	0	0	0
Instruments financiers dérivés	14	75	14	98
Prêts sociaux	3	53	3	56
<i>Provisions sur prêts sociaux</i>	0	(20)	0	(21)
Actifs financiers de placement de la trésorerie	300	0	325	0
Autres actifs financiers	52	46	122	73
<i>Provisions sur autres actifs financiers</i>	0	(26)	0	(26)
<b>TOTAL</b>	<b>382</b>	<b>502</b>	<b>475</b>	<b>701</b>

### Titres de participation non consolidés

	31/12/2020		31/12/2019
	Pourcentage de détention	Valeur au bilan	Valeur au bilan
<i>(en millions d'euros)</i>			
Crédit Logement	6%	100	94
Domiserve	100%	37	38
KissKissBankBank	100%	20	30
Ezyness	100%	19	
XAnge Digital 3	33%	18	20
Mandarine Gestion	12%	12	18
Toit et joie	100%	12	12
Transactis	50%	12	12
XAnge Capital 2	36%	11	12
Ethique Perfusion	100%	7	
STET	5%	7	7
XPANSION2	15%	7	7
Softeam Group <sup>(a)</sup>	100%		136
Autres - entités françaises		40	63
Autres - entités étrangères (cf. détail en note 45)		23	50
<b>TOTAL</b>		<b>323</b>	<b>498</b>

(a) Titres Softeam Group acquis en décembre 2019. Le Groupe est désormais consolidé en 2020.

Les titres de participation non consolidés détenus à 100% sont des sociétés mises en sommeil, en cours de liquidation, ou présentant des postes de bilan et de compte de résultat non significatifs.

#### Dépôts et cautionnements

Cette ligne correspond notamment aux dépôts de garantie versés dans le cadre des locations immobilières.

#### Instruments financiers dérivés

La ligne Instruments financiers dérivés correspond, pour l'essentiel, à des instruments contractés dans le cadre de la gestion des risques de taux et de change de l'endettement. Ils sont donc à mettre en regard des

postes « Emprunts obligataires et autres dettes financières ». Un détail de ces instruments dérivés figure en note 28.5.

#### Prêts sociaux

Les prêts sociaux se composent essentiellement de prêts à des organismes de construction avec des échéances à très long terme.

#### Actifs financiers de placement de la trésorerie

Ce sont des comptes à terme débloqués à plus de trois mois.

## NOTE 21 ACTIFS SPECIFIQUES DES ACTIVITES BANCAIRES ET D'ASSURANCE

- 21.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat
- 21.2 Instruments dérivés de couverture
- 21.3 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres
- 21.4 Titres au coût amorti
- 21.5 Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti
- 21.6 Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti
- 21.7 Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux
- 21.8 Autres actifs financiers et comptes de régularisation
- 21.9 Immeubles de placement

### 21.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Effets publics et valeurs assimilées	18 630	1 375
Obligations et autres titres à revenu fixe	29 032	5 328
OPCVM	99 203	1 152
<b>Instruments de dettes</b>	<b>146 865</b>	<b>7 855</b>
Actions et autres titres à revenu variable	38 175	197
<b>Instruments de capitaux propres</b>	<b>38 175</b>	<b>197</b>
Clientèle	9 291	1 968
<b>Prêts et avances</b>	<b>9 291</b>	<b>1 968</b>
De taux	790	589
De change	103	111
De crédit	5	43
D'instruments des capitaux propres	399	
<b>Instruments dérivés</b>	<b>1 298</b>	<b>743</b>
<b>TOTAL</b>	<b>195 629</b>	<b>10 763</b>

### 21.2 Instruments dérivés de couverture

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Instruments de taux d'intérêts</b>	<b>1 443</b>	<b>1 488</b>

### 21.3 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>170</b>	<b>111</b>
<b>Autres titres détenus à long terme</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
Effets publics et valeurs assimilés - valeur de remboursement	125 443	4 105
Effets publics et valeurs assimilés - dépréciations	(56)	0
<b>Effets publics et valeurs assimilés</b>	<b>125 387</b>	<b>4 104</b>
Obligations et autres titres de dettes	105 317	10 600
Obligations - dépréciations	(316)	(4)
<b>Obligations et autres titres de dettes</b>	<b>105 001</b>	<b>10 596</b>
<b>TOTAL</b>	<b>230 559</b>	<b>14 813</b>

### 21.4 Titres au coût amorti

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Effets publics et valeurs assimilés	21 891	25 247
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 127	2 821
<b>TOTAL</b>	<b>24 018</b>	<b>28 068</b>

### 21.5 Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Comptes ordinaires débiteurs	2 142	364
Comptes et prêts au jour le jour	41 500	0
Valeurs non imputées	10	8
<b>Comptes et prêts sur établissements de crédit à vue</b>	<b>43 652</b>	<b>372</b>
Comptes et prêts	361	860
Centralisation CDC	67 521	67 409
Titres et valeurs reçus en pension livrée	2 799	1 892
<b>Comptes et prêts sur établissements de crédit à terme</b>	<b>70 681</b>	<b>70 161</b>
<b>Prêts subordonnés</b>	<b>101</b>	<b>101</b>
<b>TOTAL</b>	<b>114 434</b>	<b>70 635</b>

## 21.6 Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Comptes ordinaires débiteurs clientèle	782	703
Affacturage	5 060	5 574
Autres comptes et prêts à la clientèle à vue	120	103
Provisions	(91)	(84)
<b>Prêts et créances sur la clientèle à vue</b>	<b>5 870</b>	<b>6 295</b>
Crédits de trésorerie	12 965	10 653
Crédits à l'habitat et crédits immobiliers	80 985	78 082
Crédits à l'équipement	7 156	6 443
Crédits à la clientèle financière	466	390
Titres reçus en pension livrée	13 185	6 866
Autres crédits	2 450	2 728
Provisions	(1 081)	(699)
<b>Prêts et créances sur la clientèle à terme</b>	<b>116 127</b>	<b>104 462</b>
<b>Opérations de location financement</b>	<b>3 224</b>	<b>2 869</b>
<b>TOTAL</b>	<b>125 222</b>	<b>113 626</b>

## 21.7 Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
<b>Ecart de réévaluation sur portefeuilles couverts (couverture de juste valeur)</b>	<b>220</b>	<b>207</b>

## 21.8 Autres actifs financiers et comptes de régularisation

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Débiteurs divers	3 841	1 397
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	2	1
Dépréciations	(63)	(6)
<b>Actifs divers</b>	<b>3 780</b>	<b>1 391</b>
Partes de réassureurs dans les provisions techniques relatives à des contrats assurance vie	21 365	396
Créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance	2 767	244
Prêts et avances	257	0
Actifs divers d'assurance	1 781	152
<b>Autres actifs d'assurance</b>	<b>26 169</b>	<b>791</b>
Produits à recevoir	951	315
Charges constatées d'avance	84	58
Comptes d'encaissement	45	11
Autres comptes de régularisation	508	591
<b>Comptes de régularisation actif</b>	<b>1 588</b>	<b>974</b>
<b>TOTAL</b>	<b>31 538</b>	<b>3 157</b>

## 21.9 Immeubles de placement

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Valeur brute	3 339	0
Amortissements	(252)	0
Dépréciations	(4)	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 083</b>	<b>0</b>

L'intégralité des immeubles de placement dans les comptes à fin décembre 2020 proviennent du groupe CNP Assurances.

## NOTE 22 Stocks et encours

(en millions d'euros)	31/12/2020			31/12/2019
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Stocks de matières premières, fournitures, marchandises et autres approvisionnements	175	(1)	174	128
Stocks de produits finis et intermédiaires et encours	47	(1)	46	26
<b>TOTAL</b>	<b>222</b>	<b>(2)</b>	<b>220</b>	<b>154</b>

Les stocks se composent pour l'essentiel de pièces détachées se rapportant aux installations techniques et de produits finis vendus dans le réseau des bureaux (produits philatéliques notamment).

NOTE **23** Créances clients et autres créances

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Avances et acomptes versés	263	163
Créances clients et comptes rattachés	3 363	2 493
<i>Provisions sur créances clients et comptes rattachés</i>	<i>(137)</i>	<i>(103)</i>
Créances sur opérations du courrier international	889	853
Créances de CICE	1	2
Autres créances	739	627
<i>Provisions sur autres créances</i>	<i>(18)</i>	<i>(20)</i>
<b>TOTAL</b>	<b>5 100</b>	<b>4 014</b>

Les créances du courrier international (889 millions d'euros) sont détenues essentiellement envers les offices postaux étrangers au titre de la distribution en France du courrier confié par ces offices postaux.

Parallèlement, les dettes fournisseurs et autres dettes comprennent une dette sur opérations du courrier international (voir note 32) pour 856 millions d'euros, envers les offices postaux étrangers au titre du courrier à destination des pays étrangers confié par La Poste à ces offices postaux en vue de sa distribution.

NOTE **24** Trésorerie et équivalents de trésorerie

- 24.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie  
24.2 Caisse, banques centrales des activités bancaires

**24.1** Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme en instruments monétaires. Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois à l'origine, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Équivalents de trésorerie	1 409	1 842
Disponibilités	1 349	610
Caisse	5	5
<b>TOTAL</b>	<b>2 763</b>	<b>2 456</b>

**Équivalents de trésorerie**

Les équivalents de trésorerie comprennent principalement des comptes à terme débloqués à tout moment ou à moins de trois mois pour 902 millions d'euros (1 152 millions d'euros au 31 décembre 2019) ainsi que des parts d'OPCVM monétaires pour 450 millions d'euros (659 millions d'euros au 31 décembre 2019).

**24.2** Caisse, banques centrales des activités bancaires

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Caisse (y compris encaisse des bureaux de poste)	1 283	1 168
Banques centrales	500	21 245
<b>TOTAL</b>	<b>1 783</b>	<b>22 412</b>

NOTE **25** Actifs et passifs destinés à être cédés

Au 31 décembre 2020, ces actifs et passifs proviennent notamment de filiales dont la cession est prévue dans les prochains mois ainsi que, comme en 2019, d'immeubles sous compromis de vente.

NOTE **26** **CAPITAUX PROPRES**

- 26.1 Capital social
- 26.2 Dette hybride
- 26.3 Intérêts minoritaires

**26.1 Capital social**

Au 31 décembre 2020, le capital social s'élève à 5 365 millions d'euros, divisé en 2 682 425 682 actions ordinaires d'un nominal de 2 euros chacune. Le capital est détenu à 66% par la Caisse des Dépôts et à 34% par l'État.

**Historique**

La Poste est, depuis le 1<sup>er</sup> mars 2010, une Société Anonyme, dotée à cette date d'un capital social fixé à 1 milliard d'euros, divisé en 500 millions d'actions de 2 euros chacune de valeur nominale, entièrement libérées. Ce capital est, de par la loi, détenu exclusivement par des capitaux publics (État ou personnes morales de droit public), à l'exception de la part éventuellement réservée au personnel de La Poste.

La Poste était, antérieurement à cette date, un établissement autonome de droit public, sans capital au sens juridique du terme.

**Augmentation de capital d'avril 2011**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 avril 2011 a approuvé l'augmentation de capital de 2,7 milliards d'euros devant être souscrits par l'État à hauteur de 1,2 milliard d'euros et par la Caisse des Dépôts à hauteur de 1,5 milliard d'euros :

- augmentation du capital social de 1 milliard d'euros par augmentation du montant nominal des actions existantes de 2 euros à 4 euros, via une incorporation de réserves.
- émission de 350 millions d'actions nouvelles à bon de souscription d'actions (ABSA) au prix unitaire de 6 euros, dont 4 euros de nominal et 2 euros de prime d'émission, soit un total de 2,1 milliards d'euros dont 1,4 milliard d'euros de capital et 700 millions d'euros de prime d'émission.
- à chaque action nouvelle était attaché un bon de souscription d'action (BSA). Les BSA émis donnaient le droit de souscrire, entre le 1<sup>er</sup> mars et le 30 avril 2013, 100 millions d'actions nouvelles pour un montant total de 600 millions d'euros, dont 400 millions de capital et 200 millions de prime d'émission. L'État et la Caisse des Dépôts s'étaient engagés irrévocablement à exercer l'intégralité de leurs BSA au plus tard le dernier jour de la période d'exercice (soit le 30 avril 2013).

En avril 2013, l'État et la Caisse des Dépôts ont exercé les 350 millions de Bons de Souscription d'Actions qu'ils détenaient, ce qui a donné lieu à l'émission de 100 millions d'actions nouvelles au prix unitaire de 6 euros, dont 2 euros de prime d'émission.

**Apport des titres CNP Assurances le 4 mars 2020**

L'assemblée générale mixte du 4 mars 2020 a procédé aux opérations suivantes :

- réduction « technique » du capital social de La Poste par diminution de la valeur nominale des actions de 4 € à 2 €, avec affectation de cette réduction de capital en prime d'émission.
- apport par la CDC de 280 616 340 actions CNP Assurances d'une valeur globale de 1 863 millions d'euros, rémunéré par une augmentation de capital social d'un montant total de 1 523 millions d'euros, correspondant à la création de 761 672 922 actions nouvelles, assortie d'une prime d'apport égale à 340 millions d'euros.
- apport par l'Etat de 7 645 754 actions CNP Assurances d'une valeur globale de 105 millions d'euros rémunéré par une augmentation de capital social d'un montant total de 42 millions d'euros, correspondant à la création de 20 752 760 actions nouvelles, assortie d'une prime d'apport égale à 64 millions d'euros.
- augmentation du capital social d'un montant de 1 900 millions d'euros par incorporation au capital de la prime d'émission résultant de la réduction « technique », avec émission de 950 000 000 actions nouvelles, d'une valeur nominale égale à 2 €.

**26.2 Dette hybride****Émission de titres subordonnés hybrides**

Le Groupe La Poste a procédé en avril 2018 à une émission publique de titres hybrides en euros pour un montant de 750 millions d'euros. Les titres émis ont une maturité perpétuelle et une première date de call au 29 janvier 2026. Conformément à la norme IAS 32, ils sont enregistrés dans les capitaux propres du Groupe.

**26.3 Intérêts minoritaires**

Les intérêts minoritaires s'élèvent à 13 712 millions d'euros au 31 décembre 2020 contre 907 millions d'euros au 31 décembre 2019. A fin 2020, ils correspondent pour l'essentiel :

- aux intérêts minoritaires sur le groupe CNP Assurances pour 12 741 millions d'euros (voir note 43.1)
- aux titres perpétuels émis par La Banque Postale le 14 novembre 2019 à hauteur de 750 millions (obligations perpétuelles rappelable après 7 ans, assorties d'un coupon semi-annuel fixe de 3,875%).

NOTE **27** AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le détail des **provisions techniques des activités bancaires et d'assurance** est analysé en Note 31.8

Au 31 décembre 2020, les **autres provisions pour risques et charges** se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Litiges sociaux	Autres litiges	Autres	TOTAL
<b>Provisions non courantes</b>	<b>18</b>	<b>3</b>	<b>104</b>	<b>124</b>
<b>Provisions courantes</b>	<b>52</b>	<b>114</b>	<b>325</b>	<b>491</b>
<b>Solde au 31/12/2018</b>	<b>70</b>	<b>117</b>	<b>428</b>	<b>615</b>
Dotations de la période	27	19	109	155
Reprises pour utilisation	(16)	(58)	(95)	(169)
Reprises de provisions devenues sans objet	(20)	(23)	(38)	(81)
Autres mouvements	(2)	28	(44)	(17)
<b>Provisions non courantes</b>	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>93</b>	<b>116</b>
<b>Provisions courantes</b>	<b>45</b>	<b>75</b>	<b>267</b>	<b>386</b>
<b>Solde au 31/12/2019</b>	<b>59</b>	<b>83</b>	<b>360</b>	<b>503</b>
Dotations de la période	27	53	154	234
Reprises pour utilisation	(17)	(15)	(106)	(138)
Reprises de provisions devenues sans objet	(12)	(10)	(12)	(34)
Autres mouvements	0	(18)	14	(4)
CNP Assurances (effet de la première consolidation par intégration globale au 1er mars 2020)	0	151	163	315
<b>Provisions non courantes</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>89</b>	<b>116</b>
<b>Provisions courantes</b>	<b>45</b>	<b>231</b>	<b>483</b>	<b>759</b>
<b>SOLDE au 31/12/2020</b>	<b>57</b>	<b>246</b>	<b>572</b>	<b>876</b>

**Les provisions pour litiges sociaux** concernent tous les litiges salariaux (prud'hommes, etc.) ainsi que les redressements ou litiges en cours avec des organismes sociaux.

**Les provisions pour autres litiges** sont relatives à des litiges portés devant les juridictions administratives, civiles ou commerciales, et comprenaient notamment à fin décembre 2018 une provision de 50 millions d'euros au titre de la sanction pécuniaire infligée par l'ACPR à La Banque Postale (régulée en 2019).

**Les autres provisions** comprennent notamment au 31 décembre 2020 :

- une provision de 136 millions d'euros au titre de l'amende prononcée par l'Autorité de la Concurrence contre deux sociétés du Groupe (du même montant au 31 décembre 2019).
- une provision correspondant à la situation nette négative des sociétés mises en équivalence pour 46 millions d'euros contre un montant de 39 millions d'euros au 31 décembre 2019 (voir note 19.1).
- divers risques liés à l'activité opérationnelle du Groupe.

## NOTE 28 EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET AUTRES DETTES FINANCIÈRES

- 28.1 Détail des dettes financières
- 28.2 Échéancier des dettes financières
- 28.3 Variation des dettes financières
- 28.4 Emprunts obligataires et dette subordonnée
- 28.5 Instruments dérivés liés à l'activité industrielle et commerciale
- 28.6 Autres dettes financières

### 28.1 Détail des dettes financières

	31/12/2020		31/12/2019	
	Court terme	Moyen et long terme	Court terme	Moyen et long terme
<i>(en millions d'euros)</i>				
<b>Dettes financières au coût amorti</b>	<b>1 451</b>	<b>6 253</b>	<b>506</b>	<b>5 443</b>
Emprunts obligataires	999	6 151	0	5 358
Bons La Poste	53	0	54	0
Billets de trésorerie	300		300	
Concours bancaires courants	31		57	
Dépôts et cautionnements reçus	36	28	76	26
Autres dettes au coût amorti	32	74	19	58
<b>Emprunts obligataires en juste valeur sur option</b>	<b>0</b>	<b>646</b>	<b>0</b>	<b>673</b>
<b>Emprunts couverts</b>	<b>0</b>	<b>406</b>	<b>0</b>	<b>444</b>
Dette subordonnée		406		444
<b>Instruments dérivés passifs liés à la dette obligataire</b>	<b>7</b>	<b>52</b>	<b>14</b>	<b>29</b>
<b>Intérêts courus non échus sur emprunts</b>	<b>75</b>		<b>64</b>	
<b>Totaux</b>	<b>1 534</b>	<b>7 357</b>	<b>584</b>	<b>6 590</b>
<b>EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>8 891</b>		<b>7 173</b>	
<b>Passifs de location <sup>(a)</sup></b>	<b>633</b>	<b>2 876</b>	<b>493</b>	<b>2 131</b>
<b>PASSIFS DE LOCATION</b>	<b>3 509</b>		<b>2 625</b>	

(a) La répartition des passifs de location par devises au 31 décembre 2020 est la suivante : Euros 2 796 millions d'euros, Livre Sterling 574 millions d'euros, autres devises 139 millions d'euros.

(b) La répartition des passifs de location par devises au 31 décembre 2019 est la suivante : Euros 1 971 millions d'euros, Livre Sterling 526 millions d'euros, autres devises 128 millions d'euros.

### 28.2 Échéancier des dettes financières

	Échéance < 1an		Échéance de 1 à 5 ans		Échéance > 5 ans		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
	<i>(en millions d'euros)</i>							
<b>Dettes financières au coût amorti</b>								
Emprunts obligataires	999		2 166	2 420	3 985	2 938	7 151	5 358
Passifs de location	633	492	1 726	1 230	1 150	903	3 509	2 625
Bons La Poste	53	54					53	54
Billets de trésorerie	300	300					300	300
Concours bancaires courants	31	57					31	57
Dépôts et cautionnements reçus	36	76	24	24	4	2	63	102
Autres emprunts au coût	32	19	74	58			106	76
<b>Emprunts en juste valeur</b>								
Emprunts obligataires	0		646	673			646	673
<b>Emprunts couverts</b>								
Dette subordonnée					406	444	406	444
<b>Instruments financiers dérivés passifs</b>	7	14	52	28		2	59	43
<b>Autres dérivés</b>	0	0	0	0			0	0
<b>Intérêts courus non échus</b>	75	64					75	64
<b>TOTAL</b>	<b>2 166</b>	<b>1 076</b>	<b>4 688</b>	<b>4 433</b>	<b>5 545</b>	<b>4 289</b>	<b>12 399</b>	<b>9 797</b>

## 28.3 Variation des dettes financières

Le tableau ci-dessous détaille la variation des dettes financières au cours des exercices 2020 et 2019, en distinguant les variations ayant une incidence sur la trésorerie de celles sans incidence sur la trésorerie.

(en millions d'euros)	Emprunts obligataires et autres dettes financières	Dérivés actifs associés à la dette (y compris dépôts de garantie)	Passifs de location	TFT hors Banque	Dettes subordonnées de La Banque Postale	Passifs de location de la Banque Postale	TFT GROUPE
<b>Solde au 31/12/2018</b>	<b>6 229</b>	<b>(127)</b>			<b>3 080</b>		
<b>Flux ayant une incidence sur la trésorerie</b>							
Encaissements provenant de nouveaux emprunts (b)	2 981			2 981			2 981
Remboursements des emprunts (c)	(1 948)			(1 948)			(1 948)
Remboursements des passifs de location			(529)	(529)		(34)	(563)
Autres flux de financement	38			38			38
<b>Flux sans incidence sur la trésorerie</b>							
Variation des icne sur instruments financiers	(16)						
Passifs de location au 1 <sup>er</sup> janvier (initialisation IFRS 16)	(101)		2 570			138	
Augmentation des passifs de location			731			38	
<b>Variations de périmètre et de change</b>	<b>15</b>	<b>4</b>	<b>(30)</b>				
Variations de juste valeur (hors banque) (d)	(7)	2					
Autres flux non cash et reclassements	(3)	4	(67)		17		
Dettes de filiales destinées à être cédées	(14)		(50)				
<b>SOLDE au 31/12/2019</b>	<b>7 173 (a)</b>	<b>(116) (a)</b>	<b>2 625 (a)</b>		<b>3 097</b>	<b>142</b>	
<b>Flux ayant une incidence sur la trésorerie</b>							
Encaissements provenant de nouveaux emprunts (b)	2 844			2 844	1 750		4 594
Remboursements des emprunts (c)	(1 077)			(1 077)	(1 564)		(2 641)
Remboursements des passifs de location			(679)	(679)		(34)	(713)
Autres flux de financement	(72)			(72)			(72)
<b>Flux sans incidence sur la trésorerie</b>							
Variation des icne sur instruments financiers	15						
Augmentation des passifs de location			1 062			7	
Variations de périmètre et de change	61	(10)	572		6 988	0	
Variations de juste valeur (hors banque) (d)	(32)	15					
Autres flux non cash et reclassements	(25)	22	(55)		(84)	0	
Dettes de filiales destinées à être cédées	4		(17)				
<b>SOLDE au 31/12/2020</b>	<b>8 891 (a)</b>	<b>(89) (a)</b>	<b>3 509 (a)</b>		<b>10 187</b>	<b>115</b>	

(a) Voir note 29.1

(b) Encaissements provenant de nouveaux emprunts

En 2020, La Poste a émis deux emprunts obligataires le 21 avril 2020 comptabilisé au coût amorti :

- Une émission d'un montant de 1 150 millions d'euros au taux fixe de 1,375 % sur une durée de 12 ans (échéance avril 2032) ;
- Une émission d'un montant de 650 millions d'euros au taux fixe de 0,625 % sur une durée de 6,5 ans (échéance octobre 2026).

Des billets de trésorerie ont été émis en 2020 pour 1 039 millions d'euros (1276 millions d'euros en 2019).

En 2019, La Poste a émis un emprunt obligataire double tranche le 17 septembre 2019 complété en octobre 2019 comptabilisé au coût amorti :

- Souche obligataire de 1 milliard d'euros au taux fixe de 0,375 % sur une durée de 8 ans (échéance septembre 2027) ;
- Souche obligataire de 700 millions d'euros au taux fixe de 1 % sur une durée de 15 ans (échéance septembre 2034).

(c) Remboursements des emprunts

Des billets de trésorerie ont été remboursés en 2020 pour 1 039 millions d'euros (1126 millions en 2019).

En 2019, La Poste a remboursé un emprunt obligataire d'une valeur nominale de 800 millions d'euros émis en 2004 pour 580 millions d'euros et complété en 2007 pour 220 millions d'euros. Cet emprunt était comptabilisé au coût amorti.

(d) Variation de juste valeur (hors banque)

En application de la norme IFRS 9, certains emprunts obligataires adossés à des swaps de « variabilisation » sont évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat. La composante risque de crédit de la variation de juste valeur de ces emprunts est comptabilisée en « Autres éléments du résultat global » (-1 millions d'euros en 2020, et -2 millions d'euros en 2019).

Les swaps correspondants sont également évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat, en application de la règle générale d'évaluation des instruments dérivés prévue par IFRS 9.

## 28.4 Emprunts obligataires et dette subordonnée

Au 31 décembre 2020, les emprunts obligataires du Groupe dont le montant nominal est supérieur à 500 millions d'euros sont les suivants :

Date d'émission	Échéance	Devise	Taux facial	Montant nominal (en millions de devises)	Mode de comptabilisation
2003	2023	Euro	4,375%	580	Juste valeur
<i>Autres emprunts obligataires en juste valeur</i>					
<b>TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN JUSTE VALEUR</b>				<b>580</b>	
2006	2021	Euro	4,250%	1 000	Coût amorti
2012-2013	2024	Euro	2,750%	1 000	Coût amorti
2015	2025	Euro	1,125%	750	Coût amorti
2018	2028	Euro	1,450%	500	Coût amorti
2019	2027	Euro	0,375%	1 000	Coût amorti
2019	2034	Euro	1,000%	700	Coût amorti
2020	2026	Euro	0,625%	650	Coût amorti
2020	2032	Euro	1,375%	1 150	Coût amorti
<i>Autres emprunts obligataires au coût amorti</i>				420	
<b>TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES AU COÛT AMORTI</b>				<b>7 170</b>	

La ventilation de la dette obligataire au 31 décembre 2020, par nature de taux, est la suivante :

(en millions d'euros)	Structure de la dette avant swaps de variabilisation		Incidence des opérations de variabilisation	Structure de la dette après swaps de variabilisation	
	Montants	%	Montants	Montants	%
Emprunts taux fixe	7 798	100%	(646)	7 151	92%
Emprunts taux variable			646	646	8%
<i>Dont emprunts faisant l'objet de swaps de refixation partielle ou totale (cf. note ci-dessous)</i>			646		
<b>TOTAL DES EMPRUNTS</b>	<b>7 798</b>	<b>100%</b>	<b>0</b>	<b>7 798</b>	<b>100%</b>

Les opérations de « variabilisation » de taux mentionnées ci-dessus permettent de transformer, dès l'émission de l'emprunt, le taux fixe en taux variable jusqu'à l'échéance des emprunts concernés.

Par ailleurs, des swaps permettent de transformer à nouveau une partie de ces emprunts en emprunts à taux fixe sur des durées courtes allant de 1 à 5 ans.

Au 31 décembre 2020, les emprunts à taux variable concernés par ces swaps « de refixation » représentent 646 millions d'euros, soit 8,3 % du total des emprunts. Ces emprunts restent inclus sur la ligne « Emprunts à taux variable ».

Les swaps de « refixation » représentent un nominal de 580 millions d'euros dont 380 millions d'euros qualifiés de couverture de flux de trésorerie.

### Répartition de la dette par devises

La dette obligataire au 31 décembre 2020 est intégralement libellée en euros.

La dette subordonnée, libellée en dollars, fait l'objet d'une couverture de flux de trésorerie par le biais d'un *cross-currency swap* permettant de couvrir le risque de change et le risque de taux.

**28.5 Instruments dérivés liés à l'activité industrielle et commerciale**

(en millions d'euros)	Juste valeur au 31/12/2020		Juste valeur au 31/12/2019	
	Actif	Passif	Actif	Passif
<b>Dérivés de transaction à la juste valeur par résultat</b>				
Dérivés de taux receveur fixe / payeur variable	83	0	111	0
Dérivés de taux receveur variable / payeur fixe		6	0	10
<b>TOTAL</b>	<b>83</b>	<b>6</b>	<b>111</b>	<b>10</b>
<b>Dérivés de couverture</b>				
Couverture de flux de trésorerie	1	52	1	25
<b>TOTAL DÉRIVÉS LIÉS À LA DETTE</b>	<b>84</b>	<b>58</b>	<b>112</b>	<b>36</b>
<b>Autres</b>				
Instruments dérivés de change	5	2	0	7
<b>TOTAL DÉRIVÉS HORS ACTIVITÉS BANCAIRES</b>	<b>89</b>	<b>59</b>	<b>112</b>	<b>43</b>
<b>Réserves restant à amortir sur dérivés de couverture interrompus</b>				
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	6	0	7	0

**28.6 Autres dettes financières****Bons La Poste**

Cette ligne représente la dette de La Poste en matière de Bons d'Épargne. À fin 2020, tous les bons sont arrivés à échéance.

**Billets de trésorerie**

Les billets de trésorerie émis par La Poste et non échus au 31 décembre 2020 ont une échéance de six mois au plus, et représentent un montant de 300 millions d'euros (idem au 31 décembre 2019).

**Dépôts et cautionnements versés**

Cette ligne correspond pour l'essentiel aux dépôts de garantie reçus dans le cadre des instruments financiers contractés pour la gestion de la dette obligataire.

## NOTE 29 DETTE NETTE DU GROUPE

### 29.1 Situation de la dette nette du Groupe 29.2 Évolution de la dette nette du Groupe

#### 29.1 Situation de la dette nette du Groupe

(en millions d'euros)	Note	31/12/2020	31/12/2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie (poste du bilan)	24	2 763	2 456
Dérivés actifs associés à la dette	20	89	112
Dépôts de garantie versés liés aux instruments dérivés, inscrits à l'actif		0	4
Titres de placement à échéance supérieure à 3 mois à l'origine et OPCVM	20	300	325
Créance (dette) financière nette envers La Banque Postale		445	439
<b>Trésorerie et autres éléments d'actifs (1)</b>		<b>3 598</b>	<b>3 336</b>
Emprunts obligataires et dettes financières à moyen et long terme	28.1	8 891 {	6 589
Emprunts obligataires et dettes financières à court terme			584
Passifs de location			2 625
<b>Dette brute (2)</b>		<b>12 400</b>	<b>9 798</b>
<b>DETTE NETTE (2)-(1)</b>		<b>8 802</b>	<b>6 462</b>
<b>Augmentation (Diminution) de la dette nette au 31 décembre 2020</b>		<b>2 340</b>	

#### 29.2 Évolution de la dette nette du Groupe

(en millions d'euros)	Renvois	31/12/20	31/12/2019
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>TFT (a)</b>	<b>1 354</b>	<b>1 988</b>
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	TFT	(1 769)	(1 368)
Neutralisation var. actifs financiers de gestion de trésorerie	TFT	(25)	(125)
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement hors acquisitions et cessions d'actifs financiers de gestion de la trésorerie (b)</b>		<b>(1 794)</b>	<b>(1 493)</b>
Dividendes versés aux actionnaires et rémunération des titres subordonnés hybrides	TFT	(43)	(221)
Rachat d'intérêts minoritaires	TFT	(19)	(27)
Charge nette d'intérêts financiers		(234)	(213)
Variation de juste valeur des dettes et dérivés		14	5
Incidence des variations de périmètre et change sur dette brute (yc passifs de location)		(624)	10
Variation non cash des dettes de location (IFRS 16)		(1 006)	(664)
Dette nette de filiales destinées à être cédées		5	56
Autres éléments (c)		7	8
<b>Flux de trésorerie et variation de dette provenant des activités de financement</b>		<b>(1 900)</b>	<b>(1 046)</b>
<b>Diminution (augmentation) de la dette nette depuis le 1<sup>er</sup> janvier</b>		<b>(2 340)</b>	<b>(551)</b>
Dette nette à l'ouverture		(6 462)	(3 442)
Incidence de l'entrée en vigueur d'IFRS 16 au 1 <sup>er</sup> janvier 2019			(2 469)
Dette nette à la clôture		(8 802)	(6 462)

(a) Les notes "TFT" renvoient à la colonne "Hors banque" du TFT des états financiers consolidés.

(b) Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement se distinguent du TFT par l'exclusion de la "Variation des actifs financiers liés à la gestion de la trésorerie", actifs venant en diminution du calcul de la variation de la dette nette.

(c) La ligne "Autres éléments" comprend notamment l'incidence de la variation des devises sur la dette nette

## NOTE 30 AVANTAGES DU PERSONNEL

- 30.1 Variation des provisions pour avantages du personnel
- 30.2 Description des avantages du personnel
- 30.3 Hypothèses actuarielles
- 30.4 Variation des engagements pour avantages postérieurs à l'emploi
- 30.5 Analyse de la charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi
- 30.6 Sorties de trésorerie attendues

### 30.1 Variation des provisions pour avantages du personnel

Les provisions pour avantages du personnel ont évolué comme suit en 2020 :

(en millions d'euros)	31/12/2019		Variations de périmètre	Augmentation	Diminution pour utilisation	Provision devenue sans objet	Coût financier net	Autres variations	31/12/2020	
	Courant	Non courant							Courant	Non courant
Avantages postérieurs à l'emploi des fonctionnaires de La Poste	7	243	0	6	(7)	0	3	10	8	254
Indemnités de départ à la retraite du personnel contractuel du Groupe	16	554	296	47	(57)	0	4	54	21	892
<b>Avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>23</b>	<b>796</b>	<b>296</b>	<b>53</b>	<b>(64)</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>64</b>	<b>29</b>	<b>1 146</b>
<b>Dispositifs d'aménagement de fin de carrière</b>	<b>402</b>	<b>1 155</b>	<b>0</b>	<b>442</b>	<b>(387)</b>	<b>0</b>	<b>(2)</b>	<b>0</b>	<b>406</b>	<b>1 204</b>
Indemnités de rupture	107	32	0	21	(1)	0	0	0	96	63
Congés longue maladie / longue durée	48	33	0	0	(7)	0	0	0	44	30
Compte Epargne temps	132	124	0	20	0	0	0	0	142	134
Autres avantages à long terme	1	12	56	5	(2)	0	0	0	1	70
<b>Autres avantages du personnel</b>	<b>288</b>	<b>201</b>	<b>56</b>	<b>45</b>	<b>(10)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>283</b>	<b>297</b>
<b>TOTAL</b>	<b>713</b>	<b>2 152</b>	<b>352</b>	<b>540</b>	<b>(461)</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>64</b>	<b>718</b>	<b>2 647</b>
		<b>2 865</b>								<b>3 365</b>

### 30.2 Description des avantages du personnel

Les engagements postérieurs à l'emploi et à long terme résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leurs coûts, sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées conformément à la norme IAS 19. Des évaluations actuarielles sont réalisées chaque année.

Les calculs impliquent la prise en compte d'hypothèses actuarielles économiques externes (taux d'actualisation, taux d'inflation, taux de revalorisation des pensions ...) et spécifiques au Groupe La Poste (taux de turnover, taux de mortalité, taux de revalorisation des traitements et salaires,...).

#### 30.2.1 Engagements de retraite des agents fonctionnaires de l'État rattachés à La Poste

L'article 150 de la loi de finances rectificative (LFR) pour 2006, publiée au Journal Officiel le 31 décembre

2006, dispose que l'obligation de La Poste au titre des retraites des fonctionnaires de l'État qui lui sont rattachés se limite au paiement d'une contribution employeur de retraite à caractère libératoire.

En conséquence, aucune provision n'est comptabilisée dans les comptes de La Poste au titre des retraites des fonctionnaires.

#### 30.2.2 Avantages postérieurs à l'emploi au titre des agents fonctionnaires de l'État rattachés à La Poste

Les autres engagements relatifs à des avantages versés postérieurement à l'emploi sont composés :

- de prestations d'action sociale accordées aux fonctionnaires, correspondant notamment à des réductions tarifaires sur des séjours de vacances,
- d'une prime de fidélité accordée aux retraités fonctionnaires qui domicilient leur pension sur un compte ouvert à La Banque Postale,
- d'aides accordées à des associations qui proposent des prestations aux retraités fonctionnaires.

### 30.2.3 Indemnités de départ en retraite du personnel contractuel de La Poste et des filiales françaises du Groupe

Le salarié quittant l'entreprise et bénéficiant d'une pension de retraite reçoit une indemnité de départ dont le montant est fonction de l'ancienneté et du salaire de fin de carrière.

### 30.2.4 Régimes de retraite du personnel des filiales étrangères du Groupe

Les engagements de retraite des filiales étrangères du Groupe concernent essentiellement le sous-groupe GeoPost et la filiale Geopost UK. Les engagements relatifs à GeoPost UK sont partiellement couverts par un fonds de pension.

### 30.2.5 Dispositifs d'aménagement de fin de carrière

Le personnel de La Poste peut bénéficier, dans certaines conditions, de dispositifs d'aménagement de fin de carrière. Ces dispositifs sont accessibles aux personnes ayant atteint un âge variant entre 53 et 60 ans, selon certains critères (fonction pénible ou non pénible, exercice d'un service actif ou sédentaire, ancienneté, etc.).

Pendant la durée du dispositif, les bénéficiaires sont rémunérés à hauteur de 70% d'un temps plein, en contrepartie d'une activité opérationnelle plus réduite.

Les provisions relatives aux dispositifs d'aménagement de fin de carrière comptabilisées au 31 décembre 2020 tiennent compte des adhésions attendues au dispositif ouvert jusqu'au 30 juin 2022, ainsi que des adhésions enregistrées aux dispositifs en vigueur précédemment.

### 30.2.6 Autres avantages à long terme

Il s'agit de dispositifs d'absences rémunérées, dont principalement :

- **Compte Épargne temps** : le Compte Épargne temps est un dispositif permettant de reporter une partie des congés acquis non pris au-delà de la période de consommation des droits à congés payés. La provision pour Compte Épargne temps correspond à la valorisation des droits à congés placés dans ce dispositif.
- **Congés bonifiés** : les fonctionnaires provenant des DOM ou en poste dans les DOM bénéficient de congés supplémentaires pris en charge ainsi que de la prise en charge de frais de voyage. La provision couvre ces droits à congés complémentaires ainsi que ces droits à voyage.
- **Congés longue maladie/longue durée** : la provision pour congés longue maladie/longue durée vise à couvrir le coût relatif aux périodes d'arrêt futures des congés engagés à la date de clôture de l'exercice. La provision est évaluée à chaque clôture

annuelle selon un recensement des droits futurs, exprimés en nombre de points d'indice à payer, pour chacun des agents concernés.

## 30.3 Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des engagements envers le personnel sont revues et mises à jour une fois par an, lors de la clôture annuelle.

Les principales hypothèses retenues au 31 décembre 2020 sont les suivantes :

- des probabilités de maintien dans le Groupe pour le personnel actif, des probabilités de mortalité et des estimations d'évolution des salaires.
- des hypothèses de départ à la retraite pour le personnel des sociétés étrangères et le personnel sous conventions étrangères qui tiennent compte des contextes économiques et démographiques locaux.
- Une hypothèse de revalorisation moyenne des avantages de 2% (sans changement par rapport à 2019).
- Les provisions pour engagements relatifs à des dispositifs de fin de carrière dans le cadre d'accords sont calculées sur la base, d'une part des adhésions fermes à ces dispositifs enregistrées à la date de clôture, et d'autre part de la meilleure estimation par la Direction des adhésions probables jusqu'à la date de fermeture de ces accords. Une hausse de 1 point de ce taux d'adhésions attendues aurait pour effet d'augmenter la provision au 31 décembre 2020 d'environ 30 millions d'euros.
- Les taux d'actualisation utilisés pour l'évaluation actuarielle en date de clôture, déterminés par référence au panel des obligations privées notées AA publié par *Reuters*, sont les suivants :

Échéance	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans
<b>2020</b>				
Zone Euro	(0,1)%	0,1%	0,3%	0,6%
Zone UK	0,4%	0,8%	1,1%	1,2%
<b>2019</b>				
Zone Euro	0,2%	0,5%	0,8%	1,1%
Zone UK	1,3%	1,6%	1,8%	2,0%

### 30.4 Variation des engagements pour avantages postérieurs à l'emploi

(en millions d'euros)	2020	2019
<b>Engagement en début de période</b>	<b>1 040</b>	<b>907</b>
Coût des services rendus	77	43
Coût de désactualisation	12	16
Prestations payées	(61)	(32)
Contribution des salariés	1	2
Pertes (gains) actuariels liés à des changements d'hypothèses	93	94
Pertes (gains) actuariels liés à des effets d'expérience	(5)	(4)
Écarts de conversion	(14)	12
Variation de périmètre	296	2
Autres	(30)	
<b>ENGAGEMENT EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>1 410</b>	<b>1 040</b>
<b>Actifs de couverture en début de période</b>	<b>220</b>	<b>179</b>
Rendement attendu des actifs	4	5
Contribution de l'employeur	19	20
Contribution des salariés	2	2
Prestations payées	(13)	(16)
Écarts actuariels	13	20
Écarts de conversion	(11)	10
<b>ACTIFS DE COUVERTURE EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>235</b>	<b>220</b>
Engagement	1 410	1 040
Actifs de couverture	(235)	(220)
<b>PROVISION</b>	<b>1 176</b>	<b>820</b>
<i>dont provision non courante</i>	<i>1 153</i>	<i>797</i>
<i>dont provision courante</i>	<i>23</i>	<i>23</i>

#### Variation des écarts actuariels (comptabilisée en « Autres éléments du résultat global »)

(en millions d'euros)	2020	2019
<b>Pertes (gains) actuariels en début de période</b>	<b>122</b>	<b>53</b>
Écarts actuariels liés à des changements d'hypothèses	93	94
Écarts actuariels liés à des effets d'expérience	(5)	(4)
Écarts actuariels sur les actifs de couverture	(13)	(20)
<b>PERTES (GAINS) ACTUARIELS EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>198</b>	<b>122</b>

#### Composition des actifs de couverture

Types d'actifs	31/12/2020	31/12/2019
Actions	10%	20%
Titres de dette	41%	17%
Fonds d'investissement diversifiés	0%	24%
Fonds LDI (Liability-Driven Investment)	28%	21%
Contrats d'assurances	11%	14%
Autres	11%	4%

#### Sensibilité au taux d'actualisation

Une baisse de 50 points de base du taux d'actualisation aurait pour effet une hausse d'environ 115 millions d'euros de l'engagement net relatif aux avantages postérieurs à l'emploi du Groupe.

### 30.5 Analyse de la charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi

(en millions d'euros)	2020	2019
Coût des services rendus	77	43
Coût de désactualisation	12	16
Rendement attendu des actifs	(4)	(5)
<b>CHARGE (PRODUIT) DE LA PÉRIODE</b>	<b>85</b>	<b>54</b>

### 30.6 Sorties de trésorerie attendues

Le tableau ci-dessous présente une estimation des prestations à verser dans les cinq prochaines années au titre des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies:

(en millions d'euros)	Sorties de trésorerie
2021	55
2022	46
2023	41
2024	38
2025	39

Au 31 décembre 2020, la durée moyenne des engagements postérieurs à l'emploi envers le personnel est d'environ 20 ans.

NOTE **31****PASSIFS FINANCIERS DES ACTIVITES BANCAIRES**

- 31.1 Passifs financiers à la juste valeur par résultat
- 31.2 Instruments dérivés de couverture
- 31.3 Dettes envers les établissements de crédit et assimilés
- 31.4 Dettes envers la clientèle
- 31.5 Dettes représentées par un titre
- 31.6 Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux
- 31.7 Autres passifs financiers et comptes de régularisation
- 31.8 Provisions techniques des activités bancaires et d'assurance et comptabilité reflet
- 31.9 Dettes subordonnées

**31.1** Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Emprunts obligataires	1 215	805
Autres dettes représentées par un titre	400	0
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>1 614</b>	<b>805</b>
De taux	737	547
De change	829	36
De crédit	14	58
D'instruments de capitaux propres	77	0
Autres	8	0
<b>Instruments dérivés</b>	<b>1 664</b>	<b>641</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 279</b>	<b>1 445</b>

**31.2** Instruments dérivés de couverture

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Instruments de taux d'intérêts</b>	<b>684</b>	<b>582</b>
<b>Instruments de devises</b>	<b>79</b>	<b>9</b>
<b>TOTAL</b>	<b>763</b>	<b>591</b>

### 31.3 Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Comptes ordinaires créditeurs	1 005	1 109
Comptes et emprunts au jour le jour	173	45
Autres sommes dues	3	25
<b>Dettes envers les établissements de crédit à vue</b>	<b>1 181</b>	<b>1 178</b>
Comptes et emprunts	9 289	4 170
Titres et valeurs donnés en pension livrée	23 062	25 367
<b>Dettes envers les établissements de crédit à terme</b>	<b>32 351</b>	<b>29 537</b>
<b>TOTAL</b>	<b>33 533</b>	<b>30 715</b>

### 31.4 Dettes envers la clientèle

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Livret A	64 602	61 498
PEL et CEL	31 321	31 365
Autres comptes à régime spécial	23 556	22 060
<b>Comptes d'épargne à régime spécial</b>	<b>119 480</b>	<b>114 922</b>
Comptes ordinaires créditeurs à vue	81 372	70 642
Comptes et emprunts au jour le jour	2 867	1 255
Autres sommes dues à la clientèle	1 076	964
<b>Dettes envers la clientèle à vue</b>	<b>85 315</b>	<b>72 861</b>
Comptes créditeurs à terme	146	37
Titres et valeurs donnés en pension livrée à terme	24 853	2 725
<b>Dettes envers la clientèle à terme</b>	<b>24 998</b>	<b>2 763</b>
<b>TOTAL</b>	<b>229 793</b>	<b>190 546</b>

### 31.5 Dettes représentées par un titre

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Certificats de dépôt et billets de trésorerie	8 267	10 884
Emprunts obligataires	13 372	12 855
<b>TOTAL</b>	<b>21 639</b>	<b>23 739</b>

### 31.6 Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	726	839
<b>TOTAL</b>	<b>726</b>	<b>839</b>

### 31.7 Autres passifs financiers et comptes de régularisation

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Produits constatés d'avance	502	491
Autres comptes de régularisation	1 204	1 514
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>1 706</b>	<b>2 005</b>
<b>Dettes de titres</b>	<b>82</b>	<b>291</b>
<b>Dépôts de garantie reçus</b>	<b>955</b>	<b>1 327</b>
Emprunts sur location	115	142
Autres dettes et créditeurs divers	2 504	521
<b>Créditeurs divers</b>	<b>2 619</b>	<b>663</b>
<b>Comptes de règlements relatifs aux opérations sur titres</b>	<b>8</b>	<b>9</b>
Dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance	13 324	143
Passifs divers d'assurance	139	120
<b>Autres passifs d'assurance</b>	<b>13 463</b>	<b>263</b>
<b>TOTAL</b>	<b>18 834</b>	<b>4 556</b>

### 31.8 Provisions techniques des activités bancaires et d'assurance et comptabilité reflet

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Contrats d'assurance non vie	9 502	1 483
Contrats d'assurance vie	222 155	945
<i>dont provisions mathématiques d'assurance vie</i>	209 860	829
Contrats financiers avec clause de PB discrétionnaire	112 374	0
<i>dont provisions mathématiques d'assurance vie</i>	103 133	0
Contrats financiers sans clause de PB discrétionnaire	3 931	0
<b>Provisions techniques des activités bancaires et d'assurance</b>	<b>347 961</b>	<b>2 427</b>
<b>Participation différée nette aux bénéfices</b>	<b>31 870</b>	<b>125</b>
<b>Provisions Epargne Logement <sup>(a)</sup></b>	<b>204</b>	<b>184</b>
<b>TOTAL</b>	<b>380 035</b>	<b>2 736</b>

(a) Voir détail ci-dessous

La provision pour participation différée aux bénéfices résulte de l'application de la « comptabilité reflet ». Elle représente la quote-part des assurés des filiales d'assurance-vie dans les plus et moins-values latentes et les dépréciations constatées sur les actifs, lorsque la rémunération des contrats est liée à leur rendement.

La provision pour risque épargne logement est destinée à couvrir les conséquences défavorables, pour les établissements de crédit habilités à les recevoir, des dépôts d'épargne logement compte tenu des engagements qu'ils impliquent.

Cette provision fait l'objet d'une dotation de 20 millions d'euros au 31 décembre 2020 qui s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Encours collecté	Crédits octroyés au titre des PEL/CEL	Provision 2020	Provision 2019	Mouvements nets 2019/2020
<b>Ancienneté</b>					
Plus de 10 ans	9 935		109	74	35
De 4 à 10 ans	15 821		65	90	(25)
Moins de 4 ans	1 179		6	9	(3)
<b>Total PEL</b>	<b>26 935</b>	<b>13</b>	<b>180</b>	<b>172</b>	<b>8</b>
<b>Total CEL</b>	<b>4 386</b>	<b>69</b>	<b>24</b>	<b>12</b>	<b>12</b>
<b>TOTAL</b>	<b>31 321</b>	<b>82</b>	<b>204</b>	<b>184</b>	<b>20</b>

### 31.9 Dettes subordonnées

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>10 187</b>	<b>3 097</b>

Les dettes subordonnées sont détaillées dans le tableau ci-après.

(en millions d'euros)	Date d'émission	Date d'échéance	Taux servi	Montant de l'émission en devises	Devises	31/12/2020 (a)	31/12/2019 (a)
<b>Dettes subordonnées remboursables</b>						<b>10 009</b>	<b>3 097</b>
La Banque Postale	30/11/2010	30/11/2020	4,38%	750	EUR		775
La Banque Postale	23/04/2014	23/04/2026	2,75%	750	EUR	765	779
La Banque Postale	19/11/2015	19/11/2027	2,75%	750	EUR	749	749
La Banque Postale	09/06/2016	09/06/2028	3,00%	500	EUR	543	507
La Banque Postale	05/10/2016	05/10/2028	2,25%	100	EUR	105	102
La Banque Postale	19/01/2017	09/06/2028	2,25%	150	EUR	164	185
La Banque Postale	26/10/2020	26/01/2031	0,88%	500	EUR	497	0
CNP Assurances	07/04/2011	30/09/2041	6,85% jusqu'en septembre 2021 puis Euribor 12M + 440 bp	700	EUR	748	
CNP Assurances	24/06/2003	23/06/2023	4,7825% jusqu'en 2013 et Euribor 3M + 2% à partir du 24/06/2013	200	EUR	207	
CNP Assurances	11/04/2011	30/09/2041	7,375% jusqu'en septembre 2021 puis Libor 12M + 448,2 bp	300	GBP	355	
CNP Assurances	05/06/2014	05/06/2045	4,25% jusqu'en juin 2025 puis reset taux fixe swap 5 ans + 360 bp	500	EUR	575	
CNP Assurances	10/12/2015	10/06/2047	4,5% jusqu'en juin 2027 puis Euribor 3M + 460 bp	750	EUR	912	
CNP Assurances	22/01/2016	22/01/2049	6% sur toute la durée du titre	500	USD	472	
CNP Assurances	20/10/2016	20/10/2022	1,875% sur toute la durée du titre	1 000	EUR	1 037	
CNP Assurances	05/02/2019	05/02/2029	2,75% sur toute la durée du titre	500	EUR	585	
CNP Assurances	27/11/2019	27/07/2050	2,00% jusqu'en juin 2030 puis Euribor 3M + 300 bp	750	EUR	782	
CNP Assurances	10/12/2019	15/01/2027	0,80% sur toute la durée du titre	250	EUR	255	
CNP Assurances	30/06/2020	30/09/2051	2,5% jusqu'en septembre 2031 puis Euribor 3M + 100 bps	750	EUR	759	
CNP Assurances	08/12/2020	08/03/2028	0,38%	500	EUR	500	
<b>Dettes subordonnées perpétuelles</b>						<b>178</b>	
CNP Assurances	15/11/2004		4,93% jusqu'en 2016 et Euribor 3M + 1,60% à partir du 15/11/2016	90	EUR	88	
CNP Assurances	15/11/2004		Euribor 3M + 0,70% jusqu'en 2016 puis Euribor 3M + 1,60%	93	EUR	90	
<b>TOTAL DETTES SUBORDONNEES</b>						<b>10 187</b>	<b>3 097</b>

(a) Valeur au bilan y compris effet de couverture et coupons courus

NOTE **32** **DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES**

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <sup>(a)</sup>	4 905	2 110
Dettes fiscales et sociales	2 147	1 847
Dettes fournisseurs d'immobilisations	320	293
Dettes sur opérations du courrier international	856	729
Avances et acomptes clients	181	188
Autres dettes d'exploitation	341	281
<b>TOTAL</b>	<b>8 749</b>	<b>5 448</b>

(a) Dont 1775 millions d'euros provenant du groupe CNP Assurances.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

NOTE **33** INFORMATION SUR LES RISQUES HORS ACTIVITES  
BANCAIRES

- 33.1 Risque de crédit et de contrepartie
- 33.2 Risque de liquidité
- 33.3 Risque de taux
- 33.4 Risque de change

L'objectif principal des passifs financiers du Groupe est de financer ses activités opérationnelles, d'assurer la liquidité et de permettre des acquisitions. Le Groupe contracte des instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises, qui ont pour objectif de gérer les risques de taux d'intérêt et les risques de change liés à son financement en euros et en devises étrangères.

Le Groupe détient également des actifs financiers tels que de la trésorerie et des placements à court terme qui sont générés directement par ses activités et dont les risques attachés (contrepartie et liquidité) sont gérés quotidiennement.

Le Groupe La Poste adopte une approche prudente de la gestion des risques reposant sur un système de limites notionnelles et d'alertes encadrant chacun des risques financiers auxquels il est exposé dans le cadre de ses activités financières. Ces limites et alertes sont consignées dans un document, le « Cahier des Limites », régulièrement mis à jour en fonction des évolutions des activités de la direction des opérations financières et de la trésorerie.

Une synthèse des risques financiers est présentée annuellement au Comité d'audit de La Poste. En 2020 elle retrace les évolutions apportées durant l'année au Cahier des Limites et validées par la gouvernance établie par le Groupe, de même que les adaptations apportées à l'organisation opérationnelle et la gestion des risques financiers dans le contexte particulier de crise sanitaire Covid 19.

**33.1** Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des titres de placement, des instruments dérivés et des créances des clients.

**Titres de placement**

La trésorerie de La Poste est placée sous forme de comptes rémunérés, de comptes à terme bancaires, d'OPCVM et de titres de créances négociables (TCN) bénéficiant à l'achat d'une notation à court terme minimale de A2/P2. Les risques de crédit sont encadrés par un système de limites représentant le nominal maximal à ne pas dépasser par OPCVM ou émetteur. Le

Groupe exclut de même les typologies d'instruments de placements les plus risquées (produits structurés ou à capital non garantis) et les émetteurs présentant un risque trop important.

Dans le cas où un titre en portefeuille voit l'une de ses notations à court terme passer en dessous de A2/P2, ce titre devra alors être cédé « au mieux » sauf décision dérogatoire du Comité Financier du Groupe.

En outre, afin d'encadrer le risque de perte sur le portefeuille de placements actifs (hors OPCVM de trésorerie), une limite de perte maximale a été mise en place. Cette limite représente la perte statistique sur le portefeuille de placements actifs dans un intervalle de 97,5 %. Son calcul repose sur la prise en compte des CDS de chacun des titres en portefeuille, pondérée de leur maturité résiduelle.

**Instruments dérivés**

Compte tenu de sa présence sur les marchés de dérivés, La Poste est exposée à un risque de défaillance de ses contreparties de marchés.

L'exposition au titre de ses instruments est appréhendée au travers de la valeur de marché nette des dérivés par contrepartie après prise en compte des garanties reçues ou données au titre de contrats de collatéralisation.

Les engagements vis-à-vis des contreparties de La Poste font l'objet d'accords systématiques de collatéralisation permettant de réduire le risque de défaillance au niveau de la franchise.

**Clients et autres débiteurs**

Des provisions sont calculées de façon individuelle en fonction de l'appréciation du risque de non-recouvrement. Aucun client du Groupe ne contribue au chiffre d'affaires consolidé pour un montant supérieur à 10 % du total.

**33.2** Risque de liquidité

Le Groupe vise à disposer à tout moment des ressources financières suffisantes pour financer l'activité courante et les investissements nécessaires à son développement futur. La gestion de la liquidité a pour objectif de permettre au Groupe d'accéder à des ressources financières en adéquation (en termes de montant et de délai d'obtention) avec les besoins du Groupe.

Le besoin financier est mesuré au travers des prévisions de trésorerie (annuelles, mensuelles ou hebdomadaires suivant l'enjeu), et le risque de liquidité, est traité :

- par la mise en place de lignes de crédit confirmées auprès d'établissements financiers. Le Groupe dispose d'une ligne de crédit syndiquée pour un montant de 1 milliard d'euros à 5 ans valable jusqu'en mars 2025 (renouvelable deux fois un an), par exercice de l'option à la main du Groupe pour laquelle elle a reçu un engagement des onze banques constituant le pool bancaire (voir note 38.3.2) ;
- par la détention permanente en trésorerie et équivalents de trésorerie et en placements à moins d'un an pris individuellement et d'une durée moyenne n'excédant pas 90 jours d'un montant minimum appelé « Trésorerie de sécurité », dont le seuil de 1,2 milliard d'euros est défini par le Comité Financier du Groupe et dont le respect est suivi par ce même Comité ;
- par des émissions de titres de créances négociables à court terme (Negotiable European Commercial

Paper et Euro Commercial Paper) afin de pallier les creux de trésorerie et de dettes obligataires (sénior, hybride ou green) pour assurer les besoins long terme du Groupe.

- Par le suivi prospectif d'indicateurs liés aux marchés de capitaux court terme et long terme afin d'anticiper des situations de crise de liquidité

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie contractuels concernant les passifs financiers non dérivés, ainsi que les flux contractuels relatifs aux instruments dérivés liés à la gestion de la dette, qu'ils soient présentés au passif ou à l'actif. Ces flux ne sont pas actualisés, et leur somme peut donc différer du montant comptabilisé au bilan.

Ces passifs ne sont assortis d'aucune clause particulière susceptible d'en modifier significativement les termes.

31/12/2020 <i>(en millions d'euros)</i>	Montant au bilan	Flux 2021		Flux 2022		Flux 2023 - 2025		Flux 2026 et au-delà	
		Intérêts	Principal	Intérêts	Principal	Intérêts	Principal	Intérêts	Principal
<b>Emprunts obligataires</b>	<b>7 797</b>	<b>160</b>	<b>1 000</b>	<b>118</b>	<b>0</b>	<b>238</b>	<b>2 750</b>	<b>207</b>	<b>4 000</b>
Emprunts au coût amorti	7 151	135	1 000	92		212	2 170	207	4 000
Emprunts en juste valeur	646	25		25		25	580		
Emprunts en couverture de juste valeur									
<b>Dettes subordonnée</b>	<b>406</b>	<b>22</b>		<b>22</b>		<b>65</b>		<b>389</b>	<b>407</b>
<b>Autres dettes financières</b>	<b>4 062</b>	<b>67</b>	<b>1 084</b>	<b>57</b>	<b>565</b>	<b>121</b>	<b>1 260</b>	<b>165</b>	<b>1 154</b>
Passifs de location	3 509	67	633	57	540	121	1 186	165	1 150
Bons La Poste	53		53						0
Billets de trésorerie	300		300						0
Concours bancaires courants	31		31						0
Dépôts et cautionnements reçus	63		36		6		18		4
Autres dettes au coût amorti	106		32		19		56		0
<b>Instruments dérivés</b>	<b>(30)</b>	<b>(32)</b>	<b>0</b>	<b>(33)</b>	<b>0</b>	<b>(31)</b>	<b>58</b>	<b>(1)</b>	<b>(3)</b>
Dérivés au passif	59	(6)		(7)		(6)	63	(1)	(3)
Dérivés à l'actif	(89)	(26)		(26)		(25)	(5)	0	
<b>TOTAL</b>	<b>12 235</b>	<b>217</b>	<b>2 084</b>	<b>163</b>	<b>565</b>	<b>392</b>	<b>4 067</b>	<b>759</b>	<b>5 559</b>

### 33.3 Risque de taux

Le risque de taux pour le Groupe est lié à l'évolution des taux de marchés (principalement eonia, appelé à être remplacé par le taux ester au cours de l'exercice 2021, et euribor 3 mois) induisant une augmentation des charges financières des dettes, une baisse des produits financiers des placements ou une perte d'opportunité lorsque les conditions de marché sont plus favorables qu'historiquement.

Afin de gérer au mieux ce risque de taux, le Groupe a mis en place :

- une stratégie de gestion active de son endettement obligataire reposant sur le recours aux instruments dérivés afin de profiter des opportunités de marché et réduire le coût de ses emprunts obligataires ;
- une stratégie de gestion active de ses placements reposant sur la mise en place de dérivés afin d'en garantir les rendements et d'ajuster l'exposition du Groupe aux fluctuations des taux ;
- un suivi prospectif sur 12 mois glissants de sa position nette des dettes et placements indexés aux taux de marchés, et de la fluctuation du résultat

financier en découlant en cas d'évolution défavorable des taux de marchés (avec une alerte en cas d'impact estimé supérieur à 10 millions d'euro). Ce suivi permet notamment d'ajuster si besoin les stratégies de gestion active des dettes et placements et de limiter l'impact d'une forte variation des taux, à la hausse comme à la baisse.

#### Analyse de sensibilité

Une variation à la hausse, uniforme et instantanée, de la courbe des taux de marché de 50 points de base n'induirait pas de hausse des frais financiers annuels du Groupe, après prise en compte des instruments dérivés de gestion de la dette (idem en 2019).

Une variation à la hausse, uniforme et instantanée, de la courbe des taux de marché de 50 points de base générerait un gain en résultat de 8.2 millions d'euros (contre 6,5 millions d'euros au 31 décembre 2019), lié à la variation de la juste valeur de la dette comptabilisée en juste valeur par résultat et des swaps de gestion de la dette.

### 33.4 Risque de change

Le Groupe au travers de ses branches Services-Courrier-Colis et GeoPost exerce des activités internationales, à partir de la France ou des filiales étrangères.

Afin d'accompagner son internationalisation croissante et le risque de change qui en résulte, le Groupe s'est doté d'une politique de gestion du risque de change. Cette politique cible en priorité :

- les flux d'acquisitions de titres réalisés en devises
- les dettes financières et les prêts libellés en devises
- les actifs nets en devises détenus et consolidés par le Groupe

Cette politique définit la gouvernance, les conditions de couverture, et les seuils de matérialités pour ces différentes natures d'expositions.

À date et conformément aux seuils et conditions établis, le Groupe a recours à des instruments dérivés de change qualifiés de couverture en IFRS et adossés :

- à sa dette subordonnée en dollars US (500 millions de dollars), couverte à 100% à l'aide d'un swap de devises euro dollars,
- à ses titres de participation en dollar US, couverts en partie par des swaps de devises euro dollars (34 millions de dollars) en dollars singapouriens (couvert en partie pour 150 millions de dollars singapouriens)
- aux expositions commerciales matérielles en devises chez ses filiales (notamment Asendia, Armadillo GmbH et DPD UK).

D'autres instruments financiers dérivés de change, non qualifiés en IFRS, sont utilisés à des fins de couverture économique.

La majeure partie des activités opérationnelles donne lieu à des produits et à des charges libellés dans la devise fonctionnelle et comptable des filiales. Le risque de change résiduel lié à l'exploitation ne porte actuellement que sur des montants très modestes au regard de la taille du Groupe.

Au 31 décembre 2020, l'effet comptable de change sur le chiffre d'affaires s'est élevé à -122 millions d'euros provenant pour l'essentiel du real brésilien (-36 millions d'euros), du rouble (-24 millions d'euros) et de la livre sterling (-23 millions d'euros). L'incidence comptable des variations de change sur le résultat d'exploitation 2020 n'est pas significative.

## NOTE 34 INFORMATION SUR LES RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS BANCAIRES

- 34.1 Les facteurs structurels de risques
- 34.2 Risques de crédit
- 34.3 Risque de marché et comptabilité de couverture
- 34.4 Risque de liquidité
- 34.5 Risque de taux

### 34.1 Les facteurs structurels de risques

La Banque Postale a établi une cartographie de l'ensemble des risques auxquels elle est ou pourrait être exposée. Cette cartographie fait l'objet d'un suivi régulier pour identifier ceux qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs que ceux présentés.

Les facteurs structurels de risques de La Banque Postale sont également liés à son activité de banque de détail : risque de liquidité et risque de taux associés à la fonction de transformation des ressources clientèles à vue en emplois longs, risque de crédit sur les concours octroyés à sa clientèle et risques opérationnels sur l'activité bancaire. Le risque de marché représente également un facteur structurel de risque que La Banque Postale surveille de manière rapprochée. La Banque Postale est également exposée aux risques liés à ses filiales et participations dans des entreprises d'assurance, notamment suite à la hausse de sa participation dans CNP Assurances le 4 mars 2020, étant de 62,84 % au 31 décembre 2020.

### 34.2 Risque de crédit

#### 34.2.1 Impacts de la crise de la covid 19 sur l'évaluation du risque de crédit

*Les principaux impacts de la crise sanitaire sur le risque de crédit sont présentés en note 1.5.*

La Direction des Risques Groupe (DRG) de LBP a réalisé tout au long de l'année 2020 un grand nombre de travaux avec pour objectif de disposer d'un niveau de coût du risque reflétant la réalité des risques de son portefeuille de crédit aux Particuliers et aux Personnes Morales à brève ou moyenne échéance, au-delà des pertes d'ores et déjà enregistrées sur certains de ses financements.

A l'issue de ces travaux, il convient de mentionner que La Banque Postale considère que le dispositif général de surveillance du risque et de provisionnement associé permet d'appréhender de manière fine et adaptée le niveau de risque du portefeuille crédit, tout en répondant aux attentes du Superviseur européen. Ainsi, l'ensemble des principes détaillés en section 4.2 sont toujours appliqués par La Banque Postale dans le contexte incertain de la crise. En d'autres termes, la classification et le provisionnement des expositions de la banque continue à reposer sur :

- Des mécanismes automatiques d'identification des Dégradations Significatives de Risques éventuelles et de classification ou de proposition de classification dans les « buckets » de la norme IFRS9,

- Des mesures de contrôle et de validation faisant intervenir les équipes de la Direction des Risques Groupe, et d'éventuelles décisions d'ajustements individuels ou collectifs, prises dans le cadre du dispositif de surveillance des expositions (processus Watch List, mesures sectorielles etc.)

En conséquence, il est possible de présenter les impacts de la pandémie COVID-19 (et ses conséquences macro-économiques) sur l'évaluation du risque de crédit pour La Banque Postale selon deux grandes catégories :

- Des impacts généraux pour l'ensemble du portefeuille, Personnes Physiques comme Personnes Morales, liés à la re-calibration de l'ensemble des modèles et scénarios sous-jacents au calcul des provisions statistiques de la banque,

- Des impacts spécifiques à certains segments de clientèle, liés à des mesures de gestion prises par la Direction des Risques Groupe, après réalisation d'une revue analytique de l'ensemble de son portefeuille

#### Mesures générales d'ajustement des provisions statistiques de la banque

En premier lieu, l'ensemble des modèles de « Probabilité de Défaut » utilisés dans les calculs de provisions IFRS9, ont fait l'objet d'une revue pour intégrer les effets connus de la crise. Les informations de comportements et/ou d'évolutions de profils de risque (migration de ratings) les plus récentes ont été intégrées tout comme de nouveaux scénarios de projections afin d'obtenir des paramètres pertinents à un an et à maturité (et évitant des niveaux de provisions incohérents - notamment sur les « Low Default Portfolio »- et leurs effets induits de procyclicité).

Par ailleurs, les scénarios macroéconomiques utilisés pour le provisionnement ont également fait l'objet d'une importante révision, adaptée à la situation propre de LBP pour intégrer les effets de la crise dans le calcul des Expected Credit Losses dites « Forward Looking » : la projection des variables utilisées dans chacun de ces scénarios a fait l'objet d'une ré-estimation pour intégrer systématiquement les effets connus de la crise COVID. En outre, les pondérations associées à chacun de ces scénarios ont également été revues pour refléter une évolution macro-économique possible.

Ces éléments sont présentés en détail ci-après.

### 34.2.2. Cadre général

La Direction des risques Groupe couvre le risque de crédit à savoir le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaires au sens du règlement UE n°575/2013 du Parlement Européen et du conseil concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement (CRR du 26 juin 2013), notamment articles 387 à 403 et 493.

Le Directoire fixe les fondamentaux communs (orientations stratégiques, valeurs, appétence au risque, gouvernance) validés par le conseil de surveillance à partir desquels chacune des lignes métiers décline ses priorités d'action et la maîtrise des risques associés sous la supervision de la Direction des Risques Groupe (DRG) et de la Direction de la Conformité.

### 34.2.3. Dégradation significative du risque de crédit – les principes

#### Les principes

La Banque Postale définit sept principes d'évaluation de la dégradation conformes aux Normes IFRS et aux lignes directrices de l'Autorité Bancaire Européenne (ABE) définissant les modalités de passage de *bucket 1* à *bucket 2*.

**Principe 1 – Suivi relatif du risque de crédit :** La norme IFRS 9 indique que l'évaluation de la qualité de crédit se fait depuis l'origine au niveau de l'engagement. Cette évaluation de la qualité de crédit depuis la comptabilisation d'origine doit être réalisée à chaque arrêté afin de déterminer l'affectation de l'actif concerné.

La Banque Postale considère qu'un instrument financier est classé en sensible dès lors que sa qualité de crédit s'est dégradée de façon significative par rapport à l'origine de sa comptabilisation (comparaison de la qualité de crédit de l'actif par rapport à sa situation en date d'entrée au bilan ou date d'engagement pour les instruments hors bilan).

**Principe 2 – Indicateur de notation pour le suivi de la qualité de crédit :** Le Groupe suit le risque de crédit de chaque contrat à partir d'un système de notation de la qualité de crédit de la contrepartie. Par conséquent, la note d'un contrat à un instant donné est déterminée sur la base de la note de la contrepartie à cet instant. À un instant donné, tous les contrats d'un même tiers ont la même notation.

Afin d'évaluer toute dégradation du risque de crédit, la Banque dispose d'un système de notation issu :

- des modèles de notations internes utilisés pour la gestion et la surveillance des risques ou,
- des notations externes utilisées dans la gestion courante des risques, auxquelles sont d'ailleurs associées des règles de priorisation.

Les systèmes de suivi de gestion des risques de La Banque Postale collectent l'information de la note à l'origine de l'engagement et la conservent dans une base de données centrale dédiée afin d'identifier la dégradation significative du risque de crédit ainsi que

la dernière note connue afin de respecter le 1er principe.

Lorsque La Banque Postale, pour un client donné et ses engagements associés, ne dispose pas de notation interne ou externe, d'autres éléments de dévaluation de la dégradation significative du risque de crédit depuis l'origine sont utilisés. Pour les portefeuilles disposant d'une notation interne et/ou externe, l'évaluation de la dégradation significative du risque de crédit est basée sur la note et est éventuellement complétée d'analyses quantitatives et/ou qualitatives par le métier concerné.

**Principe 3 – Suivi de la qualité de crédit avec l'ajout de *backstop* :** En complément du principe 1, La Banque Postale ajoute un critère de seuil absolu. L'approche définie par La Banque Postale est une approche combinée d'un seuil relatif puis d'un seuil absolu.

Le seuil absolu de La Banque Postale s'appuie sur deux indicateurs :

- Indicateur de notation : un niveau absolu de qualité de crédit au-delà duquel les actifs sont considérés comme très dégradés est fixé par segment de clientèle et/ou de type d'actif.
- Indicateur d'impayé : un arriéré de paiement de plus de 30 jours. Selon IFRS 9 un arriéré de paiement de plus de 30 jours est considéré comme une dégradation significative du risque de crédit puisqu'un impayé de 30 jours est un indicateur de baisse de la qualité de crédit.

**Principe 4 – Utilisation d'un indicateur à horizon 12 mois sur la clientèle de détail :** L'évaluation de la dégradation significative du risque de crédit implique d'apprécier à chaque clôture le risque de défaut se produisant sur la durée de vie restante de l'actif. Au lieu d'évaluer l'évolution du risque de défaut sur la durée de vie, la norme IFRS 9 permet d'utiliser l'indicateur de l'occurrence d'un défaut à horizon 12 mois si cette appréciation est une estimation raisonnable de celle à maturité.

**Principe 5 – La notion de risque de crédit faible (*low credit risk*) :** La norme IFRS 9 permet l'utilisation de la notion de risque de crédit faible à la date de clôture. Un instrument financier est considéré comme un risque faible lorsque son risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis sa comptabilisation initiale. La notion de « *Low Credit Risk* » peut être équivalente à une définition universelle tel que le grade « *investment grade* » qui correspondrait un échelon de crédit selon le règlement « CRR » inférieur ou égal à 3. Cette exemption s'applique uniquement aux titres de dettes conformément aux lignes directrices de l'ABE.

La Banque Postale n'a pas recours à l'exemption de *Low Credit Risk* pour ses opérations de crédit. Toutefois cette exception est utilisée pour les titres de dettes, lors de la validation du bucket conformément au principe 6.

**Principe 6 – prise en compte des informations qualitatives :** sur le portefeuille hors clientèle de détail, la présomption du passage en *bucket 2* nécessite une analyse qualitative spécifique en comité *Watch List* pour confirmer ou infirmer la dégradation significative selon l'indicateur de notation.

Un actif restructuré pour cause de difficultés financières de la contrepartie reste 12 mois en défaut, puis si aucun incident n'est constaté il repasse en *bucket* 2 pour une période de 24 mois conformément à la réglementation prudentielle.

**Principe 7 – passage en *bucket* 2 avant le défaut** : conformément à IFRS 9, La Banque Postale doit identifier autant que possible les actifs ayant subi une dégradation significative du risque de crédit avant qu'ils ne soient en défaut. A titre exceptionnel, certains engagements peuvent être exemptés de passage en *bucket* 2 avant leur entrée en défaut.

#### Le processus d'évaluation de la dégradation significative du risque de crédit

Les procédures opérationnelles mises en place permettent de suivre et/ou de détecter les événements d'une éventuelle dégradation de la qualité de crédit d'une contrepartie.

Les critères de classification en *bucket* 2 d'un engagement sont décrits par classe d'expositions :

- Clientèle de détail – particuliers
- Clientèle de détail – professionnels
- Administrations Centrales & Banques Centrales
- Établissements de crédit
- Entreprises
- Entités du Secteur Public.

Les critères ne constituent pas une liste exhaustive et la pertinence des informations doit être évaluée selon le segment de la clientèle observé (sauf pour la clientèle de détail). D'autres événements de dégradation de la qualité de crédit ou des faits générateurs de risques peuvent être pris en compte suite à une analyse effectuée par la cellule risque concernée.

Ces événements sont à l'appréciation des métiers de la direction des risques du groupe ayant une bonne connaissance de leur contrepartie ou du groupe de clients liés.

A titre d'illustration, dans le cadre spécifique de la gestion de la crise COVID et de ses incidences sur le portefeuille, il a été considéré que pour certaines catégories de clientèle (clientèle de détail), la mise en place d'un moratoire constituait un facteur de DSR pouvant occasionner une dégradation en *bucket* 2.

Les entités opérationnelles sont responsables des expositions qu'elles ont générées et doivent détecter sans délai, les événements laissant craindre une dégradation de la qualité de crédit de leurs clients.

Il est à noter que tous les actifs qui ne sont pas en *bucket* 3 ou en *bucket* 2 sont classés en *bucket* 1. Il s'agit des actifs sans dégradation significative du risque de crédit depuis leur comptabilisation initiale.

#### 34.2.4. Provisionnement – approche méthodologique de la perte de crédit attendue

##### La notion de perte de crédit attendue

La méthodologie de calcul de la perte de crédit attendue (*Expected Credit Losses* ou ECL), doit refléter une mesure des montants possibles probabilisés tenant compte de la valeur temporelle de l'argent et de toutes les informations disponibles. Cette méthodologie est décrite à la Note 3.13.7

(Méthodologie de provisionnement du *bucket* 1 et du *bucket* 2)

##### Perte de crédit attendue à 12 mois ( $ECL_{12\text{mois}}$ )

A chaque clôture, lorsque le risque lié à un engagement n'a pas augmenté significativement depuis sa comptabilisation initiale, La Banque Postale évalue la dépréciation pour pertes de crédit de cette exposition au montant des pertes de crédit attendues sur les 12 mois à venir.

L' $ECL_{12\text{mois}}$  représente la part des pertes de crédit attendues à maturité d'un instrument financier suite à un événement de défaut pouvant survenir dans les 12 prochains mois après la date de clôture.

Cette formule s'applique à l'ensemble des engagements classés en *bucket* 1 et dont la maturité est inférieure ou égale à un an.

##### Perte de crédit attendue à maturité ( $ECL_{lifetime}$ )

A chaque clôture, lorsque le risque lié à un engagement a augmenté significativement depuis sa comptabilisation initiale, La Banque Postale évalue la dépréciation pour pertes de crédit de cet engagement au montant des pertes de crédit attendues à sa maturité.

##### Définition des paramètres de calcul de la perte de crédit attendue

La Banque Postale calcule l'ECL en utilisant trois principales composantes : la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut et l'exposition au défaut.

**La maturité** se réfère à la date de paiement finale d'un engagement de prêts ou d'un instrument financier à laquelle le montant prêté et les intérêts doivent être payés ou bien lorsque le montant ou la date d'autorisation prend fin.

Elle correspond à la période contractuelle maximale y compris les options de prorogation, à l'exception des produits de type revolving, cartes de crédit renouvelables et découverts pour lesquels une maturité comportementale doit être utilisée.

Pour les contrats sans maturité contractuelle, la maturité maximale retenue est de 12 mois, La Banque Postale dénonçant, en cas d'insolvabilité du débiteur, l'autorisation de découvert sous une durée inférieure à 12 mois conformément à la loi bancaire française.

Les crédits renouvelables sont des instruments financiers sur lesquels il n'existe pas d'échéance fixe, pas de plan d'amortissement ou de délai de résiliation contractuel. La maturité retenue pour ces instruments est fonction de la durée de vie estimée par La Banque Postale, qui peut être supérieure à la durée de l'engagement contractuel. La maturité retenue au niveau Groupe est la maturité comportementale.

**La probabilité de défaut (PD)** : IFRS 9 introduit la notion de perte de crédit attendue et indirectement la notion de probabilité de défaut ajustée à la situation à la date d'arrêt (PDPit). Ce paramètre ne correspond pas la moyenne sur le cycle (PDTC) du cadre prudentiel en vigueur pour l'approche interne. Cette variable permet d'estimer la probabilité qu'un engagement tombe en défaut sur un horizon donné. Les estimations de la probabilité de défaut sont dites « *Point in Time* » (PiT), basées sur l'évaluation future et actuelle, ce paramètre est lié au client et au produit.

La probabilité de défaut « *Point in Time* » est utilisée

pour tous les portefeuilles de La Banque Postale, qu'ils disposent ou non d'une notation interne.

**La perte en cas de défaut (LGD) :** La perte en cas de défaut (*Loss Given Default*) correspond au rapport entre les flux de trésorerie contractuels et attendus prenant en compte les effets d'actualisation et autres frais engagés à la date du défaut de l'instrument. La LGD est exprimée en pourcentage de l'exposition au défaut.

Ce paramètre en IFRS 9 diffère de la notion bâloise. Prudentiellement, la perte en cas de défaut est retraitée de marge de prudence, de l'effet *downturn* et d'autres frais. IFRS 9 ne comporte aucune mention spécifique concernant la période d'observation et de collecte des données historiques utilisées pour le calcul des paramètres de LGD. Ce paramètre doit prendre en compte la notion de *forward looking* et l'écoulement du temps.

La Banque Postale a retenu d'utiliser les LGD modélisées ajustées au sens de la norme IFRS 9 pour les portefeuilles disposant d'un modèle de perte en cas de défaut selon la nature du produit et la garantie et de déterminer une LGD à dire d'expert pour les autres portefeuilles selon le segment, le produit et la nature de la garantie qui sera revue à minima annuellement.

**Exposition au défaut (EAD) :** L'exposition correspond à l'assiette de calcul du montant de la perte de crédit attendue. Elle repose sur la valeur exposée au risque de crédit tout en prenant en compte l'écoulement en fonction du type d'amortissement et des remboursements anticipés attendus (*cash flow projetés*). Ce paramètre est calculé sur les montants en début de période.

L'assiette de provisionnement correspond à l'encours au bilan et à l'encours en hors bilan (part non utilisée) converti en équivalent crédit (FCEC ou facteur de conversion en équivalent crédit).

Pour prendre en compte les remboursements anticipés et l'écoulement du temps, la banque applique un taux de remboursement anticipé sur l'assiette de calcul du provisionnement par portefeuille. Ce taux est revu périodiquement par l'équipe ALM du groupe La Banque Postale en fonction de l'évolution conjoncturelle des remboursements anticipés observés.

### Forward Looking

Conformément à la norme IFRS9, les pertes de crédit attendues prennent en compte les effets de la conjoncture économique future : le « *Forward Looking* » repose sur une approche modélisée et une approche à jugement d'expert. La Banque Postale retient trois scénarios (un scénario central, et deux scénarios alternatifs) définis par le Département des Etudes Economiques de la Caisse des Dépôts et Consignations et celui de La Banque Postale. L'horizon des prévisions de la conjoncture économique retenu est de 5 ans :

- Les scénarios retenus sont des scénarios économiques globaux et cohérents : Ils s'appliquent uniformément sur l'ensemble de La Banque Postale avec des impacts potentiellement opposés sur certains segments de produits ou de clientèle, reflétant ainsi la diversification du portefeuille. (A titre d'illustration, il n'est pas possible, dans un scénario donné, de disposer

d'une projection de taux d'intérêt différent pour mesurer les probabilités de défaut life time de la clientèle de détail, et celles de la clientèle souveraines).

- Les scénarios proposés ne sont pas nécessairement des scénarios adverses sur le strict volet du risque de crédit : il n'est pas cherché à travers les scénarios IFRS9 à quantifier des risques de pertes dans un environnement très dégradé dont la probabilité d'occurrence est très faible au regard de la situation macro-économique en vigueur à date d'estimation, mais plutôt recherché des scénarios plausibles d'une manière générale, dont la probabilité d'occurrence s'écarte d'un écart type de la probabilité d'occurrence du scénario central.
- Les scénarios retenus sont généralement des scénarios utilisés dans d'autres processus régaliens de l'établissement (plan stratégique, budget, exercices de stress tests de l'ICAAP, reportings réglementaires), pour garantir une cohérence d'ensemble élevée en matière de pilotage financier et une bonne capacité de consolidation à un niveau Groupe.

Ces scénarios sont documentés, et comportent des projections pour l'ensemble des variables macroéconomiques nécessaires au fonctionnement des modèles développés pour obtenir des PD et LGD à maturité. La probabilité d'occurrence de chaque scénario fait l'objet d'une documentation par les économistes de La Banque Postale.

Le dispositif s'appuie sur un nombre significatif de modèles. L'ensemble des modèles utilisés dans le dispositif IFRS 9 fait l'objet d'une revue indépendante par l'équipe Validation des Modèles et est validé en Comité de Validation des Modèles avant utilisation.

Les scénarios intégrés par La Banque Postale dans ses traitements de calcul des provisions en norme IFRS9 sont les suivants :

- Scénario central : retour progressif de l'activité à son niveau d'avant crise : ce scénario s'appuie sur l'hypothèse prudente d'un retrait progressif des mesures sanitaires et donc d'une « normalisation » lente de l'activité. Pour les Etats-Unis et la zone euro, les fortes chutes de PIB en 2020 devraient être suivies de rebonds marqués en 2021 puis d'un retour vers leur rythme de croissance potentielle respectif à partir de 2022. Le mouvement de désépargne accompagnant la reprise serait freiné par l'incertitude économique et sociale, très probablement encore élevée en 2022. En outre, l'ensemble des agents privés et publics seront davantage endettés, ce qui pèserait notamment sur la capacité d'investissement des entreprises.

Ce scénario est un scénario proposé par la Caisse des Dépôts et Consignations et ses projections sont détaillées ci-dessous :

Variables	Scénarios 2021 (en vigueur)					
	TO	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
PIB France (taux de croissance annuel)	(10,0)	7,0	1,5	1,3	1,2	1,2
Taux de chômage (taux moyen annuel)	10,2	10,5	10,1	9,6	9,3	9,0
OAT 10 ans (moyenne annuelle)	0	0,1	0,3	0,5	0,7	0,8
CAC40 (taux de croissance annuel)	(22,3)	9,6	3,2	3,2	3,2	3,2
Prix de l'immobilier (taux de croissance annuel)	4,3	(5,0)	2,0	1,8	1,7	1,7

Variables	Scénarios 2020					
	TO	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
PIB France (taux de croissance annuel)	1,3	1,4	1,4	1,3	1,3	1,3
Taux de chômage (taux moyen annuel)	8,3	8,3	8,2	8,1	8,0	8,0
OAT 10 ans (moyenne annuelle)	0,4	0,6	0,9	1,2	1,6	nd
CAC40 (taux de croissance annuel)	10,3	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7
Prix de l'immobilier (taux de croissance annuel)	3,1	2,5	2,0	1,5	1,5	1,5

- Scénario adverse de taux bas : forte hausse puis maintien à un niveau élevé des taux d'intérêt français, faible niveau d'inflation. Dans ce scénario, il est envisagé une pentification de la courbe des taux d'emprunt de l'Etat français dès début 2021 et pour une période prolongée (au-delà de 2025), sans choc inflationniste. La croissance française se verrait ainsi privée du rebond attendu pour 2021 et amoindrie pendant plusieurs années. Les Bourses seraient en net repli et le marché de l'immobilier en fort recul. Ce scénario est un scénario proposé par la Caisse des Dépôts et Consignations et ses projections sont détaillées ci-dessous :

Variables	Scénarios 2021 (en vigueur)					
	TO	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
PIB France (taux de croissance annuel)	(10,0)	(0,5)	0	0,6	0,6	0,6
Taux de chômage (taux moyen annuel)	10,2	10,9	11,3	11,5	11,6	11,6
OAT 10 ans (moyenne annuelle)	0	(0,9)	(0,7)	(0,2)	0	0
CAC40 (taux de croissance annuel)	(22,3)	(11,3)	4,7	4,7	4,7	4,7
Prix de l'immobilier (taux de croissance annuel)	4,3	(5,5)	(3,0)	(1,5)	0	0

Variables	Scénarios 2020					
	TO	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
PIB France (taux de croissance annuel)	1,3	0,8	1,0	1,0	nd	nd
Taux de chômage (taux moyen annuel)	8,3	8,8	9,0	9,0	nd	nd
OAT 10 ans (moyenne annuelle)	0,4	(0,2)	(0,2)	0	nd	nd
CAC40 (taux de croissance annuel)	10,3	nd	nd	nd	nd	nd
Prix de l'immobilier (taux de croissance annuel)	3,1	nd	nd	nd	nd	nd

- Scénario alternatif favorable : reprise plus rapide qu'anticipé de l'activité économique grâce à l'apaisement de la crise sanitaire. La crise sanitaire s'apaise rapidement. Les contraintes qui en ont découlé s'effacent donc. Dès lors, les mesures de soutien à l'économie mises en œuvre ces derniers

mois dans de très nombreux pays, aussi bien sur le plan monétaire que budgétaire, jouent pleinement leurs effets. Le niveau d'activité d'avant crise est rattrapé plus rapidement que dans le scénario central et le rebond se prolonge plus durablement. Toutefois, ce scénario positif permet seulement de se rapprocher à l'horizon 2023 des niveaux d'activité envisagés avant la crise sanitaire. Les politiques monétaires restent donc accommodantes mais elles se normalisent un peu plus vite que dans le central. Ce scénario est un scénario proposé par les Etudes Economiques de La Banque Postale et ses projections sont détaillées ci-dessous :

Variables	Scénarios 2021 (en vigueur)					
	TO	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
PIB France (taux de croissance annuel)	(10,0)	9,0	3,5	2,0	1,8	1,4
Taux de chômage (taux moyen annuel)	10,2	9,6	8,3	7,3	6,9	6,5
OAT 10 ans (moyenne annuelle)	0	0,7	1,3	1,6	1,6	1,6
CAC40 (taux de croissance annuel)	(22,3)	nd	nd	nd	nd	nd
Prix de l'immobilier (taux de croissance annuel)	4,3	nd	nd	nd	nd	nd

Variables	Scénarios 2020					
	TO	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
PIB France (taux de croissance annuel)	1,3	1,5	2,2	1,9	1,8	nd
Taux de chômage (taux moyen annuel)	8,3	8,2	7,6	7,0	6,5	nd
OAT 10 ans (moyenne annuelle)	0,4	0,7	1,6	1,9	2,3	nd
CAC40 (taux de croissance annuel)	10,3	nd	nd	nd	nd	nd
Prix de l'immobilier (taux de croissance annuel)	3,1	nd	nd	nd	nd	nd

La probabilité d'occurrence de chacun de ces scénarios est résumée dans le tableau ci-dessous :

Scénarios	Scénarios en vigueur en 2021	
	Scénarios 2020	Scénarios en vigueur en 2021
Central	50%	65%
Baisse des taux	45%	15%
Alternatif favorable	5%	20%

La Banque Postale a fait le choix de ne pas retenir les scénarios proposés par la BCE, pour l'ensemble des raisons mentionnées précédemment dans cette section mais également pour tenir compte de la concentration en France de son portefeuille.

#### 34.2.5. Mise en œuvre opérationnelle

Les dépréciations sont calculées de manière centralisée pour l'ensemble du Groupe par les équipes de la Direction des risques Groupe.



### 34.2.6. Exposition au risque de crédit

#### Variation des valeurs comptables et des corrections de valeur pour pertes sur la période

Les corrections de valeur pour pertes correspondent aux dépréciations sur actifs et aux provisions sur engagement hors-bilan comptabilisées en résultat net (coût du risque) au titre du risque de crédit.

Les différents stades de dépréciations (« Actifs sains - *Bucket 1* », « Actifs dégradés - *Bucket 2* » et « Actifs dépréciés - *Bucket 3* ») ainsi que la définition des actifs dépréciés dès l'acquisition ou la création sont explicités dans la note 34.2.3 Dégradation significative du risque de crédit – les principes.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des corrections de valeur pour perte comptabilisées en Coût du risque et des valeurs comptables associées, par catégorie comptable et type d'instruments.

La ligne « Modifications des flux ne donnant pas lieu à une décomptabilisation » permet d'identifier les impacts sur la valeur comptable brute et sur la correction de valeur pour perte relatifs à la survenance d'une restructuration pour risque sur la période.

## Actifs financiers au coût amorti

31/12/2020	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur nette
<i>(en millions d'euros)</i>			
Titres au coût amorti	24 049	(30)	24 019
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	114 486	(1)	114 485
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	126 471	(1 216)	125 255
<b>TOTAL</b>	<b>265 006</b>	<b>(1 247)</b>	<b>263 759</b>

31/12/2019	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur nette
<i>(en millions d'euros)</i>			
Titres au coût amorti	28 074	(6)	28 068
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	70 636	(1)	70 635
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	114 450	(822)	113 628
<b>TOTAL</b>	<b>213 160</b>	<b>(829)</b>	<b>212 331</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		Actifs dépréciés (Bucket 3)		TOTAL		
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur Nette comptable (a) + (b)
<b>Au 1er Janvier 2020</b>	<b>208 681</b>	<b>(100)</b>	<b>3 106</b>	<b>(150)</b>	<b>1 374</b>	<b>(580)</b>	<b>213 160</b>	<b>(829)</b>	<b>212 331</b>
<b>Transferts d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre</b>	<b>(5 906)</b>	<b>9</b>	<b>5 479</b>	<b>(181)</b>	<b>427</b>	<b>(65)</b>		<b>(237)</b>	<b>(237)</b>
Transferts de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	(6 808)	14	6 808	(232)				(217)	(217)
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	1 217	(6)	(1 217)	43				36	36
Transferts de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	(480)	2			480	(79)		(77)	(77)
Transferts de ECL maturité (Bucket 2) vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)			(222)	13	222	(53)		(40)	(40)
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	165	(2)			(165)	30		28	28
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2)			111	(5)	(111)	37		32	32
<b>Total après transfert</b>	<b>202 775</b>	<b>(91)</b>	<b>8 585</b>	<b>(331)</b>	<b>1 801</b>	<b>(645)</b>	<b>213 160</b>	<b>(1 066)</b>	<b>212 094</b>
<b>Variations des Valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes</b>	<b>49 732</b>	<b>(82)</b>	<b>2 289</b>	<b>(117)</b>	<b>(175)</b>	<b>18</b>	<b>51 845</b>	<b>(181)</b>	<b>51 664</b>
Nouvelle production : achat, octroi, origination,...	95 861	(113)	3 598	(177)	436	(172)	99 895	(462)	99 433
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance...	(50 542)	32	(1 319)	60	(466)	83	(52 328)	175	(52 153)
Passage à perte					(133)	106	(133)	106	(27)
Modifications des flux ne donnant pas lieu à une décomptabilisation					(12)		(12)		(12)
Changements dans le modèle / méthodologie									
Variations de périmètre	4 217		10				4 227		4 227
Autres	196	(1)				1	196		196
<b>Total</b>	<b>252 507</b>	<b>(173)</b>	<b>10 874</b>	<b>(448)</b>	<b>1 626</b>	<b>(627)</b>	<b>265 005</b>	<b>(1 247)</b>	<b>263 758</b>
Impacts des réévaluations de juste valeur des instruments micro-couverts									
<b>Au 31 Décembre 2020</b>	<b>252 507</b>	<b>(173)</b>	<b>10 874</b>	<b>(448)</b>	<b>1 626</b>	<b>(627)</b>	<b>265 005</b>	<b>(1 247)</b>	<b>263 758</b>

	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		Actifs dépréciés (Bucket 3)		TOTAL		
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur Nette comptable (a) + (b)
<i>(en millions d'euros)</i>									
<b>Au 1er Janvier 2019</b>	<b>203 581</b>	<b>(84)</b>	<b>2 413</b>	<b>(117)</b>	<b>1 444</b>	<b>(567)</b>	<b>207 438</b>	<b>(768)</b>	<b>206 670</b>
<b>Transferts d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre</b>	<b>(517)</b>	<b>2</b>	<b>293</b>	<b>10</b>	<b>225</b>	<b>(75)</b>		<b>(63)</b>	<b>(63)</b>
Transferts de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)		5		(48)				(43)	
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)		(3)		48				44	
Transferts de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)		1				(72)		(70)	
Transferts de ECL maturité (Bucket 2) vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)				14		(51)		(37)	
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL 12 mois (Bucket 1)		0				22		21	
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2)				(4)		25		21	
<b>Total après transfert</b>	<b>203 064</b>	<b>(81)</b>	<b>2 706</b>	<b>(107)</b>	<b>1 668</b>	<b>(642)</b>	<b>207 438</b>	<b>(831)</b>	<b>206 608</b>
<b>Variations des Valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes</b>	<b>5 616</b>	<b>(18)</b>	<b>400</b>	<b>(42)</b>	<b>(294)</b>	<b>62</b>	<b>5 722</b>	<b>1</b>	<b>5 723</b>
Nouvelle production: achat, octroi, origination,...	41 820	(130)	938	(83)	341	(144)	43 098	(357)	
Décomptabilisation: cession, remboursement, arrivée à échéance...	(36 205)	112	(538)	40	(509)	116	(37 251)	269	
Passage à perte					(116)	90	(116)	90	
Modifications des flux ne donnant pas lieu à une décomptabilisation					(10)		(10)	0	
Changements dans le modèle / méthodologie								0	
Variations de périmètre								0	
Autres	1				(1)		1	0	
<b>Total</b>	<b>208 680</b>	<b>(100)</b>	<b>3 106</b>	<b>(150)</b>	<b>1 374</b>	<b>(580)</b>	<b>213 160</b>	<b>(829)</b>	<b>212 330</b>
Impacts des réévaluations de juste valeur des instruments micro-couverts	<b>1</b>						<b>1</b>		<b>1</b>
<b>Au 31 Décembre 2019</b>	<b>208 681</b>	<b>(100)</b>	<b>3 106</b>	<b>(150)</b>	<b>1 374</b>	<b>(580)</b>	<b>213 160</b>	<b>(829)</b>	<b>212 331</b>

## Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables

	31/12/2020	
	Juste Valeur	Dont correction de valeur pour pertes
(en millions d'euros)		
Instruments de dettes à la juste valeur par capitaux propres	230 388	(372)
<b>TOTAL</b>	<b>230 388</b>	<b>(372)</b>

	31/12/2019	
	Juste Valeur	Dont correction de valeur pour pertes
(en millions d'euros)		
Instruments de dettes à la juste valeur par capitaux propres	14 700	(4)
<b>TOTAL</b>	<b>14 700</b>	<b>(4)</b>

	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		Actifs dépréciés (Bucket 3)		TOTAL	
	Juste valeur	Dont correction de valeur pour pertes	Juste valeur	Dont correction de valeur pour pertes	Juste valeur	Dont correction de valeur pour pertes	Juste valeur	Dont correction de valeur pour pertes
	(en millions d'euros)							
<b>Au 1er Janvier 2020</b>	<b>14 663</b>	<b>(3)</b>	<b>38</b>	<b>(1)</b>			<b>14 700</b>	<b>(4)</b>
<b>Transferts d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre</b>	<b>(509)</b>	<b>1</b>	<b>501</b>	<b>(9)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(8)</b>	<b>(8)</b>
Transferts de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	(509)	1	501	(9)			(8)	(8)
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)								
Transferts de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)								
Transferts de ECL maturité (Bucket 2) vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)								
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL 12 mois (Bucket 1)								
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2)								
<b>Total après transfert</b>	<b>14 154</b>	<b>(2)</b>	<b>539</b>	<b>(10)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14 692</b>	<b>(12)</b>
<b>Variations des valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes</b>	<b>215 577</b>	<b>(359)</b>	<b>117</b>	<b>(2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>215 694</b>	<b>(361)</b>
Nouvelle production: achat, octroi, origination,...	30 505		73				30 578	
Décomptabilisation: cession, remboursement, arrivée à échéance...	(35 483)		(179)				(35 662)	
Passage à perte								
Modifications des flux ne donnant pas lieu à une décomptabilisation								
Changements dans le modèle / méthodologie								
Variations de périmètre	218 213	(37)	186				218 399	(37)
Autres	2 342	(322)	37	(2)			2 379	(324)
<b>Au 31 Décembre 2020</b>	<b>229 731</b>	<b>(361)</b>	<b>656</b>	<b>(12)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>230 386</b>	<b>(373)</b>

	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		Actifs dépréciés (Bucket 3)		TOTAL	
	Juste valeur	Dont correction de valeur pour pertes	Juste valeur	Dont correction de valeur pour pertes	Juste valeur	Dont correction de valeur pour pertes	Juste valeur	Dont correction de valeur pour pertes
(en millions d'euros)								
<b>Au 1er Janvier 2019</b>	<b>15 708</b>	<b>(3)</b>					<b>15 708</b>	<b>(4)</b>
<b>Variations des valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes</b>	<b>(1 045)</b>		<b>38</b>	<b>(1)</b>			<b>(1 008)</b>	<b>(1)</b>
Nouvelle production: achat, octroi, origination,...	4 747		37				4 785	
Décomptabilisation: cession, remboursement, arrivée à échéance...	(6 179)						(6 179)	
Passage à perte							0	
Modifications des flux ne donnant pas lieu à une décomptabilisation							0	
Changements dans le modèle / méthodologie							0	
Variations de périmètre							0	
Autres	386			(1)			386	(1)
<b>Au 31 Décembre 2019</b>	<b>14 663</b>	<b>(3)</b>	<b>38</b>	<b>(1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14 700</b>	<b>(4)</b>

#### Hors Bilan (Engagements de financement et de garantie)

	31/12/2020		
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur nette
(en millions d'euros)			
Engagements de financement et de garantie	28 521		
Provisions pour engagement de financement et de garantie		99	
<b>Total des engagements de financement et de garantie</b>	<b>28 521</b>	<b>99</b>	<b>28 422</b>

	31/12/2019		
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur nette
(en millions d'euros)			
Engagements de financement et de garantie	29 051		
Provisions pour engagement de financement et de garantie		40	
<b>Total des engagements de financement et de garantie</b>	<b>29 051</b>	<b>40</b>	<b>29 010</b>

	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		Actifs dépréciés (Bucket 3)		TOTAL		
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur Nette comptable (a) - (b)
<i>(en millions d'euros)</i>									
<b>Au 1er Janvier 2020</b>	<b>28 545</b>	<b>25</b>	<b>475</b>	<b>14</b>	<b>30</b>	<b>1</b>	<b>29 051</b>	<b>40</b>	<b>29 011</b>
<b>Transferts d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre</b>	<b>(405)</b>	<b>0</b>	<b>395</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>(11)</b>
Transferts de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	(490)	(1)	490	13				12	(12)
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	93	1	(93)	(4)				(3)	3
Transferts de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	(17)				17	2		2	(2)
Transferts de ECL maturité (Bucket 2) vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)			(4)		4				0
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	9				(9)				0
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2)			2		(2)				0
<b>Total après transfert</b>	<b>28 140</b>	<b>25</b>	<b>870</b>	<b>23</b>	<b>40</b>	<b>3</b>	<b>29 051</b>	<b>51</b>	<b>29 000</b>
<b>Variations des valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes</b>	<b>(782)</b>	<b>21</b>	<b>258</b>	<b>26</b>	<b>(5)</b>	<b>1</b>	<b>(530)</b>	<b>48</b>	<b>(578)</b>
Nouvelle production : achat, octroi, origination,...	9 715	31	582	31	14	1	10 311	63	
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance...	(10 497)	(10)	(324)	(5)	(19)		(10 841)	(15)	
<b>Au 31 Décembre 2020</b>	<b>27 358</b>	<b>46</b>	<b>1 128</b>	<b>49</b>	<b>35</b>	<b>4</b>	<b>28 521</b>	<b>99</b>	<b>28 422</b>

	Actifs soumis à une ECL 12 mois		Actifs soumis à une ECL à maturité		Actifs dépréciés		TOTAL		
	(Bucket 1)		(Bucket 2)		(Bucket 3)				
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur Nette comptable
(en millions d'euros)							(a)	(b)	(a) – (b)
<b>Au 1er Janvier 2019</b>	<b>26 842</b>	<b>24</b>	<b>257</b>	<b>9</b>	<b>29</b>	<b>14</b>	<b>27 128</b>	<b>47</b>	<b>27 081</b>
<b>Transferts d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre</b>	<b>(177)</b>	<b>0</b>	<b>167</b>		<b>9</b>	<b>(3)</b>		<b>(4)</b>	<b>4</b>
Transferts de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)		(1)		1				0	
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)		1		(1)				0	
Transferts de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)		0					0	0	
Transferts de ECL maturité (Bucket 2) vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)							0	0	
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL 12 mois (Bucket 1)						(4)		(4)	
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2)						0		0	
<b>Total après transfert</b>	<b>26 666</b>	<b>23</b>	<b>424</b>	<b>9</b>	<b>38</b>	<b>11</b>	<b>27 128</b>	<b>43</b>	<b>27 085</b>
<b>Variations des valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes</b>	<b>1 879</b>	<b>2</b>	<b>51</b>	<b>5</b>	<b>(8)</b>	<b>(10)</b>	<b>1 923</b>	<b>(3)</b>	<b>1 925</b>
Nouvelle production : achat, octroi, origination,...	11 802	34	182	8	14	6	11 998	49	
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance...	(9 923)	(33)	(131)	(4)	(22)	(16)	(10 075)	(52)	
<b>Au 31 Décembre 2019</b>	<b>28 545</b>	<b>25</b>	<b>475</b>	<b>14</b>	<b>30</b>	<b>1</b>	<b>29 051</b>	<b>40</b>	<b>29 010</b>

### Actifs financiers modifiés

Les actifs financiers modifiés correspondent aux actifs restructurés pour difficultés financières. Il s'agit de créances pour lesquelles l'entité a modifié les conditions financières initiales (taux d'intérêt, durée) pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, selon des modalités qui n'auraient pas été envisagées dans d'autres circonstances. Ainsi elles concernent les créances classées en défaut et, depuis le 1er janvier 2014, les créances saines, au moment de la restructuration. La

note 2 "Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés " présente une définition plus détaillée. Un actif conserve le statut d'actif financier modifié dès la survenance d'une restructuration et jusqu'à sa décomptabilisation.

Pour les actifs ayant fait l'objet d'une restructuration au cours de la période, la valeur comptable établie à l'issue de la restructuration est la suivante :

(en millions d'euros)	Valeur comptable avant transfert en restructuration	Montant de la décote comptabilisée en compte de résultat	Valeur comptable brute
<b>31/12/2020</b>			
Prêts et créances sur la clientèle	135	(12)	123
Titres de dettes			
<b>TOTAL</b>	<b>135</b>	<b>(12)</b>	<b>123</b>

(en millions d'euros)	Valeur comptable avant transfert en restructuration	Montant de la décote comptabilisée en compte de résultat	Valeur comptable brute
<b>31/12/2019</b>			
Prêts et créances sur la clientèle	114	(10)	104
Titres de dettes			
<b>TOTAL</b>	<b>114</b>	<b>(10)</b>	<b>104</b>

Les actifs restructurés dont le stade de dépréciation correspond à celui du bucket 2 (actifs dégradés) ou bucket 3 (actifs dépréciés) peuvent faire l'objet d'un retour en bucket 1 (actifs sains) en cas d'amélioration ultérieure de la qualité de crédit conduisant à considérer qu'il n'y a plus de dégradation significative de la qualité de crédit. Le montant de la dépréciation est alors ramené à un niveau de pertes attendues à 12 mois.

La valeur comptable brute des actifs modifiés concernés par ce reclassement au cours de la période est de :

(en millions d'euros)	31/12/2020
	<b>Transfert en Bucket 1</b>
Prêts et créances sur la clientèle	7
Titres de dettes	
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS MODIFIES</b>	<b>7</b>

(en millions d'euros)	31/12/2019
	<b>Transfert en Bucket 1</b>
Prêts et créances sur la clientèle	17
Titres de dettes	
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS MODIFIES</b>	<b>17</b>

## Exposition maximale au risque de crédit

(en millions d'euros)	31/12/2020		
	Exposition nette maximale au risque de crédit	Actifs détenus en garantie et autres techniques de réhaussement de crédit	Sans garantie
<b>31/12/2020</b>			
<b>Actifs financiers mesurés à la juste valeur par résultat</b>	<b>100 362</b>	<b>7 068</b>	<b>93 294</b>
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	7 815	7 068	747
Actifs financiers désignés à la juste valeur sur option	6 012		6 012
Actifs financiers mesurés à la juste valeur non SPII	86 535		86 535
<b>Dérivés de couverture</b>	<b>1 443</b>	<b>1 443</b>	
<b>Actifs financiers mesurés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>	<b>230 388</b>	<b>153</b>	<b>230 234</b>
Titres de dette	230 388	153	230 234
<b>Actifs financiers mesurés au coût amorti</b>	<b>263 757</b>	<b>87 364</b>	<b>176 394</b>
Prêts et avances aux établissements de crédits	114 484	2 804	111 681
Prêts et avances à la clientèle	125 255	84 560	40 695
Titres de dette	24 018		24 018
<b>Hors Bilan (engagement de financement et de garantie)</b>	<b>28 521</b>	<b>1 227</b>	<b>27 294</b>
Engagements de financement donnés	25 891	1 227	24 664
Engagements de garantie donnés	2 630		2 630
<b>TOTAL DES EXPOSITIONS MAXIMALES AU RISQUE DE CREDIT</b>	<b>624 471</b>	<b>97 255</b>	<b>527 216</b>

## Concentration du risque de crédit

### Concentration du risque de crédit par agent économique

(en millions d'euros)	Au 31/12/2020			
	Valeur comptable			
	Actifs sains ou dégradés		Actifs dépréciés	TOTAL
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)	Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		
Clientèle de détail	65 569	6 597	1 165	73 331
Administration	100 157	42	2	100 201
Banques centrales	41 500	-		41 500
Etablissements de crédit	5 609	50		5 659
Sociétés financières	14 672	158	15	14 845
Sociétés non financières	25 000	4 027	444	29 471
Dépréciations	(173)	(448)	(626)	(1 247)
<b>TOTAL</b>	<b>252 334</b>	<b>10 426</b>	<b>1 000</b>	<b>263 760</b>

(en millions d'euros)	Au 31/12/2019			
	Valeur comptable			
	Actifs sains ou dégradés		Actifs dépréciés	TOTAL
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)	Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		
Clientèle de détail	68 806	2 216	1 145	72 167
Administration	101 260	1	1	101 262
Banques centrales	0			0
Etablissements de crédit	4 506			4 506
Sociétés financières	8 289	18		8 306
Sociétés non financières	25 820	871	228	26 919
Dépréciations	(100)	(150)	(580)	(829)
<b>TOTAL</b>	<b>208 581</b>	<b>2 956</b>	<b>794</b>	<b>212 331</b>

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Au 31/12/2020			
	Valeur comptable			
	Actifs sains ou dégradés		Actifs dépréciés	TOTAL
	Actifs soumis à une ECL 12 mois	Actifs soumis à une ECL à maturité		
(en millions d'euros)	(Bucket 1)	(Bucket 2)	(Bucket 3)	
Clientèle de détail				0
Administration	128 139	42		128 181
Banques centrales	2 612			2 612
Etablissements de crédit	46 018	45		46 063
Sociétés financières	6 017			6 017
Sociétés non financières	46 946	569		47 515
<b>TOTAL</b>	<b>229 732</b>	<b>656</b>		<b>230 388</b>
<i>Dont dépréciations</i>	<i>(361)</i>	<i>(11)</i>		<i>(372)</i>

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Au 31/12/2019			
	Valeur comptable			
	Actifs sains ou dégradés		Actifs dépréciés	TOTAL
	Actifs soumis à une ECL 12 mois	Actifs soumis à une ECL à maturité		
(en millions d'euros)	(Bucket 1)	(Bucket 2)	(Bucket 3)	
Clientèle de détail				0
Administration	4 415			4 415
Banques centrales				0
Etablissements de crédit	8 956	10		8 966
Sociétés financières	179			179
Sociétés non financières	1 113	28		1 141
<b>TOTAL</b>	<b>14 663</b>	<b>38</b>		<b>14 700</b>
<i>Dont dépréciations</i>	<i>(3)</i>	<i>(1)</i>		<i>(4)</i>

Hors Bilan (Engagement de financement et de garantie)	Au 31/12/2020			
	Montant de l'engagement			
	Engagements sains ou dégradés		Engagements dépréciés	TOTAL
	Engagements soumis à une ECL 12 mois	Engagements soumis à une ECL à maturité		
(en millions d'euros)	(Bucket 1)	(Bucket 2)	(Bucket 3)	
Clientèle de détail	10 433	423	28	10 884
Administration	5 583	4		5 587
Banques centrales				0
Etablissements de crédit	2 794	24		2 818
Sociétés financières	1 694	8		1 702
Sociétés non financières	6 854	670	7	7 531
<i>Provisions (a)</i>	<i>(46)</i>	<i>(50)</i>	<i>(3)</i>	<i>(99)</i>
<b>TOTAL</b>	<b>27 312</b>	<b>1 079</b>	<b>32</b>	<b>28 423</b>

Hors Bilan (Engagement de financement et de garantie)	Au 31/12/2019			
	Montant de l'engagement			
	Engagements sains ou dégradés		Engagements dépréciés	TOTAL
	Engagements soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)	Engagements soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		
<i>(en millions d'euros)</i>				
Clientèle de détail	10 919	196	26	11 141
Administration	5 522			5 522
Banques centrales				0
Etablissements de crédit	1 621	100		1 721
Sociétés financières	2 312			2 312
Sociétés non financières	8 171	180	4	8 354
Provisions <sup>(a)</sup>	(25)	(14)	(1)	(40)
<b>TOTAL</b>	<b>28 520</b>	<b>462</b>	<b>29</b>	<b>29 010</b>

(a) Les pertes attendues ou avérées relatives aux engagements hors-bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.

#### Exposition au risque de crédit - Retail par classe de notes

Actifs financiers au cout amorti	Au 31/12/2020			
	Valeur comptable brute			
	Actifs sains ou dégradés		Actifs dépréciés	TOTAL
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)	Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		
<i>(en millions d'euros)</i>				
PD < 1%	52 212	3 265		55 477
1% < PD < 3%	10 355	1 090		11 445
3% < PD < 10%	2 574	636		3 210
PD > 10%	428	1 606		2 034
<b>Contrat douteux - contentieux</b>			1 165	1 165
<b>TOTAL</b>	<b>65 569</b>	<b>6 597</b>	<b>1 165</b>	<b>73 331</b>

Actifs financiers au cout amorti	Au 31/12/2019			
	Valeur comptable brute			
	Actifs sains ou dégradés		Actifs dépréciés	TOTAL
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)	Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		
<i>(en millions d'euros)</i>				
PD < 1%	57 456	15		57 471
1% < PD < 3%	8 081	169		8 250
3% < PD < 10%	3 246	735		3 982
PD > 10%	22	1 296		1 318
<b>Contrat douteux - contentieux</b>			1 145	1 145
<b>TOTAL</b>	<b>68 806</b>	<b>2 216</b>	<b>1 145</b>	<b>72 167</b>

**Hors Bilan (Engagement de financement et de garantie)**

	Au 31/12/2020			
	Montant de l'engagement			
	Engagements sains ou dégradés		Engagements dépréciés	TOTAL
	Engagements soumis à une ECL 12 mois	Engagements soumis à une ECL à maturité		
(en millions d'euros)	(Bucket 1)	(Bucket 2)	(Bucket 3)	
PD < 1%	7 959	186		8 145
1% < PD < 3%	2 002	76		2 078
3% < PD < 10%	358	41		399
PD > 10%	114	120		234
<b>Contrat douteux - contentieux</b>			28	28
<b>TOTAL</b>	<b>10 433</b>	<b>423</b>	<b>28</b>	<b>10 884</b>

**Hors Bilan (Engagement de financement et de garantie)**

	Au 31/12/2019			
	Montant de l'engagement			
	Engagements sains ou dégradés		Engagements dépréciés	TOTAL
	Engagements soumis à une ECL 12 mois	Engagements soumis à une ECL à maturité		
(en millions d'euros)	(Bucket 1)	(Bucket 2)	(Bucket 3)	
PD < 1%	9 691	7		9 698
1% < PD < 3%	957	46		1 003
3% < PD < 10%	269	38		307
PD > 10%	1	105		106
<b>Contrat douteux - contentieux</b>			26	26
<b>TOTAL</b>	<b>10 919</b>	<b>196</b>	<b>26</b>	<b>11 141</b>

**Exposition au risque de crédit – Corporate**

**Actifs financiers au cout amorti**

	Au 31/12/2020			
	Valeur comptable brute			
	Actifs sains ou dégradés		Actifs dépréciés	TOTAL
	Actifs soumis à une ECL 12 mois	Actifs soumis à une ECL à maturité		
(en millions d'euros)	(Bucket 1)	(Bucket 2)	(Bucket 3)	
AAA	1 411	136		1 547
AA	5 152	322	48	5 522
A	12 856	352	15	13 223
Autres	20 253	3 375	396	24 024
<b>TOTAL</b>	<b>39 672</b>	<b>4 185</b>	<b>459</b>	<b>44 316</b>

**Actifs financiers au cout amorti**

	Au 31/12/2019			
	Valeur comptable brute			
	Actifs sains ou dégradés		Actifs dépréciés	TOTAL
	Actifs soumis à une ECL 12 mois	Actifs soumis à une ECL à maturité		
(en millions d'euros)	(Bucket 1)	(Bucket 2)	(Bucket 3)	
AAA	1 569	2	3	1 574
AA	9 978	54	34	10 067
A	3 393	6	0	3 399
Autres	19 168	828	190	20 186
<b>TOTAL</b>	<b>34 108</b>	<b>889</b>	<b>228</b>	<b>35 225</b>

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Au 31/12/2020			
	Juste valeur			
	Actifs sains ou dégradés		Actifs dépréciés	TOTAL
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)	Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		
<i>(en millions d'euros)</i>				
AAA	2 464			2 464
AA	9 183			9 183
A	19 554			19 554
Autres	21 763	569		22 332
<b>TOTAL</b>	<b>52 964</b>	<b>569</b>	<b>0</b>	<b>53 533</b>

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Au 31/12/2019			
	Juste valeur			
	Actifs sains ou dégradés		Actifs dépréciés	TOTAL
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)	Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		
<i>(en millions d'euros)</i>				
AAA	0			0
AA	268			268
A	290			290
Autres	734	28		762
<b>TOTAL</b>	<b>1 291</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>1 319</b>

Hors Bilan (Engagement de financement et de garantie)	Au 31/12/2020			
	Montant de l'engagement			
	Engagements sains ou dégradés		Engagements dépréciés	TOTAL
	Engagements soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)	Engagements soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		
<i>(en millions d'euros)</i>				
AAA	469	80		549
AA	1 213	89		1 302
A	1 814	56		1 870
Autres	5 052	453	7	5 512
<b>TOTAL</b>	<b>8 548</b>	<b>678</b>	<b>7</b>	<b>9 233</b>

Hors Bilan (Engagement de financement et de garantie)	Au 31/12/2019			
	Montant de l'engagement			
	Engagements sains ou dégradés		Engagements dépréciés	TOTAL
	Engagements soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)	Engagements soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		
<i>(en millions d'euros)</i>				
AAA	725			725
AA	2 469	1		2 470
A	2 265	5		2 269
Autres	5 024	174	4	5 202
<b>TOTAL</b>	<b>10 483</b>	<b>180</b>	<b>4</b>	<b>10 667</b>

### Exposition au risque de crédit - Administration et banques centrales

Actifs financiers au cout amorti	Au 31/12/2020			
	Valeur comptable brute			
	Actifs sains ou dégradés		Actifs dépréciés	TOTAL
	Actifs soumis à une ECL 12 mois	Actifs soumis à une ECL à maturité		
(en millions d'euros)	(Bucket 1)	(Bucket 2)	(Bucket 3)	
AAA	2 271			2 271
AA	127 308	4		127 312
A	4 882	4	1	4 887
Autres	7 195	34	1	7 230
<b>TOTAL</b>	<b>141 656</b>	<b>42</b>	<b>2</b>	<b>141 700</b>

Actifs financiers au cout amorti	Au 31/12/2019			
	Valeur comptable brute			
	Actifs sains ou dégradés		Actifs dépréciés	TOTAL
	Actifs soumis à une ECL 12 mois	Actifs soumis à une ECL à maturité		
(en millions d'euros)	(Bucket 1)	(Bucket 2)	(Bucket 3)	
AAA	2 886			2 886
AA	88 158			88 158
A	2 825	1	1	2 827
Autres	7 391	1		7 392
<b>TOTAL</b>	<b>101 261</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>101 262</b>

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Au 31/12/2020			
	Juste valeur			
	Actifs sains ou dégradés		Actifs dépréciés	TOTAL
	Actifs soumis à une ECL 12 mois	Actifs soumis à une ECL à maturité		
(en millions d'euros)	(Bucket 1)	(Bucket 2)	(Bucket 3)	
AAA	5 159			5 159
AA	102 296			102 296
A	4 161			4 161
Autres	19 135	42		19 177
<b>TOTAL</b>	<b>130 751</b>	<b>42</b>	<b>0</b>	<b>130 793</b>

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Au 31/12/2019			
	Juste valeur			
	Actifs sains ou dégradés		Actifs dépréciés	TOTAL
	Actifs soumis à une ECL 12 mois	Actifs soumis à une ECL à maturité		
(en millions d'euros)	(Bucket 1)	(Bucket 2)	(Bucket 3)	
AAA	805			805
AA	2 836			2 836
A	404			404
Autres	370			370
<b>TOTAL</b>	<b>4 415</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 415</b>

Hors Bilan (Engagement de financement et de garantie)	Au 31/12/2020			
	Montant de l'engagement			
	Engagements sains ou dégradés		Engagements dépréciés	TOTAL
	Engagements soumis à une ECL 12 mois	Engagements soumis à une ECL à maturité		
(en millions d'euros)	(Bucket 1)	(Bucket 2)	(Bucket 3)	
AAA	120			120
AA	854	3		857
A	2 123	1		2 124
Autres	2 487			2 487
<b>TOTAL</b>	<b>5 584</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>5 588</b>

Hors Bilan (Engagement de financement et de garantie)	Au 31/12/2019			
	Montant de l'engagement			
	Engagements sains ou dégradés		Engagements dépréciés	TOTAL
	Engagements soumis à une ECL 12 mois	Engagements soumis à une ECL à maturité		
(en millions d'euros)	(Bucket 1)	(Bucket 2)	(Bucket 3)	
AAA				0
AA	1 147			1 147
A	3 256			3 256
Autres	1 119			1 119
<b>TOTAL</b>	<b>5 522</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 522</b>

#### Exposition au risque de crédit - Établissements de crédit

Actifs financiers au cout amorti	Au 31/12/2020			
	Valeur comptable brute			
	Actifs sains ou dégradés		Actifs dépréciés	TOTAL
	Actifs soumis à une ECL 12 mois	Actifs soumis à une ECL à maturité		
(en millions d'euros)	(Bucket 1)	(Bucket 2)	(Bucket 3)	
AAA				0
AA	954			954
A	1 852			1 852
Autres	2 803	50		2 853
<b>TOTAL</b>	<b>5 609</b>	<b>50</b>	<b>0</b>	<b>5 659</b>

Actifs financiers au cout amorti	Au 31/12/2019			
	Valeur comptable brute			
	Actifs sains ou dégradés		Actifs dépréciés	TOTAL
	Actifs soumis à une ECL 12 mois	Actifs soumis à une ECL à maturité		
(en millions d'euros)	(Bucket 1)	(Bucket 2)	(Bucket 3)	
AAA	1			1
AA	2 177			2 177
A	1 828			1 828
Autres	500			500
<b>TOTAL</b>	<b>4 506</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 506</b>

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Au 31/12/2020			
	Juste valeur			
	Actifs sains ou dégradés		Actifs dépréciés	TOTAL
	Actifs soumis à une ECL 12 mois	Actifs soumis à une ECL à maturité		
(en millions d'euros)	(Bucket 1)	(Bucket 2)	(Bucket 3)	
AAA	8 723			8 723
AA	10 272			10 272
A	20 677	25		20 702
Autres	6 345	20		6 365
<b>TOTAL</b>	<b>46 017</b>	<b>45</b>	<b>0</b>	<b>46 062</b>

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Au 31/12/2019			
	Juste valeur			
	Actifs sains ou dégradés		Actifs dépréciés	TOTAL
	Actifs soumis à une ECL 12 mois	Actifs soumis à une ECL à maturité		
(en millions d'euros)	(Bucket 1)	(Bucket 2)	(Bucket 3)	
AAA	50			50
AA	756			756
A	5 138			5 138
Autres	3 011	10		3 021
<b>TOTAL</b>	<b>8 956</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>8 966</b>

Hors Bilan (Engagement de financement et de garantie)	Au 31/12/2020			
	Montant de l'engagement			
	Engagements sains ou dégradés		Engagements dépréciés	TOTAL
	Engagements soumis à une ECL 12 mois	Engagements soumis à une ECL à maturité		
(en millions d'euros)	(Bucket 1)	(Bucket 2)	(Bucket 3)	
AAA	85	9		94
AA	1 645			1 645
A	844			844
Autres	219	15		234
<b>TOTAL</b>	<b>2 793</b>	<b>24</b>	<b>0</b>	<b>2 817</b>

Hors Bilan (Engagement de financement et de garantie)	Au 31/12/2019			
	Montant de l'engagement			
	Engagements sains ou dégradés		Engagements dépréciés	TOTAL
	Engagements soumis à une ECL 12 mois	Engagements soumis à une ECL à maturité		
(en millions d'euros)	(Bucket 1)	(Bucket 2)	(Bucket 3)	
AAA	0			0
AA	1 121			1 121
A	500			500
Autres	0	100		100
<b>TOTAL</b>	<b>1 621</b>	<b>100</b>	<b>0</b>	<b>1 721</b>

## Concentration du risque de crédit par zone géographique

Actifs financiers au cout amorti	Au 31/12/2020			
	Valeur comptable brute			
	Actifs sains ou dégradés		Actifs dépréciés	TOTAL
	Actifs soumis à une ECL 12 mois	Actifs soumis à une ECL à maturité		
(en millions d'euros)	(Bucket 1)	(Bucket 2)	(Bucket 3)	
France (y compris DOM-TOM)	239 830	10 346	1 513	251 689
Autres pays de l'UE	12 248	288	76	12 612
Autres pays d'Europe	51	36	1	88
Autres	377	204	36	617
Dépréciations	(173)	(448)	(626)	(1 247)
<b>TOTAL</b>	<b>252 333</b>	<b>10 426</b>	<b>1 000</b>	<b>263 759</b>

Actifs financiers au cout amorti	Au 31/12/2019			
	Valeur comptable brute			
	Actifs sains ou dégradés		Actifs dépréciés	TOTAL
	Actifs soumis à une ECL 12 mois	Actifs soumis à une ECL à maturité		
(en millions d'euros)	(Bucket 1)	(Bucket 2)	(Bucket 3)	
France (y compris DOM-TOM)	194 520	3 102	1 340	198 963
Autres pays de l'UE	13 644	3	19	13 667
Autres pays d'Europe	78	0	1	79
Autres	438	0	13	452
Dépréciations	(100)	(150)	(580)	(829)
<b>TOTAL</b>	<b>208 581</b>	<b>2 956</b>	<b>794</b>	<b>212 331</b>

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Au 31/12/2020			
	Juste Valeur			
	Actifs sains ou dégradés		Actifs dépréciés	TOTAL
	Actifs soumis à une ECL 12 mois	Actifs soumis à une ECL à maturité		
(en millions d'euros)	(Bucket 1)	(Bucket 2)	(Bucket 3)	
France (y compris DOM-TOM)	121 038	60		121 098
Autres pays de l'UE	67 693	308		68 001
Autres pays d'Europe	8 469	125		8 594
Autres	32 532	163		32 695
<b>TOTAL</b>	<b>229 732</b>	<b>656</b>	<b>0</b>	<b>230 388</b>
Dont dépréciations	(361)	(11)		(372)

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Au 31/12/2019			
	Juste Valeur			
	Actifs sains ou dégradés		Actifs dépréciés	TOTAL
	Actifs soumis à une ECL 12 mois	Actifs soumis à une ECL à maturité		
(en millions d'euros)	(Bucket 1)	(Bucket 2)	(Bucket 3)	
France (y compris DOM-TOM)	5 065	19		5 085
Autres pays de l'UE	6 090	18		6 108
Autres pays d'Europe	367			367
Autres	3 140			3 140
<b>TOTAL</b>	<b>14 663</b>	<b>38</b>	<b>0</b>	<b>14 700</b>
Dont dépréciations	(3)	(1)		(4)

Hors Bilan (Engagement de financement et de garantie)	Au 31/12/2020			
	Montant de l'engagement			
	Engagements sains ou dégradés		Engagements dépréciés	TOTAL
	Engagements soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)	Engagements soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		
<i>(en millions d'euros)</i>				
France (y compris DOM-TOM)	26 912	1 120	34	28 066
Autres pays de l'UE	425	8		433
Autres pays d'Europe	8			8
Autres	13	1		14
Provisions <sup>(a)</sup>	(46)	(50)	(3)	(99)
<b>TOTAL</b>	<b>27 312</b>	<b>1 079</b>	<b>31</b>	<b>28 422</b>

Hors Bilan (Engagement de financement et de garantie)	Au 31/12/2019			
	Montant de l'engagement			
	Engagements sains ou dégradés		Engagements dépréciés	TOTAL
	Engagements soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)	Engagements soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		
<i>(en millions d'euros)</i>				
France (y compris DOM-TOM)	28 020	475	30	28 526
Autres pays de l'UE	510	0		511
Autres pays d'Europe	2	0		2
Autres	12	0		12
Provisions <sup>(a)</sup>	(25)	(14)	(1)	(40)
<b>TOTAL</b>	<b>28 520</b>	<b>462</b>	<b>29</b>	<b>29 010</b>

(a) Les pertes attendues ou avérées relatives aux engagements hors-bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.

### 34.2.7. Complément d'information sur les expositions souveraines

Les recensements des expositions souveraines ont été établis selon le périmètre défini par l'Autorité bancaire européenne (ABE), c'est-à-dire en reprenant dans les données les expositions sur les collectivités régionales, les administrations centrales et organismes bénéficiant d'une garantie de l'État. Ces expositions incluent les dépôts centralisés à la Caisse des Dépôts.

31/12/2020 (en millions d'euros)	Total Portefeuille bancaire	Actifs à la juste valeur par résultat	Total expositions directes (a)	Prises en pension	Hors bilan	Total expositions directes et indirectes (b)	Exposition en %
Allemagne	4 716	291	5 007	393		5 400	1,8%
Autriche	2 488	6	2 494	133		2 627	0,9%
Belgique	10 448	312	10 760	1 521		12 281	4,2%
Espagne	12 911	124	13 035			13 035	4,5%
France	208 599	3 527	212 126	12 375	1 036	225 537	77,1%
Italie	8 389	783	9 172	154		9 326	3,2%
Pays Bas	341	5	346			346	0,1%
Pologne	355	36	391			391	0,1%
Portugal	1 370	80	1 450			1 450	0,5%
Autres pays d'Europe	208	55	263	9	1	273	0,1%
Supranational	4 814	732	5 546	16		5 562	1,9%
<b>TOTAL EUROPE</b>	<b>254 639</b>	<b>5 951</b>	<b>260 590</b>	<b>14 601</b>	<b>1 037</b>	<b>276 228</b>	<b>94,4%</b>
Brésil	2 918	12 216	15 134			15 134	5,2%
Canada	269		269			269	0,1%
Corée du Sud	64		64	94		158	0,1%
Japon	65	474	539			539	0,2%
Autres pays	153	57	210			210	0,1%
<b>TOTAL RESTE DU MONDE</b>	<b>3 469</b>	<b>12 747</b>	<b>16 216</b>	<b>94</b>	<b>0</b>	<b>16 310</b>	<b>5,6%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>258 108</b>	<b>18 698</b>	<b>276 806</b>	<b>14 695</b>	<b>1 037</b>	<b>292 538</b>	<b>100,0%</b>

(a) Expositions directes : juste valeur ou valeur brute comptable des expositions pour compte propre.

(b) Exposition directes et indirectes : expositions directes auxquelles s'ajoutent les expositions indirectes à travers les garanties délivrées à des OPCVM du Groupe.

31/12/2019 (en millions d'euros)	Total Portefeuille bancaire	Actifs à la juste valeur par résultat	Total expositions directes (a)	Prises en pension	Hors bilan	Total expositions directes et indirectes (b)	Exposition en %
Allemagne	2 795		2 795	228		3 023	2,9%
Autriche	14		14			14	0,0%
Belgique	3 660		3 660	310		3 970	3,7%
Espagne	1 743	196	1 939			1 939	1,8%
France	87 151	629	87 780	6 328	761	94 869	89,5%
Italie	292	681	973	3		976	0,9%
Pays Bas	178		178			178	0,2%
Pologne	16		16			16	0,0%
Portugal	420		420			420	0,4%
Autres pays d'Europe	94		94			94	0,1%
Supranational							0,0%
<b>TOTAL EUROPE</b>	<b>96 363</b>	<b>1 506</b>	<b>97 869</b>	<b>6 869</b>	<b>761</b>	<b>105 499</b>	<b>99,5%</b>
Brésil	0		0			0	0,0%
Canada	361		361			361	0,3%
Corée du Sud	48		48			48	0,0%
Japon	123		123			123	0,1%
Autres pays d'Europe	6		6			6	0,1%
<b>TOTAL RESTE DU MONDE</b>	<b>538</b>	<b>0</b>	<b>538</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>538</b>	<b>0,5%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>96 902</b>	<b>1 506</b>	<b>98 407</b>	<b>6 869</b>	<b>761</b>	<b>106 037</b>	<b>100%</b>

(a) Expositions directes : juste valeur ou valeur brute comptable des expositions pour compte propre.

(b) Exposition directes et indirectes : expositions directes auxquelles s'ajoutent les expositions indirectes à travers les garanties délivrées à des OPCVM du Groupe.

### 34.3 Risque de marché et comptabilité de couverture

#### 34.3.1. Opérations sur les instruments dérivés : analyse par durée résiduelle (notionnels)

La ventilation des valeurs de marchés des instruments dérivés est présentée par maturité contractuelle résiduelle.

##### Instruments dérivés de couverture :

	31/12/2020							
	< 1 an	1 à 5 ans	plus de 5 ans	TOTAL	< 1 an	1 à 5 ans	plus de 5 ans	TOTAL
	ACTIF				PASSIF			
<i>(en millions d'euros)</i>								
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>	11	766	665	1 442	11	327	346	684
Swaps de taux d'intérêts	11	766	665	1 442	11	327	346	684
Options caps floors collars taux				0				0
<b>Instruments de devises</b>	0	0	0	0	7	0	72	79
Opérations fermes de change				0	7		72	79
<b>Instruments de crédit</b>				0				0
<b>Autres instruments</b>				0				0
<b>Total juste valeur des instruments dérivés de couverture</b>	<b>11</b>	<b>766</b>	<b>665</b>	<b>1 442</b>	<b>18</b>	<b>327</b>	<b>418</b>	<b>763</b>

	31/12/2019							
	< 1 an	1 à 5 ans	plus de 5 ans	TOTAL	< 1 an	1 à 5 ans	plus de 5 ans	TOTAL
	ACTIF				PASSIF			
<i>(en millions d'euros)</i>								
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>	44	895	549	1 488	5	197	379	582
Swaps de taux d'intérêts	44	895	549	1 488	5	197	379	582
Options caps floors collars taux				0				0
Autres instruments de taux d'intérêts	0	0	0	0	9	0	0	9
<b>Instruments de devises</b>				0	9			9
Opérations fermes de change				0				0
<b>Instruments de crédit</b>				0				0
<b>Autres instruments</b>								
<b>Total juste valeur des instruments dérivés de couverture</b>	<b>44</b>	<b>895</b>	<b>549</b>	<b>1 488</b>	<b>14</b>	<b>197</b>	<b>379</b>	<b>591</b>

##### Instruments dérivés de transaction :

	31/12/2020							
	< 1 an	1 à 5 ans	plus de 5 ans	TOTAL	< 1 an	1 à 5 ans	plus de 5 ans	TOTAL
	ACTIF				PASSIF			
<i>(en millions d'euros)</i>								
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>	11	264	606	881	10	233	584	827
Swaps de taux d'intérêts	6	225	545	776	5	203	554	762
Options Caps-floors-collars	5	39	61	105	5	30	30	65
<b>Instruments de devises</b>	11	65	81	157	110	322	449	881
Opérations fermes de change	11	65	81	157	110	322	449	881
<b>Instruments de crédit</b>		5		5		14		14
<b>Autres instruments</b>	89	302	8	399	14	70		84
<b>Total juste valeur des instruments dérivés de transaction</b>	<b>111</b>	<b>636</b>	<b>695</b>	<b>1 442</b>	<b>134</b>	<b>639</b>	<b>1 033</b>	<b>1 806</b>

	31/12/2019							
	< 1 an	1 à 5 ans	plus de 5 ans	TOTAL	< 1 an	1 à 5 ans	plus de 5 ans	TOTAL
	ACTIF				PASSIF			
<i>(en millions d'euros)</i>								
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>	<b>19</b>	<b>227</b>	<b>457</b>	<b>703</b>	<b>16</b>	<b>210</b>	<b>423</b>	<b>650</b>
Swaps de taux d'intérêts	17	208	440	665	15	190	404	609
Options Caps-floors-collars	2	19	18	39	1	20	20	41
Autres instruments de taux d'intérêts				0				0
<b>Instruments de devises</b>	<b>112</b>	<b>24</b>	<b>3</b>	<b>139</b>	<b>37</b>	<b>24</b>	<b>2</b>	<b>63</b>
Opérations fermes de change	112	24	3	139	37	24	2	63
<b>Instruments de crédit</b>		<b>43</b>		<b>43</b>		<b>58</b>		<b>58</b>
<b>Autres instruments</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11</b>		<b>12</b>
<b>Total juste valeur des instruments dérivés de transaction</b>	<b>131</b>	<b>294</b>	<b>460</b>	<b>885</b>	<b>53</b>	<b>303</b>	<b>426</b>	<b>783</b>

### 34.3.2. Cadre Général stratégie de gestion des risques

#### Cadre général

Les risques de marché traduisent l'impact potentiel des variations des marchés financiers sur le résultat ou le bilan de la banque. Ils comprennent le risque de prix, le risque de change et le risque sur produits de base.

La majorité des éléments du bilan génère des produits et des charges d'intérêts dont les montants sont exposés aux variations des taux d'intérêts soit au travers de la mise en place de nouvelles opérations dont le taux n'est pas connu, soit au travers de l'appréciation comparative du taux auquel les opérations existantes auraient pu être mises en place. Dans le premier cas, il s'agit de risque de variation des flux de trésorerie, tandis que dans le second cas, il s'agit de risque de juste valeur.

La version définitive publiée par l'IASB « International Accounting Standards Board » de la directive portant sur la comptabilité de couverture faisant partie de l'IFRS 9 laisse la possibilité aux entités assujetties de différer l'application des nouvelles dispositions relatives à la comptabilité de couverture. Ainsi, La Banque Postale a décidé pour l'instant de maintenir les principes d'IAS 39 en ce qui concerne la comptabilité de couverture. Concernant la macro-couverture, les dispositions de l'Union Européenne relatives à la couverture de juste valeur d'un portefeuille d'éléments de taux d'intérêt continuent à s'appliquer.

#### Réforme des taux d'intérêts de référence

Le nouveau Règlement Benchmark UE 2016/1011, également appelé BMR (« *Benchmark Regulation* ») est la réponse législative européenne pour renforcer le cadre réglementaire applicable aux taux d'intérêt de référence, et en particulier les taux IBORs (*InterBank Offered Rates*). La réforme des taux d'intérêt de référence s'entend du remplacement ou du changement de mode de détermination, à l'échelle d'un marché, d'un taux d'intérêt de référence actuel par un taux de référence alternatif. Elle va toucher des taux de la zone euro (EONIA, EURIBOR) mais également hors zone Euro (LIBOR).

Ce règlement est applicable depuis le 1er janvier 2018, mais une période transitoire pour son application a été prévue en raison des complexités opérationnelle et

juridique. La date limite pour utiliser les nouveaux taux de référence respectant le BMR est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Le Groupe La Banque Postale est concerné par cette réforme, certains de ses instruments financiers étant indexés sur un taux IBOR qui sera remplacé ou dont la méthode de calcul modifiée. A ce titre, le Groupe anticipe des impacts significatifs notamment opérationnels (stratégiques, IT), juridiques et comptables. Aussi, une organisation et une gouvernance projet ont été mises en place pour instruire opérationnellement les différents impacts de la mise en conformité avec le Règlement BMR et de la disparition de certains taux de référence (EONIA, LIBORS).

Ce projet aborde, entre autres :

- La cartographie des positions concernées par les réformes des taux ;
- La mise à jour des contrats pour mise en conformité avec les exigences de BMR et avec les nouvelles pratiques de place. Au 31 décembre 2020, aucune renégociation n'a eu lieu ;
- La remédiation des contrats existants pour inclusion ou amélioration des clauses de repli en cas de disparition d'un taux de référence à compter du 1er janvier 2022. Néanmoins, l'effort de remédiation peut être considéré comme faible pour le Groupe La Banque Postale. En effet, au 31 décembre 2020, la majorité des contrats rédigés par le Groupe inclut des clauses de repli en cas de disparition d'un taux de référence. De plus, le nombre des contrats indexés EONIA ou LIBOR dont l'échéance dépasse 2021, incluant des contrats cadre émis par des instances de place, est non significatif ;
- La rédaction de procédures pour être conforme au règlement BMR ;
- La mise à jour des systèmes pour prise en charge des nouveaux taux de référence et de la transformation éventuelle de certains taux (LIBOR, EONIA) ;
- La gestion des risques suscités par la réforme, qu'ils soient légaux, opérationnels ou financiers ;
- Les communications externes et internes en lien avec la réforme des taux de référence.

En raison de leur forte exposition à des taux de référence, et tout en gardant une approche

exhaustive sur le traitement des impacts pour l'ensemble du groupe, les divisions Direction des Entreprises et du Développement des Territoires et Banque de Financement et d'Investissement ont joué un rôle prépondérant dans le pilotage de ce projet. Chaque chantier s'est traduit, lorsque jugé nécessaire, par des actions concrètes et précises telles que la modification des conditions générales de certains contrats ou encore l'adaptation des systèmes pour prendre en charge un nouveau taux de référence (€STR, SOFR, SONIA). Il est toutefois prévu que ce projet reste actif au moins jusqu'à début 2022 en raison des différentes actions à mener à l'avenir, comme l'adaptation des contrats (amendement) et des systèmes (bascule des calculs vers de nouveaux taux) à la disparition potentielle (LIBOR) ou prévue (EONIA) de certains taux au début de 2022, voire 2023.

Conséquence de la réforme, les flux de trésorerie contractuels des instruments financiers indexés sur un taux de référence seront changés lors du passage à un taux de référence alternatif. Les taux de référence étant différents d'un marché à l'autre, le remplacement ne se fera pas en même temps et de la même manière. Pendant la période qui précède le remplacement, des incertitudes pourraient subsister au sujet de l'échéance et du montant des flux de trésorerie futurs tant que le taux de référence alternatif et la date de remplacement ne sont pas connus. Lorsque les instruments touchés par la réforme sont qualifiés soit d'instruments couverts soit d'instruments de couverture dans une relation de couverture selon IAS 39, ces incertitudes pourraient influencer sur la capacité de La Banque Postale de satisfaire à certaines exigences d'appréciation prospective et rétrospective. Ce seul motif pourrait obliger La Banque Postale à cesser l'utilisation de la comptabilité de couverture alors que les autres critères d'applicabilité sont satisfaits.

En date du 31 décembre 2020, le Groupe évalue le degré d'incertitudes auquel ses dérivés de couverture de FVH sont exposés. Le Groupe est exposé principalement aux taux EONIA et EURIBOR et dans une moindre mesure au taux LIBOR USD.

#### **Euribor**

En juillet 2019, l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA) a accordé à L'European Money Markets Institute (EMMI) un agrément en tant qu'administrateur du taux de référence EURIBOR, apportant ainsi la confirmation que les exigences du BMR sont satisfaites. Ainsi, l'EURIBOR peut encore être utilisé pour les contrats nouveaux et existants. Fin octobre 2019, suite à la nouvelle méthodologie de calcul de l'EURIBOR, celui-ci devient un EURIBOR hybride. Toute référence à l'EURIBOR se substituera de fait à la nouvelle référence. A ce titre, le Groupe n'envisage pas l'arrêt de l'existence de l'EURIBOR dans un avenir prévisible et le changement du risque couvert vers un nouveau taux de référence. C'est pourquoi le Groupe ne considère pas les couvertures de juste valeur dont le taux de référence est EURIBOR

directement impactées par la réforme en date du 31 décembre 2020.

#### **Eonia**

A compter du 2 octobre 2019, l'EONIA a été remplacé par l'€STR (Euro Short Term Rate) et déterminé à partir de celui-ci en lui ajoutant un spread de 8,5bps. Jusqu'au 1er janvier 2022, les deux taux coexistent.

#### **Libor USD**

Le LIBOR USD devrait être remplacé par le SOFR (Secured Overnight Financing Rate) qui est publié depuis avril 2018. En date d'arrêt, la date d'expiration du LIBOR USD est incertaine (une consultation est en cours à ce propos). De plus, la modalité de passage n'est pas clairement définie ni même si ce remplacement aura lieu dans tous les contrats.

#### **Nature de la couverture – Gestion des risques associés**

Dans le cadre de la gestion des risques de marché liés aux équilibres actif / passif et de la politique de gestion des risques, La Banque Postale met en place des couvertures au moyen d'instruments dérivés.

Ces couvertures économiques se traduisent par différentes natures comptables.

Lorsque les dérivés sont détenus à des fins de transaction, c'est par symétrie avec le sous-jacent couvert, et ils n'entrent pas dans la catégorie des dérivés entrant dans une relation de couverture au sens comptable. Il n'y a pas de comptabilité de couverture.

Lorsque les dérivés de couverture satisfont aux critères requis par la norme IAS 39 pour être comptablement qualifiés d'instruments de couverture, ils sont classés dans les catégories « Couverture de juste valeur » ou « Couverture de flux de trésorerie ».

#### **Couverture de juste valeur – Fair Value Hedge :**

La couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition aux variations de juste valeur des actifs ou passifs financiers ; elle est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux des actifs et passifs à taux fixe ainsi que les dépôts à vue dans le cadre des possibilités offertes par l'Union Européenne. Les dérivés utilisés pour couvrir la juste valeur permettent de stabiliser la valeur en évoluant de façon inverse à celle de l'élément couvert. La couverture est jugée efficace lorsque la variation de valeur de l'instrument de couverture compense celle de l'instrument couvert de manière efficace, c'est-à-dire, lorsque le rapport des deux variations de valeur reste compris dans une fourchette de 80 à 125 %.

#### **Couverture de trésorerie : Cash Flow Hedge et all-in-one Cash Flow Hedge :**

La couverture de flux de trésorerie sert à couvrir l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'actifs ou de passifs financiers, d'engagements fermes ou de transactions futures. Elle est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux des actifs et passifs à taux révisable. Les dérivés

utilisés pour une couverture de flux de trésorerie doivent permettre effectivement de fixer les flux de trésorerie. Dans le cas particulier des contrats à terme (forward), il s'agit de couverture des flux de trésorerie tout en un (all-in-one) qui est par construction efficace étant donné que ces contrats couvrent le sous-jacent dont ils prévoient la livraison (les contrats incorporant à la fois le dérivé et le sous-jacent d'où le terme « all-in-one »).

**Macro-couverture :**

La Banque Postale applique les dispositions de la norme IAS 39 adoptée par l'Union européenne aux opérations de macro-couverture réalisées dans le cadre de la gestion actif passif des positions à taux fixe.

Les instruments de macro-couverture sont pour l'essentiel des swaps de taux désignés en couverture de juste valeur des emplois et ressources à taux fixe du groupe. L'écoulement en taux de ces swaps de couverture est systématiquement plus court que l'écoulement probable en taux des éléments couverts à taux fixe. Cette approche est dite en « fonds de cuve » (bottom-layer approach). En cas de dépassement (sur-couverture), le test d'efficacité réalisé La Banque Postale montre qu'elle n'est pas respectée et le dérivé de couverture est systématiquement résilié à due concurrence de l'inefficacité.

**Instruments de couverture**

La Banque Postale utilise plusieurs types de dérivés de couverture pour gérer les risques de taux et change des éléments du bilan.

S'agissant des swaps de taux (Contrat de gré à gré permettant d'échanger, sur la base d'un montant nominal, les flux d'intérêts calculés sur un taux fixe contre les flux d'intérêts calculés sur un taux variable) La Banque Postale privilégie les swaps contre OIS.

S'agissant des Options (Contrat de gré à gré entre deux contreparties permettant à l'acheteur de l'option de se couvrir au-delà d'un certain niveau), La Banque Postale a traité des Caps couvrant contre une hausse des taux d'intérêt au-delà d'un niveau prédéterminé (taux plafond ou d'exercice, aussi appelé strike), moyennant le paiement – généralement immédiat - d'une prime.

S'agissant des swaps de change, La Banque Postale utilise les cross currency swap (swap de devise, payeur du taux en devise et receveur du taux variable en euro). Le cross currency swap assure ainsi à la fois le financement en devise ainsi que la couverture économique en change (financement et intérêts). Les flux en devise du titre et du swap sont complètement adossés en termes de montants, de dates et de décaissement.

**34.3.3. Périmètres et liens économiques avec le risque couvert (sous-jacent)**

**Sous-jacents**

La Banque Postale procède à des couvertures d'opérations au bilan du Groupe (qu'elles soient d'origine clientèle ou financière) avec des dérivés traités avec des contreparties du marché. Ces opérations dépendent du modèle de gestion des portefeuilles.

Ces opérations procèdent de différentes stratégies de couverture qui visent essentiellement à couvrir le risque de taux d'intérêt.

Élément couvert	Dérivés	Couverture
Prêts à taux fixes	Swap payeur fixe	Macro couverture "carve-out" de la juste valeur (CO-FVH : Carve-out Fair value hedge)
	Swap payeur fixe	Couverture de juste valeur (FVH : Fair value Hedge)
	Swap receveur fixe	Couverture des flux de trésorerie (CFH : Cash Flow Hedge) <sup>(a)</sup>
Titres à taux fixe acheté	Swap payeur fixe	Macro couverture "carve-out" de la juste valeur (CO-FVH : Carve-out Fair value hedge)
	Swap payeur fixe	Couverture de juste valeur (FVH : Fair value Hedge)
Titres à taux fixe acheté à terme	Forward	Couverture des flux de trésorerie tout-en-un ("all-in-one CFH" : all-in-one cash flow hedge)
Actifs à taux révisibles capés	Cap acheté	Macro couverture "carve-out" de la juste valeur (CO-FVH : Carve-out Fair value hedge)
Dépôts client à taux fixe	Swap receveur fixe	Macro couverture "carve-out" de la juste valeur (CO-FVH : Carve-out Fair value hedge)
Emission obligatoire à taux fixe	Swap receveur fixe	Couverture de juste valeur (FVH : Fair value Hedge)

<sup>(a)</sup> position éteinte fin 2018

**Sous-jacents couverts à l'actif :**

Le risque couvert correspond au risque de taux en valeur attaché à des obligations et des prêts à la clientèle (immobiliers, consommation) à taux fixe, ainsi qu'au risque de taux en flux de trésorerie (acquisition d'obligations à terme).

**Sous-jacents couverts aux passifs:**

Le risque couvert correspond au risque de taux en valeur attaché à des dépôts client à taux fixe (à vue, PEL), à des émissions obligataires à taux fixe.

**Sources d'inefficacité**

**Couverture d'un titre par un swap :**

Il existe deux types de couverture de juste valeur :

Les couvertures contre Euribor : Les couvertures contre Euribor sont valorisées en utilisant une courbe d'actualisation EURIBOR pour les titres, et les dérivés sont valorisés en utilisant une courbe EONIA. L'introduction de deux courbes d'actualisation différentes crée une légère inefficacité de couverture qui sera d'autant plus importante que le spread EONIA- EURIBOR va varier dans le temps (l'inefficacité provenant des variations de juste valeur de la branche variable du swap, dès lors que ce taux n'est pas un taux quotidien (tel l'Eonia) mais un taux préfixé (tel l'Euribor)).

Les couvertures contre Fonia : Les couvertures contre EONIA sont valorisées en utilisant une

courbe d'actualisation EONIA pour les titres et pour les dérivés. Ainsi, la couverture mathématique est parfaite entre le titre et le swap (titre actualisé contre EONIA avec retraitement de la composante crédit et swap actualisé contre EONIA), c'est pourquoi elles sont considérées comme étant 100% efficaces sans nécessité de réaliser de tests d'efficacité rétrospectifs.

#### **Couverture de plusieurs titres par plusieurs swaps :**

Les principes définis permettent d'obtenir une documentation de couverture simplifiée réputée **100% efficace**, tout en gérant correctement le traitement comptable de la composante taux couverte et notamment le recyclage des résultats de couverture en fonction des opérations réalisées sur les titres.

Les titres et leur couverture (un swap, plus exceptionnellement plusieurs swaps) sont regroupés par «stratégie» de macro-couverture. Chaque stratégie de macro couverture respecte les contraintes suivantes :

1. les titres et les swaps de la stratégie ont une date de maturité comprise dans un même bucket d'une durée maximale d'un an ;
2. le montant notionnel du swap de la stratégie doit être strictement inférieur au montant principal total des titres ;
3. la maturité du swap de la stratégie doit être inférieure ou égale à la plus petite maturité des titres de la stratégie;
4. la sensibilité du swap de la stratégie doit être inférieure ou égale à la sensibilité globale des titres;
5. S'il y a plusieurs swaps dans la stratégie ils doivent être exécutés le même jour ;
6. une fois l'adossement réalisé entre les titres et le(s) swap(s), aucun titre ne peut plus être acheté dans la stratégie, seules les ventes de titres et unwind des swaps sont autorisés.

Dans ce cadre de gestion, dès qu'une stratégie de couverture est constituée, celle-ci ne doit pas être abondée par de nouveaux titres ou de nouveaux swaps. Cela permet en effet de garantir que durant la période de couverture, tous les titres et tous les swaps ont eu des variations de valeur (au titre du risque de taux) homogènes dans le temps.

La Banque Postale s'est fixée des règles de débouclage en suivant le montant principal des titres vendus stratégie par stratégie afin de respecter en permanence les contraintes définies et en résiliant partiellement le même jour que la vente de titre l'encours de swap qui dépasserait du principal des titres restants. En cas de dépassement (sur-couverture), le test d'efficacité mis en place par La Banque Postale n'est pas respecté, une « inefficacité » est alors calculée, le dérivé de couverture est systématiquement résilié du montant de la sur-couverture.

Macro-couverture : Les sources d'inefficacité consistent essentiellement en la disparition du sous-jacent.

#### **Ratio de couverture**

Le ratio de couverture (quantité d'éléments couverts / quantité d'instruments de couverture) correspond au ratio utilisé par La Banque Postale dans sa gestion opérationnelle du risque.

La méthode de détermination du ratio de couverture est la suivante : A chaque date d'arrêt, la documentation rétrospective consiste à vérifier que la variation de valeur de l'élément couvert depuis l'origine est homogène à la variation de l'élément de couverture, et que le rapport des variations de valeur reste dans la fourchette [80%-125%]. Pour évaluer si la couverture est hautement efficace, le Groupe suppose que la réforme des taux d'intérêt de référence ne change pas le taux d'intérêt de référence sur lequel sont fondés les flux de trésorerie de l'instrument de couverture. Si La Banque Postale conclut que le rapport des variations est en-dehors de la fourchette [80%-125%] du fait de la réforme, la relation de couverture ne cesse pas mais l'inefficacité est comptabilisée en compte de résultat.

#### **Test d'efficacité**

La Banque Postale effectue un test d'efficacité au moins deux fois par semestre.

#### **Couverture de flux de trésorerie Cash Flow Hedge :**

Concernant la couverture de flux de trésorerie Cash Flow Hedge, le Groupe La Banque Postale utilise la méthode du dérivé hypothétique. Cette méthode du dérivé hypothétique consiste en une comparaison des variations de la valeur de l'instrument dérivé aux variations de valeur d'un instrument dérivé fictif appelé dérivé hypothétique qui représenterait parfaitement le risque couvert.

#### **Couverture de juste valeur Fair Value Hedge**

##### Couverture d'un titre par un swap

Concernant la micro-couverture sur les swaps EURIBOR, La Banque Postale utilise la méthode du dérivé hypothétique. Partant du postulat que les swaps contre EONIA sont 100% efficace en micro couverture, la méthode consiste à créer un swap EONIA qui aurait pu être mis en place lors de la couverture (répliquant exactement le titre) et à apprécier la variation de valeur de ce swap par rapport à la variation de valeur du swap réellement mis en place.

L'inefficacité résiduelle correspond alors à la somme des variations de valeur de l'élément couvert et de l'élément de couverture. Le titre et le swap sont valorisés à l'aide d'une courbe de taux identique et constante, seul le taux de change de marché est pris en compte. Ainsi la variation de valeur du titre valorisé de cette manière est indépendante des variations de valeur des taux d'intérêt et est uniquement impactée par la variation du taux de change.

Dans le cas où le test d'efficacité ne serait pas respecté, La Banque Postale impose de résilier tout ou partie du sous-jacent de couverture. Pour cela, les tests d'efficacité sont effectués avant et après cession pour s'assurer de la conformité de l'opération de résiliation.

#### Couverture de plusieurs titres par un swap

Afin d'assurer le suivi de la stratégie de couverture, La Banque Postale a mis en place une documentation glissante des stratégies de couverture pour matérialiser l'absence d'entrée de nouveaux titres ou de complément sur des positions existantes

#### Couverture de plusieurs prêts par plusieurs swap (fonds de cuve / carve out)

Pour un sous-ensemble de contrats clients à taux fixe, La Banque Postale procède à des tests qui visent à vérifier que l'écoulement des sous-jacents couverts est bien supérieur à celui du nominal des dérivés (swaps ou options) qui sont utilisés dans le cadre de la couverture. Dans le cas où le nominal des dérivés est supérieur, cela met fin à la relation de couverture et il est procédé systématiquement à une résiliation du ou des dérivés.

### Instruments dérivés de couverture de juste valeur et de flux de trésorerie

(en millions d'euros)	Au 31/12/2020		
	Actif	Passif	Notionnel (1)
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>	<b>1 443</b>	<b>684</b>	<b>51 596</b>
Swaps de taux d'intérêts	1 443	684	51 477
Options Caps-floors-collars-taux			119
<b>Instruments de devises</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>798</b>
Opérations fermes de change			798
<b>Autres instruments</b>			
<b>TOTAL DERIVES DE COUVERTURE DE JUSTE VALEUR</b>	<b>1 443</b>	<b>684</b>	<b>52 394</b>
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>			<b>140</b>
<b>Instruments de devises</b>	<b>0</b>	<b>79</b>	<b>741</b>
Opérations fermes de change		79	741
<b>Autres instruments</b>			
<b>TOTAL DERIVES DE COUVERTURE DE FLUX DE TRESORERIE</b>	<b>0</b>	<b>79</b>	<b>881</b>
<b>TOTAL DES INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE</b>	<b>1 443</b>	<b>763</b>	<b>53 275</b>

(1) Les montants notionnels de dérivés de couverture qui entrent dans le champ d'application de l'amendement à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 « Réforme des taux d'intérêt de référence » sont les suivants :

Notionnel des dérivés de couverture de FVH par échéance	1 an	4 ans	> 4 ans
<b>EONIA</b>	<b>5 368</b>	<b>23 335</b>	<b>12 110</b>
<b>LIBOR USD</b>	<b>70</b>	<b>811</b>	<b>125</b>

Les montants notionnels de dérivés de couverture qui n'entrent pas (\*) dans le champ d'application de l'amendement à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 « Réforme des taux d'intérêt de référence » sont les suivants :

Notionnel des dérivés de couverture de FVH par échéance	1 an	4 ans	> 4 ans
<b>EURIBOR</b>	<b>117</b>	<b>5 541</b>	<b>4 000</b>

(\*) pas d'incertitude sur l'EURIBOR comme expliqué en 34.3.2 « Réforme des taux d'intérêt de référence » ci-dessus

Ces montants notionnels de dérivés de couverture sont ventilés selon les échéances suivantes :

- 1 an : durée entre la date d'arrêt et la date limite fixée au 31 décembre 2021 pour utiliser les nouveaux taux de référence respectant le BMR ;
- 4 ans : durée entre la date du 1er janvier 2022 et la date du 31 décembre 2024. Lorsqu'un établissement bancaire contributeur au calcul d'un indice de référence d'importance critique a décidé de sortir de ce panel, il reste engagé pour une période de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, puis est reconduit d'année en année.

	Au 31/12/2019		
	Actif	Passif	Notionnel
<i>(en millions d'euros)</i>			
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>	<b>1 488</b>	<b>582</b>	<b>50 150</b>
Swaps de taux d'intérêts	1 488	582	49 990
Options Caps-floors-collars-taux			160
<b>Instruments de devises</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>137</b>
Opérations fermes de change		9	137
<b>Autres instruments</b>			
<b>TOTAL DERIVES DE COUVERTURE DE JUSTE VALEUR</b>	<b>1 488</b>	<b>591</b>	<b>50 287</b>
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>			
<b>Instruments de devises</b>			
<b>Autres instruments</b>			
<b>TOTAL DERIVES DE COUVERTURE DE FLUX DE TRESORERIE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE</b>	<b>1 488</b>	<b>591</b>	<b>50 287</b>

#### Opérations sur les instruments dérivés de couverture : analyse par durée résiduelle (notionnels)

La ventilation des notionnels des instruments dérivés est présentée par maturité contractuelle résiduelle.

	Au 31/12/2020			
	< 1 an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>				
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>	<b>5 597</b>	<b>35 263</b>	<b>10 736</b>	<b>51 596</b>
Swaps de taux d'intérêts	5 555	35 208	10 714	51 477
Option de taux caps-floors-collars	42	55	22	119
<b>Instruments de devises</b>	<b>340</b>	<b>0</b>	<b>459</b>	<b>799</b>
Opérations fermes de change	340		459	799
<b>Autres instruments</b>				<b>0</b>
<b>TOTAL NOTIONNEL DERIVES DE COUVERTURE DE JUSTE VALEUR</b>	<b>5 937</b>	<b>35 263</b>	<b>11 195</b>	<b>52 395</b>
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>	<b>140</b>			<b>140</b>
<b>Instruments de devises</b>	<b>334</b>		<b>407</b>	<b>741</b>
<b>Instruments de crédit</b>				
<b>Autres instruments</b>				<b>0</b>
<b>TOTAL NOTIONNEL DERIVES DE COUVERTURE DE FLUX DE TRESORERIE</b>	<b>474</b>	<b>0</b>	<b>407</b>	<b>881</b>
<b>TOTAL NOTIONNEL DES INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE</b>	<b>6 411</b>	<b>35 263</b>	<b>11 602</b>	<b>53 276</b>

(en millions d'euros)	Au 31/12/2019			
	< 1 an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans	TOTAL
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>	<b>5 454</b>	<b>31 983</b>	<b>12 714</b>	<b>50 151</b>
Swaps de taux d'intérêts	5 441	31 862	12 687	49 990
Option de taux caps-floors-collars	13	121	27	161
<b>Instruments de devises</b>	<b>137</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>137</b>
Opérations fermes de change	137			137
<b>Autres instruments</b>				<b>0</b>
<b>TOTAL NOTIONNEL DERIVES DE COUVERTURE DE JUSTE VALEUR</b>	<b>5 591</b>	<b>31 983</b>	<b>12 714</b>	<b>50 288</b>
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>				<b>0</b>
<b>Instruments de devises</b>				<b>0</b>
<b>Instruments de crédit</b>				
<b>Autres instruments</b>				<b>0</b>
<b>TOTAL NOTIONNEL DERIVES DE COUVERTURE DE FLUX DE TRESORERIE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL NOTIONNEL DES INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE</b>	<b>5 591</b>	<b>31 983</b>	<b>12 714</b>	<b>50 288</b>

## Couverture de juste valeur

### Éléments couverts

#### Micro-couverture de juste valeur

(en millions d'euros)	31/12/2020			
	Couvertures existantes		Couvertures ayant cessé	Réévaluation de juste valeur sur la période liée à la couverture (y.c. cessations de couvertures au cours de la période)
	Valeur comptable	dont cumul des réévaluations de juste valeur liées à la couverture	Cumul des réévaluations de juste valeur liées à la couverture restant à étaler	
<b>ACTIF</b>				
Taux d'intérêt	12 333	325		105
Change				
Autres				0
<b>Instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>12 333</b>	<b>325</b>	<b>0</b>	<b>105</b>
Taux d'intérêt	1 000	14		2
Change				
Autres	182			
<b>Instruments financiers au coût amorti</b>	<b>1 182</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
<b>PASSIF</b>				
Taux d'intérêt	11 195	565		88
Change				
Autres				
<b>Instruments financiers au coût amorti</b>	<b>11 195</b>	<b>565</b>	<b>0</b>	<b>88</b>

Micro-couverture de juste valeur

	31/12/2019			
	Couvertures existantes		Couvertures ayant cessé	Réévaluation de juste valeur sur la période liée à la couverture (y.c. cessations de couvertures au cours de la période)
	Valeur comptable	dont cumul des réévaluations de juste valeur liées à la couverture	Cumul des réévaluations de juste valeur liées à la couverture restant à étaler	
<i>(en millions d'euros)</i>				
<b>ACTIF</b>				
Taux d'intérêt	11 380	219		166
Change	147	1		(1)
Autres				0
<b>Instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>11 527</b>	<b>220</b>	<b>0</b>	<b>165</b>
Taux d'intérêt	329	12		(5)
Change				
Autres				
<b>Instruments financiers au coût amorti</b>	<b>329</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>(5)</b>
<b>PASSIF</b>				
Taux d'intérêt	9 315	477		(239)
Change				
Autres				
<b>Instruments financiers au coût amorti</b>	<b>9 315</b>	<b>477</b>	<b>0</b>	<b>(239)</b>

Macro-couverture de juste valeur

	31/12/2020	31/12/2019
	Valeur comptable	Valeur comptable
<i>(en millions d'euros)</i>		
Instruments de dettes comptabilisées à la juste valeur par capitaux propres		
Instruments de dettes comptabilisées au coût amorti	13 300	13 066
<b>Total - ACTIF</b>	<b>13 300</b>	<b>13 066</b>
Instruments de dettes comptabilisées au coût amorti	14 144	11 870
<b>Total- PASSIF</b>	<b>14 144</b>	<b>11 870</b>
<b>TOTAL Couverture de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>	<b>27 444</b>	<b>24 936</b>

Résultat de la comptabilité de couverture de juste valeur

	31/12/2020		
	Résultat net (résultat de la comptabilité de couverture)		
	Variation de juste valeur sur les instruments de couverture (y.c. cessations de couverture)	Variation de juste valeur sur les éléments couverts (y.c. cessations de couverture)	Part de l'inefficacité de la couverture
<i>(en millions d'euros)</i>			
Taux d'intérêt	(145)	145	
Change	9	(8)	
<b>TOTAL</b>	<b>(136)</b>	<b>137</b>	<b>0</b>

	31/12/2019		
	Résultat net (résultat de la comptabilité de couverture)		
	Variation de juste valeur sur les instruments de couverture (y.c. cessations de couverture)	Variation de juste valeur sur les éléments couverts (y.c. cessations de couverture)	Part de l'inéfficacité de la couverture
<i>(en millions d'euros)</i>			
Taux d'intérêt	99	(100)	(1)
Change	9	(8)	1
<b>TOTAL</b>	<b>108</b>	<b>(108)</b>	<b>0</b>

## Couverture de flux de trésorerie

### Éléments de couverture

	31/12/2020		
	Couvertures existantes	Couvertures ayant cessées	Réévaluation de juste valeur sur la période liée à la couverture (y.c. cessations de couvertures au cours de la période)
	Cumul des réévaluations de juste valeur liées à la couverture	Cumul des réévaluations de juste valeur liées à la couverture restant à étaler	
<i>(en millions d'euros)</i>			
<b>ACTIF</b>			
Taux d'intérêt		31	
Change	(22)		(1)
Autres			
<b>TOTAL</b>	<b>(22)</b>	<b>31</b>	<b>(1)</b>

	31/12/2019		
	Couvertures existantes	Couvertures ayant cessées	Réévaluation de juste valeur sur la période liée à la couverture (y.c. cessations de couvertures au cours de la période)
	Cumul des réévaluations de juste valeur liées à la couverture	Cumul des réévaluations de juste valeur liées à la couverture restant à étaler	
<i>(en millions d'euros)</i>			
<b>ACTIF</b>			
Taux d'intérêt			(29)
Change			
Autres			
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(29)</b>

Résultat de la comptabilité de couverture de trésorerie

	31/12/2020		
	Autres éléments du résultat global		Résultat net (résultat de la comptabilité de couverture)
	Montant de la part efficace de la relation de couverture comptabilisée sur la période	Montant comptabilisé en capitaux propres recyclables transférés en résultat au cours de la période	Part de l'inefficacité de la couverture
(en millions d'euros)			
Taux d'intérêt		(16)	
Change	(67)	66	9
Autres			
<b>TOTAL</b>	<b>(67)</b>	<b>50</b>	<b>9</b>

	31/12/2019		
	Autres éléments du résultat global		Résultat net (résultat de la comptabilité de couverture)
	Montant de la part efficace de la relation de couverture comptabilisée sur la période	Montant comptabilisé en capitaux propres recyclables transférés en résultat au cours de la période	Part de l'inefficacité de la couverture
(en millions d'euros)			
Taux d'intérêt	22	(34)	
Change			
Autres			
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>(34)</b>	<b>0</b>

### 34.3.4. Mesure du risque

#### La VaR

La VaR (Value at Risk) est un indicateur du risque de perte auquel La Banque Postale est confrontée. Il donne une estimation de la perte maximale potentielle à un horizon donné avec une probabilité donnée. Toutefois cet indicateur ne donne aucune indication quant aux niveaux de pertes potentielles découlant d'événements peu fréquents.

Cet indicateur est calculé d'une part sur les portefeuilles de négociation et d'autre part sur certains portefeuilles bancaires. Une VaR globale comprenant l'ensemble des positions est également calculée.

La VaR est déclinée pour chacune des activités incluses dans le portefeuille de marché.

Par souci de prudence, La Banque Postale a décidé d'encadrer l'ensemble de ses positions marquées au marché par une *Value At Risk* (99 %, 1 jour). La VaR mise en œuvre à La Banque Postale est une VaR paramétrique, calculée à partir d'une matrice de variance-covariance couvrant les risques de taux,

spread, change, volatilité et les risques de variation des indices boursiers auxquels la banque est exposée.

Cette matrice est calculée avec un facteur d'ajustement (*Decay factor*) visant à surpondérer les variations récentes par rapport aux variations plus anciennes.

La VaR ainsi calculée couvre partiellement les risques optionnels, les risques de second ordre n'étant pas pris en compte. Le développement de positions optionnelles, peu significatives à date au regard des positions globales, pourrait amener la Direction des risques groupe (DRG) à déployer une méthodologie plus adaptée. Des indicateurs dédiés à la surveillance du risque optionnel sont par ailleurs implémentés.

La DRG procède à une analyse ex post (*backtesting*) des résultats du modèle mis en œuvre pour le calcul de la VaR afin d'en mesurer la qualité.

#### Les scénarios de stress

L'estimation de la VaR, faite sur l'hypothèse d'une loi de distribution normale, est effectuée dans des conditions normales de marché et ne donne aucune information sur le montant de la perte potentielle

lorsque la VaR est dépassée. Il est donc nécessaire de pouvoir estimer les pertes potentielles en supposant des conditions de marchés exceptionnelles (attentats, faillite d'un grand groupe, etc...) et c'est dans cette optique que sont implémentés des scénarios de stress.

Un scénario de stress consiste à simuler une situation extrême afin d'évaluer les conséquences financières sur le résultat ou les fonds propres de La Banque Postale. Le recours à ces scénarios est un outil d'analyse et de maîtrise pour mieux appréhender les risques de marchés.

### 34.4 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini, par l'arrêté du 3 novembre 2014, comme le risque pour l'entreprise assujettie de ne pas pouvoir faire face à ses engagements ou de ne pas pouvoir dénouer ou compenser une position en raison de la situation du marché (risque systémique) ou de facteurs idiosyncratiques (risque de signature propre), dans un délai déterminé et à un coût raisonnable.

Les systèmes de déclaration des risques de liquidité couvrent l'ensemble du groupe La Banque Postale, au niveau prudentiel. Certaines des limites et indicateurs utilisés en gestion font référence à des unités sociales du groupe, notamment La Banque Postale, entité la plus importante.

Le pilotage du risque de liquidité s'appuie sur :

- Un dispositif de guidelines et limites ;
- Un plan de financement qui assure ex ante l'équilibre de la position de funding de la banque ;
- Un coussin de titres liquides non grevés de haute qualité (et son équivalent de dépôt à la banque centrale).

Les instances de La Banque Postale (Conseil de surveillance) ont approuvé en avril 2019 l'ensemble du dispositif d'évaluation de la liquidité et de son adéquation - ILAAP (*Internal Liquidity Adequacy Assessment Process*).

La Banque Postale dispose d'une forte position de liquidité assise sur :

- un montant de dépôts clients supérieur à celui des prêts clients. La Banque Postale dispose d'une base de dépôts très importante et diversifiée (supérieure à 200 milliards d'euros), principalement composée de dépôts d'une clientèle de particuliers français
- un important portefeuille HQLA (*High Quality Liquidity Assets*), La Banque Postale a historiquement investi une part significative de son bilan en titres souverains, en raison de son activité historique de recueil de dépôts, alors que les activités de crédits clientèles ne se sont développées que depuis 2006. Ce portefeuille contient exclusivement des actifs liquides et de haute qualité en accord avec les dispositions du Règlement délégué (UE) N°2015/61, ce qui permet d'élever son ratio de liquidité à court terme au-dessus de 135% et en moyenne autour de 150%

- un plan de financement prévisionnel régulièrement ajusté
- un accès avéré aux financements de marchés de capitaux

Les ressources issues de la clientèle étant pour la plupart sans échéance et exigibles à tout moment (dépôts, livrets), leur écoulement est modélisé afin d'en déterminer le profil dans le temps. La Banque Postale a retenu une approche conservatrice sur ses évaluations de liquidité, et elle a adopté des hypothèses très prudentes sur ces écoulements. Sont donc ainsi retenus pour les ressources, des majorants de la volatilité des encours et des minorants de leur duration en liquidité.

#### Pilotage du risque de liquidité

La responsabilité du pilotage du risque de liquidité incombe au Comité ALM dans le respect des principes et limites validés par le Comité de Pilotage des Risques Groupe. Cette responsabilité est en partie déléguée au COGOB et aux pôles de trésorerie et financement long terme de la salle des marchés pour le risque de liquidité tactique lié à la gestion de la trésorerie de La Banque Postale.

Opérationnellement, La Banque Postale a mis en place un dispositif d'évaluation interne de la liquidité, ou ILAAP (*Internal Liquidity Adequacy Assessment Process*), qui regroupe l'ensemble des dispositifs de limites, d'évaluation, de suivi, de reporting et de pilotage de sa liquidité. Ces dispositifs comprennent notamment :

- un dispositif de guidelines et limites
- un plan de financement qui assure ex ante l'équilibre de la position de financement de la banque dans l'univers de planification budgétaire de La Banque Postale
- le maintien et le suivi des évolutions d'un coussin de titres liquides non grevés de haute qualité ainsi que des montants remis à la facilité de dépôt de la banque centrale
- le dispositif du Plan de Financement d'Urgence (PFU), qui a pour buts principaux (cf. infra) :
  - de définir des seuils d'alerte permettant de détecter de manière précoce des tensions sur la liquidité, qu'elle soit idiosyncratique (spécifique à La Banque Postale) ou systémique
  - d'identifier l'ensemble des capacités disponibles pour générer de la liquidité (réserves de liquidité et capacités de financement)
  - de mobiliser une gouvernance visant à gérer avec la rapidité nécessaire l'éventualité d'une crise
- ainsi qu'un dispositif de stress test visant à mesurer les marges de manœuvre de La Banque Postale dans des contextes de tensions historiquement élevées sur la liquidité de la Banque.

Les systèmes de déclaration prudentielle des risques de liquidité couvrent l'ensemble du périmètre de consolidation prudentielle. Certaines entités du groupe sont également assujetties au niveau individuel.

### Mesure du risque de liquidité

#### *Suivi de la liquidité à court terme*

Le suivi de la liquidité court terme s'appuie sur :

- Des ratios et reportings de liquidité réglementaire
- Le ratio de liquidité court-terme LCR (Liquidity Coverage Ratio)
- Le ratio relatif au financement stable NSFR (Net Stable Funding Ratio)

#### Liquidity Coverage Ratio (LCR)

Le LCR est un ratio mensuel de liquidité à court terme qui mesure la capacité de la banque à résister pendant 30 jours à une dégradation sévère de sa situation dans un contexte de choc systémique. En cible, le LCR doit être supérieur à 100 % limite respectée par La Banque Postale dont le LCR atteint le niveau de 179 % à fin décembre 2020.

Ce ratio est calculé en divisant la somme des actifs liquides de qualité et libres de tout engagement par le besoin de liquidités sous stress à horizon de 30 jours.

Le LCR fait également partie des contraintes à respecter dans le cadre des projections de liquidité dynamique.

Un proxy du LCR est calculé quotidiennement.

La concentration, le coût et la structure du refinancement, la concentration du coussin d'actifs, sont évalués régulièrement et font l'objet de reportings réglementaires (ALMM) accompagnant la publication du LCR.

#### Net Stable Funding Ratio (NSFR)

Le NSFR correspond au montant du financement stable disponible rapporté à celui du financement stable exigé. Ce ratio devrait, en permanence, être au moins égal à 100 %. Le « financement stable disponible » (Available Stable Funding) désigne la part des ressources qui ne sont pas exigibles à l'horizon temporel pertinent, ici, 1 an dans le cadre du NSFR. Le montant du « financement stable exigé » (Required Stable Funding) d'un établissement est fonction des caractéristiques de liquidité et de la durée résiduelle des actifs (et positions de hors-bilan) détenus.

À ce jour, et dans le cadre des exercices réglementaires de liquidité réalisés pour la BCE, le ratio NSFR est supérieur à 100 %.

#### *Suivi de la liquidité à long terme*

Le dispositif de pilotage s'appuie également sur :

- Un plan de financement, qui assure que la trajectoire budgétaire prévisionnelle s'accompagne d'un pilotage prévisionnel de la liquidité
- Dans le cadre de l'exécution du plan de financement, le LCR prévisionnel est évalué, et la banque s'assure d'un niveau adéquat sur la durée
- dans le cadre de l'ILAAP, plusieurs stress sur le LCR ont été développés

- La concentration, le coût et la structure du refinancement, la concentration du coussin d'actifs, sont évalués régulièrement et font l'objet de reportings réglementaires (ALMM) accompagnant la publication du LCR
- des tests d'accès au marché biannuels permettant de vérifier l'accès au marché en différentes devises
- une évaluation de gap de liquidité, détaillée ci-dessous

La Banque Postale évalue son niveau de liquidité long terme par un gap de liquidité. Celui-ci comporte les projections de gaps statiques par échéance et des limites définies sur les horizons de 1, 3 et 5 ans. Les hypothèses prises en compte correspondent à une approche stressée, résultant en une vision conservatrice de la position de liquidité du Groupe.

Les méthodologies d'évaluation d'impasse de liquidité sont déterminées en fonction des types d'actif (ou passifs) composant le bilan :

- encours échéancés (écoulement contractuel corrigé ou non par un modèle)
- encours non échéancés (écoulement conventionnel)
- profil de liquidité des actifs cessibles
- hors bilan (engagement et garanties de liquidité)

Les opérations sans échéance contractuelle (dont les dépôts et livrets de la clientèle) sont intégrées conformément aux conventions d'écoulement validées par le Comité ALM et par la Direction des risques Groupe.

Les opérations hors bilan sont intégrées en prenant en compte des hypothèses de tirage.

Le caractère cessible de certaines opérations peut le cas échéant être pris en compte.

### **Plan de Financement d'Urgence (PFU)**

Le Plan de Financement d'Urgence est destiné à être suivi par les instances de gouvernance (Comité ALM, COGOB, Comité de Pilotage des Risques Groupe) de la gestion financière et exécutés opérationnellement par la Banque de financement et d'investissement.

Le Plan de Financement d'Urgence (PFU) fait partie du processus d'évaluation interne de la liquidité dont La Banque rend compte de façon annuelle. Le PFU présente les indicateurs avancés retenus pour juger la santé des marchés (financiers ou bancaires) sur lesquels la liquidité de La Banque Postale est exposée. Ces indicateurs sont décomposés en deux grandes familles :

- des indicateurs systémiques
- des indicateurs idiosyncratiques

Pour chaque indicateur est défini un niveau de seuil (confort, vigilance ou alerte).

Le Plan de Financement d'Urgence prévoit également des dispositifs à mettre en œuvre en cas de crise avérée qu'elle soit systémique ou idiosyncratique. Ce dispositif se présente principalement sous la forme d'un recensement des différentes sources de

financements (ou liquidités) accessibles par La Banque Postale, en fonction des montants représentés et de la rapidité de mise en œuvre. Le PFU prévoit également une gouvernance précise au travers de comités, dans lesquels sont suivis les indicateurs avancés. Cette gouvernance a pour vocation d'assurer au management de La Banque Postale la surveillance accrue de son risque de liquidité. La présentation (en période normale) des indicateurs est réalisée chaque semaine au cours du Comité barème et refinancement et périodiquement au CPRG. Enfin les indicateurs choisis ainsi que les dispositifs d'actions proposés sont testés sur les marchés afin de pouvoir apprécier la pertinence de ces derniers et la liquidité du marché.

Le test de financement consiste à tester le marché en procédant à des emprunts à court terme. L'objectif de ce type de test est de vérifier régulièrement l'aptitude de la banque à se procurer rapidement des fonds sur les marchés pour s'assurer que les estimations sur la capacité de la Banque à emprunter restent valides. La fréquence envisagée pour ce genre de test est au minimum de deux fois par an.

Par deux fois, La Banque Postale a testé, avec succès, sa capacité à se financer.

### Réserve de liquidité

La réserve de liquidité a pour objectif de quantifier le montant de cash ainsi que la liquidité disponibles rapidement par la cession ou la mise en pension de titres afin de faire face à une crise de liquidité.

La réserve de liquidité est composée :

- du cash placé auprès de la banque centrale (hors moyennes des réserves obligatoires calculée sur la période de constitution) ;
- des titres composant le coussin HQLA (High Quality Liquid Asset) constitué principalement de titres d'état, de covered bond, et de titres d'entreprises satisfaisant aux critères de liquidité prudentiels définis par la réglementation dans le cadre du calcul du LCR (Liquidity Coverage Ratio) pour lesquels la valorisation des titres est affectée d'une décote conforme à la réglementation prudentielle ;
- des autres titres mobilisables auprès de la BCE (principalement des titres bancaires) affectés de la décote BCE.

Les crédits immobiliers cautionnés d'excellente qualité, mobilisables par la Société de Financement de l'Habitat du Groupe par l'émission de *Covered Bond*, constitue également une source de liquidité importante (environ 8,9 milliards d'euros de collatéral potentiel au 31 décembre 2020, en plus des autres sources de financement habituellement utilisées par La Banque Postale).

### Capacités d'accès au financement externe

En plus du cadre de gestion prudente de la liquidité mis en œuvre par le Comité ALM et le Comité des risques, La Banque Postale est dotée de sources de financement diversifiées :

- un programme de 20 milliards d'euros de Neu-CP (*Negotiable European Commercial Paper*) et un programme d'ECP (*European Commercial Paper*) de 10 milliards d'euros, le but étant de refinancer une partie des besoins de financement à court terme de

La Banque Postale et de satisfaire la demande de la clientèle institutionnelle ;

- un programme de 2 milliards d'euros de Neu-MTN dont le but est également de refinancer une partie des besoins de financement à court-moyen terme de La Banque Postale et de satisfaire la demande de la clientèle institutionnelle ;
- un programme de 10 milliards d'euros d'EMTN, au format retail, permettant d'émettre de la dette senior (vanille et structurée), senior non préféré et Tier 2 ;
- un programme de 30 milliards d'euros d'EMTN pour l'émission d'Obligations de Financement de l'Habitat (OFH) via son véhicule de financement sécurisé mis en place en 2013, LBP Home Loan SFH, filiale de La Banque Postale S.A. ;
- un accès au refinancement par la BEI dans le cadre de l'engagement de La Banque Postale pour des enveloppes éligibles ;
- un portefeuille de titres HQLA (High Quality Liquid Asset), principalement constitué d'obligations d'Etat, rapidement mobilisables, qui constitue une source durable de titres éligibles permettant d'accéder aux opérations de refinancement BCE ou au marché des mises en pension ;
- un accès à la plateforme de mises en pension Brokertec ;
- un accès au marché interbancaire
- La Banque Postale a également accès à un véhicule de financement sécurisé via La Caisse de Financement Local (CAFFIL), auprès de qui elle effectue régulièrement des cessions de prêts originés à destination du Secteur Public Local.

Par ailleurs, La Banque Postale a participé de manière plus conséquente aux opérations ciblées de refinancement de long terme (TLTRO III) de la BCE dans le contexte de la crise sanitaire et économique apparue au printemps 2020, selon une approche prudente et préventive en réponse aux vives tensions qui sont apparues sur les marchés de crédit à cette période.

## 34.5 Risque de taux

Le risque de taux représente l'éventualité de voir les marges futures ou la valeur économique de la banque affectées par les fluctuations des taux d'intérêt. La gestion du risque de taux comprend la gestion de la sensibilité de la valeur économique des fonds propres (EVE) et la gestion de la sensibilité de la marge nette d'intérêt (MNI).

L'unité en charge de la surveillance et de la gestion du risque de taux d'intérêt global est la Direction des risques financiers, département des risques de bilan (DRF-RB), qui est rattachée à la Direction des risques groupe de La Banque Postale.

Le département assume plusieurs missions :

- assurer le suivi périodique des indicateurs qui encadrent le risque de taux d'intérêt global de La Banque Postale en consolidé ainsi que des filiales bancaires ;

- réaliser l'audit des processus de calculs des différents indicateurs (statiques et dynamiques) et contrôler l'intégrité des calculs d'exposition ;
- auditer les méthodologies employées.

Ce risque est suivi via des indicateurs de sensibilité des marges futures et de la Valeur Économique aux taux d'intérêts ainsi que via des scénarios permettant d'évaluer la capacité de l'établissement à résister à des chocs exogènes.

Les mouvements de taux envisagés affectent aussi bien les flux incertains des produits financiers que les résultats des opérations de la banque de détail, via les modèles comportementaux, en particulier les options implicites dont disposent les clients.

La supervision du risque de taux relève du Comité ALM qui suit les indicateurs, anticipe leur évolution en fonction des orientations de la politique commerciale et de l'observation des comportements des clients. Les indicateurs de risque de taux sont également revus en CPRG. La fréquence de revue des risques de taux et liquidité est essentiellement mensuelle.

### Mesure du risque

Le risque de taux est piloté de manière à optimiser la sensibilité de la marge nette d'intérêt future de la banque sous contrainte du respect des limites fixées pour les indicateurs de sensibilité de la valeur. Ce pilotage est réalisé en dynamique, sur la base du plan d'affaires, au travers de la mise en place de dérivés de taux (couvertures) ou d'inflexion de la politique commerciale.

Le bilan comporte des optionalités implicites et explicites, conduisant à une non-linéarité de la valeur économique en fonction des taux. Dans cette perspective, l'ALM propose un rééquilibrage régulier des positions structurelles au travers d'instruments de marché.

Les risques de taux significatifs présents dans le *banking book* (portefeuille bancaire) sont identifiés et mesurés. Certains d'entre eux peuvent donner lieu à un dispositif de suivi spécifique.

Le risque de taux est mesuré par maturité, par type d'index pour les produits dépendant de taux variable ou révisable (Euribor, Inflation, Eonia, etc.) en tenant compte de conventions d'écoulement probables, elles-mêmes fonctions des situations de marché. Il recouvre plusieurs facteurs de risque :

- risque de fixation lié à des différences entre les nouvelles prises de taux à l'actif et au passif (selon les références et les maturités)
- risque de courbe, lié au risque de fixation : généré par les variations de la courbe des taux (translation, rotation, etc.)
- risques de base : lié à la multiplicité des références de taux utilisées et induisant des risques du fait de la corrélation imparfaite entre les références
- risques optionnels (contractuel ou comportemental)
- risques induits par les positions exposées au taux réel / à l'inflation

Dans ce cadre, la variation de marge nette d'intérêt est mesurée en fonction de plusieurs scénarios de taux. Le risque de taux d'intérêt présent dans le bilan est simulé de manière dynamique, en tenant compte

des variations futures d'encours (remboursements anticipés, productions nouvelles, etc.) conformément aux modèles comportementaux développés et au plan d'affaires.

Les opérations des portefeuilles de gestion déléguée classées à la juste valeur par résultat ne rentrent pas dans le risque de taux global, leur risque étant suivi et encadré par les limites propres à chaque portefeuille. Ces portefeuilles relevant de la salle des marchés sont encadrés par des limites de type risques de marché.

### Mesure du risque de taux d'intérêt global

#### Conventions et modèles

Les méthodologies d'évaluation d'impasse et de sensibilité de taux sont déterminées en fonction des types d'actifs (ou passifs) composant le bilan :

- encours échéancés (écoulement contractuel corrigé ou non par un modèle)
- encours non échéancés (écoulement conventionnel)
- hors bilan (engagement et garanties de liquidité)

Les opérations sans échéance contractuelle (dont les dépôts et livrets de la clientèle) sont intégrées conformément aux conventions d'écoulement validées par le Comité ALM et par la Direction des Risques Groupe.

Les opérations hors bilan sont intégrées en prenant en compte des hypothèses de tirage.

#### Le gap de taux

Pour une devise donnée, le gap de taux nominal est calculé pour les opérations à taux fixe et les opérations à taux variable et révisable jusqu'à leur prochaine date de révision ou fixation. Le gap de taux nominal ne prend pas en compte les tombées d'intérêts.

Le gap de taux est la différence entre les montants moyens des actifs à taux fixe et les montants moyens des passifs à taux fixe incluant les effets des éléments de hors-bilan (les swaps et les amortissements des soultes) par maturité.

## NOTE 35 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

- 35.1 Juste valeur et hiérarchie des instruments financiers
- 35.2 Méthodes de calcul de la juste valeur des instruments financiers
- 35.3 Impact des instruments financiers sur le résultat et les capitaux propres
- 35.4 Instruments financiers de couverture
- 35.5 Reclassements d'actifs financiers
- 35.6 Compensation des instruments financiers

### 35.1 Juste valeur et hiérarchie des instruments financiers

Les niveaux hiérarchiques de juste valeur définis par la norme IFRS 7 sont les suivants :

- Niveau 1 : Valorisation déterminée par des prix cotés sur un marché actif
- Niveau 2 : Valorisation déterminée par des techniques utilisant des données observables
- Niveau 3 : Valorisation déterminée par des techniques utilisant des données non observables

31/12/2020		Hiérarchie de juste valeur (b)			
(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Juste valeur (a)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>ACTIFS</b>					
<b>Actifs bancaires</b>					
Prêts et créances sur la clientèle	125 222	131 030			
Prêts et créances sur les établissements de crédit	114 434	114 446			
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	195 629	195 629	148 285	33 035	14 309
Instruments dérivés de couverture	1 443	1 443		1 443	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	230 559	230 559	226 826	1 964	1 769
Immeubles de placement	3 083	4 109		1 705	
Titres au coût amorti	24 018	25 842			
<b>Actifs non bancaires</b>					
Autres actifs financiers non courants	501	501		75	323
Créances clients et autres créances	5 100	5 100			
Autres actifs financiers courants	382	382		314	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 763	2 763	450	2 314	
<b>PASSIFS</b>					
<b>Passifs bancaires</b>					
Dettes envers les établissements de crédit	33 533	33 533			
Dettes envers la clientèle	229 793	232 109			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3 279	3 279	400	2 879	
Instruments dérivés de couverture	763	763		763	
Dettes représentées par un titre	21 639	22 697			
Dettes subordonnées	10 187	10 586			
<b>Passifs non bancaires</b>					
Emprunts obligataires et dettes financières	12 399	12 988		705	
Dettes fournisseurs et autres dettes	8 724	8 724			

(a) Y compris juste valeur des éléments comptabilisés au coût amorti.

(b) Pour les éléments comptabilisés en juste valeur.

#### **Transfert sur les Titres :**

**Transfert du niveau 2 vers le niveau 1 :** 117,6 millions d'euros (4 titres à revenu fixe dont les transactions répondent désormais aux conditions de volume et de fréquence).

**Transfert du niveau 1 vers le niveau 2 :** 64,1 millions d'euros (8 titres à revenu fixe qui ne répondent plus aux conditions de volume et de fréquence).

#### **Transfert sur les dérivés :**

**Transfert du niveau 1 vers le niveau 2 :** 8,5 millions d'euros (il s'agit d'un changement de méthode entre 2019 et 2020 appliquée aux CDS sur 9 dossiers).

31/12/2019			Hiérarchie de juste valeur (b)		
(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Juste valeur (a)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>ACTIFS</b>					
<b>Actifs bancaires</b>					
Prêts et créances sur la clientèle	113 626	118 690			
Prêts et créances sur les établissements de crédit	70 635	70 644			
Portefeuille de titres	55 584	57 263	16 896	9 723	691
<b>Actifs non bancaires</b>					
Autres actifs financiers non courants	440	440		98	257
Créances clients et autres créances	4 014	4 014			
Autres actifs financiers courants	475	475		339	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 456	2 456	659	1 797	
<b>PASSIFS</b>					
<b>Passifs bancaires</b>					
Dettes envers les établissements de crédit	30 715	30 723			
Dettes envers la clientèle	190 546	190 547			
Dettes représentées par un titre et autres passifs financiers	31 961	32 392	58	1 978	
<b>Passifs non bancaires</b>					
Emprunts obligataires et dettes financières	9 798	10 271		716	
Dettes fournisseurs et autres dettes	5 404	5 404			

(a) Y compris juste valeur des éléments comptabilisés au coût amorti

(b) Pour les éléments comptabilisés en juste valeur

**Transfert du niveau 2 vers le niveau 1** : 28,2 millions d'euros (3 titres à revenu fixe dont les transactions répondent désormais aux conditions de volume et de fréquence).

**Transfert du niveau 1 vers le niveau 2** : 73,3 millions d'euros (8 titres à revenu fixe qui ne répondent plus aux conditions de volume et de fréquence).

#### Justes valeurs de niveau 3 : rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture (activités bancaires)

(en millions d'euros)	Actifs à la juste valeur par résultat	Instruments dérivés de couverture	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	TOTAL
<b>Ouverture</b>	<b>333</b>	<b>0</b>	<b>358</b>	<b>691</b>
Gains et pertes enregistrés en résultat	(55)			(55)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres			(13)	(13)
Achats	3 577		1 145	4 722
Ventes	(695)		(20)	(715)
Remboursements	(735)			(735)
Transfert vers ou hors niveau 3	(152)		(50)	(202)
Variation de périmètre	12 093		569	12 662
Autres mouvements	(57)		(1)	(58)
<b>CLÔTURE</b>	<b>14 308</b>	<b>0</b>	<b>1 989</b>	<b>16 297</b>

#### Justes valeurs de niveau 3 : profits et pertes de la période comptabilisés en résultat

Néant

## 35.2 Méthodes de calcul de la juste valeur des instruments financiers

### 35.2.1 Instruments financiers hors activités bancaires

La juste valeur de la dette obligataire et des swaps associés est déterminée au moyen d'un modèle de calcul reposant sur des données observables, correspondant au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs définie par IFRS 7. Ce modèle de calcul est détaillé ci-dessous.

Chaque produit financier est appréhendé comme une série de flux futurs déterminés ou non à la date de calcul. Le calcul des justes valeurs repose sur l'actualisation de ces flux futurs de trésorerie. Les facteurs d'actualisation sont déduits à partir d'une courbe zéro coupon. En ce qui concerne le calcul de la juste valeur de la dette obligataire, le spread de crédit de La Poste est ajouté à la courbe zéro coupon. Le spread de crédit implicite de la Poste est déterminé à partir des fourchettes de prix proposées par différents contributeurs du marché (brokers).

Dans le cas de flux dépendant d'un taux variable encore indéterminé à la date de calcul, une estimation des taux futurs est réalisée en prenant en compte la structure à terme des taux d'intérêt.

En ce qui concerne les produits financiers comprenant des flux dans différentes devises, les flux sont actualisés par devise selon des facteurs d'actualisation propres à chaque devise. Les valeurs de marché en devises obtenues sont ensuite converties en euros au cours de change BCE du jour de calcul.

Les produits optionnels sont déterminés en prenant en compte la volatilité implicite des marchés au regard des dates d'exercice des options.

En ce qui concerne les actifs et passifs financiers courants, leur juste valeur est assimilable à leur valeur au bilan, compte tenu de l'échéance court terme de ces instruments.

La juste valeur des titres obligataires et des parts d'OPCVM est déterminée en utilisant des prix cotés.

### 35.2.2 Instruments financiers des activités bancaires

IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Lors de la comptabilisation initiale d'un instrument, sa juste valeur est généralement le prix de transaction.

La norme IFRS 13 préconise en premier lieu l'utilisation d'un prix coté sur un marché actif pour déterminer la juste valeur d'un actif ou d'un passif financier. Un marché est considéré comme actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier (multi contribution), d'un négociateur ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles (volume, fourchette de prix) dans des conditions de concurrence normale. En l'absence de marché actif la juste valeur doit être déterminée par utilisation de techniques de valorisation. Ces techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes dans un contexte de concurrence normale. Elles reposent sur les données issues du marché, des justes valeurs d'instruments

identiques en substance, de modèles d'actualisation de flux ou de valorisation d'options et font appel à des méthodes de valorisation reconnues. L'objectif d'une technique de valorisation est d'établir quel aurait été le prix de l'instrument dans un marché normal. À titre d'exemple, la juste valeur des titres obligataires, des titres à revenu variable et des futures est déterminée en utilisant des prix cotés. L'utilisation de techniques de valorisation faisant référence à des données de marché concerne plus généralement les dérivés de gré à gré, les titres à intérêts précomptés (billets de trésorerie, certificats de dépôts...), les dépôts-repo.

Les instruments financiers sont présentés dans la note 34.1 selon trois niveaux en fonction d'un ordre décroissant d'observabilité des valeurs et paramètres utilisés pour leur valorisation :

- **niveau 1** : Instruments valorisés à partir de prix cotés (non ajustés) sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques.

Il s'agit notamment des actions cotées et des dérivés sur marchés organisés (futures, options...)

- **niveau 2** : Instruments valorisés à l'aide de données autres que les prix visés au niveau 1 et qui sont observables pour l'actif et le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).

Il s'agit d'instruments dont l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation utilisant des paramètres observables et des modèles standards ou des instruments qui sont valorisés en se référant à des instruments similaires cotés sur un marché actif. Ce classement concerne les swaps de taux, caps, etc.

- **niveau 3** : Instruments valorisés à l'aide de données non observables sur les marchés.

Il s'agit principalement des titres de participation non cotés, de FCPR ou de FCPI.

La valeur de marché des titres de participation non cotés est déterminée par référence à certains critères tels que l'actif net, les perspectives de rentabilité et l'actualisation de cash flows futurs.

Le prix coté dans le cadre d'un actif détenu ou d'un passif à émettre est généralement le prix offert à la vente (bid) et le prix offert à l'achat (ask) lorsqu'il s'agit d'un passif détenu ou d'un actif à acquérir.

#### Juste valeur des crédits

Le périmètre retenu est l'ensemble des crédits tirés et inscrits au bilan de La Banque Postale. Les crédits accordés mais non encore tirés ne sont pas pris en compte : l'hypothèse retenue étant que, comme leur taux venait d'être fixé, leur valeur ne devait pas s'éloigner du nominal prêté.

Les principales hypothèses sous-jacentes au calcul sont les suivantes pour les types de crédits commercialisés par La Banque Postale :

- La juste valeur des découverts sur comptes à vue est résumée correspondre à l'encours comptable en raison de leur faible duration (obligation pour le client de redevenir créateur en moins d'un mois).
- La juste valeur des crédits est déterminée sur la base de modèles internes consistant à actualiser les flux futurs recouvrables de capital et d'intérêts sur la

durée restant à courir actualisés sur la base des taux de cession internes.

#### Juste valeur des dépôts

Les principales hypothèses sous-jacentes au calcul sont les suivantes :

- Pour les dépôts dont le taux de rémunération est administré, les Livrets B, Livrets Jeune, les Plans d'épargne Populaire et les comptes à terme, la juste valeur est présumée correspondre à la valeur comptable de l'encours.
- La juste valeur des dépôts à vue est présumée correspondre à la valeur comptable de l'encours nette

de la valeur pied de coupon des swaps en couverture des dépôts à vue (via l'option « *carve out* »).

#### Juste valeur des instruments de dette détenus ou émis

La juste valeur des instruments financiers cotés correspond au cours de cotation à la clôture. La juste valeur des instruments financiers non cotés est déterminée par actualisation des flux futurs au taux du marché en vigueur à la date de clôture.

### 35.3 Impact des instruments financiers sur le résultat et les capitaux propres

#### Activités non bancaires

Les impacts sur le résultat des instruments financiers du Groupe hors activités bancaires sont détaillés en note 13 « Résultat financier ».

#### Activités bancaires

Le tableau ci-après détaille les impacts sur le résultat et les capitaux propres des instruments financiers des activités bancaires.

2020	Produits/ (charges) d'intérêts	Variations de juste valeur		Dépréciation	Décomptabilisation et dividendes	Gain/ (perte) net
		Juste valeur en résultat	Juste valeur en capitaux propres			
<i>(en millions d'euros)</i>						
Actifs et passifs évalués au coût amorti	1 921				297	2 218
Actifs évalués à la juste valeur par OCI	438		1 109		(157)	1 390
Instruments financiers à la juste valeur par résultat		3 678			1 275	4 953
Opérations de couverture	227	9	(37)			199
<b>TOTAL</b>	<b>2 586</b>	<b>3 687</b>	<b>1 072</b>	<b>0</b>	<b>1 415</b>	<b>8 760</b>
<b>2019</b>						
Actifs et passifs évalués au coût amorti	1 970				322	2 292
Actifs évalués à la juste valeur par OCI	165		237		126	528
Instruments financiers à la juste valeur par résultat		111				111
Opérations de couverture	203	0	(12)			191
<b>TOTAL</b>	<b>2 338</b>	<b>110</b>	<b>225</b>	<b>0</b>	<b>448</b>	<b>3 121</b>

### 35.4 Instruments financiers de couverture

#### Activités non bancaires

Voir note 28.

#### Activités bancaires

Voir note 34.3.

### 35.5 Reclassements d'actifs financiers

La Banque Postale avait utilisé en 2008 les possibilités de reclassement de certains actifs financiers disponibles à la vente vers la catégorie « Prêts et créances » offertes par l'amendement du 13 octobre 2008 aux normes IAS 39 et IFRS 7. Le transfert d'une partie des titres du portefeuille des actifs disponibles à la vente qui ne présentaient plus la liquidité attendue vers le

portefeuille prêts et créances permet de donner une meilleure image dans les états financiers de l'allocation de ressources de La Banque Postale. La valeur nette comptable et la juste valeur des titres reclassés au 1<sup>er</sup> juillet 2008 restent non significatives au 31 décembre 2020.

### 35.6 Compensation des instruments financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les informations requises par la norme IFRS 7 sur les instruments financiers compensés au bilan, ainsi que sur les instruments financiers non compensés, mais faisant l'objet d'accords de compensation globale exécutoires, ou d'accords similaires.

#### 35.6.1 Instruments dérivés des activités industrielles et commerciales

2020	Montants bruts	Montants compensés au bilan	Montants nets au bilan	Montants non compensés au bilan		Montants nets
(en millions d'euros)	A	B	C=A-B	Instruments dérivés D	Cash collatéral E	F=C-D-E
Instruments financiers dérivés actifs	89		89	59	31	(1)
Instruments financiers dérivés passifs	59		59	59		
2019	A	B	C=A-B	Instruments dérivés D	Cash collatéral E	F=C-D-E
Instruments financiers dérivés actifs	111		111	39	73	(1)
Instruments financiers dérivés passifs	42		42	39	4	(1)

La Poste a mis en place avec l'ensemble de ses contreparties de marché des conventions cadres afin de réduire son exposition en cas de défaillance de ses contreparties de marché. Ces accords se traduisent par le versement à la contrepartie gagnante par la contrepartie perdante d'un dépôt de garantie sous forme de numéraire équivalent à la position nette des

dérivés. La fréquence des appels de marge est hebdomadaire ou quotidienne selon les contreparties. Ces accords ne respectent pas les critères de la norme IAS 32 pour permettre la compensation des dérivés actifs et passifs au bilan. Ils entrent cependant dans le champ d'application des informations à fournir au titre de la norme IFRS 7 sur la compensation.

### 35.6.2 Instruments financiers des activités bancaires

2020	Montants bruts	Montants compensés au bilan	Montants nets au bilan	Montants non compensés au bilan		Instruments reçus/donnés en garantie	Montants nets
				Instruments financiers D	Cash collatéral D		
(en millions d'euros) ACTIFS	A	B	C=A-B			E	F=C-D-E
<b>Instruments financiers en valeur de marché par résultat</b>	<b>197 215</b>		<b>197 215</b>	<b>2 095</b>	<b>667</b>		<b>194 453</b>
Dont dérivés (incluant les dérivés de couverture)	2 980		2 980	2 095	667		218
<b>Prêts et créances sur établissements de crédit et sur la clientèle</b>	<b>242 453</b>	<b>2 713</b>	<b>239 740</b>	<b>1 820</b>	<b>1</b>	<b>11 811</b>	<b>226 108</b>
Dont prises en pension	18 696	2 713	15 983	1 820	1	11 811	2 351
<b>Comptes de régularisation et autres actifs</b>	<b>31 907</b>		<b>31 907</b>	<b>7</b>			<b>31 900</b>
Dont dépôts de garantie donnés	17	0	17	7			10
<b>Autres actifs non soumis à compensation</b>	<b>268 314</b>		<b>268 314</b>				<b>268 314</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>739 889</b>	<b>2 713</b>	<b>737 176</b>	<b>3 922</b>	<b>668</b>	<b>11 811</b>	<b>720 775</b>
<b>PASSIFS</b>			0				<b>0</b>
<b>Instruments financiers en valeur de marché par résultat</b>	<b>4 184</b>		<b>4 184</b>	<b>2 095</b>	<b>453</b>		<b>1 636</b>
Dont dérivés (incluant les dérivés de couverture)	2 568		2 568	2 095	453		20
<b>Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle</b>	<b>266 639</b>	<b>2 713</b>	<b>263 926</b>	<b>1 820</b>	<b>212</b>	<b>34 237</b>	<b>227 657</b>
Dont mises en pension	50 628	2 713	47 915	1 820	212	34 237	11 646
<b>Autres dettes non soumises à compensation (hors capitaux propres)</b>	<b>436 623</b>		<b>436 623</b>				<b>436 623</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>707 446</b>	<b>2 713</b>	<b>704 733</b>	<b>3 915</b>	<b>665</b>	<b>34 237</b>	<b>665 916</b>

2019	Montants bruts	Montants compensés au bilan	Montants nets au bilan	Montants non compensés au bilan		Instruments reçus/donnés en garantie	Montants nets
				Instruments financiers D	Cash collatéral D		
(en millions d'euros) ACTIFS	A	B	C=A-B			E	F=C-D-E
<b>Instruments financiers en valeur de marché par résultat</b>	<b>12 392</b>		<b>12 392</b>	<b>1 199</b>	<b>1 037</b>		<b>10 156</b>
Dont dérivés (incluant les dérivés de couverture)	2 373		2 373	1 199	1 037		136
<b>Prêts et créances sur établissements de crédit et sur la clientèle</b>	<b>188 379</b>	<b>4 116</b>	<b>184 263</b>	<b>688</b>	<b>57</b>	<b>8 006</b>	<b>175 512</b>
Dont prises en pension	12 874	4 116	8 758	688	57	8 006	7
<b>Comptes de régularisation et autres actifs</b>	<b>3 314</b>		<b>3 314</b>	<b>1</b>			<b>3 313</b>
Dont dépôts de garantie donnés	5	0	5	1			4
<b>Autres actifs non soumis à compensation</b>	<b>71 713</b>		<b>71 713</b>				<b>71 713</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>275 799</b>	<b>4 116</b>	<b>271 683</b>	<b>1 888</b>	<b>1 094</b>	<b>8 006</b>	<b>260 694</b>
<b>PASSIFS</b>							
<b>Instruments financiers en valeur de marché par résultat</b>	<b>2 178</b>		<b>2 178</b>	<b>1 199</b>	<b>151</b>		<b>828</b>
Dont dérivés (incluant les dérivés de couverture)	1 362		1 362	1 199	151		12
<b>Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle</b>	<b>225 846</b>	<b>4 116</b>	<b>221 731</b>	<b>687</b>	<b>1 919</b>	<b>25 470</b>	<b>193 654</b>
Dont mises en pension	32 208	4 116	28 092	687	1 919	25 470	16
<b>Autres dettes non soumises à compensation (hors capitaux propres)</b>	<b>35 991</b>		<b>35 991</b>				<b>35 991</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>264 016</b>	<b>4 116</b>	<b>259 900</b>	<b>1 887</b>	<b>2 070</b>	<b>25 470</b>	<b>230 474</b>

## NOTE 36 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

- 36.1 Relations avec l'État et les entreprises du secteur public
- 36.2 Relations avec les sociétés du périmètre de consolidation
- 36.3 Rémunération des organes d'administration et de direction

### 36.1 Relations avec l'État et les entreprises du secteur public

#### 36.1.1 Relations avec l'État

Depuis la loi du 10 février 2010, confirmant les dispositions de la loi de juillet 1990 relative à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications, La Poste est une société anonyme placée sous la tutelle du ministre de l'Économie, et soumise au contrôle économique et financier de l'État, et aux procédures de contrôle de la Cour des comptes et du Parlement.

Un nouveau contrat d'entreprise entre La Poste et l'État, pour la période 2018-2022, a été approuvé par le Conseil d'administration du Groupe le 19 décembre 2017 et signé le 16 janvier 2018. Ce contrat s'inscrit dans la continuité du contrat précédent, et vise à pérenniser et moderniser l'exercice des quatre missions de service public de La Poste. Ces missions bénéficient du soutien de l'État, en contrepartie du respect par La Poste d'indicateurs de qualité ambitieux.

Par ailleurs, ce contrat développe la démarche des engagements citoyens en faveur du développement de la société numérique, des services de proximité, et du développement durable et responsable.

La loi de régulation postale du 20 mai 2005 a confié à l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) le pouvoir d'encadrer, sur une base pluriannuelle, les tarifs des prestations du service universel du courrier, après examen des propositions de La Poste. Cette loi confirme et précise par ailleurs la mission d'aménagement du territoire confiée à La Poste.

En ce qui concerne les activités bancaires du Groupe, les taux de commissionnement sur les produits d'épargne réglementée (livret A, Livret Développement Durable et LEP) sont fixés par l'État. L'évolution de ces taux a un effet direct sur le produit net bancaire de La Banque Postale.

#### 36.1.2 Relations avec les entreprises du secteur public

Le Groupe La Poste réalise des transactions courantes, aux conditions de marché, avec des entreprises du secteur public.

### 36.2 Relations avec les sociétés du périmètre de consolidation

Les transactions réalisées entre les sociétés du Groupe consolidées par intégration globale sont éliminées en consolidation, et ne sont donc pas présentées dans cette note.

Les transactions avec les sociétés consolidées par le groupe Caisse des Dépôts concernent essentiellement les opérations réalisées par La Banque Postale avec les fonds d'épargne gérés par la Caisse des Dépôts.

Les transactions avec les entreprises associées concernent essentiellement CNP Assurances jusqu'à la prise de contrôle par le Groupe le 4 mars 2020, société avec laquelle La Banque Postale a signé une convention de partenariat commercial donnant lieu au versement de commissions.

Les effets sur les comptes du Groupe des transactions avec les entités du groupe CDC et les entités du groupe La Poste mises en équivalence sont résumés dans le tableau suivant :

	31/12/2020	31/12/2020
(en millions d'euros)	Avec les entités du groupe CDC	Avec les entités du Groupe mises en équivalence
Produits	946	233
Charges	(10)	(444)
Créances	68 682	18
Dettes	184	6 471

Les transactions avec les autres entreprises associées, ainsi qu'avec les coentreprises, ne sont pas significatives.

### 36.3 Rémunération des organes d'administration et de direction

La rémunération des principaux dirigeants du Groupe La Poste s'est élevée en cumulé à 5,8 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (5,4 millions d'euros en 2019). Les dirigeants ne bénéficient d'aucun avantage postérieur à l'emploi spécifique.

Les principaux dirigeants du Groupe sont les membres du Comité Exécutif, ainsi que les membres du Conseil d'Administration (dont la rémunération est constituée de jetons de présence, pour l'essentiel reversés à l'État ou à la Caisse des Dépôts, et des salaires des représentants des salariés). Les jetons de présence versés en 2020 s'élèvent à 0,2 million d'euros (0,2 million d'euros en 2019).

NOTE **37****ENTITES STRUCTUREES****37.1 Entités structurées consolidées****37.2 Entités structurées non consolidées****37.1 Entités structurées consolidées**

Les entités structurées sont des entités qui ont été conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité ; c'est notamment le cas lorsque les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Les entités structurées ont généralement un objectif précis et bien défini ou des activités bien circonscrites.

Les entités structurées consolidées incluent :

- Des organismes de placements collectifs (OPC, FCP) dont la gestion est assurée par les filiales du Groupe dans le cadre de ses activités bancaires ou pour lequel le Groupe est amené à investir pour le compte des assurés souscrivant auprès des entités du Groupe ainsi que pour son compte propre.
- Des Fonds Communs de Titrisations (FCT) dont les parts sont émises par des entités structurées ayant pour vocation de diversifier les risques de crédit sous-jacents et qui peuvent être divisées en tranche.

**37.2 Entités structurées non consolidées**

Les informations présentées ci-après concernent les entités structurées par le Groupe et qui ne sont pas contrôlées par ce dernier. Ces informations ont été regroupées par entités exerçant des activités similaires : La Titrisation, les Fonds de placement et Autres.

**Titrisation**

Les opérations de titrisation regroupent les Fonds Communs de Titrisation (FCT) et structures équivalentes qui émettent des instruments financiers pouvant être souscrits par des investisseurs, portent des risques de crédit inhérents et qui peuvent être divisés en tranche. La titrisation est une technique financière par laquelle des créances traditionnellement illiquides et gardées par leurs détenteurs jusqu'à l'échéance sont transformées en titres négociables et liquides. Le but de cette opération est de :

- permettre la transformation d'un portefeuille illiquide en titres liquides ;

- favoriser la levée des fonds à des conditions avantageuses : outil de refinancement ;
- améliorer la gestion des risques : mécanisme de transfert de risques vers l'investisseur ;
- transférer le risque de crédit et ses composantes (risque de taux, de liquidité...) et donc de réduire les contraintes sur les fonds propres ;
- facilite la structuration du bilan (instrument de gestion du bilan).

**Fonds de placement**

Cette activité consiste à répondre à la demande des investisseurs dans le cadre :

- de la gestion de fonds. Cette activité fait appel à des entités structurées comme les organismes de placements collectifs ou des fonds immobiliers et autres structures équivalentes ;
- du placement des primes d'assurance reçues des clients des sociétés d'assurance conformément aux dispositions réglementaires prévues par le Code des assurances. Les placements des sociétés d'assurance permettent de garantir les engagements pris vis-à-vis des assurés tout au long de la vie des contrats d'assurance. Leur valeur et leur rendement sont corrélés à ces engagements.

**Autres**

Il s'agit d'un ensemble regroupant le reste des activités.

**Intérêts dans les entités structurées non consolidées**

Les intérêts du Groupe dans une entité structurée non consolidée concernent les liens contractuels ou non qui l'exposent à un risque de rendements variables associés à la performance de cette entité structurée. Les intérêts peuvent être attestés notamment par la détention d'instruments de capitaux propres ou de titres de créances mais également par un financement, un crédit de trésorerie, un rehaussement de crédit, l'octroi de garanties ou de dérivés structurés.

Le tableau ci-dessous fournit une information en regroupant par activité, de façon cumulée, l'exhaustivité des entités dans lesquelles le Groupe a un intérêt sans restriction particulière :

(en millions d'euros)	Titrisation	Fonds de placement	Autres
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5 000	94 732	125
Instruments financiers dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	104	15	
Actifs financiers au coût amorti		89	2 538
<b>Total des actifs reconnus vis-à-vis des entités structurées non consolidées</b>	<b>5 104</b>	<b>94 836</b>	<b>2 663</b>
Provisions			
<b>Total des passifs reconnus vis-à-vis des entités structurées non consolidées</b>	<b>5 104</b>	<b>94 836</b>	<b>2 663</b>
Engagements de financement donnés		8	225
Engagements de garantie donnés			
<b>Exposition maximale au risque de perte</b>	<b>5 104</b>	<b>94 844</b>	<b>2 888</b>
Garanties reçues et autres rehaussements de crédit			
<b>Exposition nette au risque de perte</b>	<b>5 104</b>	<b>94 844</b>	<b>2 888</b>

L'exposition maximale au risque de perte correspond au montant des intérêts enregistrés à l'actif du bilan et des engagements donnés minoré des provisions pour risques et charges enregistrées au passif, minoré des garanties reçues.

L'exposition maximale au risque de perte est le plus souvent limitée aux parts détenues dans les fonds, à l'exception des fonds dans lesquels La Banque Postale accorde une garantie de capital et de performance.

#### Informations sur les entités structurées non consolidées sponsorisées par le groupe

Sont définis comme entités structurées non consolidées sponsorisées les fonds qui sont structurés par une société de gestion contrôlée par le Groupe, notamment les fonds gérés par la filiale La Banque Postale Asset Management.

Une entité structurée est réputée sponsorisée par le Groupe dès lors que sa dénomination intègre le nom du Groupe ou d'une de ses filiales.

Les revenus tirés par le Groupe sur ces entités s'élevaient à 112 millions d'euros au 31 décembre 2020 et sont principalement composés de commissions non récurrentes.

NOTE **38** **ENGAGEMENTS HORS-BILAN ET PASSIFS EVENTUELS**

- 38.1 Engagements des activités bancaires
- 38.2 Autres engagements donnés
- 38.3 Autres engagements reçus
- 38.4 Autres engagements
- 38.5 Passifs éventuels

**38.1** Engagements des activités bancaires

La valeur contractuelle des engagements donnés et reçus dans le cadre des activités de La Banque Postale est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Engagements de financement, de garantie et sur titres donnés</b>		
Engagements de financement		
en faveur d'établissements de crédit	1 838	1 723
en faveur de la clientèle	24 053	24 751
Engagements de garantie		
en faveur d'établissements de crédit	980	715
en faveur de la clientèle <sup>(a)</sup>	1 650	1 861
Engagements sur titres à livrer	15 135	10 721
<b>Engagements de financement, de garantie et sur titres reçus</b>		
Engagements de financement		
reçus d'établissements de crédit <sup>(b)</sup>	15 619	10 890
reçus de la clientèle	495	0
Engagements de garantie		
reçus d'établissements de crédit	36 712	37 464
reçus de la clientèle	6 515	5 749
Engagements sur titres à recevoir	365	400
Autres engagements donnés <sup>(b)(c)</sup>	46 668	18 311
Autres engagements reçus	27 589	1 372

(a) Y compris les garanties de capital et de performance accordées aux détenteurs de parts d'OPCVM générées par les entités du Groupe.

(b) Dont engagements donnés (8 340 millions d'euros) et reçus (808 millions d'euros) dans le cadre du dispositif de gestion des garanties « 3 G » avec la Banque de France qui permet aux banques de gérer de manière unifiée l'ensemble du collatéral relatif à leurs opérations de refinancement auprès de celle-ci.

(c) Comprend, en 2020, 21 725 millions d'euros (15 784 millions d'euros en 2019) au titre du nantissement de crédits immobiliers qui viennent en couverture des émissions obligataires réalisés par la société de financement à l'habitat du Groupe (La Banque Postale Home Loan SFH).

**Engagements relatifs au Crédit Logement**

La Banque Postale s'est engagée à maintenir les fonds propres de base du Crédit Logement à hauteur de sa quote-part au sein du capital de cette société, soit 6 %, afin que cette dernière respecte le ratio de solvabilité.

La Banque Postale s'est engagée à reconstituer, le cas échéant, le fonds mutuel de garantie du Crédit Logement qui garantit la défaillance des emprunteurs sur les prêts portés dans les comptes du Crédit Logement. Le montant de cet engagement, qui correspond à la quote-part des encours distribués par La Banque Postale, s'élevait au 31 décembre 2020 à 197 millions d'euros (contre 216 millions d'euros au 31 décembre 2019).

**38.2** Autres engagements donnés**38.2.1** Cautions, avals et garanties

Le montant total des avals, cautions et autres garanties donnés s'élève à 39 millions d'euros au 31 décembre 2020.

**38.2.2** Engagements liés à l'acquisition de Seur

En vertu du pacte d'actionnaires conclu le 10 mars 2008 avec des franchisés Seur, actionnaires de Seur SA, GeoPost a accordé à chaque actionnaire une option individuelle de vente aux conditions suivantes :

- Cession à GeoPost de la totalité des actions Seur SA. Le Groupe a enregistré la dette correspondante.

- Cession des actions des franchises détenues. Ces options sont exerçables sur une durée de vingt ans à compter du 10 mars 2008, sous réserve de l'acquisition par GeoPost d'une franchise postérieurement à cet accord. L'obligation d'achat garantie par GeoPost est plafonnée à un montant annuel de 100 millions d'euros. Ces options sont actives depuis l'acquisition de la franchise de Teruel par GeoPost en mars 2009.

### 38.2.3 Engagements d'acquérir les participations dans les sociétés espagnoles Tipsa et Alas et de leurs filiales

Dans le cadre de la prise de participation dans les sociétés Tipsa et ALAS pour respectivement 28,1% et 48% en novembre 2019 (voir note 44), le Groupe s'est engagé à acquérir en 2021 le solde non encore détenu du capital de ces sociétés ainsi que les titres de Madripaq, filiale d'ALAS, et des sociétés Andalupaq Quotas et Central Messageros.

### 38.2.4 Actions de mécénat

La Poste s'est engagée à financer diverses actions de mécénat pour un montant total de 8 millions d'euros au 31 décembre 2020.

## 38.3 Autres engagements reçus

### 38.3.1 Cautions, avals et garanties

Le montant total des avals, cautions et garanties reçus s'élève au 31 décembre 2020 à 70 millions d'euros, dont 59 millions d'euros pour La Poste.

### 38.3.2 Lignes de crédit

La Poste dispose d'une ligne de crédit renouvelable pour un montant de 1 milliard d'euros à 5 ans valable jusqu'en mars 2023 pour laquelle elle a reçu un engagement des onze banques constituant le pool bancaire. Cette ligne n'a pas été mobilisée au 31 décembre 2020.

### 38.3.3 Promesses de vente d'immeubles

Le Groupe La Poste a signé des promesses de vente d'immeubles pour des opérations devant se dénouer en 2021 et au-delà. Le montant total des engagements reçus à ce titre s'élève au 31 décembre 2020 à 50 millions d'euros.

### 38.3.4 Promesses de vente de titres

Le Groupe des Caisses d'Épargne a consenti le 21 décembre 2000 au groupe La Poste une promesse de vente irrévocable et sans réserve portant sur les actions CNP Assurances et les titres additionnels représentant 2 % du capital de CNP Assurances.

Dans le cadre de l'opération mentionnée en note 1.1, cette promesse a été dénouée en janvier 2020. Les titres correspondant sont donc à nouveau détenus directement par le Groupe.

### 38.3.5 Garanties de passif

Dans le cadre de ses opérations d'acquisitions d'entreprises, le Groupe a reçu des vendeurs des garanties de passif dont les montants ne peuvent être évalués avec précision, dans la mesure où ils

dépendent de seuils de déclenchement et/ou de maximum.

### 38.3.6 Clauses de non-concurrence

Dans le cadre de l'acquisition de diverses franchises Seul en Espagne et au Portugal, les vendeurs ont accordé des clauses de non-concurrence, dont la violation donnerait lieu au versement d'indemnités pour un montant total cumulé de 8,5 millions d'euros.

## 38.4 Autres engagements

### 38.4.1 Pacte d'actionnaires concernant CNP Assurances

L'Etat, La Caisse des Dépôts, la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne et de Prévoyance (CNCE), Le Groupe La Poste et Sopassure formaient un pacte d'actionnaires sur CNP Assurances qui a pris fin le 4 mars 2020 lors de la prise de contrôle de CNP Assurances par le Groupe La Poste.

### 38.4.2 Engagements liés à l'acquisition d'une partie des titres de la SAS Carte Bleue

Dans le cadre de l'entrée de SF2 au capital de la SAS Carte Bleue, La Poste s'est engagée à conserver une participation majoritaire dans le capital de sa filiale SF2.

SF2 a en outre consenti à La Poste une option d'achat portant sur la totalité des titres et droits afférents détenus dans le capital de la SAS Carte Bleue que La Poste pourra exercer dès lors que sa participation dans le capital de SF2 deviendra minoritaire. Le prix d'achat des actions de la SAS Carte Bleue sera alors défini d'un commun accord entre La Poste et SF2.

En application du traité d'apport entre La Poste et La Banque Postale, cette dernière vient aux droits et obligations découlant de cet engagement en lieu et place de La Poste.

## 38.5 Passifs éventuels

Le Groupe n'a pas connaissance de risques significatifs qui ne feraient pas l'objet d'une provision dans les comptes consolidés.

NOTE **39****PRECISIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES ACTIVITES BANCAIRES ET D'ASSURANCES**

- 39.1 Bilan contributif au format bancaire du sous-groupe La Banque Postale
- 39.2 Éléments de l'actif et du passif bancaires par durée restant à courir
- 39.3 Placements des activités d'assurance
- 39.4 Produits nets des sociétés d'assurance
- 39.5 Impact de l'application de l'approche par superposition

**39.1 Bilan contributif au format bancaire du sous-groupe La Banque Postale****ACTIF**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Caisse, Banques centrales	1 783	22 412
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	195 629	10 763
Instruments dérivés de couverture	1 443	1 488
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	230 779	15 059
Titres au coût amorti	24 018	28 068
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	114 434	70 635
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	125 222	113 626
Écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	220	207
Actifs d'impôts courants	969	240
Compte de régularisation et actif divers	31 696	3 200
Participations dans les entreprises mises en équivalence	696	3 585
Immobilisations corporelles, incorporelles, immeubles de placement	9 149	1 411
Montant net des écarts d'acquisition - Actif	142	143
Elimination titres La Banque Postale détenus par La Poste	(8 879)	(4 852)
<b>TOTAL</b>	<b>727 301</b>	<b>265 985</b>

**PASSIF**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	3 279	1 445
Instruments dérivés de couverture	763	591
Opérations interbancaires et assimilées : dettes envers les établissements de crédit	33 533	30 715
Dettes envers la clientèle	229 793	190 546
Dettes représentées par un titre	21 639	23 739
Écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	726	839
Passifs d'impôts courants	1 592	148
Comptes de régularisation et passifs divers	21 456	5 148
Provisions techniques des entreprises d'assurance	379 830	2 552
Provisions	1 025	337
Dettes subordonnées	10 187	3 097
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>13 593</b>	<b>816</b>
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>	<b>9 688</b>	<b>5 867</b>
Réserves consolidées et autres	5 567	5 073
Résultat part du Groupe	4 121	794
Solde des opérations avec le reste du Groupe - Impact sur le résultat	197	145
Solde des opérations avec le reste du Groupe - Impact sur le bilan	197	145
<b>TOTAL</b>	<b>727 301</b>	<b>265 985</b>

### 39.2 Éléments de l'actif et du passif des activités bancaires et d'assurance par durée restant à courir

(en millions d'euros)	Échéances à - d'1 an	Échéances à + d'1 an	Total
<b>Éléments d'actifs par durée restant à courir</b>			
Caisses, banques centrales	1 783	0	1 783
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	12 998	182 631	195 629
Instruments dérivé de couverture	11	1 432	1 443
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	28 107	202 672	230 779
Titres au coût amorti	5 369	18 649	24 018
Créances sur les établissements de crédit	113 920	514	114 434
Prêts et créances sur la clientèle	29 040	96 182	125 222
Écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux - Actif	4	216	220
<b>Éléments de passif par durée restant à courir</b>			
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	135	3 144	3 279
Instruments dérivés de couverture	18	745	763
Dettes envers les établissements de crédit	26 113	7 420	33 533
Dettes envers la clientèle	218 120	11 673	229 793
Dettes représentées par un titre	8 394	13 245	21 639
Dettes subordonnées	115	10 072	10 187
Écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux - Passif	0	725	726

### 39.3 Placements des activités d'assurance

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (a)	187 678	435
Instruments dérivés de couverture	0	0
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables (b)	216 883	2 234
Titres au coût amorti	155	0
Immeubles de placement	3 083	0
<b>PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE</b>	<b>407 799</b>	<b>2 669</b>

#### (a) Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
<b>Instruments de dettes</b>	<b>149 028</b>	<b>272</b>
Effets publics et valeurs assimilées	4 744	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	17 523	7
OPCVM	62 680	265
Actifs représentatifs de contrats en UC	57 236	0
Prêts et avances	6 845	0
<b>Instruments de capitaux propres</b>	<b>38 120</b>	<b>162</b>
Actions et autres titres à revenu variable	34 049	162
Actifs représentatifs de contrats en UC	4 071	0
<b>Instruments dérivés</b>	<b>531</b>	
<b>ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT</b>	<b>187 678</b>	<b>435</b>

**(b) Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables**

	31/12/2020		
	Juste valeur	Dépréciation	Gains / pertes latents
<i>(en millions d'euros)</i>			
Effets publics et valeurs assimilées	122 018	(56)	1 847
Obligations et autres titres à revenu fixe	94 865	(308)	2 017
<b>Total des instruments de dettes</b>	<b>216 883</b>	<b>(364)</b>	<b>3 864</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES</b>	<b>216 883</b>	<b>(364)</b>	<b>3 864</b>
Impôts			(815)
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (net d'impôts) sur placements d'assurance</b>			<b>3 049</b>

	31/12/2019		
	Juste valeur	Dépréciation	Gains / pertes latents
<i>(en millions d'euros)</i>			
Effets publics et valeurs assimilées	918	0	64
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 316		69
<b>Total des instruments de dettes</b>	<b>2 234</b>	<b>0</b>	<b>133</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES</b>	<b>2 234</b>	<b>0</b>	<b>133</b>
Impôts			(40)
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (net d'impôts) sur placements d'assurance</b>			<b>93</b>

## 39.4 Produits nets des sociétés d'assurance

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2020	
	Activité externe	Intersecteur
Primes émises	23 169	0
Variation des primes non acquises	(169)	0
<b>Primes acquises</b>	<b>23 000</b>	<b>0</b>
<b>Chiffres d'affaires ou produits des autres activités</b>	<b>131</b>	<b>4</b>
Autres produits d'exploitation	0	0
Produits des placements nets de charges	4 896	(10)
Plus ou moins values de cession des placements	(2 180)	0
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	526	0
Variation des dépréciations sur placements	(333)	0
Impacts de l'approche par superposition	(679)	0
<b>Total des produits financiers nets de charges</b>	<b>2 230</b>	<b>(10)</b>
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>25 360</b>	<b>(6)</b>
Charges des prestations des contrats	(21 037)	(5)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	120	0
Charges et produits des autres activités	(1)	0
Frais d'acquisition des contrats	(2 617)	(669)
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés et valeur des accords de distribution	(431)	0
Frais d'administration	(241)	(5)
Autres produits et charges opérationnels courants	(455)	0
<b>Total des autres produits et charges courants</b>	<b>(24 661)</b>	<b>(679)</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>699</b>	<b>(685)</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	(28)	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>673</b>	<b>(685)</b>
Charges de financement	(56)	0
Variation de valeur des actifs incorporels	(11)	0
Quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence	688	0
Variation de valeur des écarts d'acquisition	4 578	0
Impôts sur les résultats	(420)	0
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>	<b>5 452</b>	<b>(685)</b>
Intérêts minoritaires	491	0
Résultat net part du Groupe	4 276	0

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2019
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>975</b>
Primes émises	992
Variation des primes non acquises	(17)
<b>Primes acquises</b>	<b>975</b>
<b>Produits des placements nets de charges</b>	<b>108</b>
Produits des placements y compris produits des immeubles de placement	49
Charges des placements et des autres charges financières	(3)
Plus et moins-values de cession des placements	11
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	51
Résultats des couvertures de juste valeur	0
<b>Amortissements des frais d'acquisition reportés</b>	<b>0</b>
<b>Charges des prestations externes des contrats</b>	<b>(536)</b>
<b>Commissions des activités d'assurance</b>	<b>(36)</b>
<b>Résultats des cessions en réassurance</b>	<b>(57)</b>
<b>PRODUITS NETS DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE</b>	<b>453</b>

### 39.5 Impact de l'application de l'approche par superposition

L'impact net de l'approche par superposition par type d'actif financier est détaillé comme suit :

	31/12/2020				31/12/2019			
	Valeur comptable	Impact Overlay brut	Impôt différé	Impact Overlay net	Valeur comptable	Impact Overlay brut	Impôt différé	Impact Overlay net
<i>(en millions d'euros)</i>								
OPCVM	45 751	152	(6)	146	203	6	(1)	6
Actions et autres titres à revenu variable	29 263	529	(172)	357	162	14	(3)	11
Obligations	6 230	(4)	(41)	(46)	7	0		
Autres actifs financiers	19 028	2	6	8				
<b>TOTAL</b>	<b>100 272</b>	<b>679</b>	<b>(213)</b>	<b>465</b>	<b>372</b>	<b>20</b>	<b>(4)</b>	<b>17</b>

Les impacts de l'approche par superposition sur le compte de résultat sont détaillés comme suit :

	31/12/2020			31/12/2019		
	IAS 39	IFRS 9	Impact Overlay	IAS 39	IFRS 9	Impact Overlay
<i>(en millions d'euros)</i>						
Produit net bancaire hors Overlay	(68)	611		15	36	
Impact Overlay			(679)			(21)
<b>Produit net bancaire</b>	<b>(68)</b>	<b>611</b>	<b>(679)</b>	<b>15</b>	<b>36</b>	<b>(21)</b>
Impôts différés	16	(198)	214	(1)	(6)	4
<b>RESULTAT NET</b>	<b>(52)</b>	<b>413</b>	<b>(465)</b>	<b>14</b>	<b>30</b>	<b>(17)</b>

## NOTE 40

NOTES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE  
CONSOLIDÉS

- 40.1 Passage du résultat net à la capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts
- 40.2 Dépréciations, amortissements et pertes de valeur
- 40.3 Variation du besoin en fonds de roulement
- 40.4 Variation du solde des emplois et ressources bancaires
- 40.5 Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et immeubles de placement
- 40.6 Encaissements provenant de nouveaux emprunts
- 40.7 Remboursements des emprunts
- 40.8 Autres flux liés aux opérations de financement
- 40.9 Variation de trésorerie des activités bancaires

### 40.1 Passage du résultat net à la capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts

<i>(en millions d'euros)</i>	NOTE	2020	2019
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>2 660</b>	<b>835</b>
Quote part du résultat des sociétés mises en équivalence		(676)	(280)
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur (hors activités bancaires)		0	2
Plus ou moins values de cession (yc dilution)		89	(12)
Variations nettes des provisions		164	(366)
Dépréciations, amortissements et pertes de valeur	40.2	3 421	1 624
Autres produits et charges sans incidence de trésorerie		(3 179)	(1)
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>2 479</b>	<b>1 803</b>
Coût de l'endettement financier net <sup>(a)</sup>		234	213
Charge d'impôt (yc impôts différés)		880	134
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT</b>		<b>3 592</b>	<b>2 150</b>

(a) Hors variation des gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur

### 40.2 Dépréciations, amortissements et pertes de valeur

<i>(en millions d'euros)</i>	2020	2019
Dotations et reprises aux amortissements du résultat d'exploitation	3 387	1 591
Dotations et reprises aux amortissements du résultat financier	0	(4)
Dépréciations d'écart d'acquisition	33	36
<b>TOTAL</b>	<b>3 421</b>	<b>1 624</b>

### 40.3 Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	2020	2019
Variations des stocks et encours	(65)	(10)
Variations des créances d'exploitation	(591)	(162)
Variations des dettes d'exploitation et autres actifs/passifs d'exploitation	1 106	47
<b>TOTAL</b>	<b>450</b>	<b>(125)</b>

### 40.4 Variation du solde des emplois et ressources bancaires

	2020	2019
Variations des actifs financiers à la juste valeur par résultat	(6 742)	(286)
Variations des instruments dérivés de couverture	119	(329)
Variation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 992	975
Variations des titres au coût amorti	4 179	(4 486)
Variations des prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	1 186	1 323
Variations des prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	(9 006)	(17 956)
Variation des écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(13)	(125)
Variations des autres actifs financiers et comptes de régularisation	597	(43)
Variation des immeubles de placement	81	0
Variation des passifs financiers à la juste valeur par résultat	(9 491)	778
Variations des instruments dérivés de couverture	93	243
Variations des dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 922	11 942
Variations des dettes envers la clientèle	26 291	4 744
Variations des dettes représentées par un titre	(2 100)	6 805
Variations des écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(113)	96
Variations des autres passifs financiers et comptes de régularisation	8 609	812
Variations des prov. techniques des activités bancaires et d'assurance et comptabilité reflet	4 999	0
<b>TOTAL</b>	<b>23 604</b>	<b>4 494</b>

### 40.5 Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions d'euros)	2020	2019
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(3 578)	(503)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(910)	(965)
Acquisitions d'immeubles de placements	(185)	0
Variations des fournisseurs d'immobilisations	25	(33)
<b>TOTAL</b>	<b>(4 649)</b>	<b>(1 501)</b>

#### 40.6 Encaissements provenant de nouveaux emprunts

(en millions d'euros)	2020	2019
Emprunts obligataires	0	1 700
Billets de trésorerie	1 039	1 276
Autres emprunts et dettes assimilées	3 555	5
<b>TOTAL</b>	<b>4 594</b>	<b>2 981</b>

#### 40.7 Remboursements des emprunts

(en millions d'euros)	2020	2019
Emprunts obligataires	0	(800)
Emprunts auprès des établissements de crédit	(24)	(17)
Bons La Poste	(1)	(1)
Billets de trésorerie	(1 039)	(1 126)
Emprunts sur location-financement	0	0
Autres emprunts et dettes assimilées	(1 578)	(3)
<b>TOTAL</b>	<b>(2 641)</b>	<b>(1 948)</b>

#### 40.8 Autres flux liés aux opérations de financement

(en millions d'euros)	2020	2019
Encaissement de dépôts et cautionnements reçus	7	10
Remboursement de dépôts et cautionnements reçus	(46)	(3)
Autres	(32)	30
<b>TOTAL</b>	<b>(72)</b>	<b>38</b>

#### 40.9 Variation de trésorerie des activités bancaires

(en millions d'euros)	NOTE	2020	2019
Caisse, Banque centrale à l'ouverture (actif)		22 412	2 007
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit (actif)		372	15 767
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit (passif)		(1 178)	(1 279)
<b>Ouverture</b>		<b>21 607</b>	<b>16 495</b>
Caisse, Banque centrale à la clôture (actif)	24.2	1 783	22 412
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit (actif)	21.2	43 652	372
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit (passif)	31.1	(1 181)	(1 178)
<b>Clôture</b>		<b>44 254</b>	<b>21 607</b>
<b>Augmentation/(Diminution) de trésorerie des activités bancaires au bilan</b>		<b>22 648</b>	<b>5 111</b>
dont incidence des variations de périmètre (CNP Assurances)		1 439	0
<b>Augmentation/(Diminution) de trésorerie des activités bancaires au bilan hors incidence des variations de périmètre</b>		<b>21 208</b>	<b>5 111</b>

NOTE **41** **HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

En application du décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, les honoraires de commissaires aux comptes comptabilisés au compte de résultat de l'exercice par La Poste et les sociétés du périmètre de consolidation sont présentés ci-dessous.

**2020**

<i>(en millions d'euros HT)</i>	<b>KPMG</b>	<b>%</b>	<b>PWC</b>	<b>%</b>
<b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</b>				
société-mère	0.7	8%	0.7	10%
filiales intégrées globalement	5.4	64%	5.4	76%
	<b>6.1</b>	<b>72%</b>	<b>6.1</b>	<b>86%</b>
<b>Services autres que la certification des comptes</b>				
société-mère	0.4	5%	0.2	2%
filiales intégrées globalement	2.0	23%	0.8	12%
	<b>2.4</b>	<b>28%</b>	<b>1.0</b>	<b>14%</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux sociétés intégrées globalement</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8.5</b>	<b>100%</b>	<b>7.1</b>	<b>100%</b>

**2019**

<i>(en millions d'euros HT)</i>	<b>KPMG</b>	<b>%</b>	<b>PWC</b>	<b>%</b>
<b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</b>				
société-mère	0.7	11%	0.7	18%
filiales intégrées globalement	4.8	76%	2.6	68%
	<b>5.5</b>	<b>87%</b>	<b>3.3</b>	<b>86%</b>
<b>Services autres que la certification des comptes</b>				
société-mère	0.4	6%	0.2	5%
filiales intégrées globalement	0.4	6%	0.3	7%
	<b>0.8</b>	<b>13%</b>	<b>0.5</b>	<b>12%</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux sociétés intégrées globalement</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0.1</b>	<b>2%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6.3</b>	<b>100%</b>	<b>3.8</b>	<b>100%</b>

Les services fournis par le cabinet PwC sont de nature suivante : attestations et procédures convenues, lettres de confort en lien avec la mise à jour des programmes EMTN ou dans le cadre d'émissions obligataires, formations, revues de procédures de contrôle interne et de systèmes d'information, examens limités, revues de traduction et consultations techniques.

Les services fournis par le cabinet KPMG sont de nature suivante : attestations et procédures convenues, lettres de confort en lien avec la mise à jour des programmes EMTN ou dans le cadre d'émissions obligataires, revues de procédures de contrôle interne, consultations comptables, revues relatives à des données ou des indicateurs environnementaux, sociaux et sociétaux.

**NOTE 42 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE****Emission obligatoire La Poste du 11 janvier 2021**

La Poste a procédé le 11 janvier 2021 à deux émissions obligataires pour un montant total de 1 750 millions d'euros :

- une émission d'un montant de 1 000 millions d'euros à échéance janvier 2036 au taux de 0,625%,
- une émission d'un montant de 750 millions d'euros à échéance juillet 2029 au taux de 0%.

**Regroupement d'entreprise**

Le 16 février 2021, le Groupe a obtenu l'approbation de son OPA sur la société bulgare Speedy A.D. afin d'en prendre le contrôle au cours du premier semestre 2021. La transaction sera de l'ordre de 90 millions d'euros.

**Nouveau plan stratégique du Groupe**

L'année 2021 sera la première année de déploiement du nouveau plan stratégique du Groupe « La Poste 2030 » visant à saisir les opportunités résultant de la mutation de la société et de ses métiers. Le Groupe poursuivra le déploiement de son modèle multi métier, tout en accélérant sa transformation vers le numérique.

## NOTE 43 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

### 43.1 Intégration de CNP Assurances (secteur La Banque Postale) 43.2 Intégration de BRT (secteur GeoPost)

Les montants affectés aux actifs et passifs indetifiables acquis sont susceptibles d'évoluer dans le délai d'un an à compter de la date du regroupement en cas d'obtention d'informations nouvelles.

#### 43.1 Intégration de CNP Assurances (secteur La Banque Postale)

Les actifs et passifs de CNP Assurances à la date d'acquisition (valorisation provisoire à la juste valeur) et au 31 décembre 2020 dans les comptes du Groupe se présentent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>Ouverture 04/03/2020</b>
Immobilisations incorporelles & corporelles	4 753	2 852
Participations dans les sociétés mises en équivalence	527	487
Impôts différés actifs	53	30
<b>Actifs non courants</b>	<b>5 333</b>	<b>3 369</b>
Créances clients et autres créances	62	67
Créance d'impôt sur les bénéfices	593	380
<b>Actifs courants</b>	<b>655</b>	<b>447</b>
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	187 238	182 841
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	214 422	218 206
Titres au coût amorti	155	166
Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	1 704	1 722
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	2 350	2 346
Autres actifs financiers et comptes de régularisation	28 345	29 718
Participation aux bénéfices différée	0	4
Immeubles de placement	3 083	3 079
<b>Actifs spécifiques des activités bancaires et d'assurance</b>	<b>437 296</b>	<b>438 082</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>443 284</b>	<b>441 898</b>
Provisions pour risques et charges	287	315
Avantages du personnel	295	335
Impôts différés passif	1 332	1 257
Dettes fournisseurs et autres dettes	4 130	1 992
Etat - Impôt sur les bénéfices	83	36
<b>Passifs courants et non courants</b>	<b>6 128</b>	<b>3 934</b>
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 233	1 879
Instruments dérivés de couverture	79	5
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	123	296
Dettes envers la clientèle	11 642	12 969
Autres passifs financiers et comptes de régularisation	15 341	15 884
Provisions techniques des activités bancaires et d'assurance courantes	377 252	378 410
Dettes subordonnées	7 364	6 988
<b>Passifs spécifiques des activités bancaires et d'assurance</b>	<b>413 035</b>	<b>416 431</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>419 162</b>	<b>420 365</b>
<b>ACTIF NET</b>	<b>24 122</b>	<b>21 534</b>
<i>Valeur des titres mis en équivalence au 4 mars 2020</i>	3 504	3 504
<i>Dépréciation de la participation antérieurement détenue</i>	(1 571)	(1 571)
<i>Valeur des titres apportés (cours de bourse du 4 mars 2020)</i>	4 027	4 027
Valeur des titres au cours de bourse du 4 mars 2020	5 960	5 960
Badwill	4 578	4 578
<b>Juste valeur des actifs et passifs de CNP Assurances au 4 mars 2020 (provisoire)</b>	<b>10 537</b>	<b>10 537</b>
Acquisition complémentaire de titres	121	
Résultat de l'exercice part du Groupe hors dépréciation participation antérieure et hors badwill	536	
Résultat latent sur instruments financiers	634	
Réserve de conversion	(357)	
Autres éléments	(91)	
<b>Quote-part du groupe</b>	<b>11 380</b>	<b>10 537</b>
Intérêts minoritaires	12 741	10 997
<b>ACTIF NET</b>	<b>24 122</b>	<b>21 534</b>

La contribution de CNP Assurances au compte de résultat consolidé au 31 décembre 2020 du Groupe se présente ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>
<b>Produits opérationnels (Produit Net Bancaire)</b>	<b>2 925</b>
Achats et autres charges	(298)
Charges de personnel	(420)
Impôts et taxes	(52)
Amortissements, provisions et pertes de valeur	(173)
Autres charges et produits opérationnels	(617)
Résultat des cessions d'actifs	(11)
<b>Charges opérationnelles nettes</b>	<b>(1 571)</b>
<b>Résultat d'exploitation courant avant quote-part de résultat net des sociétés sous contrôle conjoint</b>	<b>1 354</b>
Quote-part de résultat des sociétés sous contrôle conjoint	51
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	<b>1 405</b>
<b>Incidence de la prise de contrôle de CNP Assurances</b>	<b>3 007</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>4 412</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>0</b>
<b>Résultat avant impôt des entreprises intégrées</b>	<b>4 412</b>
Impôt sur le résultat	(385)
Quote-part de résultat de CNP Assurances pour janvier et février 2020	43
Reclassement en résultat net des réserves de conversion et gains latents de CNP Assurances lors de la prise de contrôle	594
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>	<b>4 664</b>
<b>Part du Groupe <sup>(a)</sup></b>	<b>4 179</b>
Part des minoritaires	484

(a) dont :

- Incidence de la prise de contrôle de CNP Assurances sur le résultat d'exploitation 3007 millions d'euros et sur le résultat des mise en équivalence 594 millions d'euros (voir note 1.1)
- Contribution de CNP Assurances au titre des mois de janvier et février pour 43 millions d'euros
- Contribution de CNP Assurances mis en intégration globale dans les comptes du Groupe pour 536 millions d'euros

## 43.2 Intégration de BRT (secteur GeoPost)

Les actifs et passifs de BRT à la date d'acquisition (valorisation provisoire à la juste valeur) et au 31 décembre 2020 dans les comptes du Groupe se présentent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>Ouverture 01/01/2020</b>
Écarts d'acquisition	1 262	1 279
Immobilisations incorporelles & corporelles	51	48
Droits d'utilisation	562	578
Autres actifs financiers non courants	20	21
Impôts différés actifs	48	32
<b>Actifs non courants</b>	<b>1 944</b>	<b>1 958</b>
Créances clients et autres créances	398	349
Créance d'impôt sur les bénéfices	8	5
Autres comptes de régularisation - Actif	4	6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23	1
<b>Actifs courants</b>	<b>434</b>	<b>360</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 377</b>	<b>2 318</b>
Emprunts obligataires et dettes financières	123	128
Passifs de location	577	578
Provisions risques et charges	17	15
Avantages du personnel	18	19
Dettes fournisseurs et autres dettes	437	399
Etat - Impôt sur les bénéfices	0	3
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 172</b>	<b>1 142</b>
<b>ACTIF NET</b>	<b>1 205</b>	<b>1 177</b>
Valeur des titres mis en équivalence à fin décembre 2019	547	547
Réévaluation de la participation détenue antérieurement à la prise de contrôle	45	45
Valeur des titres acquis en 2020	578	578
<b>Juste valeur des actifs et passifs de BRT au 1er janvier 2020</b>	<b>1 170</b>	<b>1 170</b>
Résultat de l'exercice part du Groupe	41	
<b>Quote-part du groupe</b>	<b>1 211</b>	<b>1 170</b>
Intérêts minoritaires	(5)	7
<b>ACTIF NET</b>	<b>1 206</b>	<b>1 177</b>

La contribution de BRT au compte de résultat consolidé au 31 décembre 2020 du Groupe se présente ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>
<b>Produits opérationnels (chiffre d'affaires des activités commerciales)</b>	<b>1 498</b>
Achats et autres charges	(1 183)
Charges de personnel	(166)
Impôts et taxes	(5)
Amortissements, provisions et pertes de valeur	(106)
Autres charges et produits opérationnels	41
Résultat des cessions d'actifs	2
<b>Charges opérationnelles nettes</b>	<b>(1 418)</b>
<b>Résultat d'exploitation courant avant quote-part de résultat net des sociétés sous contrôle conjoint</b>	<b>81</b>
Quote-part de résultat des sociétés sous contrôle conjoint	0
<b>Résultat d'exploitation courant (après quote-part de résultat net des sociétés sous contrôle conjoint)</b>	<b>81</b>
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	<b>81</b>
Coût de l'endettement financier net	(13)
Autres éléments du résultat financier	(1)
<b>Résultat financier</b>	<b>(14)</b>
<b>Résultat avant impôt des entreprises intégrées</b>	<b>67</b>
Impôt sur le résultat	(18)
Quote-part de résultat des autres sociétés mises en équivalence	0
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>	<b>49</b>
<b>Part du Groupe</b>	<b>41</b>
Part des minoritaires	8

## NOTE 44 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

SOCIETES	PAYS	Pourcentage d'intérêt		Pourcentage de contrôle		Méthode de consolidation	
		2019	2020	2019	2020	2019	2020
<b>SOCIETE CONSOLIDANTE</b>							
<b>LA POSTE</b>							
9 rue du Colonel Pierre Avia 75757 PARIS CEDEX 15							
<b>SECTEUR SERVICES-COURRIER-COLIS</b>							
ADIMMO	France	52,54	52,54	99,90	99,90	IG	IG
ADIR ASSISTANCE	France	52,60	52,60	100,00	100,00	IG	IG
ALISEO	France	52,60	52,60	100,00	100,00	IG	IG
Asendia Austria GmbH	Autriche	60,00	60,00	100,00	100,00	IG	IG
Asendia Benelux B.V.	Pays Bas	60,00	60,00	100,00	100,00	IG	IG
Asendia Germany GmbH	Allemagne	60,00	60,00	100,00	100,00	IG	IG
Asendia Holding AG	Suisse	60,00	60,00	60,00	60,00	IG	IG
Asendia Honq Kong Ltd	Hong Kong	60,00	60,00	100,00	100,00	IG	IG
Asendia Italy S.p.A.	Italie	60,00	60,00	100,00	100,00	IG	IG
Asendia Mgmt SAS	France	60,00	60,00	100,00	100,00	IG	IG
Asendia Mgmt SAS, branch Bern	Suisse	60,00	60,00	100,00	100,00	IG	IG
Asendia Nordic AB	Suede	60,00	60,00	100,00	100,00	IG	IG
Asendia Nordic AB, branch Denmark	Danemark	60,00		100,00		IG	
Asendia Norway A/S	Norvege	60,00	60,00	100,00	100,00	IG	IG
Asendia Oceania AU	Australie		60,00		100,00		IG
Asendia Oceania NZ	Nouvelle Zelande		60,00		100,00		IG
Asendia Opérations (SCL)	Allemagne	60,00	60,00	100,00	100,00	IG	IG
Asendia Opérations Verwaltung GmbH	Allemagne	60,00	60,00	100,00	100,00	IG	IG
Asendia Press Edigroup SA	Suisse	60,00	60,00	100,00	100,00	IG	IG
Asendia Press EDS AG	Suisse	60,00	60,00	100,00	100,00	IG	IG
Asendia Singapore	Singapour	60,00	60,00	100,00	100,00	IG	IG
Asendia Spain S.L.	Espagne	60,00	60,00	100,00	100,00	IG	IG
Asendia UK Ltd	Grande Bretagne	60,00	60,00	100,00	100,00	IG	IG
Asendia USA	Etats Unis	60,00	60,00	100,00	100,00	IG	IG
ASTEN Est	France	52,60	52,60	100,00	100,00	IG	IG
ASTEN Santé	France	52,60	52,60	52,60	52,60	IG	IG
AXEO Developpement	France	76,00	76,00	100,00	100,00	IG	IG
AXEO Partenariats Pro Services (P.P.S)	France	76,00	76,00	100,00	100,00	IG	IG
AXEO Pro Services	France	76,00	76,00	100,00	100,00	IG	IG
AXEO Services	France	76,00	76,00	100,00	100,00	IG	IG
Bien être Assistance	France	24,90		24,90		MEE	
BlueSom	France	52,06	52,06	99,00	99,00	IG	IG
BTB Mailflight	Grande Bretagne	60,00	60,00	100,00	100,00	IG	IG
BTB Mailflight Holding	Grande Bretagne	60,00	60,00	100,00	100,00	IG	IG
Budget Box	France	40,01	100,00	40,01	100,00	MEE	IG
Cabestan	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Cassiop	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Coordination Axéo	France	76,00	76,00	100,00	100,00	IG	IG
Creat Direct	Roumanie	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
DMC Santé	France	52,60		100,00		IG	
Diadom SAS	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Dynapresse Marketing SA	Suisse		60,00		100,00		IG
EAP France	France	24,90	100,00	24,90	100,00	MEE	IG
Edenext	France	75,10	75,68	75,10	75,68	IG	IG
Economie d'Energie	France	75,10	75,68	100,00	100,00	IG	IG
Ethic Santé	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Eurobussula LDA	Portugal	100,00		100,00		IG	
Financière Axéo	France	76,00	76,00	76,00	76,00	IG	IG
Fluow	France	51,00	51,00	51,00	51,00	IG	IG
Geoptis	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Globegistics Inc.	Etats Unis	60,00		100,00		IG	
H2AD	France	50,82	50,82	96,64	96,64	IG	IG
Help Confort	France	72,20	72,20	95,00	95,00	IG	IG
Help Confort ST Nazaire	France	76,00	76,00	100,00	100,00	IG	IG
IM Santé	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Inbox Marketing	Roumanie	99,97	99,97	99,97	99,97	IG	IG
Innovagency	Portugal	75,77	75,77	75,77	75,77	IG	IG
Innovagency Resources	Portugal	75,77	75,77	100,00	100,00	IG	IG
Interactions Marketing	Roumanie	95,00	95,00	95,00	95,00	IG	IG
Isoskèle	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Isoskèle Factory	France		100,00		100,00		IG
La Poste E-éducation (ex Mobigreen)	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG

SOCIETES	PAYS	Pourcentage d'intérêt		Pourcentage de contrôle		Méthode de consolidation	
		2019	2020	2019	2020	2019	2020
La Poste Global Mail	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
La Poste IMS	France	60,00	60,00	100,00	100,00	IG	IG
La Poste Nouveaux services	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
La Poste Santé ( ex La Poste Silver 2)	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
La Poste Services à la Personne	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
La Poste Silver	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Latin America eCommerce Direct, S.A. de C.V	Mexique		30,06		100,00		IG
Matching	France	81,67	83,76	81,67	83,76	IG	IG
Mediapost Distribuição Postal	Portugal	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Mediapost Espagne SL	Espagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Mediapost Hit Mail	Roumanie	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Mediapost Hit Mail Bulgaria (ex Hit Mail Bulgaria)	Bulgarie	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Médiapost Holding	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Mediapost SAS	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Mediapost SGPS	Portugal	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Metrica	Bulgarie	60,00	60,00	60,00	60,00	IG	IG
Mobile Marketing	Roumanie	95,00	95,00	95,00	95,00	IG	IG
MSCM2	France	50,82	50,82	100,00	100,00	IG	IG
Neolog	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
North America Direct, Inc.	Etats Unis	30,06	30,06	100,00	100,00	IG	IG
Nouveal	France	26,44	66,00	26,44	66,00	MEE	IG
Nouvelle Attitude	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Organisme Formation Services	France	76,00	76,00	100,00	100,00	IG	IG
Paramédical de la Plaine	France	52,60	52,60	100,00	100,00	IG	IG
Proximy	France	25,00	25,00	25,00	25,00	MEE	MEE
Recygo	France	51,00	51,00	51,00	51,00	IG	IG
S2A Oxygène	France	52,59	52,59	100,00	100,00	IG	IG
S2A Santé	France	52,60	52,60	100,00	100,00	IG	IG
Sadimmo	France	47,33	47,33	90,00	90,00	IG	IG
Sadir Assistance	France	52,60	52,60	100,00	100,00	IG	IG
SCI STP Immo	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
SMP	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Sogec Datamark Services	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Sogec Gestion	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Sogec Informatique	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Sogec Marketing	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Sogefinad	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Somepost	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
SPI UK	Grande Bretagne	60,00	60,00	100,00	100,00	IG	IG
STP SA	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Tikeasy	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
US Direct (Singapore) PTE Ltd	Singapour	30,06	30,06	100,00	100,00	IG	IG
US Direct eCommerce Holding Ltd	Irlande	30,06	30,06	50,10	50,10	IG	IG
US Direct eCommerce AUS Pty Ltd	Australie	30,06	30,06	100,00	100,00	IG	IG
US Direct eCommerce Ltd	Irlande	30,06	30,06	100,00	100,00	IG	IG
US Direct eCommerce Netherlands B.V.	Pays Bas		30,06		100,00		IG
US Direct eCommerce Nominee DAC	Irlande	30,06	30,06	100,00	100,00	IG	IG
US Direct eCommerce UK	Grande Bretagne	30,06	30,06	100,00	100,00	IG	IG
US Direct eCommerce Rus LLC	Russie		30,06		100,00		IG
Vertical Mail	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
ViaPost SAS	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Viapost Maintenance	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Viapost transport Management	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Wndirect Ltd	Grande Bretagne	60,00		100,00		IG	
Wndirect USA, Inc	Etats Unis		60,00		100,00		IG
WN TPC	Grande Bretagne	60,00	60,00	100,00	100,00	IG	IG
<b>SECTEUR GEOPOST</b>							
GeoPost SA	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
360° Services SAS	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
3W Express (Private) Ltd.	Sri Lanka		32,31		100,00		IG
A52 Warehouse Inc.	Canada		32,31		50,00		IG
ACP Global Forwarding	Pologne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Alas Courier, S.L.- MEE	Espagne		48,00		48,00		MEE
Alturing	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Armadillo Holding GmbH	Allemagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Beijing Linehaul Express Co Ltd.	Chine		64,63		100,00		IG
Biocair Asia Ltd	Hong Kong	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Biocair Australia PTY Ltd	Australie	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG

SOCIETES	PAYS	Pourcentage d'intérêt		Pourcentage de contrôle		Méthode de consolidation	
		2019	2020	2019	2020	2019	2020
Biocair Belgium	Belgique	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Bio Cair Forwarding International Co Ltd	Chine	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Biocair Germany GmbH	Allemagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Biocair Inc.	Etats-Unis	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Biocair International Ltd	Grande-Bretagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Biocair Customs Brokerage LLC	Etats-Unis		100,00		100,00		IG
Biocair Singapore Pte Ltd	Singapour	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Biocair South Africa (Pty) Ltd	Afrique du Sud	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Biologistic SAS	France	100,00		100,00		IG	
Bloomsburys GmbH	Allemagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Bramosa Transportes, S.A.	Espagne	100,00		100,00		IG	
Buy Online GmbH	Allemagne	71,92	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Calédonie Express	France	60,00	60,00	60,00	60,00	MEE	MEE
Chronofresh SAS (ex Chronopost Food)	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Chronopost SAS	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Chronopost International Burkina Faso	Burkina Faso	40,00	40,00	40,00	40,00	MEE	MEE
Chronopost International Algérie	Algérie	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Chronopost International Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	50,00	50,00	50,00	50,00	IG	IG
Chronopost International Maroc	Maroc	34,00	34,00	34,00	34,00	MEE	MEE
Chronopost (Mauritius) Ltd	Ile Maurice	69,00	69,00	75,00	75,00	IG	IG
Cuenca Pack, S.A.	Espagne	100,00		100,00		IG	
Customs Clearance Ltd.	Grande-Bretagne		64,63		100,00		IG
Delifresh IDF	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Direct Parcel Distribution CZ s.r.o. (ex DPD Czech Republic)	République Tchèque	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Direct Parcel Distribution SK s.r.o. ( ex DPD Slovakia Sro)	Slovaquie	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
DPD Austria	Autriche	25,57	25,57	25,57	25,57	MEE	MEE
DPD Bel FLLC	Biélorussie	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
DPD Belgium	Belgique	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
DPD Croatia	Croatie	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
DPD CZ s.r.o.	République		100,00		100,00		IG
DPD Deutschland GmbH	Allemagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
DPD Eesti AS	Estonie	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
DPD Eurasia LLC	Ouzbekistan		100,00		100,00		IG
DPD France SAS	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
DPD fresh BeLux BV	Belgique		100,00		100,00		IG
DPD Group International Services GmbH	Allemagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
DPD Hungaria kft	Hongrie	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
DPD Ireland	Irlande	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
DPD Kazakhstan LLP	Kazakhstan	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
DPDgroup IT Solutions	Pologne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
DPDgroup IT Solutions Hungary Kft	Hongrie	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
DPDgroup UK Ltd	Grande-Bretagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
DPD Laser	Afrique du Sud	75,00	75,00	75,00	75,00	IG	IG
DPD Latvija SIA	Lettonie	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
DPD Lietuva UAB	Lituanie	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
DPD Local UK Ltd	Grande-Bretagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
DPD Luxembourg	Luxembourg	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
DPD Netherlands	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
DPD Polska	Pologne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
DPD Portugal (ex Chronopost International Portugal)	Portugal	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
DPD RUS	Russie	86,80	86,80	100,00	100,00	IG	IG
DPD Service GmbH	Allemagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
DPD Schweiz	Suisse	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
DPD SK s.r.o.	Slovaquie		100,00		100,00		IG
DPD Slovenia	Slovénie	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
DPD (UK) Ltd	Grande-Bretagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
DS Russia GmbH & Co. Asset KG	Allemagne	86,80	86,80	86,80	86,80	IG	IG
DS Russia GP GmbH	Allemagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
DS Russia Management GmbH	Allemagne	87,41	88,80	87,41	88,80	IG	IG
DTDC	Inde	42,52	42,52	42,52	42,52	MEE	MEE
Dynamic Parcel Distribution Ltd	Grande-Bretagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
GLPU	France		100,00		100,00		IG
EVOL BORDEAUX	France		60,00		100,00		IG
EVOL CLERMONT FERRAND	France		60,00		100,00		IG
EVOL GRENOBLE	France		49,80		100,00		IG
EVOL LILLE	France		60,00		100,00		IG
EVOL LYON	France		60,00		100,00		IG
EVOL MARSEILLE AIX TOULON	France		60,00		100,00		IG
EVOL MONTPELLIER	France		60,00		100,00		IG

SOCIETES	PAYS	Pourcentage d'intérêt		Pourcentage de contrôle		Méthode de consolidation	
		2019	2020	2019	2020	2019	2020
EVOL NANTES	France		60,00		100,00		IG
EVOL NICE	France		60,00		100,00		IG
EVOL PARIS	France		60,00		100,00		IG
EVOL SAINT ETIENNE	France		60,00		100,00		IG
EVOL TOULOUSE	France		60,00		100,00		IG
Express Delivery Services	France		52,58		52,58		IG
FB On Board Courier Services Inc.	Canada		7,11		11,00		MEE
FermoPoint S.r.l.	Canada		50,98		60,00		IG
Flap Locadora e Trans. Ltda.	Brésil	60,00	98,00	60,00	98,00	IG	IG
Forwarder Line Logistik	Liechtenstein	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Geopost Americas	Etats-Unis	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
GeoPost Espana, S.L.	Espagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
GeoPost Holdings Ltd	Grande-Bretagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
GeoPost IMDH GmbH	Allemagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
GeoPost Intermediate Holdings	Grande-Bretagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
GeoPost Ireland Limited	Irlande	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Gourmet Delivery, S.L.	Espagne	100,00		100,00		IG	
Gruppo BRT	Italie	37,50	84,96	37,50	84,96	MEE	IG
Iloxx GmbH	Allemagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Interlink Express Plc	Grande-Bretagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Interlink Express Parcels Ltd	Grande-Bretagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Jadlog Logística Ltda	Brésil	60,00	98,00	60,00	98,00	IG	IG
JLGP Brasil Participações Ltda	Brésil	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Jumbo Glory Ltd.	Hong Kong		33,02		51,10		IG
Keyopstech	France	95,00	95,00	95,00	95,00	IG	IG
Keyopstech Ivoire SARL	Cote d'Ivoire	95,00	95,00	100,00	100,00	IG	IG
Keyopstech Sénégal SARL	Sénégal	95,00	95,00	100,00	100,00	IG	IG
KOT Ivoire SAS	France	95,00	95,00	100,00	100,00	IG	IG
Lenton Group Ltd	Hong Kong	34,65	64,63	34,65	64,63	MEE	IG
L'espace Pro SAS	France	100,00		100,00		IG	
Linehaul Express (Cambodia) Co. Ltd.	Cambodge		16,16		25,00		MEE
Linehaul Express Co. Ltd.	Canada		64,63		100,00		IG
Linehaul Express France SARL	France		64,63		100,00		IG
Linehaul Express (HK) Ltd.	Hong Kong		64,63		100,00		IG
Linehaul Express (India) Private Ltd.	Inde		64,63		100,00		IG
Linehaul Express Korea Ltd.	République de		32,96		51,00		IG
Linehaul Express LLC	Émirats Arabes		64,63		100,00		IG
Linehaul Express Ltd.	Grande-Bretagne		64,63		100,00		IG
Linehaul Express (NZ) Ltd.	Nouvelle Zelande		32,96		51,00		IG
Linehaul Express (Shenzhen) Ltd.	Chine		64,63		100,00		IG
Linehaul Express (Taiwan) Ltd.	Taïwan		64,63		100,00		IG
Linehaul Express (Thailand) Co. Ltd.	Thaïlande		32,31		50,00		IG
Linehaul Express (Zhengzhou) Ltd.	Chine		48,79		75,50		IG
Linehaul Mac Express(Private) Ltd.							
(Ex Finlays Linehaul Express (Private) Ltd.)	Sri Lanka		32,31		50,00		IG
Linex Air Services (Private) Ltd.	Afrique du Sud		64,63		100,00		IG
Linex Air Services Pty Ltd.	Australie		64,63		100,00		IG
Linex Corporation	Philippines		38,78		60,00		IG
Linex Inc.	Etats-Unis		64,63		100,00		IG
Linex Nankai JP Co, Ltd.	Japon		38,78		60,00		IG
Ludev - Logistique Urbaine Développement (ex GeoPost Urban Logistics)	France	100,00	60,00	100,00	60,00	IG	IG
LWW South Africa	Afrique du Sud	71,92	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Madripaq Servicios, S.L.- MEE	Espagne		24,00		24,00		MEE
Mail Plus Ltd	Grande-Bretagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Menexpres, S.A.	Espagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Ninja Logistics Pte. Ltd	Singapour	32,60	36,60	32,60	36,60	MEE	MEE
Packcity France	France	25,00	25,00	25,00	25,00	MEE	MEE
Packcity GeoPost	France	50,50	50,50	34,00	34,00	MEE	MEE
Parceline Ltd	Grande-Bretagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
ParcelLock GmbH	Allemagne	50,00	50,00	50,00	50,00	MEE	MEE
PickPoint (Russia) LLC	Russie	29,06	29,06	29,06	29,06	MEE	MEE
Pickpoint Delivery System Ltd. (Cyprus)	Chypre	29,06	29,06	29,06	29,06	MEE	MEE
Pickup Services	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Pickup Logistics	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Pickup Personal Services	France		95,00		95,00		IG
Pie Mapping Software Ltd	Grande-Bretagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Pour de bon	France	46,76	46,76	46,76	46,76	MEE	MEE
PT Linehaul Express Indonesia	Indonésie		25,85		40,00		MEE
Resto in	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Resto in UK Ltd	Grande-Bretagne	100,00		100,00		IG	
RPX Ltd.	Hong Kong		64,63		100,00		IG
SCI Exa Immo	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
SCI Examurs Paris	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Sci Intel Immo	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Segui 2000, S.A.	Espagne	100,00		100,00		IG	

SOCIETES	PAYS	Pourcentage d'intérêt		Pourcentage de contrôle		Méthode de consolidation	
		2019	2020	2019	2020	2019	2020
Seur Espana Operaciones, S.A.	Espagne	94,32	94,71	100,00	100,00	IG	IG
Seur GeoPost, S.L.	Espagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Seur Gerencia de Riesgos, S.L.	Espagne	94,32	94,71	100,00	100,00	IG	IG
Seur Logistica S.A	Espagne	94,32	94,71	100,00	100,00	IG	IG
Seur, S.A.	Espagne	94,32	94,71	94,32	94,71	IG	IG
Shanghai E & T Wako Express Co. Ltd.	Chine		38,78		60,00		IG
Siodemka Systemy Sp z o.o.	Pologne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Sodexi	France	35,00	35,00	35,00	35,00	MEE	MEE
Someva, S.L.U.	Espagne	94,32	94,71	100,00	100,00	IG	IG
Speedy AD	Bulgarie	24,81	24,81	24,81	24,81	MEE	MEE
SPSR Express (Russie) LLC	Russie	86,80		100,00		IG	
SRT France Logistics	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
SRT France SAS (Stuart)	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
SRT Group SAS	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Stuart Delivery LTD	Grande-Bretagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Stuart Delivery, S.L.	Espagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
TD eLogistics	France	100,00		100,00		IG	
TD Express Services	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Tigers (China) Co. Ltd	Chine	71,92	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Tigers (USA) Global Logistics, Inc.	Etats-Unis	71,92	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Tigers AG	Suisse	71,92	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Tigers Deliver (Aust) Pty Ltd	Australie	71,92	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Tigers eShop (HK) Limited (Myanmar)	Chine	71,92	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Tigers Eshop (Malaysia) Sdn. Bhd.	Malaisie	71,92	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Tigers Express Ltd	Chine	71,92	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Tigers Global Logistics Ltd	Grande-Bretagne	71,92	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Tigers GmbH	Allemagne	71,92	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Tigers HK Co. Ltd	Hong Kong	71,92	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Tigers Indo China Logistics co. Limited	Birmanie	50,34	70,00	70,00	70,00	IG	IG
Tigers Intern. Logistics BV	Pays-Bas	71,92	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Tigers Intern. Transport BV	Pays-Bas	71,92	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Tigers International Solutions Pty	Australie	71,92	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Tigers Logistics Group Ltd	Grande-	71,92	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Tigers Ltd	Hong Kong	71,92	100,00	65,87	100,00	IG	IG
Tigers Malaysia	Malaisie	71,92	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Tigers (Philippines) Global Logistics Ltd.Inc.	Philippines	39,58	55,05	55,05	55,05	IG	IG
Tigers Shared Services	Afrique du Sud	71,92	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Tigers Trading Company Ltd	Chine	71,92	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Tigers UK Holding Ltd	Grande-	71,92	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Tigers Worldwide Logistics Ltd	Inde	53,76	74,75	74,75	74,75	IG	IG
Transciudad Real, S.L.	Espagne		100,00		100,00		IG
Transporte Integral de Paquetería, S.A. MEE	Espagne		50,73		50,73		MEE
Trans-Imperial, S.L.	Espagne	100,00		100,00		IG	
Universal Courier Express Pte Ltd.	Singapour		32,96		51,00		IG
Universal Express LLC	Emirats Arabes		32,96		51,00		IG
Universal Express Ltd.	Kenya		32,96		51,00		IG
Vazquez Rivas	Espagne	100,00	0	100,00	0	IG	
Wako Air Express Co. Ltd	Hong Kong	71,92	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Wako Express Co. Ltd.	Taiwan		64,63		100,00		IG
Wako Group Ltd	Hong Kong		64,63		100,00		IG
WDM (WA) Pty Ltd	Australie	71,92	100,00	100,00	100,00	IG	IG
WLG (Australia) Pty Ltd	Australie	71,92	100,00	100,00	100,00	IG	IG
WLG Inc	Etats-Unis	71,92	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Yurtiçi Kargo Servisi A.S.	Turquie	25,00	25,00	25,00	25,00	MEE	MEE
<b>SECTEUR LA BANQUE POSTALE - CNP</b>							
La Banque Postale	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
AEP3 SCI	France		62,84		100,00		IG
AEP4 SCI	France		62,84		100,00		IG
AEW	France	40,00	40,00	40,00	40,00	MEE	MEE
Arial CNP Assurances	France		25,14		40,00		MEE
Assurbail Patrimoine	France		62,84		100,00		IG
Assurimmeuble	France		62,84		100,00		IG
Assurance	France		41,48		66,00		MEE
BPE	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Caixa Assessoria e Consultoria	Brésil		32,52		51,75		IG
Caixa Capitalização	Brésil		16,58		51,00		IG
Caixa Consórcios	Brésil		32,52		51,75		IG
Caixa Saúde SA	Brésil		32,52		51,75		IG
Caixa Seguradora	Brésil		32,52		51,75		IG
Caixa Seguros Holding S.A.	Brésil		32,52		51,75		IG
Caixa Seguros Participações Securitárias	Brésil		32,52		51,75		IG
Caixa Vida e Previdência	Brésil		25,14		51,75		IG
CIMO	France		62,84		100,00		IG
CNP	France	20,15		36,25		MEE	
CNP Asfalistiki	Chypre		62,84		100,00		IG
CNP Assur Trésorerie Plus	France		61,67		98,13		IG

SOCIETES	PAYS	Pourcentage d'intérêt		Pourcentage de contrôle		Méthode de consolidation	
		2019	2020	2019	2020	2019	2020
CNP Assurances	France		62,84		68,51		IG
CNP Assurances Compañia de Seguros	Argentine		48,06		76,47		IG
CNP Assurances Participações Ltda	Brésil		62,84		100,00		IG
CNP Caution	France		62,84		100,00		IG
CNP Cyprialife	Chypre		62,84		100,00		IG
CNP Cyprus Insurance Holdings	Chypre		62,84		100,00		IG
CNP Cyprus Properties	Chypre		62,84		100,00		IG
CNP Cyprus Tower Ltd	Chypre		62,84		100,00		IG
CNP Europe Life Ltd	Irlande		62,84		100,00		IG
CNP Holding Brasil	Brésil		62,84		100,00		IG
CNP Immobilier	France		62,84		100,00		IG
CNP Luxembourg	Luxembourg		62,84		100,00		IG
CNP Partners	Espagne		62,84		100,00		IG
CNP Praktoriaki	Grèce		62,84		100,00		IG
CNP S.A. de Capitalización y Ahorro p/ fines determinados	Argentine		31,42		65,38		IG
CNP Santander Insurance Europe Ltd	Irlande		32,05		51,00		IG
CNP Santander Insurance Life Ltd	Irlande		32,05		51,00		IG
CNP Santander Insurance Services Ireland	Irlande		32,05		51,00		IG
CNP UNICREDIT VITA	Italie		36,13		57,50		IG
CNP Zois	Grèce		62,84		100,00		IG
Easy Bourse	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Ecureuil Profil 90	France		35,71		56,83		IG
Ecureuil Vie Développement	France		30,79		49,00		MEE
FCT Elise 2012	France	95,00	95,00	95,00	95,00	IG	IG
Filassistance International	France		41,48		100,00		MEE
Holding Caixa Seguros Participações em Saude Ltda	Brésil		32,52		100,00		IG
Holding d'Infrastructures Gazières	France		34,19		54,41		MEE
Holding XS 1 S.A.	Brésil		25,14		100,00		IG
Infra Invest	France		62,84		100,00		IG
La Banque Postale AM (Ex LBP AM)	France	70,00		70,00		IG	
La Banque Postale Assurance Santé	France	51,00	51,00	51,00	51,00	IG	IG
La Banque Postale Assurances IARD	France	65,00	100,00	65,00	100,00	IG	IG
La Banque Postale Collectivités Locales	France	65,00	65,00	65,00	65,00	IG	IG
La Banque Postale Conseil en Assurances	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
La Banque Postale Consumer Finance	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
La Banque Postale Leasing & Factoring	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
La Banque Postale Prévoyance	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
LBPAM Court Terme	France		62,84		100,00		IG
LBP Actifs Immo	France		62,84		100,00		IG
LBP AM	France		70,00		100,00		IG
LBP AM Holding	France		70,00		70,00		IG
LBP Dutch Mortgage Portfolio 1 B.V.	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
LBP Dutch Mortgage Portfolio 2 B.V.	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
LBP Home Loan SFH	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
LBP Immobilier Conseil	France		100,00		100,00		IG
Ma French Bank	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
MFPrévoyance	France		40,85		51,00		IG
Montparvie 5	France		62,84		100,00		IG
Odonto Empresas Convenios Dentarios LTDA	Brésil		32,52		100,00		IG
OPCI AEP 247	France		62,84		100,00		IG
OPCI AEW Imcom 1	France		62,84		100,00		IG
OPCI FII Renda Corporativa Angico	Brésil		26,69		42,47		IG
OPCI MTP Invest	France		62,65		100,00		IG
OPCI Raspail	France		62,75		100,00		IG
OPCVM Caixa Capitalização SA	Brésil		16,58		100,00		IG
OPCVM Caixa Consórcios SA	Brésil		32,52		100,00		IG
OPCVM Caixa Seguradora SA	Brésil		32,52		100,00		IG
OPCVM Caixa Vida & Previdência SA	Brésil		25,14		100,00		IG
OPCVM Holding Caixa Seguros Holding SA	Brésil		32,52		100,00		IG
OSTRUM AM	France		31,50		45,00		MEE
Outlet Invest	France		62,84		100,00		IG
Previsul	Brésil		32,52		51,75		IG
SAS Allera	France		62,84		100,00		IG
SICAC	France		62,84		100,00		IG
SCI CRSF DOM	France	100,00	99,94	100,00	99,94	IG	IG
SCI CRSF Métropole	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
SCI Tertiaire Saint Romain	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
SF2	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Sofiap	France	66,00	66,00	66,00	66,00	IG	IG
Sogestop K	France		62,84		100,00		IG
Sopassure	France	50,02		50,02		IP	
Tocqueville Finance	France	69,86	69,86	99,89	99,90	IG	IG
Tocqueville Finance Holding	France	69,92	69,92	99,89	99,89	IG	IG
Univers CNP 1 FCP	France		62,84		100,00		IG
Vivaccio ACT 5DEC	France		62,84		100,00		IG
Wiz Soluções e Corretagem de Seguros S.A.	Brésil		8,13		25,00		MEE
XS2 Vida e Previdência S.A	Brésil		25,14		100,00		IG

SOCIETES	PAYS	Pourcentage d'intérêt		Pourcentage de contrôle		Méthode de consolidation	
		2019	2020	2019	2020	2019	2020
<b>SECTEUR NUMÉRIQUE</b>							
2B-Softeam Data	France		100,00		100,00		IG
Adverline	France	100,00	100,00	99,88	99,88	IG	IG
Ametix SAS	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Arkhineo	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
AR 24	France		55,00		55,00		IG
Brains	France	100,00		100,00		IG	
Bretagne Routage SA	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
CER Docapost BPO SAS	France	50,98	50,98	50,98	50,98	IG	IG
Certinomis	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
CGLIB	France	100,00		100,00		IG	
CNTP Docapost BPO	France	66,00	66,00	66,00	66,00	IG	IG
Docapost	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Docapost Applicam	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Docapost BPO IS	France	65,00	65,00	65,00	65,00	IG	IG
Docapost BPO SAS	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Docapost Conseil	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Docapost CSP	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Docapost DPS	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Docapost E-Santé	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Docapost Externalisation	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Docapost Fast	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Docapost IOT	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Docapost Localéo	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
ESCENT Luxembourg	Luxembourg		100,00		100,00		IG
ESCENT Belgique (ex ESCENT SA)	Belgique		100,00		100,00		IG
Eukles	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
GENITECH Tunisie	Tunisie		100,00		100,00		IG
Icanopée	France	80,00	80,00	80,00	80,00	IG	IG
Inadvans	France		100,00		100,00		IG
Index Education	France		76,60		100,00		IG
Index Education Developpement	France		76,60		100,00		IG
Index Education Italie	Italie		76,60		100,00		IG
LP11 (ex Holding B-NUM)	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Maileva	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Marketshot	France	88,99	83,15	88,99	83,15	IG	IG
Media Prisme SAS	France	82,05	82,05	82,05	82,05	IG	IG
Mix Commerce	France	100,00		100,00		IG	
Modeliosoft	France		100,00		100,00		IG
Optelo	France		100,00		100,00		IG
Oxeva	France	70,03	70,03	70,03	70,03	IG	IG
Probayes	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Sefas	France	100,00	100,00	99,99	99,99	IG	IG
Sefas Espana	Espagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Sefas Inc.	Etats-Unis	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Sefas Ltd	Grande-Bretagne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Sérès S.A.	France	66,00	66,00	66,00	66,00	IG	IG
Sérès Allemagne	Allemagne	66,00	66,00	100,00	100,00	IG	IG
Sérès Espagne	Espagne	66,00	66,00	100,00	100,00	IG	IG
Sofadev Docapost BPO	Maroc	50,98	50,98	100,00	100,00	IG	IG
Softeam	France		100,00		100,00		IG
Softeam Agency	France		100,00		100,00		IG
Softeam Armonys	France		100,00		100,00		IG
Softeam Consulting	France		100,00		100,00		IG
Softeam Group	France		100,00		100,00		IG
T2IS Docapost BPO	Maroc	50,98	50,98	100,00	100,00	IG	IG
Voxaly	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG

SOCIÉTÉS	PAYS	Pourcentage d'intérêt		Pourcentage de contrôle		Méthode de consolidation	
		2019	2020	2019	2020	2019	2020
<b>SECTEUR RÉSEAU LA POSTE</b>							
LP Télécom	France	51,00	51,00	51,00	51,00	MEE	MEE
<b>SECTEUR IMMOBILIER</b>							
Poste Immo	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Akatea 2 TPF2 SAS	France	20,02	20,02	20,02	20,02	MEE	MEE
Akatea TPF2	France	20,02	20,02	20,02	20,02	MEE	MEE
Arkadea Lyon Girondins	France	50,00	50,00	50,00	50,00	MEE	MEE
Arkadea SAS	France	50,00	50,00	50,00	50,00	MEE	MEE
Ciposte SAS	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Fréjorgues Energy SAS	France	46,00	46,00	46,00	46,00	MEE	MEE
Holding PI	France	46,00	46,00	46,00	46,00	MEE	MEE
Holding PI2	France	46,00	46,00	46,00	46,00	MEE	MEE
ImmoStoc SAS	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
LocaPoste SAS	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Lumin' Toulouse SAS	France	44,00	44,00	44,00	44,00	MEE	MEE
Lumin' Logistique urbaine	France	44,00	44,00	44,00	44,00	MEE	MEE
PI Energy	France	46,00	46,00	46,00	46,00	MEE	MEE
PI Energy 2	France	46,00	46,00	46,00	46,00	MEE	MEE
Poste Immo Tertiaire	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
SAS PI Développement	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
SAS PI Energies Renouvelables	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
SAS PI Invest	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
SAS Starway	France	28,00	28,00	28,00	28,00	MEE	MEE
SAS Starway Partners	France	79,97	79,97	79,97	79,97	IG	IG
SC Pyxis	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
SCCV 56, rue Cler	France	49,00	49,00	49,00	49,00	MEE	MEE
SCCV Paris Campagne Première	France	49,00	49,00	49,00	49,00	MEE	MEE
SCI Activités Annexes	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
SCI Activités Colis	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
SCI Activités Courrier de Proximité	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
SCI Activités Courrier Industriel	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
SCI Arkadea Fort de France	France	49,00	49,00	49,00	49,00	MEE	MEE
SCI Arkadea Lyon Crepét	France	35,00	35,00	35,00	35,00	MEE	MEE
SCI Arkadea Lyon Croix Rousse	France	30,00	30,00	30,00	30,00	MEE	MEE
SCI Arkadea Marseille Saint Victor	France	49,00	49,00	49,00	49,00	MEE	MEE
SCI Arkadea Rennes Trigone	France	49,00	49,00	49,00	49,00	MEE	MEE
SCI Bataille	France	35,00	35,00	35,00	35,00	MEE	MEE
SCI BP	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
SCI BP Mixte	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
SCI Centres de Loisirs	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
SCI DOM	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
SCI Green Opale	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
SCI Logement	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
SCI PI Bordeaux Tourville	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
SCI PI 17	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
SCI Route du Moulin Bateau Bonneuil	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
SCI RSS Strasbourg	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
SCI Tertiaire	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
SCI Tertiaire Mixte	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Sobre	France	48,33	48,33	48,33	48,33	MEE	MEE
Sobre GLP	France	74,28	74,28	51,00	51,00	IG	IG
Société SCCV rue du Champ Macret-Roye	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
Toulouse Occitanie	France	44,00	44,00	44,00	44,00	MEE	MEE
TPF2 Sppicav	France	20,02	20,02	20,02	20,02	MEE	MEE
Urba 144	France	46,00	46,00	46,00	46,00	MEE	MEE
<b>NON AFFECTÉ</b>							
Sofrépost	France	99,99		99,99		IG	
Véhiposte SAS	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG
GIE Véhiposte	France	100,00	100,00	100,00	100,00	IG	IG

IG: intégration globale MEE: mise en équivalence IP : Intégration proportionnelle

NOTE **45** AUTRES TITRES NON CONSOLIDÉS HORS FRANCE

(en milliers d'euros)	Pays	31/12/2020		31/12/2019
		Pourcentage de détention	Valeur au bilan	Valeur au bilan
Packlink Shipping, S.L.	Espagne	10%	8 000	8 000
Anchanto	Singapour	18%	6 191	
Logalty Servicios	Espagne	11%	1 768	1 768
Bosta Inc.	Etats-Unis	20%	1 285	1 285
Livelihoods	Luxembourg	3%	1 000	1 000
Localz Pty Ltd.	Australie	5%	926	926
Citibox Smart Services, S.L.	Espagne	3%	750	750
Sérès Colombie	Colombie	100%	707	642
Sérès Argentine	Argentine	90%	581	581
Sérès Mexique	Mexique	100%	553	553
Chrono Diali	Maroc	50%	347	
Mediapost Vietnam	Vietnam	36%	311	311
Sérès Equateur	Equateur	100%	216	216
Metrica	Bulgarie	60%	97	98
Ofertia Mexico	Mexique	100%	89	
CargoNetwork Gm	Allemagne	100%	40	40
CIDES	Espagne	10%	25	25
Divers	Portugal	ns	21	10
Ofertia Colombia	Colombie	100%	18	
Kombiverkehr Deu	Allemagne	ns	16	16
Divers	Italie	ns	11	
Applicam Tunisie	Tunisie	95%	10	10
Bancaja	Espagne	ns	9	9
IG Zollwerk	Suisse	100%	9	
Insercion Personal Discapacitados S.L.	Espagne	10%	6	6
Divers	Espagne	ns	3	4
ON5 company LTD	Grande-Bretagne	100%	1	1
Divers	Grande-Bretagne	ns	1	
Alas Courier S.L. <sup>(a)</sup>	Espagne	48%		16 000
Transporte Integral de Paqueteria S.A. (TIPSA) <sup>(a)</sup>	Espagne	28%		9 157
BONIAL International GmbH <sup>(a)</sup>	Espagne	44%		4 496
Transciudad Real. S.L. <sup>(a)</sup>	Espagne	100%		3 651
DPD Eurasia LLC <sup>(a)</sup>	Ouzbekistan	100%		100
Management GmbH	Allemagne	100%	0	77
ON5 UK	Grande-Bretagne	100%	0	64
<b>TOTAL</b>			<b>22 991</b>	<b>49 796</b>

(a) Sociétés consolidées en 2020.